

LES VILLES ROMAINES D'ALGÉRIE

RUSICADE

ET

STORA

OU PHILIPPEVILLE DANS L'ANTIQUITÉ

AVEC

DOUZE PLANCHES HORS TEXTE

PAR

CH. VARS

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE AU LYCÉE
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
ADJOINT AU MAIRE DE CONSTANTINE

CONSTANTINE
IMPRIMERIE A VAPEUR ÉMILE IVARLE (AUDRINO, DIRECTEUR)

1896

**Livre numérisé en mode texte par :
Alain Spenatto.**

**1, rue du Puy Griou. 15000 AURILLAC.
alainspenatto@orange.fr**

ou

spenatto@algerie-ancienne.com

**D'autres livres peuvent être consultés
ou téléchargés sur le site :**

<http://www.algerie-ancienne.com>

Ce site est consacré à l'histoire de l'Algérie.

Il propose des livres anciens,

(du 14e au 20e siècle),

à télécharger gratuitement ou à lire sur place.

RUSICADE ET STORA



DÉBRIS ANTIQUES

D'après une planche de A. Ravoisiè.

A

M. CH. JEANMAIRE
RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'ALGER
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Je dédie ce modeste ouvrage qu'il a bien voulu prendre sous ses auspices.

Peut-être trouvera-t-il que l'hommage est faible et de peu de valeur, en échange des précieux encouragements dont il n'a cessé d'honorer mes humbles travaux ; mais je puis lui donner l'assurance qu'il a pourtant la haute portée d'un réel sentiment d'affectueuse gratitude et de sympathique respect.

Puisse-t-il en agréer l'expression avec autant de plaisir que j'en ai éprouvé moi-même à la formuler

CH. VARS,
PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE AU LYCÉE,
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, ADJOINT AU MAIRE
DE CONSTANTINE.

PRÉFACE

LA faveur marquée avec, laquelle le public a bien voulu accueillir, l'année dernière, notre étude sur Cirta, dont une seconde édition est déjà nécessaire, nous a créé un devoir impérieux, celui de porter nos investigations sur un autre sujet aussi intéressant et, comme le premier, aussi inexploré. Nous voulons parler de Rusicade, la seconde des IV Colonies Cirtéennes, qui mériterait d'être la première, autant pour les souvenirs importants dont elle a laissé de si belles traces, que pour l'art véritable dont les Romains lui avaient donné l'empreinte.

Mais ce n'est pas l'unique influence que nous ayons subie et qui nous ait déterminé à entreprendre cette tâche. Une contrainte plus décisive nous l'a imposée.

Si Philippeville, par la présente étude, a désormais l'avantage de retrouver sa physionomie antique, de se présenter à nous avec ses quartiers, ses monuments, ses rues même, en un mot, de ressusciter presque intacte à nos regards, plus de quinze siècles après sa destruction, c'est à l'énergique volonté d'un des citoyens les plus dévoués de la ville moderne, pour laquelle il a rêvé la prospérité de l'ancienne, qu'elle le devra. Notre excellent ami, M. Bertrand, receveur municipal et conservateur du Musée, s'est attaché avec une telle ténacité à nous convaincre de la nécessité et de l'urgence d'une pareille entreprise, qu'il ne nous a pas été possible de porter ailleurs nos vues. Nous avons dû nous soumettre à ses injonctions, sous peine d'être privé de sa précieuse amitié.

Mais là ne s'est pas borné son rôle : il a pris une part des plus actives à l'œuvre elle-même. Étant l'homme qui connaît le mieux les antiquités de Philippeville et leur provenance, depuis l'époque, déjà lointaine, où il a commencé à leur donner tous ses soins et à leur consacrer tous ses loisirs, il a déployé le zèle le plus actif et le plus éclairé à nous renseigner exactement sur leur

découverte et à tracer, pour ainsi dire, leur topographie. Bien plus, il a mis entre nos mains les précieux catalogues qu'il en a dressés, il y a quelques années, avec les additions et annotations de notre savant confrère de la Société Archéologique de Constantine, M. Gsell, professeur d'antiquités romaines à l'École supérieure des Lettres d'Alger. Il a ajouté à ces données très précises le magnifique Album, aujourd'hui très rare, qu'avait publié un de ses prédécesseurs, M. Roger, à qui les antiquités de Philippeville sont si redevables de leur découverte et de leur bonne conservation, et il y a joint celui qu'il a fait exécuter, lui-même par M. Ranoux, architecte. En un mot, il a rassemblé avec soin tous les éléments de notre travail, ne nous laissant d'autre mérite que celui de les mettre en œuvre.

Il nous a également procuré la collaboration de toutes les bonnes volontés dont son amabilité si connue a su toujours s'entourer. C'est ainsi qu'il a fait dresser pour nous, par M. Germaix, ancien architecte de la ville, le plan côté et détaillé de la belle fontaine monumentale que le Service des Ponts et Chaussées a trouvée jadis dans le prolongement oriental de la place de la Marine et dont il a fait servir les magnifiques vestiges à la construction de sa muraille de soutènement.

Il a fait dessiner également par M. Roche le plan des terrains où fut jadis l'amphithéâtre, et il nous a assuré le concours de M. Clayette, dans la recherche des antiquités.

Mais l'aide la plus effective et la plus précieuse, après celle de M. Bertrand, est celle de notre distingué et excellent ami commun, M. Jules Chabassière, ancien géomètre, qui a rendu, depuis tant d'années, des services éminents à l'archéologie dans notre département. On ne compte plus aujourd'hui ses fouilles et ses découvertes, et on sait avec quelle passion injuste il fut jadis pris à partie par Mommsen et les savants allemands, jusqu'à ce que l'évidence leur eût enfin ouvert les yeux et les eût contraints de lui rendre justice. Comment de tels états de service n'ont-ils pas encore valu à notre confrère le modeste ruban dont s'ornent les boutonnières les plus étrangères à la science et les moins académiques ?

M. Chabassière, avec une rare compétence et une bonne volonté dont nous ne lui saurons jamais trop de gré, a étudié pour nous le merveilleux système d'adduction des eaux et, par suite, d'aqueducs et de citernes, que les Romains avaient construits pour l'alimentation en eau potable de Rusicade et de son port de Stora. Il a rédigé à ce sujet, pour notre usage, des notes fort instructives dont nous avons tiré le plus grand parti. Il y a ajouté d'utiles renseignements sur les vestiges dessinés par le commandant d'artillerie, de La Mare, dans son magnifique Atlas des ruines romaines d'Algérie, au moment de la conquête, et qui ont si malheureusement disparu depuis.

Mais le souvenir de cette dernière œuvre nous oblige à laisser les contemporains pour parler des devanciers dont les travaux nous ont été si profitables.

Bien que nous puissions revendiquer, pour notre étude, le mérite de l'originalité et de la nouveauté, puisqu'aucun de nos prédécesseurs n'a essayé, comme nous, de reconstituer la ville romaine avec sa physionomie et dans l'ensemble de ses monuments, de ses quartiers et de ses rues, selon le procédé que nous avons déjà adopté pour Cirta, nous ne pouvons passer sous silence les intéressants travaux auxquels les vestiges de l'ancienne Rusicade ont donné lieu avant nous. Nous avons puisé trop d'utiles renseignements pour ne pas les rappeler ici.

Les deux premiers en date, sont les magnifiques planches de Ravoisié, sans texte, pour Philippeville, qui font partie du grand ouvrage consacré à l'Exploration scientifique de l'Algérie, de 1840 à 1845, publié par l'imprimerie Nationale, et celles du chef d'escadron d'artillerie, de La Mare, également sans texte et de la même époque. Ces admirables dessins, avec plans et coupes, représentant des vestiges disparus ou défigurés plus tard par des appropriations modernes, nous ont permis d'en représenter quelques-uns et de décrire aisément tous ceux dont la trace s'est perdue depuis. Ainsi qu'on le verra, nous nous en sommes abondamment servi.

Un autre travail, fort insuffisant sans doute, si on en juge

d'après la science archéologique qui lui fait absolument défaut, mais très louable en ce qu'il a été le premier essai de monographie des antiquités rusicadiennes, a été consulté par nous avec fruit. C'est celui de E. V. Fénech, qui sert d'introduction à une Histoire de Philippeville, restée inachevée. Nous lui avons emprunté certaines descriptions de Vestiges antiques que l'auteur avait pu voir lui-même.

Si nous ajoutons à ces sources celle où doit toujours puiser l'archéologue, le Corpus de Berlin, vol. VIII et suppléments, qui a lui-même emprunté la plupart de ses éléments à Renier, dans ses Inscriptions romaines de l'Algérie, et au Recueil de la Société Archéologique de Constantine, qui compte déjà trente volumes, nous aurons énuméré les divers matériaux dont se compose notre œuvre.

Enfin, nous devons rendre un dernier hommage aux nombreux savants qui ont abordé avec une si haute compétence quelques-unes de nos antiquités, et notamment MM, Héron de Villefosse et Cagnat, de l'Institut, ainsi que M. Poulle, l'éminent président honoraire de notre Société archéologique.

C'est avec ces données nombreuses, mais éparses et qui n'avaient jamais été rapprochées et combinées, que nous ayons pu reconstituer la belle cité romaine de la côte de Numidie et en évoquer l'image aux yeux de nos contemporains.

Puisse le lecteur trouver intéressante cette tentative à laquelle nous nous sommes attaché avec tant de charme ! C'est la seule récompense que nous ambitionnons.

CH. VARS,
PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE AU LYCÉE,
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE,
ADJOINT AU MAIRE DE CONSTANTINE.

Bugeaud. Constradt-Hôtel, le 31 juillet 1896.

AVANT-PROPOS

CRÉATION DE PHILIPPEVILLE SUR LES RUINES DE RUSICADE

Arrivée des troupes françaises. — L'amphithéâtre de Rusicade. — Le nom de la ville antique. — Rusicade n'était pas le port romain. — Stora.

QUAND les troupes du général Négrier, parties de Constantine qu'elles avaient enlevée, l'année précédente, dans un assaut héroïque, s'approchèrent, pour la première fois, du rivage de l'ancien golfe de Numidie, elles se trouvèrent tout à coup, le 10 Avril 1838, en présence d'un amphithéâtre romain assis au bas d'une montagne couverte de myrtes et d'oliviers. « il était d'une telle conservation qu'on aurait pu croire, dit un auteur presque contemporain, que, la veille encore, les spectateurs avaient pris place sur les gradins à peine noircis de la rouille des siècles⁽¹⁾. »

A environ cinq cents mètres de là, vers le Nord-Ouest, sur deux collines et dans le ravin qu'elles formaient entre elles, surgissaient les ruines de la vieille cité dont la population s'entassait, les jours de fête, sur les gradins du vaste édifice.

Les Romains avaient donc créé là ou occupé, après les Phéniciens, une importante station maritime qui était le terme de la voie antique dont la colonne expéditionnaire avait retrouvé tant de traces, depuis son départ de Constantine.

1. E.-V. Fenech : *Histoire de Philippeville* (1852), p 6.

Ce fut un trait de lumière pour le maréchal Valée qui cherchait l'emplacement d'un port destiné à ouvrir, sur la Méditerranée, une communication entre la France et la ville si glorieusement conquise par lui, l'année précédente. L'occasion d'imiter les Romains, dont il se flattait de renouveler la grande œuvre africaine, était trop belle pour la laisser échapper. Lorsqu'il y installa, le 7 Octobre de la même année, les troupes d'une seconde expédition, il leur donna pour tâche de commencer à construire, sur ces ruines, une ville française qui, non-seulement couvrirait d'une tête de pont la route stratégique de la province, mais encore servirait aux relations entre les peuples pasteurs de la féconde Numidie et les manufactures de la Métropole, et ouvrirait les anciens greniers de Rome à un autre grand peuple qui, lui aussi, attend trop souvent des flottes du Midi la sécurité contre l'insuffisance de ses récoltes⁽¹⁾.

Cette décision, trop précipitée, fut une très grande méprise, à peine rachetée aujourd'hui par les nombreux millions engloutis dans les jetées de la darse actuelle. Dans son empressement à suivre l'exemple des Romains, il ne s'aperçut pas que la ville, dont il allait relever les ruines, n'avait jamais été un port proprement dit, mais l'entrepôt où étaient dirigées, par voie de terre, les marchandises débarquées dans un port très voisin, pour transiter dans la province, ou bien, d'où on amenait à ce port les produits agricoles, venus par la route de Cirta, pour être chargés, à destination de Rome, sur les flottes de l'Annone.

Quelle était la cité dont nos troupes se mirent aussitôt à déblayer les vestiges ? Elles ne tardèrent pas à le savoir. Une belle dédicace, magnifiquement gravée dans un triple cadre, sur un grand piédestal de marbre, fut tirée des décombres entassés sur l'arène du vieil amphithéâtre. Elle était ainsi conçue :

« Consacré au Génie auguste de la Colonie de Vénus, RUSICADE. *Marcus Aemilius Ballator*, outre les dix mille sesterces qu'il a déjà donnés, sur la demande du peuple, pour la construction

1. E.-V. Fenech : *Histoire de Philippeville*, p. 7.

et l'ornementation du théâtre, a fait élever, à ses frais, deux statues, l'une au Génie de notre Patrie, et l'autre à celui de l'Annone sacrée de Rome. A l'occasion de leur dédicace, il a donné une journée de jeux publics, avec distribution de bons de vivres, à ses concitoyens. L'emplacement des statues a été choisi par décret des décurions⁽¹⁾. »

La cité romaine que nos soldats allaient faire renaître était donc l'ancienne *Colonia Veneria* RUSICADE.

C'est cette colonie, devenue aujourd'hui Philippeville, dont nous allons essayer de restituer la physionomie antique et d'étudier les restes arrachés à grand peine aux dévastations aveugles du Génie militaire et des Services publics qui lui ont succédé dans la ville moderne. Il est encore temps de sauver, sinon les monuments odieusement anéantis de la vieille cité, du moins leur souvenir,

Pour la mieux connaître dans ce passé que nous allons faire revivre, visitons-la comme les anciens eux-mêmes, c'est-à-dire en adoptant la route par où ils s'y rendaient, quand ils venaient d'Europe.

Or, ce n'était point par Rusicade que les navires de haut bord accostaient cette partie des rivages numides. Bien qu'il y eût un cours d'eau entre les deux collines sur lesquelles la ville romaine était assise, son embouchure était insuffisante pour permettre aux navigateurs de le remonter et de s'y tenir à l'abri des coups de mer, si violents dans ces parages. C'était, d'ailleurs, bien plutôt un torrent, au fond d'un ravin, qu'une rivière quelconque. D'autre part, la côte ne satisfaisait pas aux exigences de stabilité et de sécurité des plus petits navires. Outre qu'il fallait s'en éloigner à plus de trois cents mètres au large, pour y trouver des fonds d'au moins dix mètres, elle ne formait aucune courbure qui permit, comme le veut Vitruve, d'enserrer une anse entre deux « acrotères ou promontoires⁽²⁾. » Les dispendieux travaux, dont parle l'architecte d'Auguste, pour corriger les mauvaises dispositions d'un rivage⁽³⁾,

1. C. I. L., VIII, n° 7960.

2. Vitruve. : *De architect.*, lib. v, 12.

3. Id., *ibid.*

eussent même été impuissants à ménager, sur ce point, un abri suffisant aux navires qui eussent tenté d'y stationner. On sait, d'ailleurs, quels nombreux millions il a fallu sacrifier et à quels gigantesques travaux nos ingénieurs ont dû se livrer, pour établir la magnifique darse actuelle de Philippeville.

Mais les Romains de Rusicade n'étaient pas soumis à pareille nécessité pour doter d'un port leur ville. Celle-ci, bâtie surtout sur les deux versants du Beni-Melek, aboutissait presque, par l'Ouest, à la petite baie naturelle de *Stora*, dont la localité de ce nom formait, pour ainsi dire, la banlieue. On n'y a trouvé, en effet, aucune inscription nous apprenant qu'elle ait été distincte de Rusicade. C'était donc là, évidemment, le port de la seconde cité des IIII Colonies Cirtéennes. C'est par là que débutera notre exploration archéologique.

PREMIÈRE PARTIE

STORA ET LA VOIE DE STORA À RUSICADE

CHAPITRE PREMIER

LE PORT ROMAIN DE STORA

La configuration de la rade est à peu près la même qu'au temps des Romains. — Étymologie et vicissitudes des noms de Stora et de Rusicade dans l'Antiquité, au Moyen-âge et dans tes temps modernes. — Le port de Stora. — Magnifique conduite d'eau. — Vastes citernes et système complet d'épurateurs. — Les Magasins de l'Annone. — Comment était organisé ce service public. — Idée générale du port romain. — Nombreux vestiges encore enfouis dans les terres. — Les Nécropoles.

I. — TOPOGRAPHIE DE STORA

Le petit port actuel de Stora, situé par 4° 32' 46» de longitude Est, et 36° 54' 20» de latitude Nord, est abrité aux pieds de coteaux à pentes rapides⁽¹⁾, naguère encore couverts, depuis l'Antiquité, d'une épaisse végétation de chênes-lièges, mais aujourd'hui presque dénudés par les incendies de forêts qui ont dévasté la région, en 1881. La côte où il se creuse « affecte la figure générale d'un arc d'ellipse, dont le grand axe, dirigé vers l'O.-N.-O., est long de 4 kilomètres, et le petit axe de 2 kilomètres. Sur le rivage s'avance, en falaises abruptes, une chaîne de montagnes coupée, en quatre points, par des ravins à gorges étroites ; on y rencontre également quelques anses de faibles dimensions. »

1, *Notice sur le port de Stora*, par M. Beltçaguy, dans la collection des *Ports maritimes de la France*, (Imprimerie Nationale, 1892.)

Cette disposition des lieux n'a guère changé depuis les Romains, puisque les restes de leurs établissements maritimes se retrouvent encore au fond de la baie actuelle, sur le bord de la mer. C'est à peine si quelques vestiges de leurs quais, renversés par le choc des eaux, sont aujourd'hui submergés.

II. — LES NOMS DE STORA ET DE RUSICADE

Le nom actuel de la localité, que le géographe de Roger de Sicile, Edrisi, écrit *Estora*, et le voyageur arabe, El-Bekri, *Istora*, est-il le même qu'avaient adopté jadis les Latins de Rusicade ? Nous ne saurions l'affirmer, puisqu'aucune inscription, ni aucun texte des auteurs anciens ne le mentionnent. Peut-être ce port, si peu éloigné de la ville romaine qu'il faisait corps avec elle, n'avait-il aucune dénomination spéciale ? Cependant, sa terminaison toute latine nous donne lieu de croire que cet *Emporium* romain, fondé certainement jadis par les Phéniciens, avait conservé, sous cette forme, le nom donné par les premiers occupants. Ce qui confirme cette manière de voir, c'est que, malgré sa proximité de Rusicade, il en était distinct, puisqu'il existe encore de nombreux vestiges de la voie romaine qui le reliait à cette ville. Cette voie est presque identique à la route que nous avons tracée nous-mêmes entre Philippeville et Stora. Pour la rendre praticable, nous n'avons eu, en effet, qu'à restaurer et à utiliser ses antiques ouvrages d'art, sur les ravins qu'elle franchissait.

Le nom de *Stora* est donc l'ancienne appellation phénicienne de la localité occupée plus tard par les Romains. On sait que, dans la langue punique, *Astarté*, *Astoreth* ou *Astora* désignent toujours Vénus. Or, il est très probable que notre mouillage a été consacré à cette divinité et en a reçu le nom. *Astoreth* ou *Astarté* était, en effet, la divinité par excellence des navigateurs phéniciens, qui en sculptaient la figure sur la proue de leurs navires. Souvent aussi, ils donnaient son nom à leurs stations maritimes: Dans plusieurs passages ; la

Bible désigne sous ce nom des villes phéniciennes⁽¹⁾. Mais la preuve évidente qu'il en fut de même ici consiste dans les titres de la colonie romaine dont notre localité était le port : *Colonia Veneria Rusicade*. Elle avait donc été consacrée à Vénus par les Romains. Ne serait-ce point parce qu'en s'y établissant ; ils trouvèrent dans le nom de Stora, qui désignait peut-être tout l'ancien établissement phénicien sur cette côte, un témoignage de cette consécration ? Comme rien ne s'opposait au maintien de cette tradition, puisque Vénus protégeait spécialement la maison impériale, à l'époque où ils bâtirent leur ville, ils ne voulurent pas rompre avec la coutume locale et adoptèrent la même divinité poliade que leurs prédécesseurs. Ils mirent donc sous la protection de Vénus la ville qu'ils bâtirent sur un promontoire, dont les indigènes nous ont probablement conservé le nom antique, en l'appelant *Rus* ou *Ras Skikda*. C'est ce nom dont les Romains avaient probablement tiré celui de *Rusicade*⁽²⁾.

Ces deux noms de Stora et de Rusicade, l'un pour le port, l'autre pour la ville, se substituèrent, d'ailleurs, fort souvent l'un à l'autre. On peut presque dire, même, qu'ils ne furent jamais employés simultanément.

On vient de voir, en effet, que Stora est évidemment le nom que les Phéniciens avaient donné à l'établissement maritime qu'ils avaient installé dans le fond le mieux abrité du golfe. Il est probable, mais il n'est pas certain, qu'ils occupèrent en même temps les positions voisines et, en particulier, la ville de Rusicade qui n'existait peut-être pas avant leur occupation, ou qui n'était qu'une petite bourgade numide. Stora désignait donc toutes leurs

1. *Deuteron.* I, 4. *Genes.* XIV, 5. *Jos.* XXI, 27. — Ces passages sont visés par le docteur Judas, dans une note publiée en 1859, au XXIV vol. des *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, page 192, et où cet auteur soutient, sur le même sujet, une hypothèse quelque peu analogue à la nôtre.

2. On pourrait, il est vrai, soutenir que le nom actuel de la montagne vient de celui que les Romains avaient donné à la ville bâtie sur ses flancs ou qu'ils avaient eux-mêmes emprunté aux Numides ; mais cela ne change rien à la thèse qui nous fait considérer le vocable de Stora comme le nom antique du port. — A propos du nom de la ville, nous ne nous arrêterons pas à celui que lui donne le Périple de *Skylax*, excellent, d'ailleurs au point de vue géographique, mais qui commet ici une erreur. Il confond le nom de la ville qu'il appelle *Thapsa*, avec celui que portait autrefois notre Saf-Saf (*Thapsus*), à l'Est de la ville. Cf. *Skylax* In Huds. G. M. I, 50.

possessions sur cette partie de la côte.

Plus tard, quand les Romains fondèrent Rusicade, dont ils empruntèrent le nom à la montagne qui la dominait, ou quand ils s'établirent dans cette bourgade qu'ils s'empressèrent d'accroître et de relier au port, ils traduisirent par le terme de *Veneria* le nom de l'ancien port phénicien et, de même qu'ils avaient fait de celui-ci une partie intégrante de leur ville, de même ils ajoutèrent au nom de cette dernière le nom latinisé du vieil *emporium*. Aucune inscription, en effet, ne nous fait connaître qu'ils aient appliqué un nom distinct à chacune des deux parties de leur cité. Le nom de Stora, s'il était resté dans l'usage populaire, n'était donc plus employé officiellement. Ni Pomponius Méla, ni Pline l'Ancien, ni Vibius Sequester, les seuls auteurs latins qui nous parlent de Rusicade⁽¹⁾, ne la distinguent de Stora. Il n'en est pas autrement dans l'*Itinéraire* de Peutinger.

Toutefois, l'ancien nom du port, qui ne s'était pas perdu dans la langue vulgaire, survécut à la destruction de la ville romaine. C'est ainsi qu'au Moyen-âge, pendant le XIIe siècle, le géographe arabe, Edrisi, signale sur la côte de Numidie, entre Bône et Collo, *Mers-Estora* (le port de Stora)⁽²⁾. Plus tard, au commencement du XVIe siècle, un auteur espagnol, Marmol, rapporte qu'« *Estore* est une ancienne ville, à quatorze lieues de Côt (Collo), du côté du Levant, dans le golfe d'Estore et de Numidie », confondant, sous, ce nom, comme Edrisi, l'antique Rusicade et le mouillage situé près d'elle. Cette confusion est même voulue par lui, puis qu'il prétend que Ptolémée donne à cette localité le nom de *Rusicada*⁽³⁾. Ce nom de Rusicada, d'ailleurs, était plutôt inusité qu'il n'avait disparu, puisque nous voyons un Maure de Grenade, J. Léon, dit l'Africain, appeler *Sucaycada* le port de Stora et les restes de la ville romaine⁽⁴⁾. Il en est de même de Gramaye, savant

1. Pompon. Meta : *De sit. orb.*, 1, 7 ; Plin. : *Hist. nat.*, V, 2 ; Vib. Sequest. : *De flum.*

2. *Rec. des Voy. et Mém. de la Soc. de Géog. Geog. d'Edrisi*, traduct. Amédée Joubert, t. V, p. 251. — Nous avons vu plus haut qu'El-Bekri appelle ce port *Istora*.

3. Marmol : *L'Afriq.*, traduct. Perrot d'Ablancourt. t. II, p. 433.

4. J. Léon l'Africain : *Descript. de l'Afriq.*, traduct. J. Temporal, t. II, p. 10.

voyageur du XVII^e siècle⁽¹⁾, et de son copiste, le médecin hollandais, Olivier Dapper⁽²⁾. Mais, ce sont les seules fois, dans les temps modernes, où nous voyons ce nom reparaître chez les auteurs pour désigner Stora. Ceux-ci, désormais, n'emploient plus que cette dernière appellation, tout en connaissant le nom antique de Rusicade qu'ils attribuent, d'ailleurs, au petit port lui-même. C'est ainsi que Peyssonnel nous dit formellement que « *Storas* est l'ancienne Rusicade »⁽³⁾. De même pour le docteur Shaw⁽⁴⁾ pour les auteurs de l'*Histoire universelle*, publiée en Angleterre, et pour Mannert⁽⁵⁾, qui joignent au nom de Stora celui de *Sgigata*⁽⁶⁾.

III. — LE PORT ROMAIN

1. Sa Conduite d'eau et ses Citernes

Les vestiges des aménagements maritimes des Romains sont fort importants sur ce point du littoral.

La première nécessité à laquelle ils durent se soumettre, en s'établissant dans ces anciens comptoirs maritimes des Phéniciens, qu'ils trouvèrent tout le long de ces côtes, fut de les adapter à une active exploitation de l'intérieur. Ils en firent surtout des entrepôts et des docks où étaient dirigés les produits de l'Annone qu'ils prélevaient, en si grande quantité, sur les provinces conquises, et dont ils chargeaient les navires d'une flotte spéciale et privilégiée qui les transportaient à Ostie⁽⁷⁾. Ce fut là, surtout, la destination propre du port de Stora. Nous en donnerons la preuve au moyen d'une intéressante inscription trouvée non loin des ruines de ces grands entrepôts.

Les navires qui y venaient au mouillage devaient donc être

1. J.-B. Gramaye : *Afric. illustr. Tournay*, 1622, in-fol., p. 43.

2. Olivier Dapper : *Descript. de l'Afrique*, 1668, en flamand, p. 187.

3. *Relat. d'un Voy. sur Les Côtes de Barbar.*, publiée par Dureau de La Malle, 1838, t. I, pp. 483 et 485.

4. Docteur Shaw : *Voy. Dans plus. Prov. de la Barbar.* trad. franç., p. 364

5. Tome XXVIII, p. 439 de la traduction française.

6. *Géog. anc. des États Barbar.*, trad. franç., p. 361.

7. M. Gaston Boissier fait excellemment ressortir cette importante opération dans son beau livre sur l'*Afrique Romaine* (Hachette, 1895, pp. 117-150,

fort nombreux, et il fallait une grande quantité d'eau douce pour les approvisionner: C'est dans ce but que les Romains, si experts dans l'art de l'hydraulique, se livrèrent là à de grands travaux d'adduction des eaux dont il reste de si importants et de si complets vestiges que nous avons pu, à peu de frais, les faire servir à notre usage. Nous allons en étudier le système.

Élevons-nous à une hauteur de 116 mètres, au-dessus du niveau de la mer, en suivant le chemin de grande communication de Stora à Collo et le sentier qui conduit au *Ruisseau de la Fontaine ferrugineuse ou Rivière des Singes* ; nous nous trouverons en présence d'un point de captation d'eau, dans l'affouillement rectangulaire d'une muraille rocheuse. La chambre d'eau est construite selon les préceptes de Frontin, c'est-à-dire qu'elle constitue une piscine à éliminer le limon (*piscina limaria*). Ce sont deux bassins d'épuration, en contrebas du seuil de sortie sur le canal principal, et un réservoir spécial, portant déversoir à sa partie supérieure, au fond duquel s'amoncelait la vase en suspension. Des vannes latérales en permettaient, de temps en temps, la chasse au dehors.

La conduite descend ensuite, de ce point, dans la direction O.-E., pendant 45 mètres. Là, elle reçoit, d'une autre chambre d'eau, aussi parfaitement aménagée, l'apport d'une petite source voisine dans un canal maçonné, et continue son cours pendant 135 mètres, dans la même direction, par une pente assez rapide. Elle arrivé alors à l'entrée d'un tunnel où, du N.-O. au S.-E., sur une longueur de 50 mètres, elle traverse un petit tumulus, d'une hauteur maxima de 10 mètres, au-dessus du plan de canalisation. Ce conduit souterrain, dont la voûte s'élève à des hauteurs différentes, est l'exacte application du précepte de Vitruve qui veut que, lorsqu'un canal d'adduction rencontre, sur son passage, une élévation de terre, il soit prolongé sous cette élévation même, au lieu d'en faire le tour⁽¹⁾. A sa sortie, le canal est aménagé en épurateur :

1. Vitruv. : *De architect.*, VI 3.

un seuil, construit à un niveau inférieur à celui du déversoir, reçoit les vases et détritiques entraînés par le courant, pour les éliminer, entre temps, à l'aide de petites vannes latérales.

Ajoutons que cette galerie souterraine, restaurée par le Génie, en 1842, rend aujourd'hui les mêmes services qu'à l'époque romaine.

L'émergence, à ciel ouvert, de la galerie souterraine est le point de départ d'une nouvelle direction N.-S. de la conduite d'eau, par une pente assez rapide, entre deux murailles parfaitement maçonnées, sur une longueur d'environ 45 mètres ; après quoi, elle s'infléchit, suivant plusieurs autres pentes, du N. au S.-O., pour aboutir à un admirable système de citernes qu'elle alimente abondamment.

Avant d'y pénétrer, l'eau s'épurait encore dans une sorte de redan ou cassis qui retenait toutes les matières en suspension.

Mais nous voici en présence d'une œuvre magnifique, bien faite pour appeler l'attention sur l'art et la puissance du génie romain, en matière d'hydraulique. C'est un vaste bâtiment dont les épaisses parois, construites dans le sol, à plus de la moitié de leur hauteur, développent 25 mètres de long, sur 29 de large et 14m 50 d'élévation sous voûtes. L'intérieur, qu'il est facile d'explorer, est d'une majestueuse et rare perfection. Il est subdivisé en six compartiments parallèles de trois à trois et communiquant entre eux. L'extérieur, restauré par nous, ne répond guère à la magnificence de l'intérieur. Ces citernes pouvaient contenir environ 3.750 mètres cubés d'eau potable. Cet immense volume d'eau, dont nous allons tout à l'heure étudier la distribution, n'était pas, d'ailleurs, le seul dont pouvaient disposer les habitants de ce port et les navires qui y venaient stationner.

Au S.-S.-O. de cette citerne, à environ 160 mètres de distance rectiligne, et à l'altitude de 42 mètres, se trouvent, au milieu des constructions du village moderne, sur la rive gauche d'un ravin descendant de la montagne, les restes d'une autre citerne de moindre importance ; mais dont la structure était aussi parfaite.

Elle mesurait à l'intérieur 9m 15 de long sur 4m 60 de large. Sa hauteur, qu'il n'est plus facile d'estimer aujourd'hui, ne devait pas avoir moins de 9 mètres, dont 6 à pleine eau. Bien qu'elle eût, comme la précédente, une communication, visible encore en 1840, sur une longueur d'environ 50 mètres, avec la grande fontaine dont nous allons parler, il est probable qu'elle servait surtout aux besoins des habitants du port romain et des gardiens et employés des Magasins Généraux dont il nous reste à faire la description. Mais on n'a jamais retrouvé la conduite qui assurait cette distribution. Est-ce parce qu'on ne l'a jamais bien cherchée, ou qu'on a négligé d'en signaler les traces, lors de la construction des édifices modernes ?

Ce remarquable et puissant système d'adduction d'eau douce avait uniquement pour but d'amener celle-ci à une grande fontaine qui desservait le port et la fournissait aux nombreux navires qui y venaient au mouillage ou s'y trouvaient en chargement. De la grande citerne à compartiments, ci-dessus décrite, partait, dans la direction du Nord au Sud, une conduite parfaitement et très haut murée, avec des niches ou retraites latérales pour les aiguadiers qui en assuraient le bon état. Elle descendait, suivant une pente très rapide, à un nouveau bassin d'épuration de 9 mètres carrés de superficie. Mais ce bassin, dans cette position, au-dessous d'un rapide courant, devait se remplir assez vite des impuretés dont les précédents épurateurs n'avaient pu complètement débarrasser les eaux. Aussi, était-il en communication avec une issue à pente rapide, recouverte aujourd'hui par la sardinerie Cauro, et qui aboutissait directement à la mer. Cette issue n'avait évidemment pour but que des chasses de propreté pratiquées, sans doute, fort souvent, pour rejeter de l'épurateur les dépôts nuisibles qui devaient promptement s'y amonceler.

De ce bassin, quand elle n'en était pas expulsée, comme nous venons de le voir, l'eau se rendait enfin à la fontaine, ou plutôt à la dernière citerne, d'où elle jaillissait dans la vasque où on venait la recueillir. Mais elle n'y entrait pas sans avoir encore

séjourné dans un bassin épurateur, situé derrière le mur auquel est adossée la fontaine moderne qui coule sous la voûte même de l'antique citerne. Celle-ci est du plus remarquable appareil. Malgré les mutilations qu'elle a subies et qui ont éventré près du tiers de sa voûte, elle témoigne de son antique importance par ses belles dimensions : 8 mètres de large sur près de 9 mètres de haut, sans parler de sa longueur que nous ne pouvons plus évaluer, ni d'autres vastes citernes communiquant avec elle, pour augmenter encore son immense volume d'eau, et dont les restes ont à peu près disparu pour faire place aux habitations de nos pêcheurs. Elles étaient encore très visibles en 1840, puisque de La Mare a pu en dresser le plan.

Tel était le superbe système d'adduction des eaux dans ce petit port romain, presque ignoré, de la côte africaine. On trouve encore en Numidie beaucoup d'autres exemples de cette habileté d'exécution et de cette connaissance si profonde des procédés par lesquels les eaux potables sont débarrassées de leurs principes nuisibles. Quand on songe qu'il a fallu arriver jusque vers la fin du XIXe siècle, pour que les Administrations publiques commençassent à se préoccuper de fournir aux populations des grandes villes une eau épurée, alors que Vitruve, dès le 1er siècle de notre ère, a consacré tout son VIIIe livre à cette question et décrit, avec les plus grands détails, les procédés dont nous venons de constater une si belle application ; quand on compare au système d'adduction des eaux, dans notre petite bourgade africaine, du temps des Romains, celui de nos plus grandes villes modernes, combien notre civilisation et nos progrès paraissent superficiels et problématiques !

Le Génie, qui n'a pas toujours été si bien inspiré, comme on le verra plus loin, a restauré ce magnifique système avec une grande intelligence et l'a si bien rendu à sa destination primitive, que le petit village de Stora est, par ce moyen, un des mieux approvisionnés, en eau potable, de toute l'Afrique où on en est généralement si dépourvu aujourd'hui. De quelle reconnaissance ses habitants ne doivent-ils pas être pénétrés pour cette bienfai-

sante Antiquité qui leur procure encore, après plus de quinze siècles, un si précieux avantage !

2. Les Entrepôts de l'Annone

Mais ce n'était là qu'une faible partie des excellents aménagements de notre antique mouillage.

Nous avons dit, et nous en avons la preuve dans une inscription du IV^e siècle, dont nous allons parler, qu'on y centralisait les produits de l'Annone de toute la région. Il fallait donc de vastes entrepôts pour les recueillir. Nous allons les retrouver tout autour de la petite baie.

Au pied de la montagne et, faisant face au golfe, sur le bord même d'une belle plage de sable, là où sont ancrées les nombreuses barques et où sèchent les filets de nos pêcheurs, se trouvait le port romain. Il ne reste plus de traces visibles de ses quais, recouverts aujourd'hui par la mer ; mais le bassin de chargement est parfaitement délimité par les constructions antiques aux dépens desquelles se sont élevés les Magasins de l'Armée et les maisons des pêcheurs. Elles existaient encore, en partie, en 1840, ce qui a permis au commandant d'artillerie, de La Mare, d'en dresser un plan. A cette époque, elles mesuraient 75 mètres de façade sur la mer, avec des profondeurs variables de 4 à 12 mètres. On y distinguait un grand nombre de compartiments, dont nous ne pouvons guère nous faire une idée aujourd'hui, tant ils ont été dénaturés par les transformations modernes. Ils étaient très élevés sous voûtes, comme on peut s'en convaincre encore dans ce que les Magasins de l'Armée en ont conservé. De La Mare nous a laissé, avec son plan, une perspective de trois grandes portes cintrées, par où passaient, sans doute, les ballots de grains ou autres produits de l'Annone, qu'on transportait sur les navires de la flotte impériale ; car il n'y a aucun doute que ce ne fût là l'usage auquel étaient destinés ces grands bâtiments qui formaient comme là ceinture des quais de chargement⁽¹⁾.

1. En attribuant cette destination au vieil édifice, nous sommes en complet désaccord avec le commandant de la Mare qui avait vu là des citernes. Si l'éminent explorateur s'est ainsi mépris, c'est qu'il ne s'est pas demandé quelle eût été l'utilité de ces citernes,

En 1865, en effet, M. Roger, conservateur du Musée de Philippeville, dont le successeur actuel, notre ami M. Bertrand, perpétue les traditions de zèle éclairé et de dévouement pour les intérêts de la science, communiquait à la Société archéologique de Constantine un texte important trouvé près d'une conduite des citernes de Stora, et qui provient évidemment des grandes constructions dont nous venons de parler. Ce document était malheureusement très mutilé : il y manquait tout le côté gauche de l'inscription. Mais Cherbonneau, alors secrétaire de la Société, put en donner une lecture qui se rapprochait beaucoup de la vérité et qui nous faisait connaître la destination de ces bâtiments. Nous avons eu, plus tard, le texte complet, par une bonne fortune absolument inespérée. La partie manquante de l'inscription, découverte, probablement dans les premiers temps de la conquête, par un amateur resté inconnu (sans doute un officier du corps d'occupation), avait été transportée en France, au Musée de Toulouse, où M. Héron de Villefosse la retrouva en 1881. Le savant épigraphiste la rapprocha aussitôt du fragment de Philippeville, auquel elle s'adapta sans la moindre lacune, et put ainsi nous donner l'inscription entière, dont voici la traduction

« Pendant la magnifique époque des très grands princes, maîtres de l'univers, Valentinien et Valens, toujours augustes, ces greniers publics, pour la sécurité du peuple romain ainsi que des provinciaux, ont été construits entièrement et dédiés par *Publilius Caeionus Caecina Albinus*, clarissime, consulaire à six faisceaux de la province de la Numidie Constantinienne⁽¹⁾. »

Les constructions dont nous venons de parler, et qui devaient occuper une surface bien plus grande que celle occupée par les plans de La Mare, étaient donc les Docks de l'Annone de la Numidie Constantinienne, et non pas, comme l'avait cru ce dernier,

si proches de celles que nous venons de décrire ; c'est surtout qu'il ne connaissait pas, au moment où il a écrit sa petite Étude sur Stora, l'inscription dont nous allons parler et qui ne laisse aucun doute sur la nature de la construction.

1. C. I. L., VIII, 7,975 et Suppl., pars. II, 19852.

un grand établissement thermal. L'expression dont se sert le lapicide pour indiquer leur destination est, d'ailleurs, absolument conforme à la coutume séculaire que rappelle leur usage. « Ils ont été édifiés, nous dit-il, *pour la sécurité du peuple romain et des provinciaux.* » Ne semble-t-il pas qu'on entendit encore, au IV^e siècle, comme un écho des ardents discours de C. Gracchus, soutenant, au Forum, et faisant passer ces lois agraires auxquelles les greniers publics doivent leur existence. Lois pernicieuses, dit Tite-Live dans le sommaire d'un livre dont nous n'avons plus le texte, lois inspirées par la fureur, ajoute Paterculus qui gémit sur la démente du grand tribun à ne songer qu'à rendre meilleure la condition du peuple, mais lois, dirons-nous, si excellentes qu'elles ne purent être abolies, et qu'elles persistèrent jusqu'à la fin de l'Empire.

3. L'Administration de l'Annone chez les Romains

En quoi consistait donc ce grand Service public de l'Annone, dont nous retrouvons, sur ce point de la côte africaine, des traces si évidentes ?

On sait que, par ce mot d'*annone*, les Romains désignaient surtout les redevances en nature, prélevées sur la récolte *annuelle* de certaines provinces, telles que la Sardaigne, la Sicile, l'Égypte et l'Afrique Proconsulaire (la Tunisie actuelle). Elles comprenaient toutes les sortes d'approvisionnements alimentaires résultant de la culture ou de l'élevage : l'huile, le vin, le vinaigre, même la viande de porc⁽¹⁾, mais particulièrement les céréales. Celles-ci devaient être, en partie, distribuées gratuitement par un édile, plusieurs fois par mois, aux citoyens à peu près indigents de la capitale, inscrits sur des tables de bronze et porteurs d'un ticket nominal appelé *tessère frumentaire*. C'était au Portique de Minucius, du nom du consul à qui on devait l'existence des greniers publics, qu'avait lieu la distribution à la foule. Il avait quarante-cinq portes,

1. Aurel. Victor nous rapporte, en effet (*De Caesar.*, 35, que l'Empereur Aurélien faisait distribuer gratuitement à la plèbe de la viande de porc, probablement sur les produits de l'Annone.

correspondant à peu près au nombre des quartiers de Rome, par où s'effectuait la livraison, sur la présentation de la tessère dont les indications devaient être conformes à un tableau placé sous les yeux de l'agent municipal chargé de ce service dans chaque *ostium*. De cette manière, on évitait l'encombrement des preneurs et la distribution était assez rapide. D'autres citoyens, sans être inscrits sur les tables de bronze, avaient aussi leur part de l'Annone : c'étaient certains fonctionnaires civils, ainsi que les officiers et soldats dont on payait, en mesures de blé, une partie de la solde. La distribution se faisait, pour eux, à domicile ou au Portique de Minucius, entre les mains de leurs esclaves.

Tous les habitants de Rome n'étaient donc point bénéficiaires des largesses de l'Annone. D'abord, ni les femmes, ni les esclaves n'étaient comptés dans les parties prenantes. Les enfants mâles, eux-mêmes, n'étaient admis à la distribution qu'au-delà d'un certain âge, et lorsqu'ils avaient acquis le droit de vote. Les Sénateurs, les Chevaliers et tous ceux dont l'aisance, bien constatée, s'opposait à leur inscription sur les tables de bronze, étaient nécessairement privés de cet avantage. On comprend par là qu'une faible partie de la population de Rome profitait des distributions gratuites.

Pourtant, cette institution de l'Annone était un bienfait pour tous. L'État, en effet, en accumulant des approvisionnements considérables par les moyens dont nous allons parler, poursuivait un but de haute et sage prévoyance. Il voulait éviter l'accaparement, entre les mains des spéculateurs, des denrées de première nécessité et la majoration des prix qui en eût été la conséquence au détriment du peuple. A ceux, en effet, qui n'avaient aucune part aux distributions gratuites, ou à qui elles ne suffisaient pas pour vivre, il les cédait à un prix bien inférieur à leur valeur réelle, ce qui lui était très facile, sans de trop lourds sacrifices, puisqu'il n'avait à supporter que les frais de transport, la marchandise lui étant livrée, comme tribut, par les provinces conquises.

Avant d'examiner les rouages de la grande administration nécessitée par cet important service ; avant de montrer quels étaient

les ressorts de ce socialisme véritablement merveilleux pour ces temps reculés, et dont l'unique tort était de ne profiter qu'à une faible partie de l'humanité, celle qui jouissait du droit de cité romaine, au détriment des innombrables populations soumises, étudions l'histoire de cette organisation.

Jusqu'aux Gracques, les édiles, en faisant acheter par l'État, pour les revendre aux citoyens, de grandes quantités de blés en Étrurie, en Ombrie et en Sicile, s'étaient efforcés d'empêcher les spéculations usuraires sur les céréales et l'élévation des prix. Mais cette mesure, qui nous paraîtrait aujourd'hui si démocratique, et rallierait tous les suffrages, ne suffisait pas aux exigences des plébéiens qui arrivaient, peu à peu, par des victoires successives, à déposséder l'aristocratie de ses privilèges politiques et des avantages que lui conféraient ses richesses. C. Gracchus, en 123 avant Jésus-Christ, faisait passer une première loi frumentaire d'après laquelle le blé ne pouvait plus être vendu qu'à un prix déterminé et très inférieur à celui de revient. Un peu plus tard, en l'an 100, une autre loi de L. Apuleius Saturninus fit de nouveau fléchir les prix. Cette tendance fut encore accusée par la loi de M. Livius Drusus, en l'an 91, Mais ces lois furent abolies par Sylla qui était le chef d'une réaction patricienne. Ce ne fut qu'en 78 qu'elles furent rétablies. En 73, une cinquième loi, due à l'initiative des consuls Terentius et Cassius, et plus libérale encore que les précédentes, organisa des distributions payantes de blé au peuple, mais à des prix tout à fait infimes. Enfin, en l'an 68, la loi *Clodia* rendit entièrement gratuites, au profit de la plèbe, ces distributions, et détermina le nombre des parties prenantes. Ce nombre, qui fut d'abord de 320.000, fut ramené par César, en 46, à la suite d'un recensement, à celui de 150.000. Mais cette réduction ne fut pas de longue durée. Le nombre des participants continua à s'élever, jusqu'à ce qu'Auguste, en l'an 2, le fit descendre définitivement au chiffre de 200.000 qui se maintint pendant toute la durée de l'Empire.

Pour satisfaire aux exigences de cet important service, il

fallut organiser une grande administration dont les cadres durent comprendre un innombrable personnel. Sous l'Empire, elle eut à sa tête un haut personnage de l'ordre équestre, avec le titre de *Préfet de l'Annone*, qui commandait, à Rome et dans les provinces, à une foule d'employés, chevaliers, affranchis et esclaves, répartis dans la capitale, les ports et les provinces.

Le Préfet de l'Annone avait, à Rome, sous ses ordres, un Sous-préfet de l'Annone (*Sub praefectus Annonae*), des adjoints du Préfet de l'Annone (*Adjutores Praefecti Annonae*), et un important bureau d'employés (*officium*) qui centralisait tous les documents administratifs afférents à ce service et d'où partaient, pour tout l'Empire, les ordres du Préfet de l'Annone. Ce bureau administrait les greniers publics, placés eux-mêmes sous l'autorité des Procurateurs de l'Empereur pour les blés (*Procuratores Augusti a frumento*). Ces derniers commandaient à toute une armée d'employés, libres ou esclaves, tels que les Surveillants des greniers (*Horrearii ou Villici ex horreis*), les commis chargés de recevoir ou de distribuer les blés (*Actores a frumento, Dispensatores a frumento*), les Mesureurs (*Mensores frumentarii*), les Portefaix (*Saccarii*). Le Portique de Minucius, où avaient lieu spécialement les distributions gratuites, était placé sous l'autorité du *Procurator Minuciae* qui était le chef d'un nombreux personnel du même genre.

Dans toutes les grandes villes des provinces, l'Annone, qui avait aussi à subvenir à la vente des grains, à bas prix, aux citoyens, aux distributions gratuites, à l'approvisionnement des garnisons de la frontière et à celui des fonctionnaires civils qui avaient droit à une rétribution en nature, était organisée sur le même pied, sous la direction du Préfet de l'Annone. Des greniers publics s'y trouvaient, dans des conditions analogues, avec un personnel du même genre. Les denrées y étaient centralisées de tous les points du territoire environnant, et celles qui n'étaient pas distribuées ou vendues sur place, étaient dirigées vers des ports spéciaux, comme celui de Stora, d'où elles étaient convoyées à Rome.

Comment y parvenaient-elles ? Des flottes particulières for-

mées de grands navires, étaient organisées par des Compagnies qui avaient passé des marchés avec l'État, pour les transports de l'Annone. Pour cela, elles étaient obligées de fournir des navires de vastes dimensions et, par suite, d'un fort tonnage. C'est ainsi que l'Isis, navire à blé de la Flotte d'Égypte, décrit par Lucien⁽¹⁾, était un trois-mâts qui mesurait 58 mètres de long sur 14 de large, et jaugeait 1,355 tonnes. Ces Compagnies, moyennant certaines conditions, jouissaient d'un véritable monopole et de nombreux privilèges pour ceux de leurs membres qui présidaient aux transports, commandaient les navires et étaient préposés à leur chargement. C'étaient les *Navicularii* qui, en raison des grands services ainsi rendus par eux à l'État, étaient exonérés des charges accablantes pesant sur les notables de leurs municipes d'origine et résultant des magistratures qu'ils auraient dû y remplir⁽²⁾. On connaît l'existence d'une flotte d'Égypte, dite Flotte d'Alexandrie (*Classis Alexandrina*), à laquelle s'ajouta, dès le règne de Commode, une Flotte d'Afrique (*Classis Africana*). Ces flottes chargeaient l'Annone dans les ports méditerranéens et rompaient charge à Pouzzoles, ne pouvant entrer à Ostie dont la darse, trop exigüe, n'aurait pu recevoir leurs grands navires. Ce détail, d'ailleurs, très connu, est ici confirmé par un texte de Rusicade, transporté au Louvre. Nous y voyons qu'un autel avait été élevé, dans cette ville, au Génie de la Colonie de Pouzzoles⁽³⁾, probablement par les marins des navires de l'Annone qui en étaient originaires ou y étaient domiciliés, et qui étaient venus en chargement à Stora.

De Pouzzoles, les denrées de l'Annone, après leur transbordement, étaient amenées, sur de petits navires, à Ostie, où elles étaient livrées à un haut fonctionnaire de cette administration qui portait le titre de *Questeur d'Ostie* (*Quaestor Ostiensis*). Il veillait à leur embarquement sur des chalands remontant le Tibre jusqu'à Rome et qui appartenaient aussi à une corporation de bateliers

1. Lucien : *Navig.*, 6, 6.

2. *Dig.*, L, 6, 6, (5), 13.

3. C. L L., vin ; 7959.

nommés Caudicaire. On les appelait ainsi, dit Sénèque, parce qu'ils convoiaient à Rome les vivres destinés aux citoyens inscrits sur des tables de bronze, si nombreuses, qu'elles formaient un véritable *caudex* ou livre⁽¹⁾. A leur débarquement à Rome, ces vivres étaient remis à l'administration centrale de l'Annone.

Tel était ce grand service dont l'un des organes les plus importants de l'Afrique était installé sur les quais du port de Stora. La ville romaine, qui l'avoisinait de si près, en tirait un tel avantage, qu'elle honorait l'Annone comme une divinité protectrice. C'est ainsi qu'un des bienfaiteurs de la cité, *M. Aemilius Ballator*, dans la grande dédicace qu'il fit graver en l'honneur du Génie de Rusicade, se flatte, entre autres libéralités faites à sa ville natale, d'avoir érigé une statue à l'*Annone sacrée* du peuple romain⁽²⁾.

4. Idée générale du Port romain

L'existence de ces greniers publics, au bord de la petite baie, devait l'animer d'une vie bruyante et y développer une activité que nous aimons à imaginer au milieu du calme et du silence qui en sont aujourd'hui les seuls hôtes. En visitant ces grandes voûtes, dissimulées maintenant derrière les mesquines façades des petites maisons de nos pêcheurs ; en voyant dormir sur le sable de la plage leurs frêles barques, nous ne pouvons nous empêcher de rêver, par contraste, aux grandes galères qui encombraient le port ; nous assistons aux allées et venues d'une multitude de portefaix, de mesureurs, d'ouvriers et de scribes de toute sorte, occupés aux diverses œuvres du chargement ; nous songeons alors à cette prévoyance admirable d'un puissant État, qui organise ainsi, dans toutes ses provinces, et assure le service de l'alimentation publique, appliquant, il y a près de quinze cents ans, sans songer à les croire subversives, des théories qui nous paraissent aujourd'hui anarchiques ! Comme nous comprenons alors la joie

1. Senec. : De brevit. vit., 13.

2. Voir plus haut, page 3. — C. I. L., VIII, 7960.

décrite par Sénèque et qu'on éprouvait, de son temps, dans toute l'Italie, quand ces flottes, annoncées par de petits navires aux voiles légères, entraient dans ses ports pour amener leur précieux chargement aux entrepôts de l'État⁽¹⁾ !

On n'a retrouvé à Stora même aucune trace d'autres bâtiments bien distincts de ces Magasins. Dans la mer, comme nous l'avons déjà dit, ne subsiste plus rien, ni du brise-lames qui protégeait le port, en tête de la jetée ; ni de cette jetée elle-même, au bout de laquelle s'élevait un phare, et qui devait être, comme partout ailleurs, construite sur arcades, pour éviter l'ensablement ; ni des quais qui enserraient la rade ; ni des colonnes auxquelles s'amarraient les navires ; ni de la capitainerie ; ni du temple de Vénus, sortant des flots, qui faisait toujours partie de l'aménagement maritime, et devait avoir, surtout ici, une place marquée ; ni même des fortifications qui ne laissaient pénétrer, du côté de la terre, dans le port, que par des portes fortement défendues et qui ont dû certainement exister, pour protéger, contre tout coup de main, les importants approvisionnements qui y étaient amenés, de toute la province, par la route de Cirta. Ajoutons, enfin, qu'entre ces fortifications et les Magasins, devait se trouver un grand nombre d'habitations domestiques où résidaient les familles des fonctionnaires de tout ordre, attachés aux services de l'Annone et du port, et les nombreux artisans, de condition libre ou servile, affectés aux travaux pénibles de l'emmagasinage et des chargements.

Faut-il s'étonner que rien de tout cela n'ait été retrouvé ? Nous ne le pensons pas, si nous considérons que, depuis des siècles, les terrains supérieurs ont subi de forts glissements qui ont dû profondément enfouir les ruines qu'ils ont trouvées sur leur passage. Nous avons, nous-mêmes, constaté ce phénomène, depuis notre établissement sur ce point de la côte. Si donc on pratiquait de profonds sondages au-dessus du petit village, adossé lui-même aux terres qui avaient presque recouvert les solides

1. Senec. : *Epist.*, 77. Cité par M. G. Boissier, dans l'*Afrique romaine*, page 149.

constructions dont nous venons de parler, nous estimons qu'on mettrait certainement à jour de nombreuses substructions. L'essai, en tout cas, mériterait d'être tenté, sans de trop lourds sacrifices, sauf à aviser plus tard, si nos prévisions venaient à se réaliser.

Mais il pourrait se faire pourtant qu'il n'en fût pas ainsi et que le port de Stora eût été réduit aux strictes installations du service maritime. La très grande proximité de Rusicade dont il était, pour ainsi dire, la porte d'entrée du côté de la mer, expliquerait alors assez bien cette absence de bâtiments, indispensables même à une petite bourgade. Il y aurait eu là une situation assez analogue, toutes proportions gardées, à celle de l'ancien Pirée et de la ville de Périclès. On sait que le port d'Athènes n'était qu'un ensemble de constructions à usages purement maritimes. Or, il était pourtant bien plus éloigné de la grande ville qu'il desservait. La route des Longs-Murs, par laquelle il communiquait avec Athènes, mesurait une longueur d'environ 6 kilomètres, tandis que Stora, à peine éloigné aujourd'hui de 4 kilomètres de Philippeville, était encore bien plus rapproché de Rusicade qui se prolongeait surtout vers l'Ouest.

5. Les Nécropoles du Port

Avant de quitter le village de Stora, nous devons mentionner une nécropole trouvée près de la citerne, postérieurement à l'exploration de de La Mare, et dont l'auteur du *Voyage aux Zibans*⁽¹⁾, le docteur Guyon, parle en ces termes :

« Sur la gauche de la citerne, quand on approche de la mer, était un cimetière, remarquable par son mode d'inhumation : les cadavres y étaient déposés tout entiers dans de grandes jarres, la tête en haut, et ces jarres étaient ensuite couchées les unes à côté des autres... Nous avons examiné bon nombre de crânes ; chez tous, le sinciput était généralement déprimé, et l'occiput, au contraire, très développé.

1. Guyon: *Voy. aux Zib.*, p. 29, cité par le commandant de La Mare, dans sa petite *Étude sur Stora*. (*Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. XXIV, p. 164, 1859.)

« A l'Est, et tout à côté de ce cimetière, il y en avait un autre, dû vraisemblablement à une population moins ancienne, et où l'on trouve, dans des remuements de terre, des sarcophages d'une seule pièce. Un de ces sarcophages, découvert peu avant notre passage, en contenait un autre en plomb, où étaient encore toutes les parties d'un squelette. »

C'était bien là, en effet, comme l'auteur le conjecture si judicieusement, la double nécropole du port de Stora. La première était celle de la population phénicienne qui y vivait avant l'époque romaine. On sait, par de nombreuses découvertes sur les côtes de la Numidie et de la Proconsulaire, que le mode d'ensevelissement signalé ici était propre aux Phéniciens. Parmi les plus récentes, notons celles de M. le lieutenant Hannezo, dans les nécropoles de Salakta et de Mahdia, en Tunisie⁽¹⁾, et du P. Delattre, à Carthage⁽²⁾. Toutefois, il paraît, au dire de Pline, que beaucoup d'anciens Romains avaient adopté ce genre de sépulture. Il cite même, comme exemple, Varron qui voulut que ses restes, selon l'habitude Pythagoricienne, fussent introduits dans une amphore, enveloppés de feuilles de myrte, d'olivier et de peuplier⁽³⁾.

Mais le soin que prend le savant auteur latin, de noter cette particularité, nous montre assez qu'elle n'était pas dans les habitudes de ses concitoyens. La nécropole disparue, dont nous parle Guyon, était donc bien celle des Phéniciens de Stora.

Lorsque les Romains occupèrent l'ancien port, ils trouvèrent que le lieu de sépulture, adopté par leurs prédécesseurs avait été bien choisi et ils inhumèrent leurs morts à côté d'eux. De là la différence du mode d'ensevelissement remarquée par Guyon.

Nous ignorons ce que sont devenus les sarcophages qu'il rencontra en 1847, sur ce point, et si on en a trouvé d'autres depuis, mais ce que nous devons retenir de cette relation, c'est que

1. Voir l'excellent mémoire que cet officier a adressé à la *Société archéologique de Constantine* et que celle-ci a publié dans le XXVe volume de son *Recueil*, pp. 281-304, année 1890-91.

2. *Compt. rend. de l'Acad. des Inscript. et Bel. Let.*, 1894.

3 Pline : *Hist. nat.*, XXXV, 46.

des fouilles, pratiquées sur le côté gauche de la citerne, près de la mer, seraient probablement fécondes en résultats. On ne manquerait pas d'y rencontrer surtout l'intéressant mobilier de terres cuites, dont les tombes phéniciennes sont si riches, dans ces anciens ports carthaginois, disséminés sur les côtes d'Afrique, jusqu'au détroit de Gibraltar. Les récentes recherches tentées à Collo, le port le plus voisin de Stora, par M. le capitaine Hélo, avec l'aide de la *Société Archéologique de Constantine*, et dont M. Héron de Villefosse vient de rendre compte, au nom de cet officier, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres⁽¹⁾, font bien augurer de ce que pourraient nous donner des investigations méthodiques et approfondies, essayées dans l'ancienne station maritime d'Astarté.

1. Compt. rend, de l'Acad. des inscrip. et Bell,-Lett., nov.-déc. 1895, p. 630,

CHAPITRE II

LA VOIE ROMAINE DE STORA A RUSICADE

Une villa avec ses thermes, son vivier et ses jardins. — Magnifique coup d'œil sur la rade. — Grands tombeaux sur la voie. — L'idée de la mort chez les Romains. — Un bassin circulaire. — La porte de l'Ouest de Rusicade.

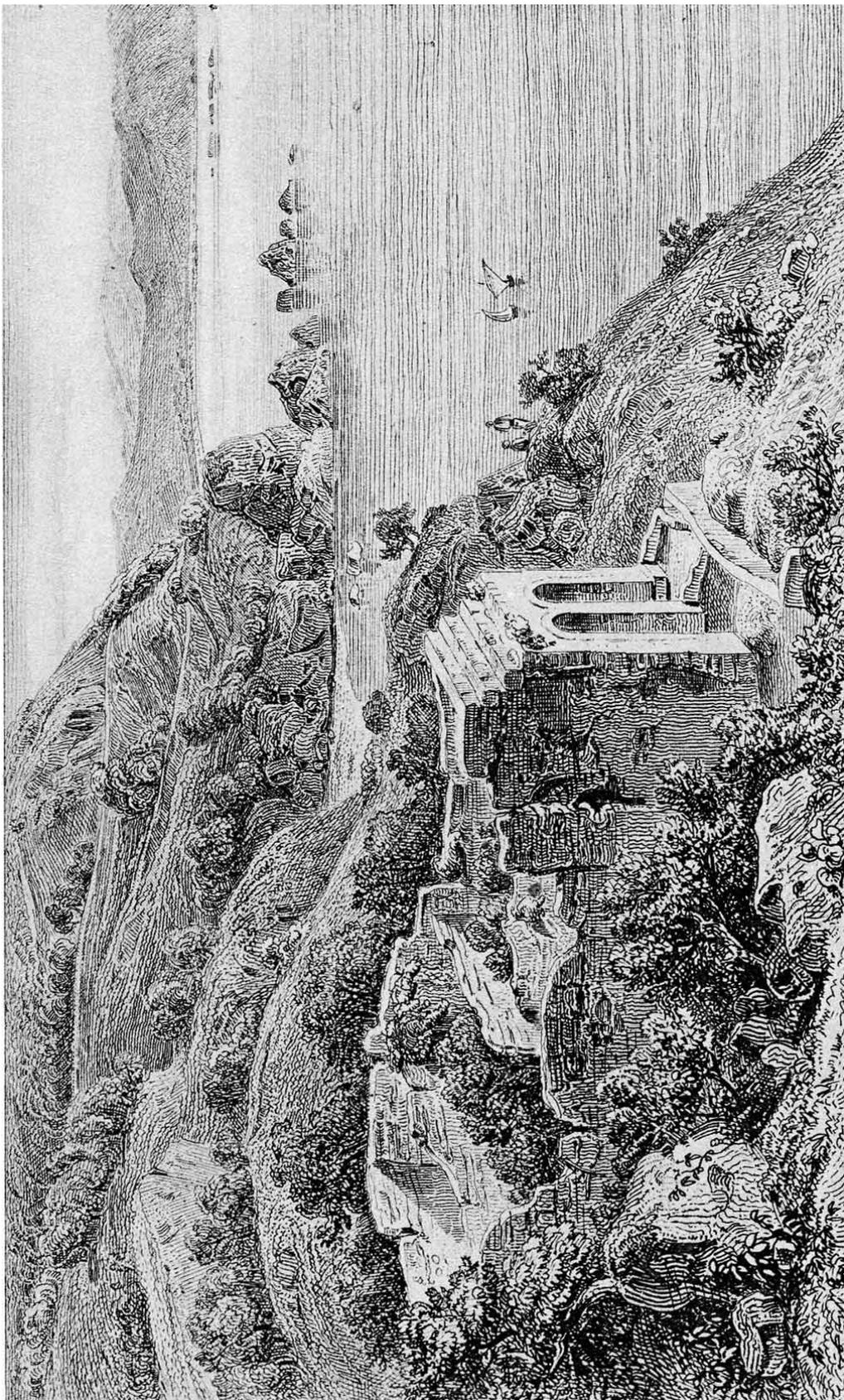
I. — VILLA ROMAINE

Nous avons signalé plus haut l'analogie de la situation de Stora, par rapport à Rusicade, avec celle du Pirée, par rapport à la ville de Minerve. Cette analogie n'est pas moins grande, quand on considère les routes qui reliaient ces deux villes à leurs ports respectifs. Sur celle du Pirée à Athènes, se trouvaient des maisons de plaisance dont les auteurs anciens nous ont entretenus. C'est ainsi que le vieux Céphas, pendant je ne sais plus quelle fête qui se donnait au Pirée, invita Socrate à entrer dans sa villa pour y discourir avec ses disciples.

Il en était de même de la voie qui reliait Stora à Rusicade : elle était jalonnée de maisons de campagne et d'installations de plaisance dont il restait des vestiges, importants au moment de la conquête, mais qui depuis, hélas ! ont en grande partie disparu. Nous allons tâcher d'en retrouver des traces en parcourant l'ancienne voie romaine qui rattachait Rusicade à son port et qui suivait à peu près le parcours de notre route de Philippeville à Stora.

En partant du village, la route côtoie le rivage, puis descend en lacets dans le ravin d'El-Kantra. Elle le traverse sur un ponton, pour s'élever ensuite sur les flancs d'un monticule bordant la mer d'une arête vive qu'elle laisse à sa gauche. C'est là que, non loin de l'embouchure d'un petit cours d'eau, s'élevait une villa

RUSICADE ET STORA



RESTES D'UNE VILLA ROMAINE
D'après une planche de de La Mare

merveilleusement située dans un site des plus pittoresques. Elle a presque entièrement disparu depuis notre établissement dans ces parages ; mais le commandant de La Mare, qui en a vu les restes, vers 1840, en a dessiné un plan et la perspective ci-contre.

Les ruines se développaient en plusieurs groupes, sur une surface d'environ 1,750 mètres carrés, mais sans l'occuper tout entière. Le plan en était irrégulier, par suite des inégalités du terrain.

Pour nous rendre compte de leur disposition, tournons le dos à la mer à laquelle elles faisaient face, et avançons-nous, au milieu des vestiges, dans la direction du Nord au Sud.

Sur les bords, taillés à pic, du petit promontoire où la construction est assise, nous apercevons d'abord une sorte de bassin, creusé dans le rocher, sur une profondeur qui variait, au temps de de La Mare, de un à deux mètres. Une grande partie de ce bassin a dû s'écrouler dans la mer, sous les coups répétés des vagues qui heurtent violemment la roche dans laquelle il fut taillé. Il n'avait plus, au moment où de La Mare le visita, que 7m 80 de long sur 5m 50 de large. C'était là, sans doute, un de ces viviers que les Romains aimaient tant à ménager dans leurs villas des bords de la mer, pour y entretenir les poissons rares dont ils agrémentaient parfois leurs festins. On connaît la sollicitude de l'orateur Hortensius pour les murènes élevées dans le vivier de sa villa de Baïes, sollicitude continuée, dans la même villa, par la femme de Drusus, *Antonia*⁽¹⁾.

Les propriétaires de notre maison de campagne se livraient, sans doute, à des soins analogues. Le bassin devait se remplir à l'aide d'une noria puisant l'eau de la mer, et se vider par une bonde percée dans le roc, au-dessous du lit du vivier. Mais la partie antérieure ayant été précipitée dans la mer, sous l'assaut des tempêtes, il ne restait plus rien de cette disposition.

Ces sortes d'étangs (*lacus*), creusés dans le roc, étaient très appréciés chez les anciens. Celui-ci se développait, au devant

1, Plin. : *Hist. nat.*, IX, 81.

de la villa, sur une sorte de *platea* que les décombres et le glissement des terres avaient remplie d'inégalités, au temps ou de La Mare visita les ruines. De cette esplanade, on s'élevait, par un perron encadré de colonnes et formant *prothyrum*, au niveau d'un vestibule occupant le milieu d'une longue construction de 32 mètres, dont toute la façade s'était écroulée. Ce vestibule était une chambre de 4m 50 de large, sur 6 mètres, environ, de profondeur. Il était pavé d'une très belle mosaïque avec bordure et motif intérieur, et communiquait, de chaque côté, avec des salles qui avaient complètement disparu en 1840. Les murs du fond de cette construction s'élevaient encore, au-dessus du sol, à des hauteurs variables, mais peu saillantes. Du vestibule, on passait, à droite, dans une série d'autres pièces qui se trouvaient aussi en façade. L'arrivant trouvait, de plus, devant lui, une issue par laquelle il pouvait pénétrer, sous une baie de 1m 40 d'ouverture et au moyen de deux marches, dans d'autres salles occupant l'arrière-plan de la façade de droite. Les parois de l'une d'elles la circonscrivaient encore entièrement au temps du commandant de La Mare. Cette enceinte avait 10 mètres de long sur 5m 60 de large, et était entourée, de deux côtés, par un large couloir.

Sur la gauche du vestibule existait une seconde entrée dans cette partie de la façade. On s'y élevait, par un escalier de cinq degrés, dans une pièce dont toutes les parois avaient déjà disparu. Plus loin, du même côté, existait une fausse porte cintrée, de 2 mètres de hauteur, sur une largeur de 0m 60 ; elle était fermée par le rocher sur lequel s'appuyait sa belle et intacte construction en briques.

Si on s'élevait au-delà des pièces et couloirs de la façade de droite, on se trouvait en face des beaux restes représentés ci-contre.

D'abord, deux belles absides voutées, larges de 2 mètres et hautes de 4m 50. Leurs pieds-droits, ainsi que le pourtour extérieur des cintres, étaient formés de belles briques. La maçonnerie, dans laquelle elles étaient ménagées, consistait, comme on le voit

sur la gravure, en solides assises. Dans l'une d'elles, un banc de 0m 50 de haut, sur 0m 30 de large, courait autour de la paroi. Dans l'autre, on ne retrouva pas la même disposition : aucune trace de banc ; mais on y remarquait une ouverture qui faisait communiquer cette petite abside avec les pièces revêtues de ciment, aux angles arrondis, qui se trouvaient immédiatement derrière, et n'étaient autres que des citernes formant la base d'un corps de logis effondré depuis longtemps.

Quel était l'usage de ces absides et de ces citernes ? Il est aisé de le conjecturer, d'après tout ce que nous venons de dire. Les citernes, sur lesquelles était construite une partie de la villa, communiquaient avons-nous dit, avec l'abside de gauche. Il y avait donc là soit une fontaine, soit un petit jet d'eau destiné à donner de la fraîcheur à ce gracieux belvédère d'où l'on jouissait d'un si beau point de vue. On venait dans l'autre hémicycle se reposer, faire la lecture ou se livrer à la conversation. Ainsi aménagé, cet endroit délicieux a évoqué, avec beaucoup d'à-propos, dans l'esprit du savant explorateur de 1840, le souvenir de Mucius Scævola que Cicéron nous représente, dans son *Traité de l'Amitié*, discourant avec ses amis, assis dans un hémicycle (*in hemicyclio sedentem*).

Mais les citernes n'avaient pas seulement pour but de fournir, aux hôtes de cette charmante villa, l'eau potable, ainsi que la fraîcheur et le murmure de sa projection dans la vasque de marbre, lorsqu'ils contemplaient le merveilleux point de vue étalé à leurs yeux: elles étaient surtout destinées à leur pratique favorite, l'hydrothérapie. Placées sur un point élevé, quoique dans les substructions de la maison de campagne, elles communiquaient avec les thermes privés qui devaient se trouver dans les pièces en façade de l'édifice. Comme on n'a jamais déblayé ces ruines, autrement que pour en utiliser les matériaux, on n'a pu constater l'existence ni de conduits, ni de piscines, ni de salles de bains, ni d'hypocaustes ; mais la présence de ces importantes citernes justifie notre hypothèse.

Ainsi donc, nous nous trouvons là en face des restes d'une

élégante petite villa, placée dans un site vraiment merveilleux. D'une part, en effet, dominant toute la baie du port, on y pouvait voir l'animation de ses quais et les intéressantes manœuvres d'entrée et de sortie des nombreux navires qui venaient y faire escale ou qui, porteurs de l'« Annone sacrée », y appareillaient pour les côtes d'Italie. D'autre part, on pouvait contempler le beau spectacle de cette côte, où la cité de Vénus, Rusicade, mollement penchée sur son miroir d'azur, y reflétait ses monuments aux pieds de la colline que couronnait le temple de Jupiter Apennin.

Ne croirait-on pas, en restaurant par la pensée, d'après le plan dont nous venons de suivre le tracé, les bâtiments qui recouvraient ces substructions, avoir devant soi la petite villa de Litterne, où Scipion l'Africain se retira dans les derniers temps de sa vie, et dont la simplicité élégante attire à la mémoire du grand homme les éloges de Sénèque ? Le plan que le commandant de La Mare nous a conservé s'adapte avec aisance à la description du philosophe⁽¹⁾.

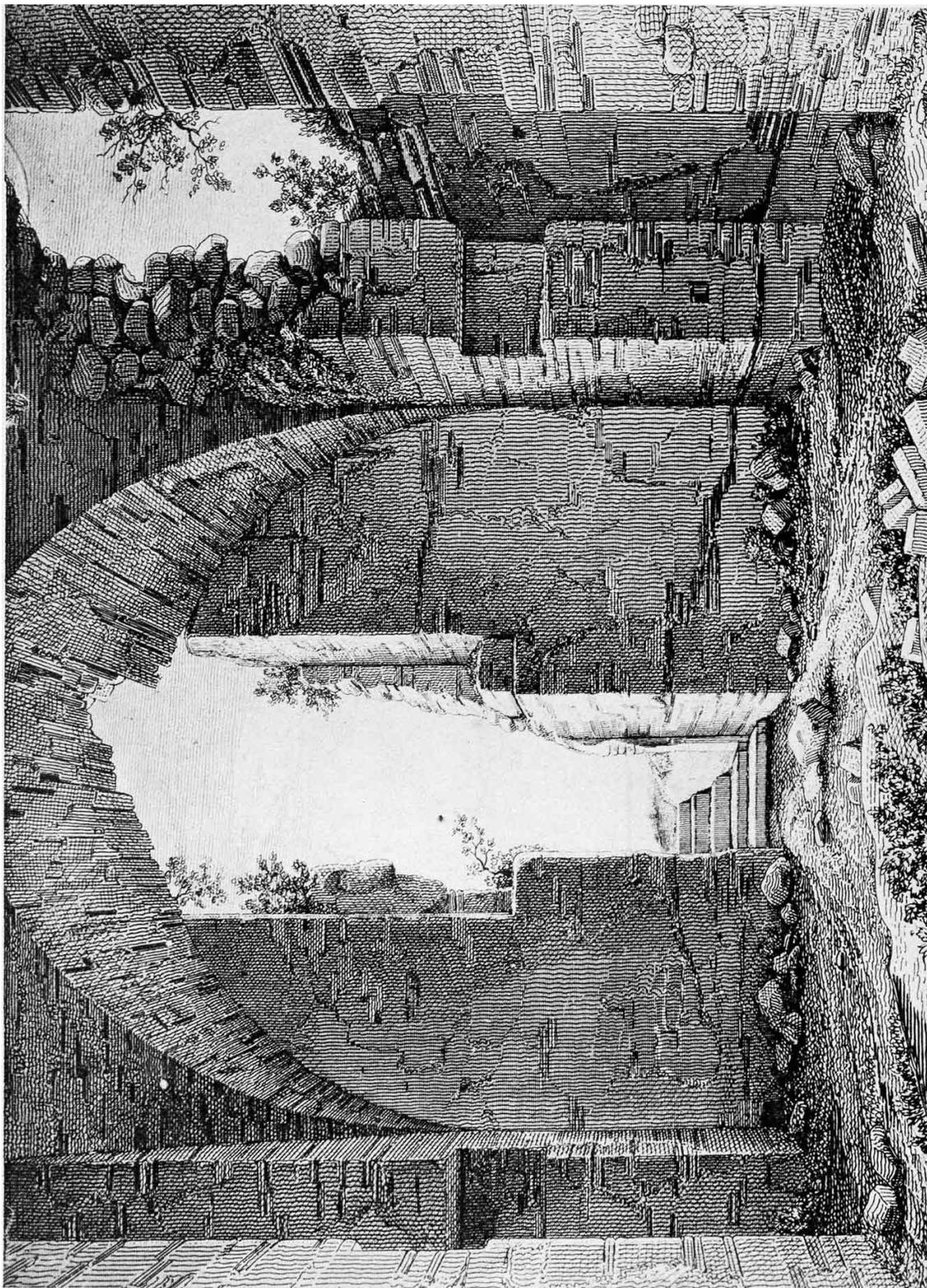
Bien que nous ne puissions décrire que cette seule villa sur la belle route de Stora à Rusicade, il est certain qu'elle n'était pas unique. De nombreux restes étaient encore disséminés çà et là, il y a une trentaine d'années, sur les coteaux qui bordent la mer. Le commandant de la Mare en a pris même quelques croquis, mais le pic des démolisseurs a depuis longtemps désagrégé leurs assises, sans que personne ait songé à les étudier et à les décrire.

II. — LA VOIE DES TOMBEAUX

En avançant sur Philippeville, la route décrit un petit arc de cercle dont la convexité est tournée vers la mer, en deçà d'une pointe qu'y projette le rivage. Elle arrive ensuite, en prenant la direction du Nord-Ouest au Sud-Est, près d'un ruisseau sans nom. C'est là que se trouvaient, sur la droite, probablement en bordure le

1. Sonec. : *Lett. à Lucil.*, 86.

RUSICADE ET STORA



TOMBEAU SUR LA ROUTE DE STORA A RUSICADE
D'après une planche de de La Mare.

long de la voie romaine, un certain nombre de grands tombeaux. Très endommagés par des fouilles mal dirigées dans les premiers temps de notre occupation, ils ont aujourd'hui à peu près disparu. Nous aurions quelque peine à les décrire maintenant si nous ne possédions le plan, la coupe et l'élévation que le commandant de La Mare a pris soin de tracer du plus intéressant d'entre eux, lors de son exploration vers 1840. L'excellent archéologue s'y livra même à des fouilles sommaires dont il nous a rendu compte dans sa petite *Étude sur Stora*⁽¹⁾.

Le tombeau était entouré d'une enceinte presque rectangulaire, de 17m 25 sur environ 12 mètres, les deux petits côtés n'ayant pas tout à fait la même dimension. Celle des deux longues murailles qui était placée au Sud-Ouest, vers l'escarpement, et qui devait supporter l'effort de la poussée des terres, était consolidée intérieurement par une voûte demi-circulaire qui la rattachait à la construction funéraire. Cette voûte, dominant l'entrée du tombeau ménagée sur son arc même, était invisible avant que les fouilles du commandant de La Mare l'eussent dégagée. De l'ouverture extérieure de cette entrée, on pénétrait dans le caveau en descendant quelques marches. « Les tableaux de la porte (d'entrée), dit notre explorateur, sont d'équerre et bien conservés jusqu'à la hauteur de deux mètres, et, par exception, jusque-là, élevés en belles pierres de taille, les seules que nous ayons vues dans cette construction, assez négligée, bien qu'elle ne manque pas d'une certaine élégance ; dans le reste de l'édifice, on a employé le mortier de chaux pour relier les moellons, à peine équarris, mêlés à la brique⁽²⁾. »

Le tombeau formait un carré de 7m 92 de côté, avec des murs variant de 1m 35 à 1m 40 d'épaisseur. Le sol était constitué par une belle mosaïque polychrome, reposant sur le schiste même qui supporte l'édifice et où, pour l'établir, « il avait fallu, sur plusieurs points, enlever plus d'un mètre de rocher ».

1. *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. XXIV (1859), pp. 158-164.

2. *Ibid.*, p. 159.

« A l'intérieur, dit encore de La Mare dont nous allons reproduire tout le reste de la description, on avait ménagé dans l'épaisseur, et au milieu de trois côtés du tombeau, des rentrants longs de 2m 12, et profonds de 0m 75 ; ces parties rentrantes sont, à une hauteur de 2 mètres, entaillées de manière à pouvoir y fixer trois sarcophages ; et comme, à la hauteur de deux mètres, l'entrée se trouve disposée pour en recevoir un quatrième faisant linteau au-dessus des jambages, ce mausolée pouvait renfermer quatre corps, et il ne paraît pas avoir été élevé pour en contenir davantage, car les caisses mortuaires de pierre que nous avons pu rétablir, à l'aide de leurs fragments épars sur le sol, se sont trouvées trop longues pour être mises dans le bas des emplacements où leur pose aurait, à la fois, caché la mosaïque qui s'y trouve et nécessité, dans les murs, une sorte de brèche qui paraît n'y avoir jamais été pratiquée.

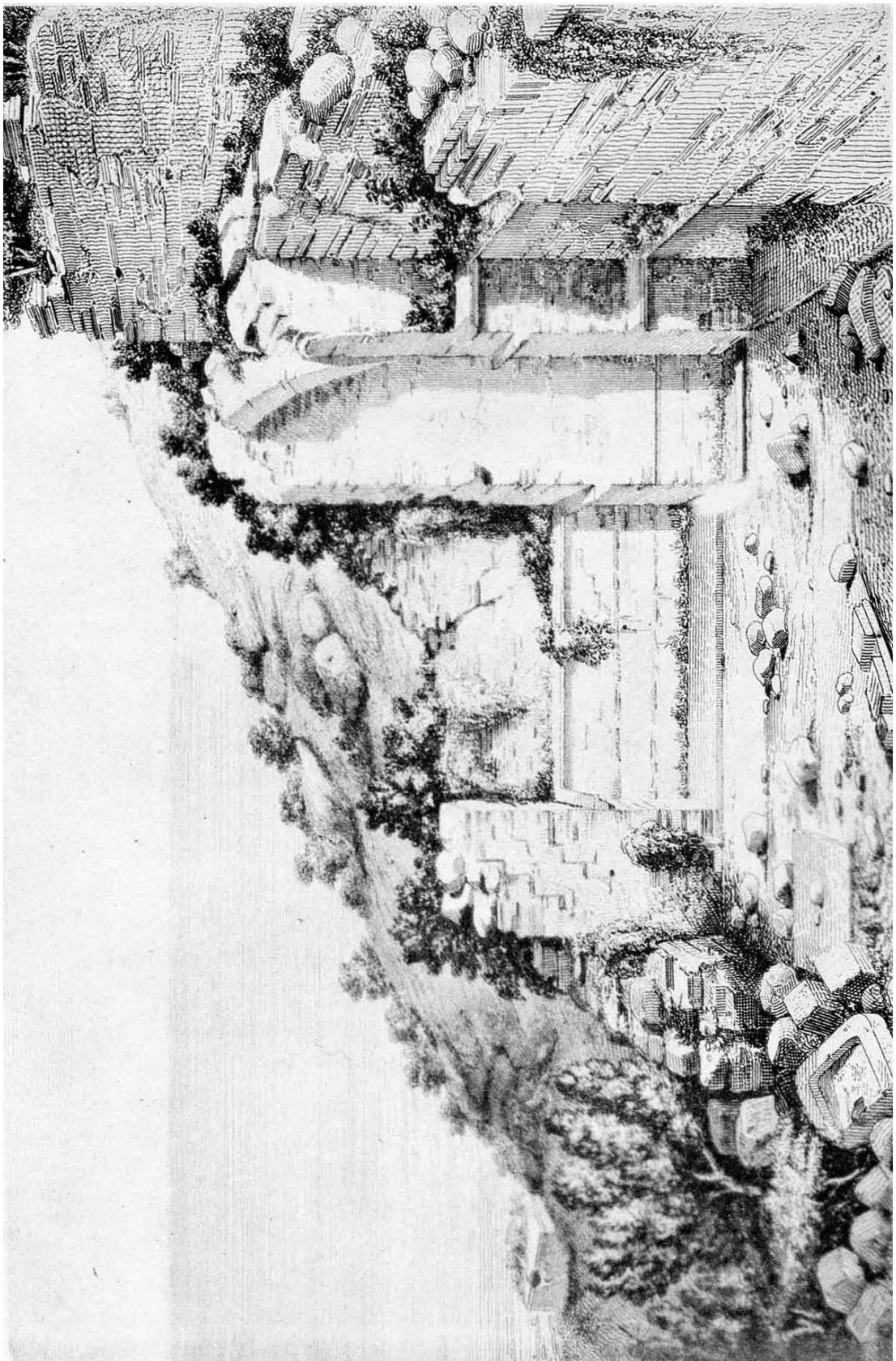
« En nettoyant l'intérieur du tombeau pour le dessiner, nous y avons recueilli plus d'une centaine de médailles : un de nos travailleurs les a fait tomber inopinément avec un bloc de mortier qui obstruait l'un des angles. Ce sont de petits bronzes du Bas-Empire, parmi lesquels il y avait beaucoup de Constance II, deuxième fils de Constantin. Les uns portent, au revers, la légende FEL(ix) TEMPORVM REPARATIO ; sur d'autres, au même revers, sont ajoutés les signes FL(*avius*) CL(*audius*).

« Il y a aussi, parmi ces médailles, des Magnence avec le revers GLORIA ROMANORVM.

« Les sarcophages, gisant aux environs, sont en beau marbre blanc et fort habilement travaillés. Leur couvercle est à dos d'âne tronqué. Quelques-uns, ornés de sculptures, portaient des épitaphes formées de belles et grandes lettres, paraissant ne pas s'éloigner de l'époque des Antonins ; mais elles ont été si morcelées, qu'il nous a été impossible d'en compléter une seule.

« Au-dessous de l'aire de l'enceinte extérieure, nos fouilles nous ont fait rencontrer un canal entièrement taillé dans le tuf et couvert de longues pierres plates. Il était probablement destiné à conduire au dehors les eaux dont le séjour pouvait nuire à la construction.

RUSICADE ET STORA



TOMBEAU SUR LA ROUTE DE STORA A RUSICADE
D'après une planche de de La Mare

« Ce monument est un nouvel exemple de l'emploi, que firent les Romains, des voûtes à plein-cintre, à intersections diagonales, autrement dites voûtes d'arêtes, dont l'avantage est, comme on sait, de diviser la pression résultant des poussées latérales de chacun des berceaux, en la distribuant sur quatre points⁽¹⁾. »

D'autres tombeaux du même genre ont été retrouvés dans les environs et, également, sur les pentes qui dominaient la voie romaine. En voici un autre, tout près du précédent, et qui n'en diffère que parce qu'il pouvait recevoir huit sarcophages, comme ceux du tombeau que nous venons de décrire, « avec cette seule différence qu'ils portaient sur des consoles tout l'œuvre des murs, et les quatre autres reposaient immédiatement au-dessous, sur l'aire même des rentrants qui, avec des dimensions convenables, et sans avoir jamais été ornés de mosaïques, avaient un peu plus d'élévation que le reste du sol intérieur⁽²⁾. »

Dans l'excellent travail du commandant de La Mare, auquel nous empruntons tous ces détails, nous trouvons la description d'un autre monument funéraire d'une nature un peu différente. Il se trouvait à quelques centaines de mètres au-dessus de l'embouchure de l'Oued-el-Kantra.

« Situé, dit le savant explorateur, sur un pic dominant, il se voit de très loin et l'aspect en est très pittoresque. Sans avoir pu le faire déblayer pour l'étudier, nous avons reconnu qu'il se composait d'un hypogée carré de 3 mètres de côté, en dedans, et de 5 mètres en dehors, dont les murs, épais de 1 mètre, soutiennent une voûte d'arête à plein-cintre. L'entrée, pratiquée sur le milieu d'une des faces, est couronnée d'un fort linteau de pierre ; le dessus de la crypte forme une chambre de même grandeur, où, malgré l'état de dégradation de la construction, on distingue encore les traces de six niches cintrées ; elles sont larges de 0m 90, hautes de 1m 30, et sont disposées par couples sur les faces adjacentes à l'entrée et sur celle du fond. Selon toute probabilité, on déposait dans ces

1. *Soc. des Antiq. de France*, t. XXIV, pp. 159-162.

2. *Ibid.*

niches les cendres des morts, renfermées dans de grands vases. L'édifice serait donc un *columbarium*, genre de tombeau destiné, comme on le sait, à recevoir des urnes cinéraires (*ollae cinerariæ*), et qui ne devait pas renfermer de sarcophages, excepté, selon quelques auteurs, celui du chef de la famille ; ici, la place nous paraît avoir été dans la crypte, au-dessous de la salle où sont les niches.

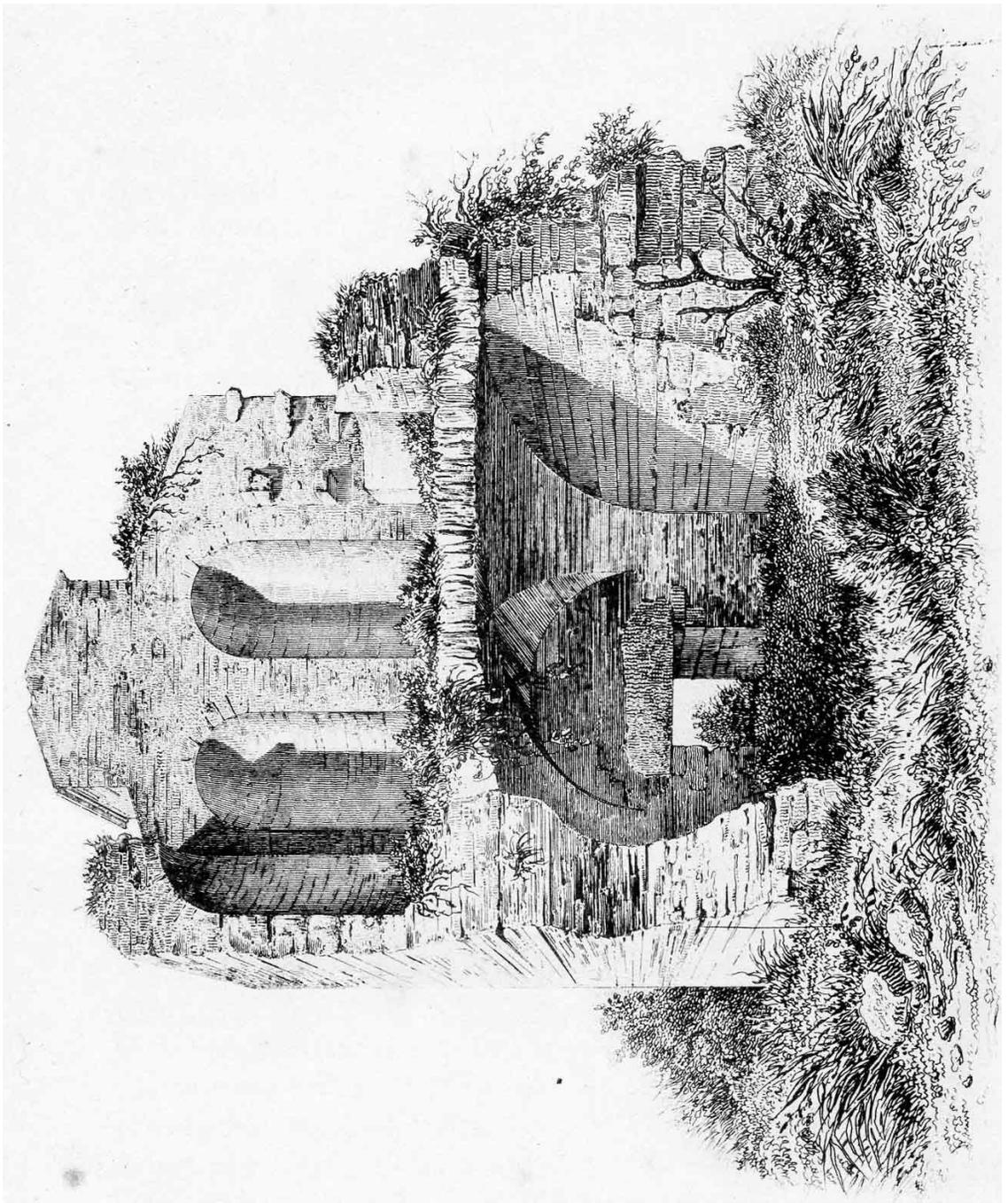
« Nous avons reconnu dans cet édifice plusieurs indices qui constatent un amortissement formé de deux lattis couverts avec des tuiles creuses⁽¹⁾. »

De ces restes si complets, au moment de la conquête, et d'un si grand intérêt, rien ne subsiste plus aujourd'hui. Combien est regrettable l'aveuglement des premiers possesseurs ou des Services publics qui les ont anéantis, au grand dommage du pays qu'ils ont ainsi privé d'un attrait de curiosité dont il eût si largement profité ! Tout intérêt scientifique à part, ne se font-ils pas, en effet, le plus grand tort à eux-mêmes et à leurs concitoyens, ceux qui, ayant la bonne fortune de rencontrer dans leurs propriétés ces monuments du passé qui en augmentent la valeur, s'empressent d'en extraire les matériaux, sous le vain prétexte d'économiser la main d'œuvre dans leurs constructions ?

La présence de ces grands tombeaux, le long d'une voie bordée aussi de riantes villas, et où circulait une vie intense, puisque c'était la route des grands arrivages de la province vers le port et, réciproquement, de l'importation étrangère dans la province, est un des traits de mœurs de l'antiquité, trop connu pour nous y arrêter ici. La philosophie qui s'en dégage est devenue presque banale. Aussi ne nous attarderons-nous pas aux austères réflexions qu'il pourrait suggérer. Il n'est pas certain, d'ailleurs, que les Romains s'y soient jamais livrés. Pour eux, la mort n'était pas le « roi des épouvantements ». Moins préoccupés que nous des mystères de l'au-delà, ils la considéraient comme la cessation naturelle de l'activité et un simple état de repos venant y mettre fin. Ce repos,

1. *Soc. des Antiq., de France*, t. XXIV, pp. 159-162.

RUSICADE ET STORA



UN COLOMBARIUM SUR LA ROUTE DE
STORA A RUSICADE
D'après une planche de de La Mare

le défunt ne devait-il pas le goûter au milieu des siens ? Avait-il donc démérité pour être exilé à jamais dans de lointaines nécropoles, et livré à l'oubli d'une absence éternelle ? Non, la faux de la mort n'était qu'une allégorie ; elle ne tranchait pas l'existence : elle supprimait les passions et les agitations de la vie, non la vie elle-même. Celui qu'elle avait simplement immobilisé ne devait donc pas disparaître du milieu de ses semblables. On lui choisissait une demeure sur la grande voie où se croisaient les vivants affairés, à l'entrée de la ville, où ses concitoyens le saluaient au passage et où il avait, pour charmer son repos, le spectacle du mouvement dont il était désormais affranchi.

Quelle douce et aimable conception de la fin de nos maux, et combien l'antiquité nous dépasse dans cette idée riante d'un au-delà qui est, pour nous, si rempli d'effrayants mystères !

Cette route si peu funèbre, quoique bordée de monuments funéraires, devait donc offrir un grand charme aux Romains de Rusicade qui pouvaient, tout au moins les plus opulents d'entre eux, y contempler dans leurs promenades, l'édifice où ils jouiraient un jour d'un repos si attrayant. Comme nous comprenons, dès lors, le désespoir d'Ovide, quand, relégué chez les Sarmates, il redoute de n'avoir pas, un jour, sur une des voies suburbaines de Rome, de tombeau qui renferme ses cendres ! « C'est alors, dit-il, que je serai véritablement exilé et réellement mort⁽¹⁾ ! »

On n'a jamais retrouvé, sauf en quelques fragments intelligibles, les inscriptions funéraires qui nous eussent conservé les noms des grandes familles de Rusicade, dont ces monuments étaient le dernier lieu de repos. N'est-ce pas une déception pour nous d'ignorer si tels opulents personnages qui avaient élevé les beaux édifices de Rusicade, dont nous allons étudier les restes, n'ont pas reposé, pendant tant de siècles, dans ces somptueux hypogées ?

Parmi les épitaphes assez nombreuses dont on a retrouvé

1 Ovid. : *Trist.*, III, 4.

les textes le long de cette voie, aucune ne contient les noms des anciens magistrats de Rusicade. Elles sont toutes, d'ailleurs, d'une telle banalité qu'il ne nous paraît pas utile de les mentionner ici. La contradiction entre ces grands tombeaux et nos vulgaires inscriptions funéraires reste donc inexplicable, à moins de supposer, ce qui est probablement exact, que les vraies inscriptions de ces nécropoles, ont, depuis longtemps, à jamais disparu.

III. — UN PONT DE LA VOIE ROMAINE

Si nous continuons notre route dans la direction de Philippeville, nous ne tardons pas à arriver près d'une construction qui témoigne doublement que nous sommes bien sur l'emplacement de l'antique voie romaine qui, venant de Cirta et traversant Rusicade du Sud au Nord, après avoir dépassé l'Amphithéâtre, prenait la direction du rivage pour se rendre à Stora. C'est là qu'elle se terminait brusquement, ne pouvant, à cause des massifs rocheux qui forment toute la côte dans ces parages, continuer jusqu'à *Chullu* (Collo), cette autre colonie cirtéenne, située plus à l'Ouest, au fond du golfe de Numidie. La voie qui y conduisait partait de Rusicade, à peu près à l'endroit où nous sommes parvenus, et contournait ces massifs. Ajoutons, enfin, qu'à cette bifurcation, s'amorçait aussi la route de Rusicade à Hippone qui côtoyait le rivage, dans la direction de l'Est.

Le chemin que nous suivons arrive au bord d'un ravin creusé par l'Oued-Béni-Mélek. Il le traverse sur un pont dont nous avons reconstruit le tablier, mais dont l'arche est romaine, et même de la bonne époque, au dire de l'inscription trouvée parmi les pierres qui en formaient le parapet⁽¹⁾. Elle nous apprend, en effet, que ce pont, de même que tous ceux de la *nouvelle route* de Cirta à

1. En voici la traduction : *Sous l'Empereur César, Trajan Hadrien, Auguste, la République des Cirtéens a fait construire à ses frais, les ponts de la voie nouvelle de Cirta à Rusicade, Sextus Julius Major étant légat d'Auguste, propréteur de la IIIe Légion Augusta.* (C. I. L., VIII, 10296.)

Rusicade⁽¹⁾, avait été construit sous Hadrien, aux frais de la Confédération des III Colonies Cirtéennes, pendant que *Sex. Julius Major* commandait, en qualité de légat propréteur, la IIIe Légion Auguste.

La Confédération. des III Colonies Les Ponts et la Chaussée de Stora à Rusicade

Ce texte daté, par conséquent, des années 130 à 133, contient plusieurs renseignements fort curieux qu'on a négligé jusqu'ici de faire ressortir et qu'il importe de mettre en lumière.

On sait que l'ancienne capitale des rois Numides, Cirta, avait été donnée par César, avec un immense territoire, à un chef de partisans, Sittius, qui s'en était emparé pour le compte du dictateur. A sa mort, toute la région, qui avait constitué cette sorte d'apanage, continua à être administrée par les magistrats de Cirta, mais dans un état d'indépendance presque complète des gouverneurs de la Numidie, dont l'autorité s'étendait bien plus à l'Est, et des légats de la IIIe Légion qui ajoutaient à leur commandement le gouvernement de la partie occidentale de la province, c'est-à-dire de cette portion de la Numidie qui devint, à partir de Dioclétien, la *Numidie Militienne*. Cirta, avec son grand territoire, formait donc une sorte de colonie libre. Sous Auguste, probablement, les villes importantes de ce territoire, Rusicade, Chullu et Milev, obtinrent à leur tour d'être érigées en colonies. Mais elles ne se séparèrent pas pour cela de leur ancienne métropole : elles constituèrent avec elle une Confédération, c'est-à-dire qu'elles envoyèrent au Conseil des décurions de Cirta des représentants qui participèrent au gouvernement fédéral. Elles-mêmes étaient gouvernées, au nom des triumvirs de Cirta, c'est-à-dire des magistrats suprêmes de la Confédération, par des délégués de la métropole qui y

1. C'est ce que démontre une inscription trouvée en 1837, par le corps expéditionnaire, auprès des ruines d'un ancien pont jeté, dans les environs de Constantine, sur un petit ravin avoisinant l'Oued-Hadjar. (Voir Notice du commandant de Marcilly, *Recueil de Constantine*, 1853, p. 33.)

avaient déjà occupé auparavant cette haute fonction⁽¹⁾.

La République des Cirtéens, comme on l'appelait alors, et qui était constituée par cette Confédération de quatre colonies, continua à être indépendante des gouverneurs de la Numidie qui ne furent autres, dans la suite, que les légats de la IIIe Légion. Elle n'eut, sans doute, avec eux que des rapports de bon voisinage et de déférence mutuelle. Elle les prenait souvent pour patrons, c'est-à-dire pour ses protecteurs et ses répondants auprès du gouvernement impérial, et leur élevait des statues en cette qualité. D'autre part, les légats, qui avaient probablement la mission secrète de surveiller de près cette sorte d'État dans l'État, se montraient bienveillants envers ses magistrats et lui rendaient des services qui tournaient, en somme, à l'avantage de la colonisation romaine, car la République des Cirtéens se glorifiait d'être essentiellement romaine, aussi bien par ses citoyens que par son administration qui était celle de toutes les colonies de l'Empire, avec l'autonomie en plus.

C'est un service de ce genre que rappelle notre inscription, qui serait inintelligible si elle était interprétée autrement. On ne comprendrait pas, en effet, étant donnée l'organisation dont nous venons d'esquisser les grands traits, qu'une œuvre accomplie aux frais de la Confédération, même sur l'ordre de l'Empereur, mentionnât le légat de la IIIe Légion qui n'avait pas à intervenir. Il faut entendre, probablement, que les magistrats de Cirta avaient demandé au Légat, qui s'était empressé de les mettre à leur disposition, quelques vexillations ou corps de vétérans pour accomplir cette œuvre. Ces vétérans, en gravant l'inscription qui rappelait leur travaux, n'ont pas manqué de mentionner leur général en chef.

Le nom de ce personnage était, d'ailleurs, nécessaire, en l'absence des chiffres de la puissance tribunitienne et de la proclamation impériale auxquelles était alors arrivé Hadrien, pour fixer la date de la construction du pont.

1. Voir, pour cette organisation, notre ouvrage intitulé : *Cirta, ses monuments son administration, ses magistrats, d'après les fouilles et les inscriptions*.

C'est entre le milieu de l'année 130 et celui de l'année 133, puisqu'en 129, c'est *Q. Fabius Catullinus* qui commande encore la Légion, comme on peut le voir dans les félicitations que lui adresse Hadrien, qui était venu voir manœuvrer ses troupes à Lambèse, et qu'en 133, *S. Julius Major*, notre légat, était déjà consul suffect⁽¹⁾.

Une circonstance fort curieuse de l'établissement de cette route, et qui vient bien à l'appui de notre interprétation, nous est révélée par un autre texte trouvé, on ne sait plus où, dans les environs de Philippeville. Nous y apprenons, en effet, que si les troupes de la IIIe Légion ont construit les ponts de la voie, ce sont les propriétaires des territoires qu'elle traversait qui ont fait la chaussée, sans doute par le moyen de leurs esclaves et en vertu des corvées que leur avait imposées le gouvernement fédéral. Pourquoi ? C'est qu'il s'agissait là d'une entreprise de la Confédération et qu'elle était, par conséquent, civile. C'étaient donc surtout les citoyens intéressés, c'est-à-dire ceux dont elle traversait les possessions (*possessores territori(i) Cirtensium*), qui devaient y prendre part. Mais alors, dira-t-on, pourquoi les ponts étaient-ils construits par la IIIe Légion ? C'est sans doute, parce qu'il fallait, pour ce genre de travail, des ouvriers d'art que les grands propriétaires dont il s'agit n'avaient pas dans leurs domaines, tandis qu'un corps d'armée, comme la Légion, en comptait un grand nombre dans ses rangs⁽²⁾.

Ajoutons, enfin, que cette voie, entreprise, comme nous l'avons vu, et achevée sous Hadrien, porte expressément le nom de « Voie nouvelle de Cirta à Rusicade » (*Via nova a Cirta Rusica-dem*). Il en existait donc une autre auparavant, mais sans doute moins commode et dont il ne reste aucune trace.

De nombreuses inscriptions, découvertes sur son parcours,

1. Pallu de Lessert : *Fast. de la Numid.*, dans le *Rec. de Const.*, t. XXV (1888), pp. 55-59. — C. I. L., VIII, 2609, 2610, 2533, 10495, 2680, 2681.

2. Nous en avons une preuve particulière pour la IIIe Légion, puisque c'est un architecte de ce corps qui fit construire le grand aqueduc de Tupusuctu à Saldæ (Bougie). Il nous raconte lui-même, dans une curieuse inscription trouvée à Lambèse, les dangers qu'il courut en se rendant à ses chantiers. (C. I. L., VIII, 2728.)

nous montrent que cette route fut réparée bien des fois sous Septime Sévère, sous Caracalla, sous Gordien, sous Philippe l'Arabe, sous Dèce, sous Trébonien Galle, sous Aurélien, sous Carin, sous Constance Chlore, sous Constantin et, probablement aussi, après l'expulsion des Vandales, sous les empereurs byzantins.

Cet entretien minutieux et ces réparations successives témoignent de l'importance accordée à cette voie pendant toute la durée de l'occupation romaine ou byzantine. Les Turcs même semblent avoir compris la nécessité de son usage, puisqu'elle s'est, en grande partie, conservée jusqu'à nos jours. Au XVIIe siècle, Léon l'Africain l'a retrouvée fort distincte encore et toujours en service. « Depuis là (Stora), jusqu'à Constantine, dit-il, se voit un chemin pavé de pierres noires, comme on en voit aucuns en Italie, qui sont appelés *Chemins des Romains*⁽¹⁾ » Au siècle suivant, Gramaye, parlant du tronçon de cette voie sur lequel nous sommes arrêté, et qui séparait Rusicade de son port, nous dit expressément « qu'une route pavée, longue de deux lieues, sépare ces deux points »⁽²⁾.

Mais qu'avons-nous besoin de ces témoignages ? Ne sait-on pas que la colonne du maréchal Valée, en allant occuper le littoral de l'ancien Golfe de Numidie, parcourut la distance qui l'en séparait, en suivant le tracé de l'ancienne voie et que, sur bien des points, elle la trouva intacte ? Le commandant du Génie, de Marcilly, en a publié une très intéressante description⁽³⁾.

IV. — UN BASSIN CIRCULAIRE

En arrivant près de la propriété Guillebaud, au lieu dit : *A ma Campagne*, non loin du phare du Château-Vert, on pouvait voir encore, en 1857, les restes d'un bâtiment circulaire enserré entre

1. J. Léon l'Afric. : *Descript. de l'Afrique*, traduct. Temporal, t. II, p. 10.

2. J.-B. Gramaye : *Afriq. illust.*, Tournay, 1622, p. 43.

3. Commandant de Marcilly : *Notic. sur les Vestig. de l'occup. rom. dans le Cercl. de Philipp.*, dans les *Mem. de la Soc. archéol. de Constant.*, 1853, pp. 32-37, Cette description, fort précieuse aujourd'hui,

les solides contreforts qui s'élevaient à une hauteur d'environ 6 mètres au-dessus du sol. La construction était d'un blocage très dur, et sa paroi, épaisse de près de 4 mètres, dessinait, à l'intérieur, une grande salle disposée en piscine. Les deux tiers du monument étaient encore debout au moment de l'exploration de l'architecte Ravoisié, en 1840. L'excellent archéologue en a laissé un bon dessin avec cotes et coupes diverses. Malheureusement, il n'a jamais publié le texte de cette partie de sa relation. La construction ayant entièrement disparu sous des remblais et des glissements de terrain, sans compter les emprunts de matériaux auxquels elle a été soumise, nous ne pouvons aujourd'hui en faire une description oculaire. Les dessins de Ravoisié accusent une salle centrale et circulaire de 11 mètres de diamètre, sans aucune division intérieure, et recouverte d'une coupole à laquelle notre explorateur, dans son essai de restauration, suppose une flèche de 6 mètres de haut au-dessus de l'appareil des murs extérieurs. La hauteur de cette salle, depuis le sol, autour duquel elle se déroulait, jusqu'à la voûte de la coupole, c'est-à-dire mesurée dans l'axe même, était de près de 15 mètres. C'était là, évidemment, un grand bassin couvert, où venaient aboutir les eaux de ce versant du Béni-Mélek, et qui servait à l'alimentation en eau potable de la banlieue occidentale de Rusicade. Comme ce château-d'eau était presque dans l'enceinte de la ville, car nous nous trouvons ici près de la porte de l'Ouest, il devait être assez orné, si l'on en juge par les beaux restes de son architecture et l'élégante ordonnance de son ensemble. On sait, en effet, par les éloges que Pline décerne à Agrippa pour les cent trente châteaux-d'eau qu'il avait fait construire sur divers points de Rome, pendant l'année de son édilité, quels soins mettaient les architectes romains à orner ce genre d'édifices. Ceux du grand personnage que mentionne le savant naturaliste étaient décorés de trois cents statues de marbre ou d'airain et

puisque tout a disparu depuis, est malheureusement étrangère à notre sujet ; aussi ne la reproduirons-nous pas. Mais nous nous en servirons très utilement dans notre ouvrage en préparation intitulé : *Voyage aux Ruines de Lambèse et de Timgad*.

de magnifiques colonnades, sans parler des superbes fontaines qu'ils faisaient jaillir autour d'eux⁽¹⁾. Il est probable que notre bâtiment, dont il ne restait, en 1840, que l'ossature privée de son ornementation extérieure, devait offrir un semblable spectacle.

Cet édifice était peut-être voisin d'un établissement thermal qui utilisait une partie de ses eaux, car le commandant de La Mare a reproduit, en couleurs, une assez belle mosaïque trouvée non loin de là. Elle devait être le pavé d'une salle de ces thermes. Nous n'avons pu savoir ce qu'est devenu l'original, mais la copie dressée par l'éminent explorateur, est digne d'intérêt. La mosaïque est garnie de figures hexagonales dont la surface est occupée par une fleur dont la corolle comprend trois pétales cordiformes et trois étamines aux anthères d'un fort volume. Au pied de chacun de ces derniers organes, se retourne, en spirale, un double pistil. Le tout est disposé dans l'hexagone, comme si le scalpel d'un entomologiste venait de disséquer la fleur et d'en étaler, avec ordre, les parties autour d'un point central. Au bord de ce dessin, le long des côtés de l'hexagone, court une bordure formée de petits rectangles, divisés en quatre parties, où se répètent les couleurs du motif intérieur : le blanc, le rose, le carmin et le vert foncé. Les hexagones, enfermés dans un encadrement de couleur blanche qui les fait vivement ressortir, sont séparés par une bande de feuilles imbriquées dont chaque division, nettement distincte, dessine comme les trois lames d'une hallebarde. A chacun des angles formés par cette bande, sont placées, en triangle, trois petites sphères nuancées de vert, de rose et de carmin. Sur les côtés de la mosaïque, en avant de la bordure générale, et le long d'une bande identique à celle qui sépare les hexagones, se trouvent des disques où sont rappelées en segments rayonnants toutes les couleurs du rigide tapis. Enfin, une dernière et large bordure environne le tout. Elle est formée de cinq lisérés, inégalement distants, enfermant de grands rectangles colorés des mêmes nuances et séparés par une grande fleur dont la partie inférieure de la corolle ressemble

1. : *Hist. nat.*, XXXVI, 24, n° 9.

à l'ergot de la capucine, et dont les pétales, après s'être écartées du centre, s'arrondissent vers lui en volutes. Le coloris de la mosaïque est d'une fraîcheur que le temps n'a pas plus fait pâlir qu'il n'a décoloré l'œuvre elle-même. Celle-ci est intacte et semble avoir été achevée hier par l'artiste.

Les Thermes, dont cette mosaïque ornait une des salles, confirment absolument notre hypothèse de la prolongation de Rusicade sur le versant Ouest de la colline du Béni-Mélek. Ce quartier possédait aussi des monuments d'une certaine importance dont on a retrouvé de beaux restes, et particulièrement des colonnes de marbre, lorsqu'on a construit la partie occidentale de la muraille d'enceinte et la porte de Stora. Nous étudierons ces vestiges dans la description que nous allons faire des monuments de l'ancienne cité.

DEUXIÈME PARTIE

RUSICADE

CHAPITRE PREMIER

ASPECT DE RUSICADE AU III^e SIÈCLE

Quelques souvenirs du passé historique de Rusicade. — Son organisation municipale sous le régime de la Confédération des III Colonies. — La Porte de l'Ouest. — Aspect général de la ville à la fin du III^e siècle. — Vue qu'elle offrait à un explorateur de se temps placé près de la mer, le visage tourné vers l'Ouest : Jet d'eau monumental, temples d'Esculape et d'Hygie, d'Hélios et de Mithra, Château-d'eau ; Thermes. — Vue entre les deux collines du Skikda et du Béni-Mélek : le cours d'eau intérieur et ses quais, le temple de la Victoire, autres grands temples, le Théâtre, le temple de Bellone, autre Château-d'eau. — Vue de la ville à la hauteur du Théâtre : les édifices de la rive droite, le Forum, ses temples, ses statues, son area, l'Amphithéâtre, le Capitole, la muraille d'enceinte, les édifices privés.

MAIS nous voici aux portes de l'ancienne Rusicade dont les indigènes, comme nous l'avons vu, nous ont peut-être conservé le nom latin dans la dénomination de la montagne qui forme promontoire, du côté de l'Est, à la rade artificielle de Philippeville, et qu'ils appellent *Ras Skikda*. Les navigateurs puniques ne s'étaient pas contentés, sur ce point du littoral, d'obtenir des populations indigènes l'établissement d'un comptoir à Stora. Il se firent concéder, un peu plus loin, probablement par une duperie dans les termes du contrat, comme à Carthage même, un territoire beaucoup plus grand qu'ils n'avaient eu l'air de le demander d'abord,

et ils y établirent la ville de Rusicade qu'ils mirent sans doute sous la protection d'Astarté, comme leur port de Stora qui en a peut-être gardé le nom. La désignation de Rusicade, dont nous n'avons plus le sens, leur était, paraît-il, familière. Nous la trouvons, en effet, dans Pomponius Mela pour désigner une autre ville de la côte africaine, nommée par le géographe latin à côté de *Siga*, et qui, aujourd'hui inconnue, devait se trouver, par conséquent, dans la partie occidentale du littoral mauritanien⁽¹⁾.

Rusicade, qui avait peu d'importance à l'époque où César la donna à Sittius, en la comprenant dans le territoire qu'il assigna à la colonie de Cirta, devint une ville assez prospère pour être érigée elle-même en colonie, c'est-à-dire en ville où les citoyens avaient la plénitude du droit romain et dont la constitution administrative était analogue à celle de Rome.

Nous avons montré plus haut comment cette colonie, ainsi que celles de Milev et de Chullu, ne se constitua pas aux dépens du territoire cirtéen, et comment elle fit partie, avec ces dernières villes, d'une Confédération qui avait pour centre Cirta dont le Conseil des décurions et les magistrats, sortis de son sein, gouvernaient cette sorte de république autonome. Comme Milev et Chullu, elle envoyait donc à cette Assemblée des représentants qui portaient, pour cette raison, le titre de décurions des III Colonies, et qui pouvaient, par suite, devenir triumvirs, c'est-à-dire être eux-mêmes placés à la tête de la Confédération.

La ville était administrée par un magistrat portant le titre de préfet *jure dicundo*. C'était un ancien triumvir de Cirta, délégué à cette fonction par les magistrats qui lui avaient succédé. Il est probable que la cité avait des édiles et un questeur locaux, chargés de la gestion de ses intérêts les plus particuliers, et qui étaient choisis alors par le préfet *jure dicundo*.

Est-il besoin de dire que toutes ces fonctions étaient annuelles, comme celle des premiers magistrats de la Confédération ?

1. Pompon. Mela *De sit. orb.*, I, 5.

Quand celle-ci fut dissoute, vers la fin du III^e siècle, notre colonie devint autonome, mais, comme tous les municipes, elle fut placée sous la direction d'un fonctionnaire impérial qui portait le titre de *curateur*. Il l'administrait au nom du souverain, c'est-à-dire qu'il disposait, pour le prince, de tous les revenus de la cité. Il ne remplaçait pas d'ordinaire les duumvirs, mais ceux-ci, de même que les autres magistrats du municipe, les édiles et les questeurs, lui étaient entièrement subordonnés.

Toutefois, il ne semble pas que Rusicade ait eu de duumvirs propres, après la dissolution de la Confédération. Aucune inscription ne nous y a appris l'existence de cette charge. Ici donc, par une sorte de dérogation à la constitution ordinaire des municipes, le curateur s'étaient entièrement substitué aux duumvirs.

Nous ignorons quand la ville disparut ou, plutôt, cessa d'être romaine, car les magnifiques restes qui subsistaient encore en 1838, environ quatorze siècles après, prouvent surabondamment qu'elle ne fut pas détruite de fond en comble. Ce qui est certain, c'est qu'aucun prélat rusicadien ne répondit à l'appel de son nom au concile réuni à Carthage, en 484, tandis que dans tous les autres conciles tenus antérieurement, nous voyons figurer des évêques de Rusicade : *Verulus*, en 256, à Carthage ; *Victor*, en 305, à Cirta ; et, enfin, en 411, à Carthage, l'évêque donatiste *Junior*, et l'évêque orthodoxe, *Faustianus*. C'est qu'au moment du concile réuni à Carthage, à la fin du Ve siècle, la ville romaine n'existait plus.

La plus grande partie de l'existence de la Rusicade romaine s'était donc écoulée pendant la durée de la Confédération des III Colonies Cirtéennes.

Ce fut la période la plus prospère, celle où elle se couvrit des beaux monuments que nous avons retrouvés en 1838, et que nous allons essayer de décrire ou de localiser d'après les inscriptions et les fouilles. C'est ce qui explique le caractère essentiellement païen de ces ruines, contrairement à l'opinion de Fénech, dans un travail, d'ailleurs excellent pour l'époque, où cet auteur

a essayé de conserver au souvenir des archéologues les importants vestiges de l'antiquité, existant encore à Philippeville, aux premiers temps de notre occupation⁽¹⁾.

Avant de parcourir les divers quartiers de la ville moderne, pour étudier, en détail, chaque trace du passé que les fouilles ont révélée, essayons de nous représenter l'aspect d'ensemble de la cité romaine, tel que l'état actuel des découvertes nous autorise à le reconstituer.

Pour cela, identifions-nous avec un voyageur de la fin du III^e siècle, ayant pris terre sur les quais de Stora, et arrivant à Rusicade par la voie que nous venons de décrire.

Sur une route, bordée de tombeaux, qui côtoie toujours un rivage riant, capricieusement dentelé par les profondes échancrures d'une foule de petits cours d'eau, il a pu, tout en cheminant, contempler à sa droite, sur de petites éminences projetées vers la mer, de gracieuses villas, environnées de jardins et de bosquets, qui lui ont fait pressentir la cité romaine, et où les notables venaient oublier les agitations de la ville et le souci des charges publiques.

Après avoir vu, à chaque instant, se profiler dans le feuillage, au bout des avenues, les colonnades des péristyles surmontées de terrasses en arc de cercle, sous lesquelles s'élève d'ordinaire, en face des degrés montant aux vestibules, la statue du Génie protecteur du lieu, il a pénétré sous la porte de la ville qui se trouvait bien plus à l'Ouest que celle d'aujourd'hui, probablement avant d'arriver à l'emplacement de notre usine à gaz.

Continuant son chemin le long des quais, il atteint bientôt les bords d'un petit cours d'eau coulant à la mer dans la direction du Sud-Est au Nord-Ouest. Il le traverse sur un pont qui lui permet d'aller se placer au Nord-Est, à la hauteur de notre place actuelle de la Marine, pour embrasser du regard une grande partie du panorama de la cité.

Tout près de lui, à sa gauche, sur des degrés circulaires, en tronc de cône, d'une hauteur totale de 4 mètres, et dont les bases

1. E.-V. Fénech. : *Hist. de Philip.*, 1^{re} et 2^e livraisons, passim.

mesurent 20 mètres de diamètre au pied et 12 mètres au sommet, descendent, en cascades gazouillantes, les eaux projetées dans un grand bassin en forme de trèfle, par un jet d'eau à cinq branches qui, autour d'une haute colonne verticale de liquide retombant en gouttelettes vaporeuses, recourbe encore quatre volutes d'eau vers autant de vasques piriformes.

Devant lui, et à sa droite, au-delà du cours d'eau qui partage la ville en deux parties, sur le parcours de la rue Nationale actuelle, et qui est à la fois enserré entre des quais et traversé, de distance en distance, par des ponts, la cité s'étage sur le versant Nord du Bou-Yala qu'elle déborde ensuite sur l'autre versant, en regard de Stora.

A une faible distance, au bas de la colline qui s'élève devant lui, à peu près sur l'emplacement de nos Docks actuels, il aperçoit un temple qui devait être celui d'Esculape, puisque au milieu des débris de la colonnade et de la cella, a été retrouvée la statue d'Hygie, toujours associée au culte de son père. Le portique, dont on a exhumé d'imposants vestiges, fait face à la mer. Derrière la cella s'allongent deux lignes parallèles de sanctuaires, où les prêtres du dieu guérisseur donnent leurs soins aux malades qui viennent, chaque jour, l'implorer avec des offrandes et des promesses d'ex-voto. Ces édifices prolongent, sur une grande profondeur, la construction sacrée. Ce n'est plus le temps où le mépris des arts de la Grèce faisait, selon le désir de Caton, rejeter loin des villes ou exiler, comme dans l'ancienne Rome ; au milieu d'une île du Tibre, ces sortes de temples, qui sont plutôt des cliniques que des lieux de prière. Ici, au contraire, sur le seuil même de l'édifice, placé en Pleine cité, on fabrique ouvertement la *thériaque*, cette panacée universelle dont les manuscrits de Pline conservent la formule.

Un peu plus à droite, et toujours sur le penchant de la colline, une autre vaste construction attire l'œil du voyageur. C'est un temple de Mithra dont on a découvert, sur ce point, des indices non équivoques : représentations du dieu dans les diverses phases de son évolution, depuis le scorpion qu'on invoque dans

l'ombre du Mithraeum, jusqu'à Hélios dont la belle statue de marbre blanc, à la tête radiée, se dresse au fond du portique, sur le seuil de la cella. Le Mithraeum, ou antre du dieu, s'enfonce, plus à l'Ouest, dans le flanc de la montagne. Il se dissimule aux regards derrière une longue muraille qui le relie au temple du Soleil, et donne à cette construction l'aspect de ces temples égyptiens qui, s'ouvrant derrière un majestueux prostyle, s'abaissent peu à peu vers le sol, dans une enfilade de salles dont les colonnes et les parois, admirablement peintes, sont de plus en plus soustraites à la lumière, jusqu'à une hypogée où se trouve, au milieu des ténèbres absolues, la châsse d'or de la divinité.

Au-dessus de ces édifices, se dressent, sur diverses façades, les portiques des Thermes qui reçoivent, de ce côté de la ville, les eaux du Béni-Mélek, par une conduite amorcée à celle qui remplit les citernes voisines dont l'Intendance fera un jour un vaste entrepôt, sous le nom de Magasins de la Marine. C'est une des salles, de ces Thermes, contenant une superbe mosaïque, qui subsistera, presque entièrement conservée, dans la propriété de Madame veuve Allaman.

Ces citernes elles-mêmes constituent un des plus beaux monuments de la cité. Elles font suite, en avant et au-dessus des Thermes, dans la direction du Sud, au temple d'Esculape. Elles sont précédées d'un grand portique et entourées d'un péristyle dont on retrouvera plus tard de nombreux vestiges. Au fond du portique, au-dessous des statues dont la façade est décorée, selon la coutume adoptée pour les édifices de ce genre, lorsqu'ils étaient placés, comme celui-ci, dans l'intérieur d'une ville, coule, d'une fontaine monumentale dans un grand bassin qui le transmet à des canaux souterrains, le trop plein des citernes. Celles-ci s'élèvent sur deux étages, entre de belles façades circonscrites par le péristyle.

Vue prise le long du cours d'eau

Si l'explorateur romain, pour donner plus de profondeur à

sa perspective, vient se placer près de l'embouchure du cours d'eau recouvert aujourd'hui par la rue Nationale, sous laquelle il coule encore, à travers des canaux, jusqu'à la mer, et qu'il laisse errer son regard dans le large couloir que ce cours d'eau a creusé entre les deux collines sur lesquelles s'étage une grande partie de la cité romaine, il peut, au-delà des portiques qui se profilent le long des quais, et dont les arcades actuelles semblent avoir gardé comme un vague souvenir, distinguer d'autres monuments publics.

Tout d'abord, le temple de la Victoire, élevé sur l'emplacement de notre Palais de Justice actuel, incline, jusqu'au niveau de la voie romaine qui suit, des deux côtés, les quais de la rivière, ses nombreux degrés, encadrés d'un vaste prothyrum. La cella du temple, entourée elle-même d'un prostyle sur le plus haut de ces degrés, domine orgueilleusement toutes les constructions voisines. Ce somptueux édifice, dû aux libéralités d'un illustre citoyen de Rusicade allié à la grande famille des Fronton de Cirta, rappelle avec emphase la victoire d'Elagabale sur Macrin, au moyen de la dédicace d'une grande statue de la déesse placée dans le pronaos, sous un tétrastyle.

Que les temps sont changés ! Jadis, au général victorieux, on offrait, comme suprême récompense, une couronne d'épis, pour signifier que les vaincus lui faisaient hommage de la terre qui les nourrissait : aujourd'hui on élève de somptueux édifices, non plus en son honneur, mais pour glorifier l'Empereur qui profitait de la victoire, fut-il imbécile et fou comme Elagabale. Il est vrai que l'Empereur, quel qu'il fût, n'était qu'un nom à peine connu des provinces. Ce que les peuples honoraient surtout, c'était l'autorité impériale qui, jusque-là, par ses excellents administrateurs, avait presque toujours assuré le bonheur du monde, malgré les déportements du prince ou de ses familiers.

Au-delà de cet édifice, et sur la même ligne, là où s'élèvera le théâtre, se dresse un autre grand temple aux corniches de marbre d'ordre composite, formant fronton et architrave à des colonnes prostyles. La cella est bâtie au-dessus d'une grande

crypte, qui formera plus tard les vastes magasins où la commune de Philippeville enfermera son matériel des fêtes. Cette crypte, d'une très haute élévation, soutient, par un plan incliné d'une énorme épaisseur, les nombreux degrés par où on monte à la cella.

Plus loin encore, dans la même direction, une statue colossale de marbre dessine, entre les colonnes du portique d'un autre majestueux édifice, sa vigoureuse silhouette, à l'endroit même où résidera un jour le plus haut fonctionnaire de l'arrondissement.

Mais une énorme colonnade retient surtout le regard plus à l'Ouest. Élevée sur une forte muraille placée à mi-hauteur de la colline où s'étage la plus grande partie de la cité, elle projette, dans la direction du Nord au Sud, une longue suite de hautes colonnes supportant une large frise. Derrière ce rideau, se voit un grand enfoncement semi-circulaire de constructions à larges ouvertures cintrées que couronne une vaste terrasse bordée d'une élégante balustrade ajourée. C'est le théâtre de Rusicade, où les magistrats qui la gouvernent, par délégation des triumvirs de Cirta, éditent libéralement, pour leurs concitoyens, des jeux scéniques, à l'occasion des honneurs qu'ils en ont reçus, en outre des sommes importantes qu'ils doivent verser au trésor public et des monuments qu'ils ont promis d'élever dans la cité.

Bien au-dessus de ce grand édifice, dans la même direction, apparaît le temple de Bellone, près de la muraille d'enceinte, comme pour bien montrer que celle-ci est toujours placée sur la frontière ennemie, et que la ville, malgré la sécurité dont elle jouit, doit constamment se tenir sur la défensive.

Au-delà de cette muraille, en effet, dans les montagnes de la côte, couvertes de forêts vierges, vivent les Berbères, race énergique, toujours insoumise, quoique toujours contenue par des postes avancés, -et n'attendant qu'un moment favorable pour s'élancer sur les terres cultivées et les villes sans défense.

Le temple où l'on proclame le *tumulte*, c'est-à-dire l'état de guerre, lorsqu'il y a lieu, semble récemment construit ; c'est qu'il vient d'être entièrement restauré, avec ses peintures et tous ses

ornements, par un riche personnage, *Horatius Sextus Felix*, prêtre de la déesse, assisté de ses trois fils, *Proculus*, *Triumpal* et *Felix*, également prêtres de Bellone.

Plus à l'Ouest encore, tout au haut de la colline, se dresse le large massif des citernes où se réunissent, provenant de nombreuses sources canalisées dans les environs, les eaux qui alimentent toute la cité.

De l'autre côté de la rivière, au bas de la ville, c'est le même spectacle de portiques se profilant le long des quais et ouverts, de place en place, par l'avalanche des degrés qui descendent d'autres grands édifices sur la voie.

Vue prise de la hauteur du théâtre

L'explorateur, que ce superbe décor captive, s'est avancé peu à peu le long du quai qui suit la rive gauche, jusqu'à la hauteur du théâtre. Pour contempler le spectacle offert par la colline opposée du Skikda, il remonte la voie qui, descendant du vaste édifice, s'engage sur un pont auprès duquel il est parvenu. Le coup d'œil qui se présente à lui n'est pas moins grandiose.

Le pont qui s'étend à ses pieds débouche sur une large enceinte environnée de colonnes et de beaux édifices, et toute remplie de statues et d'édicules, au-dessus d'un sol pavé de grandes dalles. C'est le Forum de Rusicade, avec sa basilique, sa curie et même ses rostrs, ou tribune aux harangues, élevés par un questeur de la cité, *C. Caecilius Gallus*. Il occupe l'emplacement où sera dessiné plus tard le square de Philippeville et où s'élèvera son église. Celle-ci, d'ailleurs, en vertu de cette survivance inconsciente des traditions, dont on trouve en Afrique de si fréquents exemples, s'élèvera un jour sur les substructions de la basilique de l'évêque Navigius, que les progrès du christianisme auront substitué, au milieu du IV^e siècle, à l'ancienne Basilique commerciale et judiciaire du Forum de Rusicade.

Détachant avec peine ses regards du brillant tableau qui se déroule à ses pieds, notre explorateur les porte dans la direction de

l'Est-Sud-Est où il aperçoit, s'élevant au-dessus d'une dépression de la colline, une immense construction en ellipse, avec de grandes ouvertures cintrées au second étage, le premiers disparaissant dans l'enfoncement du terrain. C'est le Cirque ou Amphithéâtre de Rusicade dont l'enceinte est réservée aux combats de gladiateurs et à la chasse aux bêtes féroces, ou *jeu matinal*. Le voyageur romain distingue même, au-delà de l'édifice, sur l'un des bords élevés de la dépression au fond de laquelle il s'élève, à l'endroit où s'établira plus tard la propriété Landon, les constructions où sont enfermés les fauves et particulièrement les lions de Numidie, qui servaient à ces sortes de spectacles. Ce sont des cachots dont les portes de fer donnent sur un passage voûté qui aboutit à l'arène. Au moment du spectacle, impatientement attendu par une foule surexcitée, ces portes s'ouvrent tout à coup devant les bêtes féroces rendues furieuses par les blessures que leur ont faites, du bout de leur lance, à travers les grilles, les esclaves chargés de leur garde.

C'est une fête de ce genre, et qui avait eu un grand retentissement, qu'un opulent citoyen de Rusicade, *M. Cosinus Celerinus*, avait donné, en 187, en l'honneur de Commode. Les jeux qu'il édita en cette circonstance, se composaient de combats de gladiateurs et de grandes chasses à différentes espèces de bêtes féroces. Il ajouta même au spectacle des courses d'animaux apprivoisés, ainsi que de taureaux et de chevaux, comme nous l'apprend la dédicace qu'il avait pris le soin de faire graver alors dans l'amphithéâtre, et que les habitants de la Colonie cirtéenne y conservent encore.

De l'autre côté de la cité, le sommet de la colline où s'élèveront un jour les grandes constructions de l'Hôpital militaire et de la caserne du 3^e Zouaves, dite *Caserne de France*, est couronné du temple majestueux de Jupiter Apennin. Dominant tout l'ensemble, il est posé là comme une citadelle veillant à la sûreté de la ville. Le maître des dieux, en effet, qui est aussi le protecteur de l'Empire, dont il représente et assure la puissance sur tous les points du monde, ne pouvait manquer de recevoir des honneurs

dans la cité de Vénus. On sait quelle influence exerçait sur lui la belle déesse et la protection toute particulière dont il gratifiait ses favoris. Les Rusicadiens, comme bien on pense, n'avaient eu garde d'être parcimonieux dans l'érection de son sanctuaire. Aussi l'édifice était-il superbe dans son orgueilleuse position.

Les intervalles laissés entre ces grands monuments, points de repère du panorama qui se développe sur les deux versants des collines où est assise la cité, sont remplis d'un fouillis de maisons à terrasses et à cours intérieures, dont notre explorateur a pu, en s'élevant dans les hauts quartiers, apercevoir les portiques, les bassins et la verdure, et dont l'architecture, sur bon nombre de points, ne le cède en rien, sinon dans les dimensions, à celle des édifices publics.

Au-delà de tout cet ensemble et, l'enfermant de ses énormes assises, court la muraille d'enceinte dont un grand personnage, originaire de Rusicade, et de venu triumvir de la Confédération des III Colonies, avait pris soin, pendant l'année de cette suprême magistrature, de faire réparer toutes les portes.

Tel était à peu près, en tenant compte des omissions et des lacunes que la disparition presque complète de la plupart des vestiges antiques impose à cette restitution, l'aspect que devait offrir Rusicade aux regards d'un explorateur de la fin du III^e siècle qui, avant de la visiter, voulait s'en faire une idée générale.

CHAPITRE II

LES MONUMENTS DE RUSICADE

EN REGARD DE LA MER

Jet d'eau monumental jaillissant au-dessus de gradins circulaires, d'une hauteur totale de 4 mètres sur un palier de près de 12 mètres de diamètre, au milieu d'un immense bassin, en face de la mer. — Lieu de délassément pour les citoyens de Rusicade. — Les entrepôts avoisinant la place ornée de ce jet d'eau. — Vestiges du temple d'Esculape et statue d'Hygie. — Le temple d'Hélios et le Mithraeum qui lui faisait suite. — Statuettes représentant des particularités du culte et de la légende de Mithra : un taurobole, deux dadophores ou porte-flambeaux, accompagnés des attributs de la mort et des ténèbres, de la vie et de la lumière. — Explication de ces symboles et de la légende du dieu mystérieux. — Un autel, avec épigraphe, élevé à Attis par le chef du collège des *Dendrophores*. — Le Mithraeum ou antre de Mithra, avec son mobilier sacré. — Grand édifice à l'Ouest, près de la porte romaine. — Les Thermes. — Admirable mosaïque qui en reste. — Comment elle a été conservée. — Ce qui subsiste aujourd'hui de ce monument public. — Citernes et. Châteaux-d'eau publics et privés.

I. — JET D'EAU MONUMENTAL

PARCOURONS maintenant les divers quartiers de la ville moderne, pour y recueillir en détail tous les souvenirs antiques dont les fouilles ont exhumé les innombrables traces.

Ausud de la petite darse actuelle, au bord septentrional de notre *Place de la Marine*, les terrassiers des Ponts et Chaussées, occupés à faire place aux assises de la grande muraille élevée en face de la mer, mirent à jour une construction monumentale d'un singulier aspect. C'était une sorte d'escalier circulaire terminé, à sa partie supérieure, élevée de 4 mètres au-dessus du sol, par un palier de 11 m 80 de diamètre. Ce palier était divisé en quatre vasques piriformes

aboutissant, par un sommet commun, à un enfoncement en carré, au fond duquel s'ouvrait un conduit, par où venaient déboucher, à l'époque romaine, les eaux des citernes du haut de la ville. La pression devait donc y être très forte et donner lieu, sur ce point, à la projection d'une haute colonne de liquide. C'était là un jet d'eau (*saliens*), probablement divisé en cinq branches dont la plus puissante, celle du centre, s'élevait en ligne verticale, et dont les autres se courbaient, en volutes, vers les quatre bassins. Le trop plein de ces bassins s'écoulait ensuite en cascades sur les dix-huit gradins circulaires, au bas desquels un bassin de même forme les versait dans une conduite qui leur donnait issue vers la mer.

Le spectacle de cette eau jaillissante, retombant en petite pluie, d'une si grande hauteur, sur des naïades de marbre ; le murmure des cascates sur les degrés circulaires, couvrant une si large surface, devaient produire, jadis, les plus agréables sensations sur les nombreux promeneurs qui venaient, après le bain, à la chute du jour, respirer sur ce point, les fraîches senteurs de la brise. On sait combien les Romains aimaient à voir se jouer les eaux dans les combinaisons les plus capricieuses de leur cours. Les architectes s'ingéniaient partout à imaginer les plus ingénieux et les plus savants procédés d'écoulement. C'est ainsi que les villas étaient précédées de piscines et de jets d'eau au milieu de bosquets, dans l'enceinte d'une palestra. Tel était l'arrangement spécial de la belle maison de campagne que Cicéron avait achetée de Fufidius, à Arpinum, pour son frère Quintus⁽¹⁾. Les villes mêmes étaient ornées comme nous le voyons ici. Pline a pris soin de nous rappeler qu'Agrippa fit répartir dans les divers quartiers de Rome 105 de ces fontaines jaillissantes⁽²⁾. Les maisons mêmes des particuliers, comme on le voit encore dans la boutique du foulon à Pompéi, contenaient des appareils de ce genre, mais beaucoup plus petits.

Les Ponts et Chaussées n'ont pas respecté ces beaux vestiges

1. Cic. : *Ad. Quint. frat.*, III, 1, 2.

2. Plin. : *Hist. nat.*, xxx, 24,9.

de l'hydraulique artistique des Romains. Au lieu de les déblayer entièrement, pour en faire l'ornement de la place qu'ils aménageaient sur ce point de la ville, au lieu d'en essayer la restauration qui eût été si aisée, à cause du parfait état de conservation dans lequel il les ont trouvés, ils ont descellé toutes les assises du monument, dont ils pouvaient faire des matériaux de construction pour leur muraille, et ont enfoui le reste sous les remblais de la place !

Ce beau monument qui faisait un lieu de plaisance de cette partie de la ville où les citoyens viennent encore aujourd'hui se délasser des affaires, et se donnent rendez-vous aux heures fraîches du jour et surtout des soirs d'été, nous montre combien les hommes obéissent aux mêmes instincts dans l'appropriation des milieux où ils vivent. Nous en trouvons à chaque instant des preuves dans l'Afrique romaine, où nous avons adapté inconsciemment aux mêmes usages que les Romains des emplacements déterminés, alors que la tradition qui les consacre a disparu depuis quinze siècles et ne nous a été révélée, comme ici, que par des découvertes bien postérieures à nos propres aménagements. C'est la justification éclatante du mot de Pascal, qui fait de l'humanité un seul être restant toujours le même à travers les âges.

Bien que cet emplacement fût un lieu de loisirs, il n'était pas entièrement isolé du centre des affaires. De vastes entrepôts l'avoisinaient vers le sud. « Un éboulement, déterminé, dit Fénech, par les travaux des quais, commencés en 1851, en a ouvert l'accès. Ce sont des constructions irrégulières se prolongeant du Nord au Sud, en un parallélogramme de 19 mètres sur 7m 90 dans œuvre. Il semble que, poursuivies sans que le plan en ait été arrêté d'avance, elles aient été élargies et étendues selon les besoins du moment. On compte déjà, dans la partie déblayée, six compartiments de forme, direction et grandeur diverses⁽¹⁾. »

Combien il est regrettable qu'un journal des fouilles ulté-

1. E.-V. Fénech : *Hist. de Philip.*, 3^o livr., p. 3.

rieures n'ait pas été tenu, avant que ces solides substructions aient disparu dans les remblais de la place ! Malheureusement, le Service des Ponts et Chaussées qui aurait pu se charger de ce soin affecte une très grande indifférence pour les intérêts de la science archéologique. L'antiquité ne lui inspire aucun attrait, et il considère comme bien au-dessous de lui les enseignements qu'à bon droit, pourtant, il pourrait en tirer. Il aurait donc cru perdre un temps précieux à noter les particularités, si intéressantes pour nous, présentées par ces vestiges d'entrepôts et il s'est empressé d'en effacer tout souvenir. A-t-il lieu d'estimer qu'une pareille attitude, si souvent prise par lui dans ce pays qui est presque la terre classique de l'antiquité, contribue beaucoup à sa gloire ? Nous ne nous chargerions pas de l'établir.

II. — LE TEMPLE D'ESCULAPE ET D'HYGIE

Si, de ce point, nous nous dirigeons vers le Sud-Ouest, en traversant les rues Nationale et Marie-Amélie, nous arrivons en face de l'Hôtel des Postes et Télégraphes, construit en avant des anciens Docks. C'est là qu'a été trouvé, en juin 1891, dans les fouilles de l'Hôtel, un large piédestal ayant supporté la statue d'Hygie. Il est conservé au Musée du théâtre romain, avec la tête et le bras de la statue, autour duquel s'enroule le serpent sacré.

Comme la statue d'Hygie s'élevait presque toujours dans les temples de son père Esculape, nous sommes fondé à croire qu'il y avait, sur ce point, un temple du dieu guérisseur, dont les substructions, avant d'être étudiées et signalées, auront disparu dans le grand édifice des docks bâti lors des premières années de l'occupation, au moment où le vandalisme des Services publics s'est donné si libre carrière.

Nous ne nous attarderons pas à rechercher, au milieu des innombrables débris de l'antiquité qui subsistent au musée, sans indication de provenance, ceux qui paraissent avoir appartenu à cet édifice.

Son emplacement se trouvait entre les extrémités Nord-Sud des rues Marie-Amélie et du Sphinx. Si nous passons de cette dernière dans celle de la Douane, un peu au Sud-Ouest, nous arriverons au bas du Béni-Mélek où se déploie, face au Nord, une partie de la ville moderne et où ont été exhumés des vestiges du plus haut intérêt.

III. — LE TEMPLE DU SOLEIL ET L'ANTRE DE MITHRA

Statuette d'un Prêtre accomplissant un Taurobole

C'est d'abord une belle tête d'Hélios ou du Soleil, en marbre blanc, d'un excellent style et d'une hauteur de 27 centimètres, ce qui suppose, pour la statue entière, une taille d'environ 1m 90, sensiblement supérieure à celle du corps humain.

C'est ensuite toute une série de statuettes, admirablement dessinées par de La Mare, et rappelant plusieurs circonstances importantes de la légende et du culte de Mithra⁽¹⁾.

La première, malheureusement très mutilée, mais d'une grande finesse d'exécution et d'expression, ainsi que d'un mouvement très vif, représente un prêtre de ce dieu accomplissant un *taurobole*, c'est-à-dire immolant un taureau. Il s'est élancé sur la croupe de la victime et lève vivement la main pour plonger la lame dans son cou. Le fer qu'il brandissait a disparu avec l'avant-bras ; mais on voit qu'il vient de sortir du fourreau vide que le rapide mouvement du corps a rejeté sur le côté droit du personnage. Celui-ci est coiffé de la mitre orientale, ou bonnet phrygien, et revêtu d'une courte tunique dont la partie supérieure retombe en blouse au-dessus de la ceinture qui l'attache à la taille. Le manteau, fixé par une agrafe sur l'épaule droite, s'est ouvert sur le devant du corps, par suite du rapide élan avec lequel le sacrificateur s'est jeté sur sa victime, et de la course accomplie

1. Voir les détails que nous avons donnés sur ce culte et cette légende dans notre *Cirta, ses monuments son administration, ses magistrats, etc.*

par cette dernière pour échapper à la mort. Il devait flotter derrière lui, mais il a en grande partie disparu. Quant à l'animal, le peu qui en subsiste sous le personnage, esquisse assez bien le jeu des muscles et la place des attaches du haut des membres dans la fuite. Si notre conjecture est fondée, le sacrifice que rappelle notre fragment ne devait pas laisser que d'être très périlleux et exigeait, de la part du prêtre qui s'y livrait, un long entraînement et une dextérité analogue à celle des plus habiles *spada* de l'Espagne moderne.

Dadophores symbolisant Mithra

Deux autres statuettes représentent plutôt certaines particularités de la légende de Mithra.

L'une est un *dadophore*, ou porte-flambeau, dans l'attitude et avec les attributs du dieu, à la première phase de ses métamorphoses, lorsqu'il va sortir des ténèbres et de la mort pour s'élever à la vie et à la lumière. Le personnage qui réalise ce symbole est accosté, à droite, d'un hibou, image des ténèbres et, à gauche, d'un dauphin sorti des profondeurs obscures de l'Océan. De la main gauche, il tient un flambeau renversé, complétant ces attributs de mort. Comme prêtre de Mithra, il est vêtu du même costume que le sacrificateur dont il vient d'être question.

La seconde statuette, drapée de même, a une signification tout opposée. Elle représente la lumière et la vie et le passage du dieu à ces deux états. Les ténèbres sont remplacées par la lumière : le flambeau est relevé. A gauche, le scorpion, première forme de Mithra, sort de l'obscurité pour s'élever vers le jour ; à droite, il est devenu Hélios ou le Soleil, à la figure épanouie.

Ces deux statuettes, qui se faisaient pendant, résument donc toute la légende du dieu oriental dont le culte, introduit en Europe au temps des Antonins, avait rapidement conquis, par son mysticisme, tous les esprits de ce temps, si épris de merveilleux. L'Afrique où le mystère et le symbole ont toujours exercé tant d'attrait et où les thaumaturges ont, dans tous les temps, obtenu

tant de succès, cette terre, qui est aujourd'hui celle des Mahdis et des sectes religieuses les plus diverses, après avoir enfanté jadis une vie religieuse des plus intenses, dut être une des premières parties du monde romain à donner asile à ce culte étonnant.

Autel à Attis

Un autre vestige, non moins important, des pratiques et de l'organisation complète de cette religion toute mystique, s'est rencontré au même lieu. C'est un bas-relief à deux personnages gravé au-dessus d'un socle portant épigraphe. On y lit qu'un certain *C. Meteius Exuperans*, nommé, par décret, chef du collège des *Dendrophores*, avait élevé à Attis, génie, c'est-à-dire dieu de ces prêtres, le monument à ses frais.

Les *Dendrophores*, en effet, étaient des prêtres d'Attis qui, dans les processions en l'honneur d'une autre divinité orientale qu'on a assimilée à Cybèle, mais qui se confond le plus souvent avec le principe de la vie d'où est sortie la légende de Mithra, portaient de jeunes arbres couverts de leurs feuilles, en souvenir de l'arbuste où s'était mutilé le prêtre de Cybèle.

Tous ces vestiges témoignent évidemment de l'existence, sur ce point, d'un temple du Soleil et d'un *Mithraeum* où se célébraient les mystères du culte oriental.

Le Mithraeum

On est fort peu renseigné sur ces mystères, si ce n'est qu'ils consistaient, le plus souvent, en austérités et en expiations qui faisaient, de ce culte, le rival parfois très heureux du christianisme naissant, et qu'ils développaient, dans l'esprit des adeptes, des idées morales d'une incontestable valeur. Le temple du Soleil où se dressait la statue d'Hélios dont on a retrouvé la tête, différait peut-être peu de celui des autres divinités, mais il renfermait, dans ses dépendances, l'autre de Mithra ou *Mithraeum*. C'était une sombre crypte, semblable à un grand tombeau, où on méditait sur le premier état du monde, le chaos plein de ténèbres, et sur la mort qui est la condition des transformations de la vie dans l'univers.

Cette crypte, où Mithra passait du néant à l'être, des ténèbres à la lumière, en subissant des métamorphoses successives dont nous venons de voir quelques formes, renfermait, sans doute, les statuettes que nous venons de décrire. Mais ce n'étaient pas les seuls ornements qu'on y rencontrait. Nous savons, par une inscription de Cirta, que le Mithraeum, creusé dans l'enceinte de l'acropole, était décoré avec le plus grand soin⁽¹⁾. Ces retraites mystérieuses et obscures, bien qu'aménagées avec le plus grand luxe, ressemblaient donc, avec le monument dont elles étaient la prolongation souterraine, à ces grands temples égyptiens qui s'abaissaient peu à peu, à travers de superbes salles, du sommet des portiques gigantesques jusqu'au niveau et au-dessous même du sol. Ici, l'emplacement se prêtait merveilleusement à cette disposition, puisque la crypte, faisant suite au grand temple d'Hélios, bâti dans le petit vallon qui s'allongeait parallèlement au cours d'eau dont le lit partageait la ville en deux parties, pouvait se creuser dans les flancs de la colline.

IV. — GRAND ÉDIFICE A L'OUEST

Avant de nous élever, dans la direction du Sud, vers les quartiers bâtis sur les pentes de cette colline, suivons à l'Ouest-Sud-Ouest les redans de la muraille construite par le Génie autour de la ville moderne. Avant d'arriver au grand angle dont les côtés sont dirigés, l'un de l'Est à l'Ouest, et l'autre du Nord au Sud-Ouest, nous nous trouverons sur l'emplacement d'un monument dont on a exhumé de belles colonnes de marbre déposées au Musée, mais dont aucun journal de fouilles ne nous a fait connaître ni les dispositions, ni la destination probable. C'est là un exemple de l'incurie et du dédain pour l'antiquité dont, malgré les instructions précises du maréchal Valée, s'est rendu coupable le Génie, dans les premiers temps de la conquête. Nous aurons, plus tard,

1. Voir notre *Cirta, ses monuments, etc.*

à lui reprocher d'autres méfaits bien plus regrettables encore.

Les murs romains, trouvés sur ce point, et les belles colonnes de marbre qui les précédaient indiquaient la présence d'un grand édifice public dont on aurait dû, au moins, étudier les dispositions, avant de les recouvrir à jamais sous les assises de la muraille d'enceinte, ou de faire servir à cette construction leurs élégants matériaux.

V. — LES THERMES

Ce déplorable exemple n'a heureusement pas été suivi par les propriétaires du vaste emplacement, où MM. Chirac et de Nobelly, ainsi que M. Allemand, leur successeur, ont élevé leurs maisons et dessiné leurs beaux jardins, au-dessus du lieu occupé jadis par le temple d'Hélios et le Mithraeum, et où nous ramènent d'importants vestiges du passé. En gravissant, au-delà de la rue de la Douane, un chemin taillé en gradins dans les flancs de la colline, on s'élève dans une riante propriété où une large terrasse, parfaitement carrelée et environnée d'une élégante balustrade, offre, sur la rade de Philippeville et sur la côte Ouest, un admirable coup d'œil. Elle accède, au Sud, à un escalier de quelques marches par où on s'élève à un jardin fort bien tenu, où le visiteur rencontre, à sa gauche, une sorte de kiosque hexagonal. Ce petit édifice a été élevé par M. Allaman, uniquement pour conserver une superbe mosaïque trouvée sur ce point par MM. Chirac et de Nobelly.

C'est là un bel exemple, trop rarement suivi, du respect que nous devrions tous montrer, dans ce pays, pour les vestiges de l'art déployé par nos glorieux devanciers dans leurs installations sur la côte africaine. La science de l'antiquité conservera ce nom parmi ceux de ses bienfaiteurs. Elle n'oubliera pas non plus la veuve de cet homme de bien qui associe aujourd'hui au culte de sa mémoire celui des précieux vestiges qu'il a tant aimés.

Mais suivons, dans l'édifice, l'excellente femme qui met tant d'empressement à en faire elle même les honneurs. Un beau spectacle nous y attend.

Magnifique Mosaïque

Nous entrons dans une petite salle carrée d'environ 4m 80 de côté, dans laquelle une fine mosaïque se déploie sous nos pieds, à l'instar d'un riche tapis. Elle est entourée, sur trois côtés, d'une élégante bordure de 75 centimètres de large, représentant une chaîne dont les anneaux entrent en gourmette les uns dans les autres. Du côté Ouest, cette bordure aux riches couleurs est suivie d'une abside dont la paroi, admirablement conservée, s'élève à une hauteur de près de 3 mètres. L'hémicycle, d'un rayon de 0m 80, est pavée d'une petite mosaïque en forme de plante ornementale aux feuilles très déliées, contournée en légères volutes et terminée par des feuilles de lierre. La fleur qui occupe le centre consiste en une longue corolle monopétale, étranglée à son sommet, et dessinant une ouverture évasée, d'où s'élancent, sous la forme d'un cœur surmonté d'une flamme, les organes reproducteurs. Ceux-ci sont accostés d'appendices linéaires s'abaissant d'abord en spirales et ensuite en volutes.

Mais l'art du mosaïste se révèle surtout par la belle œuvre qu'il a exécutée dans la salle. Opérant près de la mer, il lui a emprunté toute sa faune et ses allégories. Des néréïdes, gracieusement étendues sur des hippocampes, déploient, au-dessus de leurs têtes, des voiles de couleur grenat, comme des auréoles, et sont entourées de tous les poissons et de tous les coquillages qu'on trouve communément encore dans ces parages de la Méditerranée. Ceux-ci sont dessinés avec tant d'exactitude, dans leurs formes et leurs couleurs, qu'un naturaliste, ou même un simple pêcheur peut les reconnaître et les nommer aisément. Ce qui distingue surtout ce magnifique tableau, c'est la finesse des détails. Chaque trait, chaque repli d'étoffe, chaque saillie de muscle, le moindre ornement des coiffures, la plus petite nuance y sont marquées

RUSICADE ET STORA



UNE PARTIE DE LA MOSAÏQUE DES THERMES
D'après une planche de de La Mare.

avec un soin infini. Mais ce qui excite particulièrement l'admiration, c'est l'exigüité presque infinitésimale des matériaux mis en œuvre par l'artiste. Il s'est servi de petits cubes, à peine palpables, qui donnent à sa composition la finesse d'une tapisserie. On croirait voir, à ses pieds, un de nos meilleurs gobelins. C'est un modèle achevé de ce que les Romains appelaient le *pavimentum vermiculatum* ou pavé en forme de vers enlacés, dont les premiers essais ont été exécutés, au dire de Pline, par le célèbre Sosus de Pergame⁽¹⁾. Malheureusement, la dévastation qui a détruit l'ancien édifice a, en grande partie, mutilé cette œuvre d'art. Malgré les soins apportés à la conservation de ce qu'on en a retrouvé, de larges surfaces lui manquent. Elles ont bien été remplies à l'aide des matériaux que le temps avait disséminés, mais l'artiste qui les avait assemblés n'était plus là pour les réunir de nouveau.

Autres vestiges artistiques des Thermes

Que cette salle ait fait partie de thermes luxueux, construits sur ce point, c'est ce que les dessins de de La Mare démontrent surabondamment. Nous y voyons, en effet ; que deux larges murailles partant de l'abside, se prolongent en angle obtus pour former d'autres enceintes latérales. A gauche même, l'habile explorateur représente les substructions d'une salle elliptique. Enfin, comme pour vérifier cette hypothèse, nous avons aperçu un long fragment de conduite de plomb, trouvé tout près de là, et qui devait appartenir au système d'adduction de l'eau dans cette construction.

Ces thermes, comme nous l'avons imaginé dans notre panorama de Rusicade à la fin du IIIe siècle, avaient un portique de marbre dont l'art ne le cédait en rien à celui que nous venons de constater dans une de leurs salles. On en a retrouvé quelques colonnes, avec leurs chapiteaux finement sculptés.

Ce bel édifice était rempli de statues, de bustes, de bas-reliefs, d'autels votifs et de dédicaces, comme c'était la coutume.

1. Plin. : *Hist. nat.*, XXXVI, 60.

MM. Chirac et de Nobelly, les premiers propriétaires de l'emplacement, en ont retrouvé quelques-uns dans les substructions. Les voici clans l'ordre où les a mentionnés et décrits notre ami, M. Bertrand, dans son *Catalogue du Musée* :

Statue de Génie protecteur, représenté sous la figure d'un jeune homme aux traits réguliers. Les cheveux, rejetés en arrière, en boucles flottantes, sont retenus par une bandelette. La partie supérieure du corps, complètement nue, est bien modelée. Une draperie, disposée avec élégance, descend de la ceinture, laissant à découvert les pieds posés sur le socle. Un tronc d'arbre sert d'appui. La main gauche porte, appuyée contre l'épaule, une corne d'abondance débordante de fruits. Le bras droit, tendu le long du côté, est brisé au poignet. Cette œuvre, ajoute avec raison M. Bertrand, est d'une exécution remarquable et date probablement du 1er siècle. Elle est en beau marbre blanc et d'une hauteur de 70 centimètres⁽¹⁾.

Buste de Caracalla, d'une rare expression et d'un fini parfait qu'on a, dans la suite, dédié à Constantin⁽²⁾.

Statue de satyre, avec une tête énorme sur un buste disproportionné. L'ensemble est négligé et ne semble être qu'une ébauche très imparfaite⁽³⁾.

Tête de jeune dieu, peut-être Bacchus, avec des cheveux frisés en boucles régulières et maintenus par une bandelette faisant le tour de la tête⁽⁴⁾.

Motif de jet d'eau ayant la forme d'une *cortina*, ou couvercle de trépied sibyllin, autour duquel s'enroule un serpent de grandeur naturelle dont la tête repose sur la demi-calotte sphérique de ce couvercle. Ce jet d'eau devait être placé à l'entrée de l'établissement thermal pour en indiquer, sans doute, la destination et attirer le public par son aspect engageant⁽⁵⁾.

Ajoutons enfin que, dans le voisinage de cet édifice, se trouvait un oratoire à Mercure. C'est ce qu'attestent deux autels

1. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 1re part., p. 52.

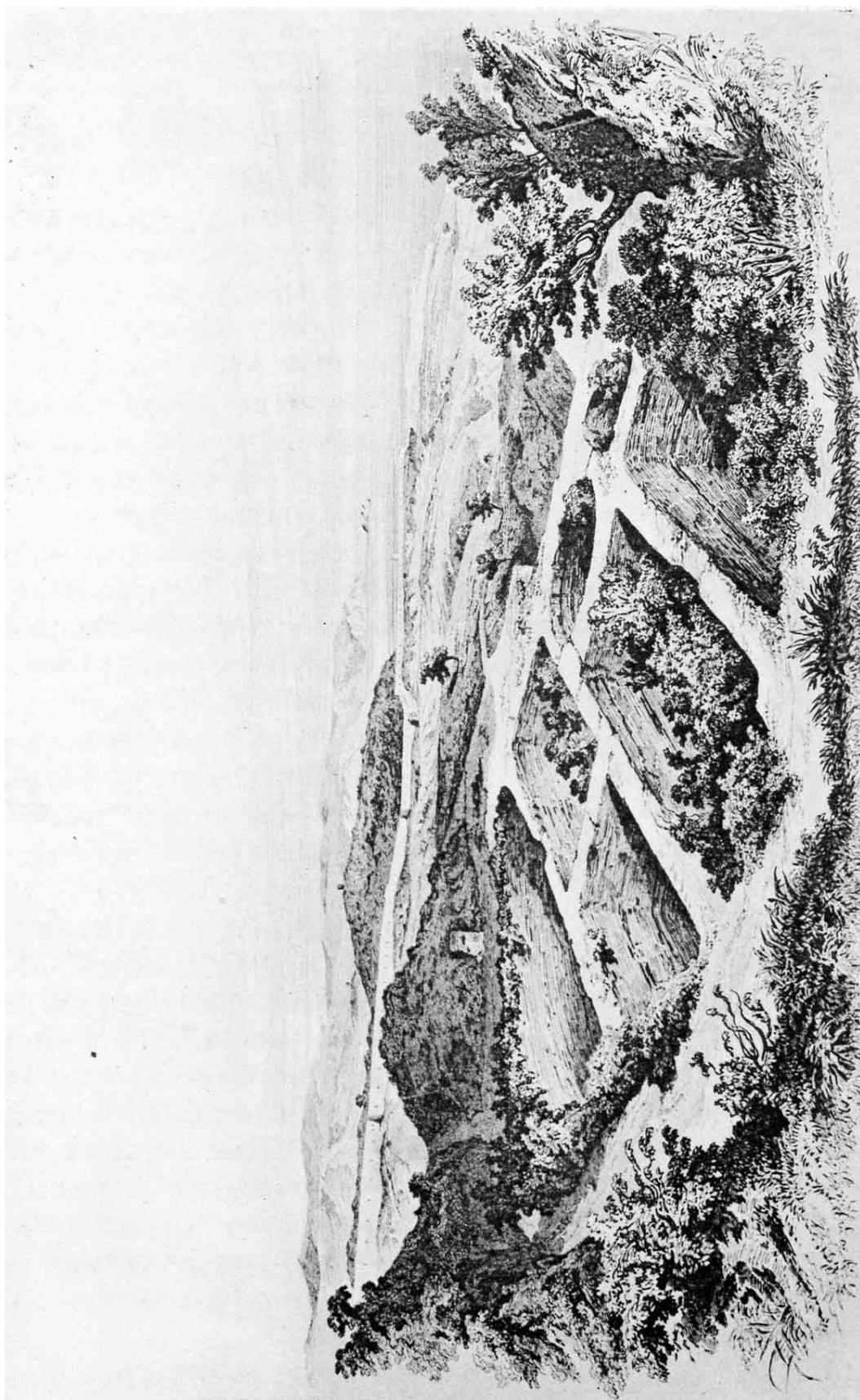
2. Id., *ibid.*, p. 53.

3. Id., *ibid.*, p. 54.

4. Id., *ibid.*, p. 55.

5. Id., *ibid.*, p. 57.

RUSICADE ET STORA



CITERNES ROMAINES
D'après une planche de Ravoisié.

votifs de ce dieu, rencontrés dans la propriété Allaman. Ils lui avaient été consacrés, en exécution d'un vœu, par deux personnages d'origine grecque, *Seius Thesmus* et *Seia Syntychè*, son épouse⁽¹⁾.

VI — CITERNES ET CHATEAUX-D'EAU

Les eaux utilisées dans les Thermes y étaient amenées par une canalisation amorcée à la grande conduite descendant des vastes citernes que nous allons maintenant visiter.

Pour nous y rendre, élevons-nous dans la direction Ouest. Nous traverserons d'abord la place Cuvier jusqu'à la rue du 26e de Ligne, bordée, sur ce point, par la propriété Maurin, où a été trouvée, en juillet 1891, une antique margelle de puits en marbre blanc. Elle portait encore la trace des frottements de la chaîne ou de la corde et des scellements de la poulie sur laquelle elle s'enroulait. Cette margelle est assez élégante et nous rappelle que les anciens ne dédaignaient pas l'art, même dans les aménagements les plus domestiques. Les puits servaient à orner l'atrium et ils étaient souvent décorés de personnages en bas-reliefs, comme ceux que Cicéron recommande à Atticus de placer dans une de ses maisons de campagne⁽²⁾.

La rue des Colons, qui se trouve devant nous, nous conduit bientôt à celle d'Orléans que nous remontons dans la direction Sud-Ouest, jusqu'à la rue Malakoff. Suivons cette dernière qui débouche dans celle du Ravin, par laquelle nous arrivons en vue du Fort d'Orléans. Là, et en contrebas du fort, nous nous trouvons sur l'emplacement des citernes qui recevaient, sur ce point, toutes les eaux de la colline du Béni-Mélek. Ces citernes sont encore en plein fonctionnement et fournissent l'eau à la ville moderne, au moyen d'une canalisation nouvelle, la conduite romaine qui

1. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, p. 59, C. I. L., VIII, 7962.

2. Cic. : *Ad. Att.* I, 10.

aboutissait aux anciennes citernes, dont on a fait, depuis, les Magasins de l'Intendance, ayant été abandonnée à cause de cette destination.

Fénech a très minutieusement décrit le superbe appareil de ces vastes constructions⁽¹⁾:

« Les réservoirs publics, dit-il, étaient remplis par une source amenée du ravin du Béni-Mélek, au moyen d'un canal dont on a retrouvé une partie du tracé. Ils sont placés à 119 mètres au-dessus du niveau de la mer, et peuvent contenir huit millions de litres⁽²⁾. Leur construction est remarquable par la solidité des matériaux et l'habileté de l'œuvre. L'architecte avait à soutenir, d'une part, le poids des terres supérieures, puisqu'il construisait sur le plan décliné du terrain ; de l'autre, les murs ne devaient pas trouver, sur les terres inférieures, le même appui pour soutenir l'effort de la masse des eaux.

« L'ingénieuse disposition donnée au bassin a pourvu au désavantage de l'emplacement. Les terres ont été creusées au bas d'une coupure faite sur la pente. L'ensemble des constructions est assis parallèlement à la direction du coteau, sur une longueur de 52 mètres et une largeur de 37m 50, sous une forme elliptique. Il est divisé par des murs transversaux, dans le sens de la longueur ou grand diamètre, en sept compartiments de dimensions et figures diverses, selon qu'ils arc-boutent la montagne ou soutiennent le poids des eaux.

« Le premier bassin, du côté de l'Ouest, celui qui recevait directement les eaux du canal, présente un grand demi-cercle irrégulier, dont la corde mesure 24 mètres et les rayons 15 mètres. Le second et le troisième en sont séparés par un mur intérieur d'une épaisseur de 1m 50. Ce sont deux rectangles dont les angles sont arrondis ; l'un mesure 12m 30 sur 10m 15 ; l'autre 9m 80 sur 10m

1. *Fénech : Hist. de Philip.*, pp. 25 et. suiv. — Cette description, que nous avons soigneusement contrôlée sur les dessins de de La Mare, est d'une exactitude parfaite, sauf pour les dimensions que nous rectifions dans son texte.

2. Dans des notes qu'il a bien voulu rédiger pour nous, notre ami M. Chabassière, ancien géomètre, qui a pris les mesures, estime à plus de six mille mètres cubes le volume d'eau retenu par les citernes.

10 ; mais ce dernier, adossé à la hauteur et, par suite, devant supporter le poids des terres, leur oppose deux cintres massifs, appuyés sur des murs intérieurs ; cette disposition se retrouve, pour la même raison, dans le réservoir suivant, qui s'étend sur une longueur de 19m 40 et sur une largeur de 9m 30, formant rectangle ; le mur intérieur est renforcé ; son épaisseur mesure 2m 20. De ce côté s'ouvre un ravin sur lequel est ménagée la prise d'eau. La construction n'étant plus, là, soutenue par le coteau, l'architecte y a multiplié les divisions et élargi les massifs de maçonnerie. Le grand rectangle qui vient d'être décrit s'appuie sur un bassin de forme ovale, de 9m 30 sur 6 mètres, flanqué lui-même d'un triangle rectangulaire de 6 mètres sur 4m 40. Enfin, le dernier bassin dont le côté extérieur est arrondi, pour continuer la forme elliptique de l'ensemble, mesure 17 mètres sur une largeur moyenne de 9 mètres.

« Ces différents bassins ont une profondeur égale de 10m 60. Ils communiquent à niveau du fond par des ouvertures ménagées dans l'épaisseur des murs intérieurs. Ces ouvertures sont assez grandes (2 mètres de haut sur 1m 30 de large), pour que les ouvriers employés à l'entretien puissent circuler partout.

« La prise d'eau est au bas d'un puits adossé au bassin de forme ovale. Ce puits, de même profondeur que les bassins, était traversé, au bas, par une conduite de plomb ouvrant par un robinet.

« Une particularité autorise à penser que les eaux tombaient, à leur arrivée, dans le grand bassin, sur un filtre ou plancher inférieur, appuyé sur neuf piliers rectangulaires qui garnissent parallèlement le pourtour et le centre, et dont la hauteur, égale pour chacun d'eux, est de 2 mètres seulement. »

La partie supérieure a été voûtée par le Génie. Ces citernes communiquaient, par une conduite servant encore au même usage, à un autre grand réservoir situé à 120 mètres à vol d'oiseau, dans la direction Ouest-Nord-Ouest, près des fortifications, et qui a été complètement remis à neuf. Il recevait les eaux de l'Oued-Louach. C'est un grand bâtiment orienté du Nord au Sud,

de forme rectangulaire, ayant 60 mètres de long sur près de 30 de large. Il ne forme qu'une seule piscine, sans divisions intérieures, mais ses murs sont étagés intérieurement, de 6m 50 en 6m 50, de solides contreforts. La voûte unique, qui recouvre le tout, est appuyée sur quatre énormes piliers et deux pilastres qui forment une ligne médiane entre ces contreforts. La construction ancienne est noyée dans les réparations modernes, mais la disposition est restée la même.

Ces deux immenses réservoirs que les Romains appelaient, comme nous, *Châteaux-d'eau* (*Castella*), communiquaient jadis avec un autre vaste système de citernes dont nous avons fait des magasins de vivres.

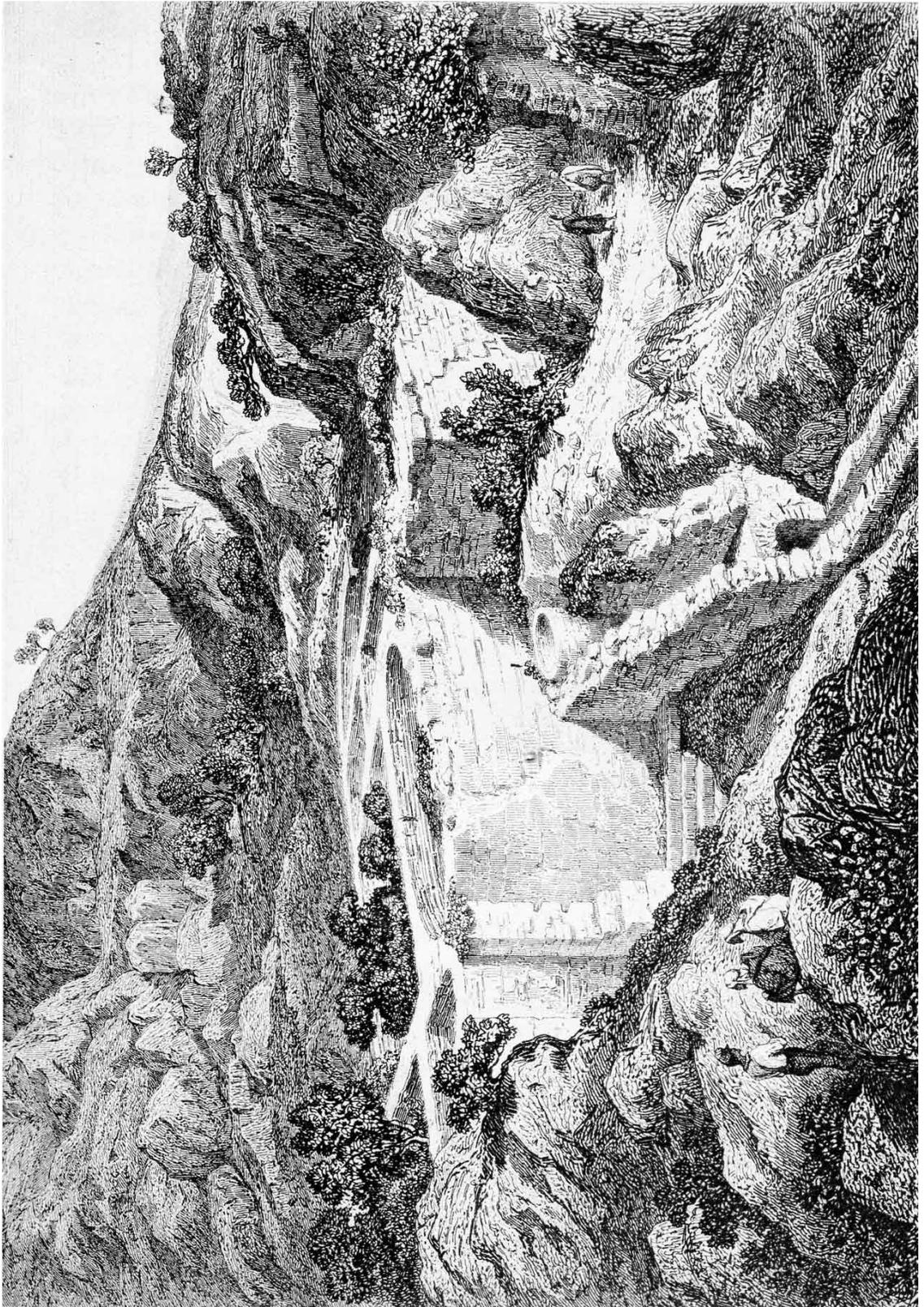
Ils se trouvent entre les rues Marie-Amélie et du Sphinx, derrière les Docks. Nous devons les visiter pour nous rendre compte de la prodigieuse réserve d'eau que la ville avait à sa disposition au temps des Romains. Pour cela, descendons la rue d'Orléans, jusqu'à sa rencontre avec la rue Marie-Amélie, puis suivons cette dernière dans la direction Nord-Ouest, c'est-à-dire en allant vers la mer, et arrêtons-nous dans la rue de la Chapelle ; nous nous trouverons, à gauche, à côté des bâtiments des Magasins de la Marine. Ce sont là les anciennes citernes du bas de la ville.

Elles sont parfaitement conservées et d'une grande magnificence. Elles forment un massif de 32 mètres de longueur sur 30, coupé de sept divisions parallèles, de 3 mètres de largeur, pour chaque compartiment. Les murs intérieurs, solidement assis, ont 1m 25 d'épaisseur moyenne⁽¹⁾. La hauteur sous voûte de chaque compartiment latéral est de 6 mètres, celle du compartiment médian est plus grande : 6m 50.

L'excellent auteur qui a essayé le premier, il y a quarante-trois ans, de restituer quelques-uns des monuments de l'ancienne Ruscade, a commis une erreur sur la destination de ces vieux restes. Escomptant la découverte, auprès de ces grandes constructions, de colonnes de marbre, d'énormes chapiteaux, de fûts d'un mètre de

1. Fénech : *Hist. de Philip.*, p. 29.

RUSICADE ET STORA



CITERNES ROMAINES
D'après une planche de de La Mare

diamètre et d'une dédicace de l'année 221, il a conclu qu'on se trouvait en présence des anciens thermes publics. Il ne pensait pas qu'un édifice, destiné seulement à emmagasiner des eaux, pût être ainsi décoré. C'était oublier que, lors de la construction de leurs châteaux-d'eau, quand ils les plaçaient, comme celui-ci, dans l'intérieur de la ville, les Romains visaient au beau autant qu'à l'utile. Ils décoraient ces édifices de façades architecturales précédées de portiques et ornées de statues. Du trop plein des citernes, ils alimentaient même souvent de belles fontaines. Rien ne s'oppose donc à ce que les grands bassins dont nous venons de parler aient été accompagnés de ces ornements architecturaux. La dédicace, alléguée par Fénech à l'appui de sa conjecture, est, d'ailleurs, une preuve presque décisive à son encontre. Elle désigne, en effet, avec une grande précision, par les noms des consuls éponymes, la date de la construction de l'édifice, 221 avant J.-C. Cette dédicace est donc impériale, et elle a été rédigée par un personnage officiel, probablement un légat de Numidie dont le nom, pour cette époque, est encore ignoré. Or, s'il s'agissait de thermes publics, ceux-ci eussent été construits aux frais de la Confédération ou de quelque édile : la dédicace, au lieu d'être impériale, serait donc purement municipale et, selon l'usage, ne porterait pas la date de l'année. Les citernes, au contraire, comme les aqueducs, étaient surtout des œuvres de souveraineté, portant le nom de l'Empereur régnant, du gouverneur de la province et, souvent, des consuls éponymes. C'est ce qui a eu lieu à Cirta, lors de l'inauguration du grand aqueduc, à arcades superposées, et des vastes citernes du Coudiat, si nous en croyons la dédicace que nous avons découverte nous-mêmes et publiée dans le XXIX^e volume du *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine*.

Les trois immenses réservoirs que nous venons de décrire n'étaient pas les seuls à Rusicade. Il en existait encore un très grand nombre d'autres dans l'intérieur de la ville. Les uns étaient de petits châteaux-d'eau bâtis aux frais d'un certain nombre de particuliers d'un même quartier, ayant une concession d'eau sur

le conduit public. Ils desservait, par des canaux privés, chacune de leurs demeures, où coulait alors une fontaine dont les eaux, servant d'abord aux usages domestiques dans l'atrium, formaient ensuite l'*euripe* ou la piscine du péristyle, ainsi que nous l'apprend Frontin⁽¹⁾. Les autres étaient de petites citernes, également en communication avec le conduit public venant des grands châteaux-d'eau. « Chaque maison, dit Fénech, était, en effet, pourvue d'une citerne soigneusement construite. Le sol de la ville était occupé par ces constructions. Il a fallu détruire par la mine celles qui se trouvaient au-dessus des rues que nous avons ouvertes ; mais plusieurs servent au même usage dans les nouvelles maisons, et recueillent l'eau des pluies⁽²⁾.

1. Front., 106.

2. Fénech *Hist. de Philip.*, P. 25.

CHAPITRE III

LE THÉÂTRE ROMAIN DE RUSICADE

« LES MÉNECHMES » DE PLAUTE

Emplacement et ornementation de l'édifice.— Description de ses diverses parties très distinctes. — L'entrée du théâtre et le portique. — Par qui il a été, sinon construit, du moins restauré. — Libéralités de M. *Aemilius Ballator*, de M. *Fabius Fronto* et d'autres riches citoyens qui firent peindre ses voûtes, orner ses loges de balustres de marbre et placer des dauphins au débouché de chaque couloir sur la caves. — *Les Ménechmes*, de Plante, au théâtre de Rusicade. — Disposition des spectateurs. — Le prologue. — La pièce. — Un ballet. — Ovation à l'éditeur des jeux. — Distribution de dons aux spectateurs. — Agapes données au théâtre en l'honneur des décurions et des magistrats de la Colonie. — Les bâtiments qui entouraient la cavea. — Les divers foyers à l'usage des spectateurs. — Nombre des places du théâtre de Rusicade. — L'ornementation extérieure du théâtre.

I. — LE THÉÂTRE

REVENONS au premier château-d'eau que nous avons décrit et qui se trouve au-dessous du Fort National. Descendons vers la ville, dans la direction du Sud-Est, et engageons-nous dans la rue Clauzel, jusqu'à la petite place de ce nom. De là, nous voyons surgir de vastes constructions demi-circulaires, percées de hautes voûtes. Toutes sortes de débris architecturaux, colonnes, chapiteaux, statues, stèles, sarcophages, belles plaques dédicatoires, se dressent dans l'hémicycle des grandes ruines. C'est l'ancien Théâtre romain servant de Musée lapidaire.

La planche ci-contre le représente dans l'état où l'a vu de La Mare, vers 1840.

Notre ami M. Bertrand, qui en est, depuis de longues années, le Conservateur aussi dévoué qu'éclairé, et dont les notes

nous ont été si utiles pour mener à bien cette étude, a fait de ce monument la description suivante :

« Le théâtre est construit sur la pente du ravin faisant face au Nord-Est.

« On y distingue aisément le corps de l'édifice (*cavea*) où étaient assis les spectateurs, et qui se composait d'un certain nombre de rangées demi-circulaires de sièges formés par de hautes marches (*gradus*), s'élevant en lignes concentriques les unes au-dessus des autres. Ces rangées de sièges, dont on aperçoit encore quelques vestiges, sont divisées horizontalement en étages (*maeniana*), qui en contiennent chacun plusieurs, et se trouvent séparés par de larges corridors (*praecinctions*) et, verticalement, en compartiments cunéiformes (*cunei*), par un certain nombre d'escaliers (*scalae*), servant aux spectateurs à descendre jusqu'à la rangée où étaient situées leurs places respectives, quand ils avaient débouché dans l'enceinte par les portes (*vomitoria*), se trouvant en haut de chaque escalier, portes qu'ils atteignaient au moyen de passages et de couloirs couverts, ménagés dans l'épaisseur du bâtiment.

« Au bas de la *cavea* était l'*orchestra*, facile à reconnaître encore aujourd'hui, et formant une demi-circonférence exacte, qui contenait les sièges destinés aux magistrats et aux personnes de distinction.

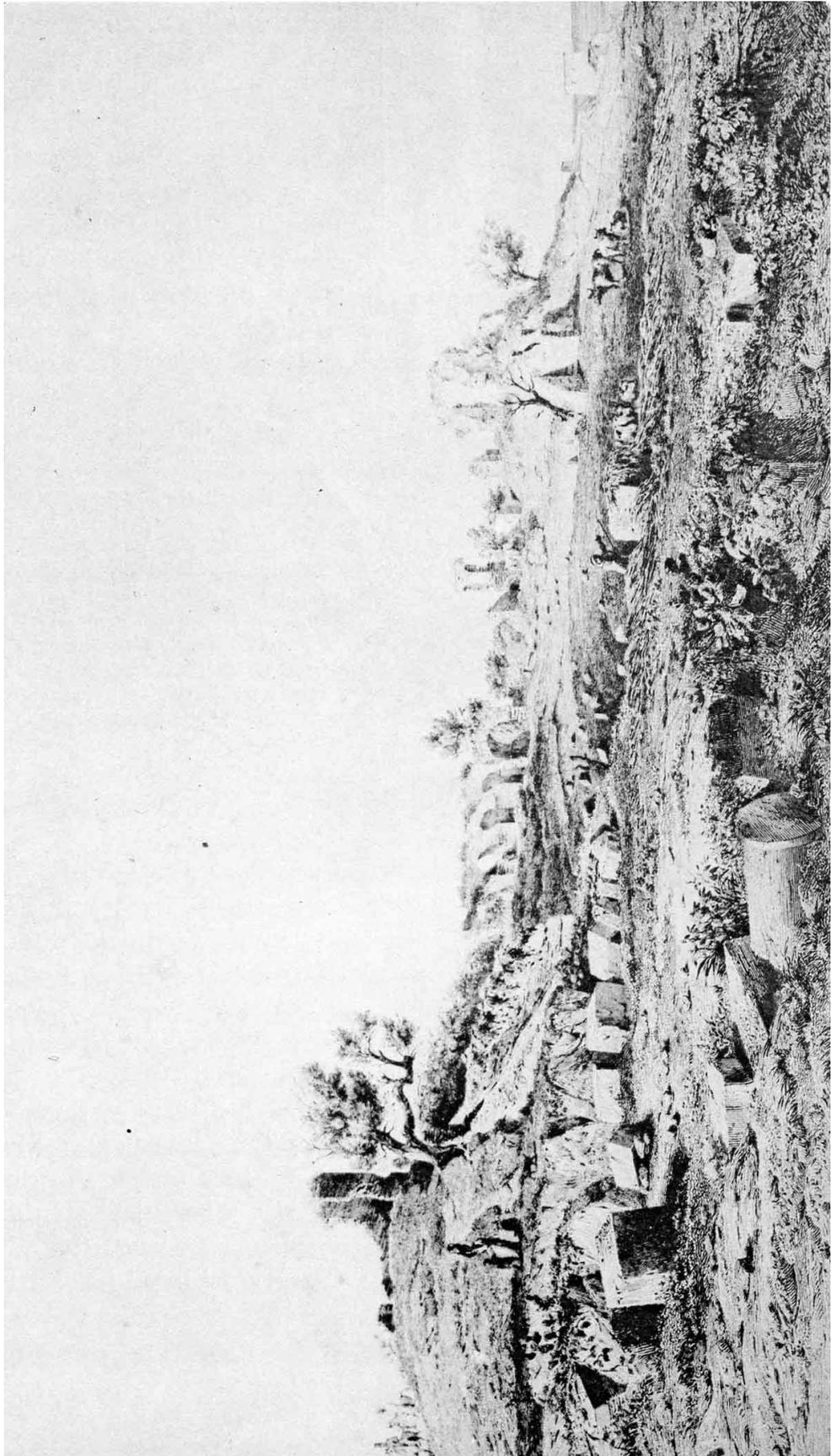
« Un peu en arrière de l'*orchestra* existait un mur bas (*pulpitum*) qui formait le devant de la scène, du côté des spectateurs, et séparait celle-ci de l'*orchestra*.

« L'entrée du théâtre se trouvait rue Scipion, et la scène à l'endroit où est actuellement édifiée la porte Nord du Collège. Cette « scène et les deux ailes qui devaient se développer parallèlement et formaient la façade tournée aussi au Nord-Est, ont été, dit Fénech⁽¹⁾, entraînées par quelque éboulement dans le ravin, avec les terres qui les soutenaient. »

« Derrière la scène, existait un mur élevé qui formait le fond du théâtre. C'est sur les ruines de ce mur romain, qui étaient

1. Fénech : *Hist. de Philip.*, p. 29.

RUSICADE ET STORA



RUINES DU THÉÂTRE ROMAIN EN 1840.
D'après une planche de Ravoisié.

situées place Victor Hugo, que nous avons vu construire le mur de clôture de la façade d'entrée du Collège⁽¹⁾. »

Nous ne savons à quelle date a été construit ce grand édifice, mais les inscriptions nous donnent quelques détails intéressants sur son histoire et son ornementation.

Les réparations du Théâtre

C'est ainsi qu'un opulent personnage, *M. Aemilius Ballator*, contribua de dix mille sesterces à sa construction et à son ornementation (*in opus cultumve theatri*). Si nous en croyons le texte qui mentionne cette libéralité et qui a été découvert dans les ruines du cirque, où il avait élevé, sur la muraille médiane (*spina*), une statue au Génie de la Colonie de Vénus, Rusicade, ce généreux citoyen ne se borna pas à cette donation : il fit ériger, à ses frais, une autre statue au Génie de l'Annone sacrée de la même ville, et édita des jeux publics avec distribution de présents à ses concitoyens.

Un autre personnage, de la célèbre famille des Fronton de Cirta, se distingua aussi par ses libéralités pour l'ornementation du même édifice. Il y consacra mille deniers, c'est-à-dire environ cinq mille sesterces, en 225, et y fit élever une statue d'Alexandre Sévère, en même temps qu'il y donnait des jeux publics pour son inauguration. Ce fut *M. Fabius Fronto*. Il remplissait, à cette époque, les hautes fonctions de Préfet *jure dicundo* de Rusicade. C'est dire qu'il avait gouverné, pendant un an, en qualité de triumvir, toute la Confédération des IIII Colonies, et qu'il avait été ensuite délégué par ses successeurs à l'administration de la Colonie de Rusicade. Il était aussi augure, c'est-à-dire qu'il décidait de l'opportunité et de la validité des cérémonies religieuses.

Un troisième citoyen, dont le nom a disparu, et ses fils s'étaient encore livrés à de grandes dépenses pour doter le théâtre d'autres magnifiques ornements. Ils firent peindre treize voûtes, orner les loges de balustres de marbre, dont on voit encore des

1. L. Bertrand : *Catal. du Mus. de Philip.*, 2^o partie, pp. 6 et 7.

restes élégants au Musée, placer deux dauphins à l'entrée de chaque couloir et construire des balcons de marbre en avant des loges, au-dessus des gradins de la *cavea*. D'autres ornements du théâtre leur sont attribués dans un second texte absolument mutilé.

Il faudrait une longue liste pour énumérer les nombreux citoyens qui y firent donner, à leurs frais, des représentations.

II. — UNE REPRÉSENTATION AU THÉÂTRE

« Les Ménechmes » de Plaute

Quand on pénètre tout à coup, par la petite porte qui y donne accès, au milieu de l'hémicycle, que les grandes arches du pourtour isolent si complètement de la ville moderne ; quand on n'a plus, devant soi, que le déploiement en éventail des gradins du théâtre et le rayonnement des escaliers par où descendaient les spectateurs pour se distribuer dans toutes les parties de l'enceinte ; quand on voit s'entasser à leurs places tant de souvenirs du passé, on est subitement transporté en pleine antiquité. Le *velarium* se tend, au haut de la salle, contre les ardeurs du soleil ; les arches se revêtent de leurs pilastres, de leurs parements de marbre et de leurs peintures ; les loges se garnissent de même, ainsi que de leurs rideaux et de leurs balustrades de marbre ; les galeries et les balcons de marbre dominant les gradins ; les escaliers s'ornent, à chaque *maenianum*, des statues érigées par Ballator, Fronton et tant d'autres, et, à leur sommet, on voit les *vomitoria* gardés par leurs sphinx. Plus de trois mille spectateurs occupent déjà la salle. Tout en haut de la *cavea* se sont placées les femmes, plus ou moins voilées de la *calyptra*, qui retombe derrière la tête, le long de la *palla*, ou robe, dont leur tunique est recouverte. De la main qui se dégage des étoffes légères drapées sur leur buste, elles agitent leurs éventails en feuilles de lotus ou en plumes de paon. Les hommes remplissent les degrés inférieurs jusqu'au pourtour de l'orchestre. Cette dernière enceinte est occupée par

les décurions locaux, en toge laticlave, ainsi que par les pontifes et les augures. A gauche sont les deux édiles sur des chaises curules ; à droite s'élève le siège du Préfet *jure dicundo* de la Colonie, qui représente, à la tête de toute l'administration, les triumvirs de la Confédération Cirtéenne. Il est entouré de licteurs. Toute cette foule, conviée au théâtre par un des patriciens de Rusicade, qui y fait donner, à ses frais, un spectacle et un ballet, attend anxieusement la chute du rideau dans les sous-sols de la scène. L'affiche de la représentation, une plaque de marbre fixée à l'un des montants du *pulpitum*, leur promet, en effet, quelques heures d'un joyeux délassément. Elle porte, en grosses lettres, sur deux lignes, les mots suivants : MENAECHMEI PLAVTI. C'est le titre d'une amusante pochade de Plaute : *les Ménechmes*.

Tout à coup, un grand silence succède au tumulte. Sur un signe du *choragus*, le rideau s'abaisse et la scène apparaît aux regards. Elle présente, comme le recommande Vitruve, des maisons particulières, avec leurs ouvertures sur la rue, où se passe, ainsi qu'on va le voir, toute l'action⁽¹⁾.

Mais voici l'impresario, c'est-à-dire le chef de la troupe, vêtu en mime. Il récite le prologue. Dans un langage bouffon, il apprend aux spectateurs qu'un marchand de Syracuse, *Moschus*, avait deux fils jumeaux, si semblables l'un à l'autre que, dans leur enfance, ni leur mère ni leur nourrice ne pouvait les distinguer. L'un s'appelait *Ménechme*, l'autre *Sosiclès*. Ils avaient à peine sept ans, lorsque leur père s'embarqua pour Tarente où il allait faire du négoce. Il emmenait Sosiclès et laissait Ménechme à sa mère. Arrivé à Tarente, un jour de fête, il perdit son fils dans la foule et, malgré ses recherches, ne put le retrouver. Le pauvre homme en mourut de chagrin. Le petit Sosiclès fut recueilli par un marchand d'Epidamne, que les besoins de son commerce avaient aussi amené à Tarente. Ne retrouvant pas le père de l'enfant, il l'embarqua avec lui, ses affaires terminées, pour Epidamne.

1. Vitruv. : *De archit.*, lib. V, c. 6.

Comme il était riche et sans enfants, sa femme et lui s'empressèrent d'adopter et d'élever le petit Sosiclès ; ils le marièrent plus tard à une femme bien dotée et, à leur mort, en firent leur héritier.

Lorsque l'affreuse nouvelle de la mort de Moschus et de la disparition du petit Sosiclès arriva à Syracuse, le grand père des deux jumeaux, qui avait pour l'enfant perdu une véritable prédilection, essaya de tromper sa douleur en donnant son nom à son frère qui en était la vivante image. Celui-ci, devenu grand, s'est mis, depuis six ans, à la recherche de son malheureux frère. Il a déjà parcouru les côtes d'Espagne, de la Gaule Narbonnaise, de l'Istrie et de l'Illyrie. Il vient de débarquer à Epidamne avec son parasite, c'est-à-dire un de ses esclaves, pour lui tenir compagnie. Ce sont les péripéties de la recherche et de la découverte de Sosiclès à Epidamne qui font le sujet de la pièce. La scène se passe donc à Epidamne.

Ayant ainsi parlé, au milieu des rires provoqués par les bouffonneries dont il émaille son exposition, l'acteur s'incline et sort.

La comédie commence. Ménechme (l'enfant perdu) mène joyeuse vie à Epidamne. Il trompe sa femme (richement dotée) à qui mieux mieux. Voilà son parasite, *Peniculus*, devant sa maison. Il conte aux spectateurs les joyusetés de son maître et se flatte d'y concourir. Celui-ci sort de chez lui en invectivant sa moitié qui veut le retenir. Il cache sous son manteau une robe qu'il lui a dérobée pour en faire cadeau à sa maîtresse, *Erotium*. Dans la rue il rencontre *Peniculus* à qui il raconte cette violente scène, et ils accostent tous deux *Erotium*, sur le pas de sa porte. Ils lui font présent de la robe et lui commandent de préparer un festin où elle verra qui boit le mieux. Pendant qu'ils vont flâner au Forum, *Erotium* envoie son cuisinier, *Cylindrus*, faire le marché et préparer le repas. Ces scènes se déroulent dans un dialogue alerte, d'une gaieté et d'un comique qui tiennent en joie l'auditoire.

Au second acte, voici Ménechme (de Syracuse) et son para-

site, *Messénion*. Ils viennent de débarquer, et Messénion essaie de détourner son jeune maître de continuer ses recherches. Il lui en fait remarquer l'inutilité, après six ans de voyages. Il ne sera pas plus heureux à Epidamne. Cette ville est, d'ailleurs, pleine de sycophantes et de courtisanes. Sa bourse y est en danger. Mieux vaut remonter sur son navire et retourner dans sa patrie. A ce moment, arrive vers eux le cuisinier d'Erotium, de retour du marché. Il croit que Ménechme (d'Epidamne) vient dîner et il s'approche pour dire qu'il est trop tôt. Étonnement de Ménechme (de Syracuse) qui ne sait ce qu'il veut dire ! — Non moindre étonnement de Cylindrus qui lui demande s'il perd la mémoire ! — Irritation de Ménechme (de Syracuse) qui défend à l'inconnu de s'occuper de son dîner. — Quiproquos, dispute et enfin injures réciproques. — « Tu vois bien, dit Messénion à son maître, qu'il n'y a ici que des sycophantes ! »

Nos personnages sont à la porte d'Erotium. Cylindrus entre lui dire que Ménechme est là, qu'il est subitement devenu fou et qu'il l'a maltraité. Celle-ci n'en veut rien croire et le traite lui-même d'insensé ; puis elle sort pour accueillir Ménechme, en donnant à haute voix les ordres les plus précis de tout préparer pour un brillant festin. Du ton le plus engageant elle engage Ménechme à entrer. L'étonnement de celui-ci est à son comble. Il lui demande comment elle le connaît. Erotium croit qu'il plaisante et lui fait mille caresses en le poussant vers sa maison. — « Je te l'avais bien dit, s'écrie Messénion, qu'il y avait aussi dans cette ville de dangereuses courtisanes ! Celle-ci a senti ta bourse. » — « Eh bien je veux voir, dit Ménechme, si elle aime mieux ma bourse que moi ! » — Et il entre, décidé à laisser tout dire et tout faire. C'est la fin de l'acte. Le rideau se lève au milieu des rires de l'assistance, provoqués par un feu roulant de bons mots et les méprises de plus en plus compliquées des personnages.

Au troisième acte, *Peniculus*, le parasite de Ménechme (d'Epidamne) est devant la porte de la courtisane. Il a perdu son maître dans la foule du Forum. Il croit qu'il s'est échappé pour

aller manger sans lui le dîner d'Erotium. Il se plaint en termes fort comiques de son ingratitude et des tiraillements de son propre estomac. A ce moment, Ménechme (de Syracuse) sort de chez Erotium, une robe de femme à la main. En laissant croire à cette dernière qu'il était son amant, il a eu bon gîte, bonne table et le reste. Entièrement repus et se félicitant de sa bonne fortune, il va maintenant chez le brodeur faire ajouter des ornements à la robe d'Erotium. Celle-ci veut absolument qu'il la lui ait donnée le matin, après l'avoir dérobée à une épouse qu'il n'a jamais eue, puisqu'il est encore célibataire. Elle a voulu qu'il fît transformer la robe pour que cette prétendue femme ne la reconnaisse plus, quand Erotium la portera. Puisqu'elle y tient, il peut bien lui faire ce plaisir ! Mais Peniculus, qui le prend pour son maître, l'a entendu se flatter d'avoir très bien dîné. Il l'interpelle avec humeur. Ménechme, qui ne le connaît pas, l'envoie à tous les diables. Peniculus lui répond que, puisqu'il en est ainsi, il va tout raconter à sa femme : le vol de sa robe, le bon dîner et le reste. Il y court.

Au quatrième acte, Peniculus est avec la femme de Ménechme et lui raconte tout. A ce moment arrive son maître qui le cherche pour aller dîner chez Erotium. Sa femme le reçoit avec toutes sortes d'invectives et lui reproche le vol de sa robe. Tête de Ménechme surpris que son secret ait été dévoilé ! Il ne peut se défendre, et pour calmer la fureur de sa femme, il promet d'aller reprendre la robe. Mais celle-ci le met à la porte et lui défend de revenir. En sortant avec Peniculus, il lui reproche de l'avoir trahi. Celui-ci lui dit qu'il l'a bien mérité, puisqu'il a mangé sans lui le dîner d'Erotium. Nouvel ahurissement de Ménechme à qui il ne peut persuader qu'il l'a vu sortir de chez sa maîtresse, heureux et fier de sa réception ! Il frappe à la porte d'Erotium et la supplie de lui rendre la robe qu'il lui a apportée le matin, parce que sa femme sait tout. Il lui en achètera une autre bien plus belle. Erotium n'en peut croire ses oreilles. Elle s'indigne qu'il lui redemande un cadeau qu'il lui a fait volontairement, « Puisque tu l'as, dit-elle, depuis que tu digères

le bon dîner que je t'ai servi, fais-en des choux et des raves avec ta femme et ne remets plus les pieds ici ! » Elle met à la porte le malheureux qui ne sait plus où aller, chassé de chez lui et de chez sa maîtresse. Le rideau se lève.

Au cinquième acte, Ménechme (de Syracuse) passe, avec la robe qu'il porte chez le brodeur, devant la maison de Ménechme (d'Epidaurne). La femme de celui-ci est sur le seuil de sa porte. Elle croit que c'est son mari qui lui rapporte sa robe. Elle lui demande comment il ose se représenter devant elle. Ménechme s'étonne de cette apostrophe et la prie de le laisser passer. Il n'a rien de commun avec une pareille mégère. Injures de celle-ci. Violences et imprécations de Ménechme qui la traite de chienne enragée et la dévoue aux Furies. La femme le menace de son père, qu'elle voit venir, et auprès duquel elle déclare qu'elle va vivre désormais. Ménechme lui répond qu'il ne le connaît pas plus que Calchas.

Le vieux arrive sur le lieu de la scène. Sa fille lui raconte que son mari est devenu fou à lier, qu'il ne la reconnaît plus et qu'après lui avoir volé une robe, pour la donner à sa maîtresse, il l'injurie et l'outrage.

Le père lui donne tort : Une femme, dit-il, ne doit pas savoir ce que fait son mari. Quelles que soient ses fantaisies, elle n'a qu'à s'incliner et à se montrer soumise. » Le dialogue est d'un comique irrésistible.

S'adressant ensuite à son gendre, ou plutôt à celui qu'il prend pour tel, il lui demande ce qui se passe. Celui-ci s'étonne de cette interrogation. Il ne connaît pas plus, ce vieux fou que la mégère qui se dit sa fille. Le vieillard est alors persuadé que son gendre est bien fou. Ménechme, à qui tout le monde s'acharne à dire qu'il a perdu la raison, commence à sentir qu'elle lui échappe tout de bon, et le voilà qui s'abandonne à un véritable débordement d'injures, de malédictions et de rage insensée qui confirme son prétendu beau-père dans son opinion. Le vieillard court alors chercher un médecin qui habite tout près de là.

Pendant ce temps, Ménechme (de Syracuse) se sauve pour

échapper à la suite de cette aventure. Au moment où le vieillard revient avec le médecin, Ménechme (d'Epidamne) passe par là, se lamentant sur son malheureux sort. Chassé par sa femme et par sa maîtresse, il ne sait plus où porter ses pas. Le médecin l'aborde et son interrogatoire du prétendu malade est désopilant. Les réponses de Ménechme sont étourdissantes d'incohérence furieuse. Le médecin a bien vite établi son diagnostic. Il déclare gravement au vieillard que son gendre est bien fou, mais qu'il va le guérir chez lui en le soumettant, pendant trente jours, au régime de l'ellébore. Pendant qu'il va aller lui préparer une première potion, il engage le vieillard à lui faire apporter le malade, solidement garrotté, par quatre robustes portefaix.

Ceux-ci arrivent et saisissent Ménechme qui se défend désespérément, mais sans succès. Heureusement, le parasite de Ménechme (de Syracuse), Messénion, qui cherche en vain son maître depuis qu'il l'a laissé avec Erotium, vient à passer par là. Croyant que c'est lui qu'on viole, il se précipite sur les assaillants et les a bientôt mis en déroute. Ménechme remercie le brave inconnu qui l'a sauvé. Celui-ci lui répond qu'il n'a fait que son devoir, à cause de ses bontés pour lui. — Nouvel ahurissement de Ménechme, qui lui dit qu'il ne le comprend pas, et que c'est la première fois qu'il le voit. — Surprise de Messénion qui lui demande s'il a perdu la raison et s'il a oublié qu'il a abordé à Epidamne, le matin même, avec lui. Ménechme, qui redoute d'être encore traité de fou, donne son assentiment à tout ce que lui raconte Messénion et se déclare prêt à le récompenser de quelque manière qu'il le désire. — « Eh bien, répond celui-ci, affranchis-moi ! Je resterai quand même avec toi, mais je serai libre. » Pour le contenter, Ménechme prononce la formule de l'affranchissement, bien qu'il ne sache pas de quel droit. Messénion, tout heureux, s'éloigne pour aller chercher l'argent que son maître lui avait confié. Il veut le lui rendre, puisqu'il n'est plus maintenant à son service.

A peine a-t-il fait quelques pas, qu'il rencontre Ménechme

(de Syracuse). Celui-ci lui reproche de n'être pas venu le trouver plus tôt, comme il lui en avait donné l'ordre. Messénion croyant avoir affaire au même personnage que tout à l'heure, sans s'expliquer comment il se retrouve devant lui, lui renouvelle qu'ayant reçu de lui la liberté, il va chercher le dépôt qu'il lui avait confié. — « Comment ? je t'ai donné la liberté ? » — « Parfaitement ! » — « Mais je la perdrais moi-même plutôt que de te la rendre ! »

L'autre Ménechme arrive alors près d'eux. Messénion l'aperçoit le premier. « Dieux immortels, s'écrie-t-il, que vois-je ? » — « Que vois-tu ? » — « Ton portrait. » Et il lui désigne son Sosie. Suit une scène inénarrable de reconnaissance et d'explications, où la bouffonnerie le dispute à l'attendrissement le plus sincère. Ménechme (d'Epidaune) au comble du bonheur d'avoir retrouvé son frère, veut le suivre à Syracuse et va tout mettre en vente dans huit jours. « Oui, dit Messénion, nous allons vendre tout ce que possède Ménechme. Nous vendrons ses esclaves, ses meubles, ses propriétés, sa maison, tout cela argent comptant. Nous vendrons même sa femme, s'il se présente acheteur ! Et maintenant, spectateurs, adieu, et applaudissez-nous vigoureusement ! »

C'est ce qui a lieu aussitôt avec frénésie, tellement la joie et la satisfaction du public sont au comble.

Un ballet. — Le banquet des Décurions

La représentation scénique est terminée, mais les réjouissances publiques au théâtre n'ont pas encore pris fin. Un ballet aura lieu dans l'après-midi. Avant que la foule se disperse pour reprendre haleine, en attendant ce divertissement, le personnage éditeur des jeux se rend dans une des loges qui dominent la cavea, avec ses serviteurs. Pendant que l'assistance entière l'acclame, les membres de sa *familia* jettent de tous côtés, dans la salle, une profusion de *missilia*. Ce sont, outre des deniers, des bons de denrées alimentaires à prendre dans ses magasins d'approvisionnement, pendant la journée du lendemain. La foule, habituée à ces dons, se les dispute sans un trop grand désordre, chacun atten-

dant, pour ainsi dire, son tour dans cette distribution où personne n'est oublié.

Après un intervalle de quelques heures, le même public a repris ses places dans l'enceinte, attendant, avec une certaine impatience, la seconde partie de la fête.

A un signal du choragus, le rideau s'enroule sous le pulpitum. Alors apparaît aux regards éblouis une tout autre scène. Elle resplendit des éclatantes et riches étoffes de l'Orient, dont les torsades exécutent sous les yeux une harmonieuse gamme de couleurs dans les motifs d'ornementation les plus recherchés.

Sur le milieu de la scène, s'élançait une élégante *saltatrix* d'une merveilleuse beauté, à peine vêtue d'un voile transparent qui retombe sur son corps en replis gracieux. C'est une célèbre *diva* qui avait été amenée de Carthage à Rusicade, après avoir brillé d'un grand éclat sur les scènes de Syracuse, d'Agrigente et de Tauromenium. Elle est suivie et aussitôt entourée d'un essaim de jeunes grecques, environnées, comme elle, d'une gaze transparente.

Derrière la riche décoration du fond se dissimule un orchestre invisible d'instruments à cordes, dont les sons moelleux et presque lascifs, projetés dans la salle, ont donné le signal de la danse. Toute la chorégraphie orientale se déroule alors sous les yeux, et le spectacle est d'une grâce féérique. Mais bientôt, l'impudeur des mouvements qui écartent, en les faisant tournoyer sur les têtes, les écharpes de gaze, est poussée à son comble. La salle frémit tout entière de cette lubricité qui a fait jeter de si hauts cris à Tertullien, dans son *Traité des Spectacles*, et qui a été, à si juste titre, flétrie avec tant d'énergie par les Pères de l'Église naissante. Mais les anciens étaient étrangers aux sentiments d'excessive pudeur que l'éducation spiritualiste et religieuse a développés en nous. Le goût de l'art naturaliste dont ils étaient imprégnés dissimulait à leurs yeux ce qui nous choquerait aujourd'hui, et c'est en dehors d'une trop grande impression de sensualité que la foule s'éloigna du théâtre.

A peine l'assistance s'est-elle dispersée, par les vomitoires, sur la voie qui environnait le théâtre, que les *esclaves publics* dressent dans l'orchestre les lits d'un festin, sur le pourtour d'une longue table en fer à cheval. L'opulent citoyen, à qui Rusicade doit les réjouissances que nous venons de décrire, met le comble à ses largesses en offrant, de ses deniers, un somptueux repas aux décurions et aux principaux magistrats et prêtres de la cité. Là encore, pendant toute la nuit, à la lueur des flambeaux, de nombreux convives vont se livrer aux délices de la table, pendant que des mimes, soutenus par une musique expressive, vont représenter, par des gestes et des danses, des actions légendaires empruntées aux traditions orientales.

III. — L'ORNEMENTATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE DU THÉÂTRE

Tel était le genre de divertissements auxquels était consacré ce grand édifice. Dans le pourtour extérieur de la cavea, à l'issue des vomitoires, qui s'ouvraient aux divers étages du bâtiment, étaient de grandes galeries couvertes destinées surtout à servir de retraite aux spectateurs, lorsque la pluie, tombant tout à coup dans la salle, venait interrompre les jeux, ou de lieu de délassement pendant les entr'actes. C'étaient, comme nous dirions aujourd'hui, des foyers à l'usage du vulgaire. Ils étaient ornés extérieurement de pilastres à chacune des ouvertures donnant sur la rue. Cette partie du monument ne subsiste plus. Le foyer des spectateurs qui prenaient place à l'orchestre a également disparu. C'était le portique couvert avec sa belle colonnade qui se trouvait derrière la scène, à l'endroit même où se déploie aujourd'hui la place Victor Hugo. Il est probable que des fouilles exécutées sur cette place mettraient au jour de nombreux spécimens de la belle architecture qui ornait cette partie la plus soignée du vaste édifice.

M. Bertrand, qui a mesuré avec soin les dimensions des ruines, donne les chiffres suivants pour les superficies couvertes,

évaluées en mètres carrés : les loges, 914 ; les gradins, 1,215 ; le parterre, 611 ; la scène, 2,160 ; ce qui détermine la place de 2,850 spectateurs, auxquels il faut encore en ajouter 450 qui pouvaient occuper l'étage au-dessus des loges. Le théâtre de Rusicade renfermait donc à peu près 3,300 places⁽¹⁾.

Il était orné de dédicaces et de statues de toutes sortes dont nous avons probablement un spécimen dans le fragment trouvé rue Kléber, au Nord de la scène, et qui a été donné au Musée par MM. Péraldo et Périno, propriétaires de l'emplacement. C'est une statuette de marbre blanc qui devait se trouver sous le portique dont il est question plus haut. Elle représente une femme vêtue de la robe dite *tunique doriennne*, ceinte aux hanches et rabattue en haut. « La draperie, dit M. Bertrand dans son *Catalogue*, est disposée avec un goût et un naturel parfaits. C'est probablement une reproduction d'un bon ouvrage grec de l'époque romaine. La tête, les bras et la moitié des avant-bras manquent. Sa hauteur actuelle, au-dessus du socle, est de 0m 48⁽²⁾. »

Parmi les ornements qui subsistent, citons encore un bel appui de loge en marbre, conservé au Musée. Des deux côtés, sont sculptés, en bas-reliefs, des masques de théâtre, au-dessous d'une guirlande massive que surmonte une rosace accostée de deux serpents. Le tout est traité avec le plus grand art.

1. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 1re part., p. 53.

2. Id., *ibid.*, p. 54.

CHAPITRE IV

GRANDS MONUMENTS SUR LA RIVE GAUCHE

DU COURS D'EAU INTÉRIEUR

Le temple de la Victoire. — Ses vastes dimensions. — Restes majestueux qui en subsistent. — Un membre de l'illustre famille des Fronton de Cirta. — Un exemple des frais somptuaires auxquels se livraient les magistrats de la Confédération des III Colonies. — Grand temple à côté du précédent. — Immenses citernes qui lui servaient de substructions. — D'où venaient les eaux qui les alimentaient ? — A quelle divinité le temple pouvait-il être consacré ?

I. — LE TEMPLE DE LA VICTOIRE

DE la place Victor Hugo, où était le portique du théâtre romain, descendons, par la rue du 3^e Chasseurs, qui traverse le marché aux légumes, ou place Bélisaire, jusqu'à la rencontre de la place Corneille, en face du Tribunal et du Théâtre actuels. Nous nous trouverons là sur l'emplacement du Temple de la Victoire. Parmi les décombres de toutes sortes rencontrés dans les fouilles du Palais de Justice, se trouvait une grande table de marbre blanc, haute de 0m 90, large de 1m 63 et épaisse de 0m 10. Dans un cadre orné de moulures, se lisait une grande inscription de dix lignes, qu'on peut traduire ainsi :

« Consacré à la Victoire Auguste.

« *Lucius Cornelius Fronto Probianus*, fils de *Lucius*, de la tribu *Quirina*, honoré d'un cheval public, décurion des III Colonies, flamme perpétuel de l'Empereur divinisé, Antonin le Grand (c'est-à-dire Caracalla), a donné cette statue qu'il avait promise,

avec un tétrastyle, en l'honneur de son flaminicat, outre quatre-vingt-deux mille sesterces, qu'il versa en espèces au trésor de la cité, vingt mille qu'il donna aux décurions, et beaucoup d'autres libéralités qu'il fit à sa patrie. A l'occasion de la dédicace de ce monument, qui lui a coûté trente mille sesterces, il a donné des jeux scéniques avec distribution de bons de vivres au théâtre⁽¹⁾. »

Ce texte important, dont la date flotte entre 218 et 222, nous fournit un grand nombre de données.

Il nous apprend d'abord qu'il y avait, sur ce point, un temple de la Victoire sur l'area duquel s'élevait, en avant des degrés qui conduisaient à la cella, un édifice tétrastyle, contenant la statue de la divinité. Il consistait en une construction formée d'une sorte de dôme appuyé sur quatre colonnes. Les piédestaux de ces appuis reposaient sur une petite plate-forme élevée de quelques degrés, au centre de laquelle se trouvait la statue sur un socle orné de moulures.

Le temple de la Victoire devait être considérable, si l'on en juge par les grands débris d'architecture retrouvés sur ce point et qui sont conservés au théâtre romain. On y voit, entre autres, une magnifique corniche de marbre, longue de 4m 50, avec une saillie de 0m 40, formée de douze moulures et la majestueuse colonne de marbre relevée par M. Ranoux dans l'allée qui sépare les ruines du square Ballu. Cette colonne, étant donné son module, devait avoir une dizaine de mètres de hauteur et devait supporter, avec plusieurs autres de mêmes dimensions, la corniche ci-dessus.

Qu'on juge par là de l'aspect grandiose que devait présenter le monument! Malheureusement, il n'est rien resté qui puisse nous éclairer sur ses dimensions et son ordonnance.

Un membre de la famille des Fronton de Cirta

L'inscription nous fait connaître un membre de cette opulente famille des Fronton de Cirta, d'où était sorti le fameux maître de Marc-Aurèle. Notre personnage habitait Rusicade. Il

1. C. I. L., VIII, n° 7963.

était décurion des IIII Colonies, c'est-à-dire représentant de sa ville au Sénat de la Confédération, qui tenait ses séances à Cirta. Il est probable qu'il avait rendu d'importants services, puisqu'il avait été élevé par l'Empereur à la dignité de Chevalier. Ce titre lui avait été sans doute donné pour pouvoir être affilié, en qualité de flamme perpétuel, au Collège des prêtres institués spécialement, dans l'Empire, pour rendre un culte à l'Empereur qui venait de mourir, Caracalla. Ce titre de flamme perpétuel ne doit pas être confondu avec celui des prêtres municipaux de même nom qui rendaient un culte à l'Empereur régnant⁽¹⁾.

Frais somptuaires des magistrats de la Confédération

Enfin, notons les prodigalités auxquelles se livraient les opulents citoyens de la Confédération Cirtéenne, lorsqu'ils obtenaient des honneurs. En voici un qui n'était pourtant pas arrivé aux plus hautes charges, puisqu'en fait de distinctions municipales, il n'avait obtenu que la dignité de décurion des IIII Colonies. Il n'avait été ni Préfet des IIII Colonies, ni triumvir de Cirta, ni édile, pas même questeur, et pourtant, il dépensa, en faveur de sa ville natale, trente mille sesterces, pour faire édifier le monument tétrastyle dont nous parlons, quatre-vingt-deux mille qu'il versa au trésor, comme don volontaire, vingt mille qu'il distribua en présents aux décurions locaux, sans compter les vingt mille qu'il avait dû remettre au questeur, pour la charge de décurion des IIII Colonies, ce qui fait un total de cent cinquante-deux mille sesterces, ou environ trente-huit mille francs, qui s'élèverait à plus du double, si on y ajoutait les frais des représentations scéniques et des distributions de vivres dont il gratifia ses concitoyens.

Quand on songe que ces prodigalités n'étaient faites que pour plaire à la foule et s'attirer une popularité qui flattait l'orgueil

1. Voir sur les décurions des IIII Colonies et sur les flamines municipaux de la Confédération Cirtéenne, notre ouvrage intitulé : *Cirta, son administration, ses magistrats, etc.*, pp. 219-233.

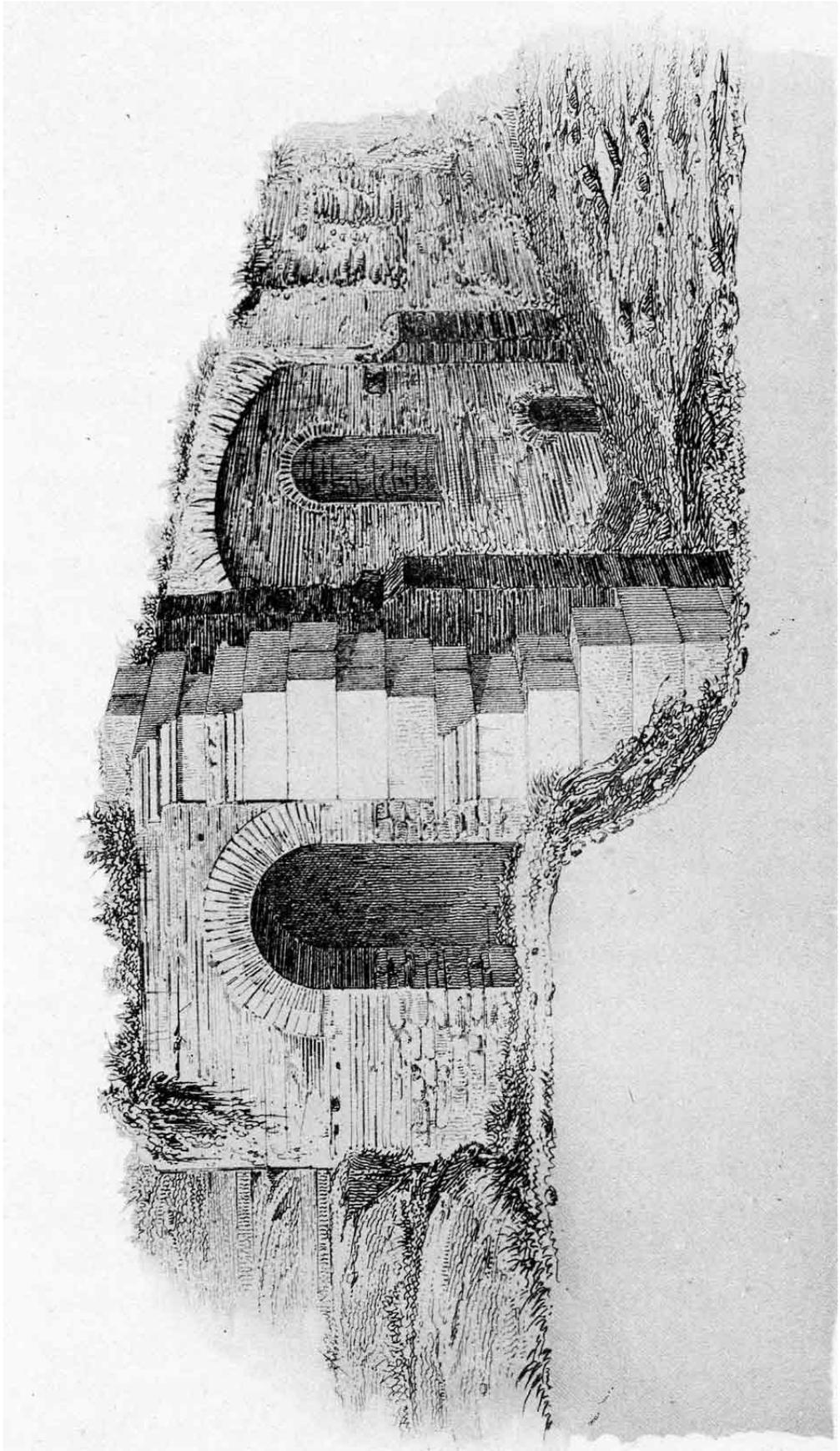
des nombreux citoyens appelés aux honneurs municipaux ; quand on pense que des honneurs si chèrement payés n'étaient recherchés par eux que pour soutenir l'éclat de leur rang et de leur luxe ; quand on se dit que ces prodigalités ne pouvaient porter une sérieuse atteinte à leur fortune, on se rend compte des immenses richesses que supposent de si larges prodigalités.

II. — AUTRE GRAND TEMPLE ET VASTES CITERNES

A côté du temple de la Victoire se trouvait, sur l'emplacement du théâtre moderne, un autre important édifice, si l'on en juge par l'énorme colonne de marbre blanc, de 0m 90 de diamètre, qui y a été trouvée. Elle devait donc avoir 9 mètres de haut. Il est probable que les fouilles ont donné lieu à de nombreuses découvertes sur ce point, et que plusieurs des vestiges conservés au théâtre romain, sans indication de provenance, en ont été extraits ; mais si aucun autre reste d'architecture, ou aucune inscription ne peut nous éclairer sur la nature du vieil édifice, il n'en est pas de même des énormes substructions qui le supportaient. Elles consistent en une crypte à six travées parallèles, s'enfonçant sous le théâtre moderne, dans la direction de l'Est à l'Ouest, sur des longueurs variant de 27 à 20 mètres. Leur profondeur n'a, paraît-il, jamais été sondée, ou plutôt on a négligé de donner les chiffres trouvés ; mais il semble qu'elle ait été considérable, à voir les épais massifs qui séparent les compartiments. Dans les notes préparatoires qu'il a bien voulu rédiger à notre usage, notre excellent ami, M. Chabassière, se fait l'écho des ouvriers qui ont jadis fouillé, sur quelques points, les remblais dont les cavités se sont remplies par la suite des temps.

Il nous rapporte qu'ils ont constaté une profondeur de plus de 25 mètres, avec trois rangées de voûtes superposées de 8 mètres en 8 mètres. Il ajoute que ce qu'il a pu voir justifie absolument la profondeur indiquée. Nous n'hésitons pas, quant à nous, à adopter

RUSICADE ET STORA



GRAND TEMPLE BÂTI SUR DES CITERNES
D'après une planche de Ravoisié.

cette opinion que confirme également notre propre examen.

A quoi servait donc tout cet ensemble de voûtes superposées, sur un espace d'environ 850 mètres carrés, et d'une capacité de 5.000 mètres cubes ? L'appareil de la construction ne laisse aucun doute à cet égard. C'était encore là un autre système de citernes. Les eaux qu'elles détenaient venaient, sans doute, des immenses bassins supérieurs précédemment décrits. Mais l'apport de ces derniers n'était peut-être pas le seul. La masse schisteuse qui constitue la montagne du Béni-Mélek et où l'eau abonde, laissait passer de forts courants souterrains qu'on avait pris soin de capter pour alimenter les grandes réserves d'eau ménagées sur ce point. Il y a si bien là, d'ailleurs, une issue naturelle de liquide, qu'aujourd'hui même une fontaine l'y répand en abondance. Ces citernes étaient reliées, par un système de conduits, à celles des Magasins de la Marine situées en contrebas.

Mais ces citernes, si profondes, formaient elles-mêmes la base d'un grand monument bâti sur leurs voûtes supérieures. C'est ce qui ressort clairement d'une disposition particulière de la construction. Lorsqu'on sort, en effet, des vastes magasins qu'elles constituent aujourd'hui, et où la ville conserve son matériel de fêtes, on est surpris de voir la voûte s'abaisser vers le sol de la petite place ménagée en avant du théâtre actuel. Elle forme ainsi, sur une largeur presque égale à celle de la façade, une sorte de plan incliné d'une énorme épaisseur. N'est-ce pas là l'indice non équivoque de l'existence, sur ce point, dans l'antiquité, d'un grand nombre de degrés par où on s'élevait à la partie supérieure de ces énormes voûtes ? Un important édifice se dressait donc au-dessus d'elles, précédé du portique de marbre dont on a retrouvé les fragments de dix corniches. Un temple seul pourrait justifier la survivance de ces magnifiques débris.

Mais quel serait ce temple ? Son emplacement près du Forum, et à côté de celui de la Victoire, semble indiquer qu'il ne pouvait avoir été consacré qu'à une divinité importante. Peut-être était-ce à la déesse poliade, Vénus. On sait, en effet, que

Rusicade était placée sous sa protection spéciale : *Colonia Veneria Rusicade*. Malheureusement, aucune inscription pouvant nous éclairer sur son antique destination n'a été trouvée dans les décombres de l'édifice.

III. — VOIE ROMAINE ET AUTRE MONUMENT DE LA RIVE GAUCHE

Les deux grands monuments dont nous venons de parler s'élevaient en bordure sur la voie romaine qui suivait la rive gauche du petit fleuve, dont le cours divisait en deux parties la ville romaine. L'existence de cette voie dont le tracé s'imposait dans cette direction, n'est pas, d'ailleurs, une simple hypothèse. Elle nous a été révélée par les fouilles mêmes. Si nous remontons le long de la rue Nationale jusqu'à la rencontre de celle du 62^e de Ligne, nous nous trouverons, sur la droite, au coin de la maison Grech. Là ont été découvertes, lorsqu'on creusa la tranchée des fondations, de larges dalles qui ne laissent aucun doute sur leur destination. C'étaient les restes non équivoques de la voie qui passait sur ce point où elle coupait celle par où on montait au théâtre.

Un autre monument s'y trouvait, également en bordure et d'une assez grande importance, si l'on en juge par la matière et le style des beaux fragments qui y ont été exhumés. Le premier est un chapiteau de marbre blanc de l'ordre corinthien romain, mais auquel il manque la moitié de l'abaque et deux volutes ; le second est également un chapiteau d'applique de même matière et d'ordre composite, à une seule rangée de feuilles d'acanthé.

CHAPITRE V

LE FORUM DE RUSICADE

Les limites probables du Forum. — Voies anciennes qui y formaient le *Cardo*. — Sa superficie. — Ses usages : élection des délégués de la Colonie à l'Assemblée fédérale de Cirta et des décurions locaux, réunion des justiciables et des négociants. — La tribune aux harangues du Forum de Rusicade. — Par qui elle avait été élevée. — La *Basilique* ou bourse et tribunal de commerce. — L'Église de sainte Digna, — Découverte des restes complets d'une martyre. — Sainte Digna est-elle orthodoxe ou donatiste ? — Nombreuses statues d'empereurs, de magistrats de la Confédération et même de femmes illustres. — Histoire de deux grandes dames romaines dont les statues se trouvaient sur le Forum : les deux belles-sœurs, *Claudia Gallita* et *Pomponia Germanilla*. — Leurs époux : l'un, *Austurnius Lappianus*, triumvir de la Confédération ; l'autre, *Claudius Claudianus*, gouverneur consulaire des deux Pannonies. — L'amiral de la flotte Flavienne de Pannonie. — Magnifique aspect du Forum pendant les assemblées ou les fêtes populaires. — L'esprit public à Rusicade.

I. — L'EMPLACEMENT DU FORUM

MAIS nous voici arrivé aux abords de l'ancien Forum. Il occupait sûrement l'emplacement du square actuel et de l'Église bâtie sur son prolongement, dans la direction de l'Est. C'est ce que démontrent surabondamment les fouilles pratiquées sur ce point et les nombreuses découvertes qui en furent la conséquence. Il est probable même qu'il s'étendait des deux côtés, sur le trajet de nos rues du 62^e de Ligne, au Nord, comme l'indique la dédicace de la statue de *Claudia Gallita*, trouvée dans cette rue, et du Filfila au Sud. Le prothyrum d'entrée, du côté du portique de l'Ouest, devait s'élever près de la Mairie actuelle, en face de la rue du 62^e de Ligne qui a, sans doute, succédé à la voie par où l'on montait au théâtre, puisqu'elle se dirige sur le milieu même de sa façade. Cette voie devait être l'une des deux dont les prolongements, se coupant à angles droits, au milieu du Forum,

déterminaient le *Cardo* toujours réservé, chez les Romains, à la place publique. L'autre voie, pour la même raison, était sans doute notre rue actuelle de Carthage, de sorte que les trois autres portes d'entrée du Forum étaient placées de la manière suivante : celle de l'Est, à l'intersection des rues de l'Arsenal et du 62^e de Ligne, au coin oriental de l'École des filles ; celle du Nord, à l'intersection des rues de Carthage et du 3^e Chasseurs, et celle du Sud, près de la façade du Trésor. Le Forum aurait donc occupé l'emplacement déterminé, à l'Ouest, par la rue Nationale ; au Nord, par celle du 3^e Chasseurs ; à l'Est, par celle de Carthage, et au Sud, par une voie dont le parcours devait traverser la surface occupée par l'hôtel de la Place et continuer sur le côté méridional du bâtiment du Trésor. Les limites que nous assignons ainsi à cet emplacement sont les plus conformes à la régularité qui devait caractériser cet ancien Forum, bâti, sans doute, tout d'une pièce, au début de l'ère impériale, et selon le canon uniformément adopté alors, dans tout l'Empire, par les architectes romains. La surface qu'elles circonscrivent est considérable, sans doute, mais il faut remarquer que cette surface était bien plus qu'à moitié recouverte par les édifices municipaux, tels que : la Curie, la Basilique et divers temples compris dans l'enceinte du Forum, et qu'il ne restait plus à la place publique proprement dite, qu'une aire très réduite dont les dimensions, suivant ce calcul, auraient été sensiblement égales à celles de l'*area* du Forum de *Thamugadi* (Timgad). Cette dernière ville, en effet, n'ayant pas une importance supérieure à celle du Rusicade, les deux places publiques devaient avoir les mêmes proportions, selon le précepte de Vitruve qui veut que l'espace circonscrit soit en rapport avec le chiffre de la population⁽¹⁾.

Cet emplacement du Forum de Rusicade se justifie, d'ailleurs, par la topographie des monuments de la vieille cité. Nous avons signalé, en effet, les grands édifices qui se trouvaient sur

1. Vitruv. : *De archit.*, lib. V, c. 1, n° 2.

l'emplacement du Palais de Justice, du Théâtre moderne et de la maison Grech. Des constructions si importantes, tant par leur appareil que par leur destination, devaient se trouver, sinon sur les côtés du Forum, du moins dans son voisinage immédiat. C'est exactement ce qui avait lieu. Ces trois édifices se développaient au-delà du cours d'eau qui séparait la ville en deux parties, à peu près en face de la partie occidentale du Forum, avec lequel ils étaient en communication immédiate par le pont qui continuait la voie du Théâtre.

II. — LA VIE PUBLIQUE AU FORUM

On sait à quels usages répondait le Forum dans les villes romaines. C'est là que se tenaient les assemblées populaires qui furent si longtemps convoquées en Afrique, où la vie municipale resta particulièrement active et autonome pendant la plus grande partie du Haut-Empire. Elles avaient pour but, à Rusicade, d'élire les magistrats de la cité qui l'administraient sous le contrôle du Préfet *jure dicundo* de Cirta, et les représentants qu'elle envoyait au Sénat de la Confédération, sous la dénomination de Décursions des III Colonies. Dans notre étude sur le chef-lieu de cette Confédération, nous avons décrit les procédés en usage dans cette circonstance⁽¹⁾. Nous y renvoyons le lecteur.

Il y avait donc, sur l'un des côtés de l'area, une tribune où les orateurs venaient haranguer la foule, faire des motions, présenter et soutenir des candidatures. Nous savons même qu'à Rusicade cette tribune s'appelait, comme à Rome, les *Rostres*. C'est ce que nous apprend une inscription, dont on ignore la provenance⁽²⁾, et où nous lisons qu'un grand personnage de la

1. Ch. Vars : *Cirta, ses monuments, son administration, ses magistrats*, d'après les fouilles et les inscriptions, pp. 170-174.

2. Ni le *Corpus*, ni Renier, ni Wilmans, ni Guyon, ni de La Mare ne la font connaître, en effet ; mais Fénech nous rapporte que ce texte a été trouvé « sur la pente du côté Nord-Est du Ravin, c'est-à-dire dans cette partie de la ville occupée aujourd'hui par l'Hôpital et les quartiers militaires. » Cette

Colonie, *C. Caecilius Gallus*, de la tribune *Galeria*, c'est-à-dire originaire de Thysdrus, dans la Proconsulaire, honoré d'un cheval public, ayant été édile et chargé de la questure, quatre fois préfet pour les triumvirs, deux fois préfet consulaire et deux fois préfet, avec le titre de préteur, des ouvriers militaires, orné, par décret des Décurions, des insignes de triumvir quinquennal de la Confédération, préfet *jure dicundo* de Rusicade, flamme de César, avait bâti au Forum de la Colonie, un tribunal et des *rostres*, en son nom personnel, au nom de son épouse *Proxinia Procula*, et au nom de ses enfants *Galla, Gallus, Coruncanina et Nigellina*⁽¹⁾.

C'était encore au Forum que se réglaient les affaires judiciaires et commerciales. Dans ce but, un grand bâtiment portant le nom de *Basilique*, et occupant tout un côté du Forum, offrait de vastes salles aux gens affairés qui s'y donnaient rendez-vous pour s'entretenir des divers négoce et se mettre au courant des cours pratiqués. Ils y trouvaient également les bureaux des courtiers et des changeurs. Cet édifice était donc une sorte de Bourse de Commerce. C'était encore un Palais de Justice, où se constituaient, à différentes heures du jour, dans deux prétoires ménagés aux deux extrémités de l'édifice, les diverses juridictions appelées à connaître des litiges entre citoyens, ou des délits commis contre les lois et règlements. Pour répondre à cette destination, et selon les règles données par Vitruve⁽²⁾, le monument était formé d'une vaste nef, de plein pied avec l'area du Forum. Cette nef était circonscrite par une colonnade en forme de péristyle intérieur. Du côté opposé au Forum, s'ouvraient les guichets et bureaux des hommes d'affaires. Dans l'entrecolonnement, s'étendait une sorte de salle des Pas-perdus, où la foule des négociants et des

désignation un peu vague, nous rapproche déjà du Forum. Seul Cherbonneau, plus explicite, déclare qu'elle a été trouvée « sur l'emplacement de l'ancien Forum. » (*Rec. De Const.*, 1860-61, p. 238.)

1. C. I. L., VIII, 7986. — L'épithaphe de Nigellina, la dernière fille de notre personnage, se trouve aujourd'hui au Musée de Philippeville. (Voir *Cat. du Mus.*, 2e partie, p. 20.)

2. Vitruv. : *De archit.*, lib. V, c. 1, nos 4-10.

clients conversait par groupes immobiles ou circulait dans la nef. On y voyait aussi des plaideurs, et leurs représentants devant la Justice, attendre le moment de leur comparution aux audiences judiciaires. Celles-ci se tenaient dans les deux prétoires, en forme d'hémicycles, disposés aux extrémités de la Basilique et séparés de la salle commune par une double paroi qui les isolait du tumulte des trafiquants. C'est exactement la disposition de la grande Basilique du Forum de Timgad⁽¹⁾.

III. — LA BASILIQUE DU FORUM

Aucun reste ne paraît subsister de la Basilique du Forum de Rusicade. Faut-il pourtant renoncer à en déterminer l'emplacement ? Nous ne le pensons pas. On vient de voir, en effet, que la structure des édifices de ce genre était assez analogue à celle des églises chrétiennes, même des premiers temps. Aussi les fidèles du nouveau culte, après la chute du paganisme, les firent-ils aisément servir à leurs usages religieux⁽²⁾. C'est pour cela que nos grandes églises portent encore le nom de *basiliques*. Or, les fouilles pratiquées en 1886, pour l'établissement du square actuel de Philippeville, en avant de l'Église, ont démontré que celle-ci était bâtie sur les substructions d'un édifice analogue du IV^e siècle. Ce dernier, si l'on en croit l'inscription trouvée alors, avait été construit par l'évêque *Navigius*, sous l'invocation de *sainte Digna*, qui avait dû subir le martyre à Rusicade, au III^e siècle⁽³⁾. N'est-il pas, dès lors, certain que l'Église de *Navigius*, bâtie sur un des côtés du Forum, s'était substituée à l'ancienne basilique ruinée où les chrétiens de l'âge précédent avaient déjà célébré leurs mystères ? La Basilique du Forum occupait donc à peu près

1. On en trouvera la description dans l'ouvrage presque achevé que nous publierons incessamment sous le titre de : *Voyage aux ruines de Lambèse et de Timgad*.

2. G. Boissier : Discours prononcé à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes, le 27 mai 1891.

3. C. I. L., VIII, *suppl. pars*, II, n° 19933.

l'emplacement de l'Église catholique moderne qui a succédé à celle de la rue de la Chapelle.

Les restes d'une martyre

Ajoutons, pour épuiser la question de l'ancienne Église chrétienne que, non loin de l'inscription précédente, gravée sur une plaque de marbre de 0m 48 de longueur, sur 0m 12 de hauteur, on mit à jour une mosaïque de 4 mètres de côté, sous laquelle se trouvait une tombe en pierres de taille, avec revêtement intérieur en briques. Cette tombe, d'une longueur de 2m 20 sur 0m 60 de largeur, contenait un squelette entier, une brique sous la tête, et orienté à l'Est. Particularité digne de remarque et qui va servir à notre thèse, quatre clous de fer, d'une longueur de 10 centimètres et demi, et épais d'un centimètre, étaient soigneusement disposés près de la tête !

Ce tombeau, d'une exécution assez remarquable pour l'époque, et sa position dans l'Église même, où il était recouvert et protégé d'une mosaïque spéciale de 4 mètres de côté, témoignent d'une sépulture à laquelle s'attachait une vénération particulière. Or, ce genre et ce lieu d'inhumation, ainsi que ce respect, n'étaient accordés, dans la primitive Église, qu'aux restes des saints, des évêques ou des grands personnages de la communauté chrétienne ; Ils l'étaient parfois, mais bien rarement, à ceux des simples prêtres ou clercs. Ceux-ci étaient ensevelis, d'ordinaire, avec les autres fidèles, dans la nécropole commune.

A laquelle de ces diverses catégories appartenait la personne dont le squelette occupait le sarcophage ? Il nous semble que leur anatomie, les clous rangés près de la tête et l'inscription trouvée non loin de là, répondent clairement. Tout d'abord, le squelette est d'une femme. Or, celle-ci ne pouvait avoir reçu les honneurs de la sépulture dans un tel lieu que si elle était morte en odeur de sainteté, ou si elle avait appartenu à une grande famille chrétienne de son temps. Mais nous devons écarter cette seconde alternative car, autrement, cette tombe n'eût pas été isolée, comme celle de sainte

Salsa dans l'Église de Tipasa, que notre confrère et ami, M. Gsell, a fouillée avec tant de soins ; elle eût été accompagnée d'autres sépultures des membres de sa famille. De plus, puisque le tombeau était encore intact dans sa mosaïque, on y eût trouvé une inscription funéraire. Reste donc que la défunte n'était pas seulement une personne de marque, mais une véritable sainte. Laquelle ? C'est sur ce point que notre inscription est d'une clarté parfaite. Elle nous dit, en effet, que l'évêque Navigius a élevé l'Église sous le vocable vénéré de la martyre *Digna* :

*Martyris ecclesiam, venerando nomine Dignae
Nobilis antistes perpetuusque pater
Navigius posuit, Christi legisque minister.*

Notre sainte ne serait donc pas autre que la martyre Digna elle-même, et c'est en présence de ses restes que nous nous trouvons. On les avait pieusement recueillis au IV^e siècle et enfermés dans le sarcophage, sous la mosaïque surmontée du maître autel, ou fut gravée, sur la petite plaque de marbre, l'inscription commémorative de la construction de tout l'édifice.

Une autre preuve qu'il s'agit bien là des restes d'une martyre, c'est l'existence, près de sa tête, des instruments de son supplice, les clous, dont il serait bien malaisé d'expliquer autrement la présence.

S'il en est ainsi, et il nous semble qu'aucun doute ne saurait subsister, comment se fait-il que ces précieuses reliques restent, depuis si longtemps, confiées à la garde très respectueuse, sans doute, mais quelque peu laïque de notre ami, M. Bertrand ? Comment l'autorité ecclésiastique n'en a-t-elle pas réclamé le dépôt dans son Église, pour les offrir à la vénération des fidèles ?

On nous répondra, sans doute, que la martyre Digna, l'évêque Navigius et l'église qu'il fit bâtir devaient être donatistes, car *Digna* est inconnue des *Acta Sanctorum*, et l'évêque *Navigius* n'est pas mentionné dans *l'Africa Christiana*. Mais est-on bien sûr de cette hétérodoxie ? Les *Acta Sanctorum*, recueillis

en dehors de toute critique, seraient-ils sans lacunes ? Les martyrologes sont-ils complets ? *L’Africa Christiana* mentionne-t-elle tous les évêques d’Afrique ? Dans tous les cas, la présomption d’hérésie est fort douteuse, et l’autorité ecclésiastique nous semble obéir à un scrupule qui ressemble fort ici à de la témérité, puisque, sur un simple doute, elle abandonne à une profanation inévitable des restes qui pourraient bien être ceux d’une vraie martyre catholique. Il ne nous appartient pas de lui dicter son devoir. Mais notre respect des souvenirs du passé, quels qu’ils soient, nous oblige à nous émouvoir de ce dédain. Nous persistons à penser que ces restes mortels, vénérables reliques, peut-être, seraient bien mieux à leur place dans une châsse, qu’exposés, comme ils le sont, à une irrévérencieuse destruction, dans la boîte de tôle où ils sont entassés, au fond du Musée. Nous soumettons le cas à l’éminent prélat, doublé d’un archéologue, qui dirige le diocèse et à qui, nous le savons, les antiquités chrétiennes sont si chères.

IV. — LES STATUES DU FORUM

1° Statues impériales

Mais, revenons au Forum de Rusicade. Il était là, comme partout, rempli de statues et d’inscriptions dédicatoires. Des unes et des autres, il n’est pas un seul instant douteux que le Musée actuel ne soit rempli. Bien qu’on n’ait pas gardé le souvenir de leur provenance, il nous semble certain qu’elles ont appartenu aux constructions trouvées dans cet emplacement, lorsqu’on y construisit, aux premiers temps de l’occupation, les édifices qui l’avoisinent.

Nous allons donc faire connaître à nos lecteurs les principaux monuments conservés, en grande partie, au Théâtre romain, et qui ont dû se dresser sur l’area du Forum.

Citons d’abord les statues impériales :

1° Celle d’Agrippine, l’aînée, femme de Germanicus et mère de Caligula, qui est certainement une des plus anciennes,

puisqu'elle remonte aux premières années du 1er siècle, et de la fondation de la Colonie. Nous n'en possédons que la tête. Les lignes sont pures, « les cheveux, dit M. Bertrand dans son *Catalogue*, sont régulièrement séparés sur le sommet de la tête. Bouclés sur le devant, ils sont ondulés et réunis en arrière en une longue tresse. Une boucle tombe de chaque côté du visage, l'encadrant gracieusement⁽¹⁾. »

2° celle de l'Empereur Antonin. Elle était certainement au Forum, puisqu'elle a été trouvée, il y a une quarantaine d'années, en face du square actuel, dans une fouille exécutée devant la maison Olivier. La tête est laurée. Le corps est revêtu du *paludamentum*, ou manteau militaire, retenu sur l'épaule droite par une broche (*fibula*), et ramené, d'arrière en avant, sur l'avant-bras gauche. Le petit glaive de parade, ou *parazonium*, que portaient les officiers supérieurs attaché au ceinturon, est relevé, selon la coutume, sur le bras gauche ou il s'appuie, retenu dans cette position par la main. Le geste du bras droit, esquissé par le tronçon supérieur qui en reste, indique que le prince était représenté haranguant ses troupes. Enfin, le tronc d'appui porte un bouclier suspendu à un anneau. La hauteur de la statue, à partir du socle, est de 2m 10⁽²⁾.

3° Celle de Trajan, élevée en 107, selon une dédicace dont nous ignorons la provenance, mais qui a dû être certainement trouvée, dans les premiers temps, sur l'emplacement du Forum. Elle a été, depuis, transportée au Musée du Louvre. L'Empereur y porte les titres de *Germanique* et de *Dacique*. C'est l'époque de sa XIe puissance tribunitienne, de sa vie proclamation impériale et, probablement, de son Ve consulat, car ce dernier chiffre est celui qui correspond aux précédents.

On ne sait par qui cette statue a été élevée⁽³⁾.

4° Celle d'Hadrien. Elle a été érigée, si l'on en croit le fragment de dédicace qui nous en reste, pendant l'année 124, à

1. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 1re partie, p. 55.

2. Id., *ibid.*, 2e partie, p. 37.

3. C. I. L., VIII, 7967.

l'époque de la VIII^e puissance tribunitienne de cet Empereur. Cette date est aussi celle de son III^e consulat qui précéda, de cinq ans, sa proclamation impériale. La statue d'Hadrien paraît avoir été dressée dans des circonstances tout à fait inusitées. Il semble, en effet, que ce soit à la suite d'une souscription publique⁽¹⁾. Ce fragment, dont on n'a pas noté non plus la provenance, a dû être trouvé aussi sur l'emplacement du Forum. Comme le précédent, il a été transporté au Musée du Louvre⁽²⁾.

5° C'est encore au Forum que se trouvait probablement la statue de Caracalla, élevée en 215, lors de sa XVIII^e puissance tribunitienne, de sa III^e proclamation impériale et de son IV^e consulat, par un citoyen de Rusicade, *C. Granus Larensis* et ses fils *Aculus*, *Satullus* et *Festus*.

Ces détails nous sont donnés par une longue inscription sur un grand dé de marbre blanc, où l'auteur de la dédicace se dit très dévoué à la majesté divine du prince (*devotissimus numini ejus*)⁽³⁾.

La statue a disparu.

6° Un autre souvenir de la glorification d'un Empereur est la grande dédicace, sur marbre blanc orné de moulures, consacrée à la Victoire d'Alexandre Sévère, vers l'an 230, par un personnage dont le nom a disparu, mais qui avait été fait chevalier et avait obtenu la dignité de flamine perpétuel de la Colonie. C'est en l'honneur de cette charge, et en dehors des autres monuments qu'il avait promis de faire élever dans sa ville natale, qu'il fit graver au Forum cette dédicace, et érigea peut-être, en même temps, une statue à la Victoire⁽⁴⁾.

2° Statues de dames romaines

Ce n'étaient pas là, on le comprend, les seules statues impériales ornant le Forum. Beaucoup d'autres s'y dressaient, qui

1. C. I. L., VIII, 7964.

2. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 2^e partie, p. 32.

3. C. I. L., VIII, 7963.

4, Ibid. 7968.

n'ont laissé aucune trace. Mais ces princes, auxquels la Colonie s'empressait ainsi de rendre hommage, avaient, sur l'area, toute une Cour de personnages, qui, par de grandes largesses à la cité et la distinction dont ils avaient fait preuve dans l'exercice de fonctions importantes, s'étaient attiré la reconnaissance de leurs concitoyens. On y rencontrait tout un peuple de statues, dont il nous reste encore de nombreux souvenirs.

Un des plus intéressants, est celui qui nous rappelle la statue de *Claudia Gallita*, et nous montre que les Romains décernaient aussi des honneurs publics aux femmes apparentées à de grandes familles⁽¹⁾. *Claudia Gallita* était la femme d'un personnage considérable qui avait été fait chevalier et avait gouverné, en qualité de triumvir, la Confédération des III Colonies, après avoir rempli les fonctions d'édile. Il fut ensuite, comme c'était la coutume, chargé à Rusicade, pour les triumvirs, de la préfecture des III Colonies, après quoi il fut choisi par l'Empereur comme intendant ducénaire (*procurator ducenarius*), c'est-à-dire jouissant d'un traitement de 200,000 sesterces (50,000 francs environ). Il remplit deux fois cette charge.

Elle était aussi la sœur de *Tiberius Claudius Claudianus* qui portait le titre de *clarissime*, et fut légat propréteur des trois Augustes, Septime Sévère, Caracalla et Geta, dans les Pannonies inférieure et supérieure, commandant des vexillations daciques et légat de la VIIIe Légion *Gemina* et de la Ve Macédonique *Pia*. Il avait, auparavant, occupé à Rome des magistratures urbaines. C'est ainsi qu'on lui avait confié, sur la recommandation expresse des trois Augustes (*Candidatas Augustorum trium*), les fonctions de préteur tuteur, c'est-à-dire chargé de nommer des tuteurs aux orphelins. Sa carrière dans les honneurs, avait commencé par son entrée dans ce vieux collège de prêtres nationaux qui rendaient un culte à Enée, dans la ville de Laurente, près de Lavinium, où la tradition raconte qu'il aborda sur la terre italique ;

1. Nous en avons cité de nombreux exemples dans notre livre sur *Cirta, ses monuments, son administration, ses magistrats, etc.*

elle continua par son affiliation à celui des sept prêtres qui présidaient aux lectisternes, c'est-à-dire aux festins de sacrifices offerts aux dieux et auxquels ceux-ci prenaient part. Pour cela, leurs statues étaient couchées, la figure fardée, sur des lits de parade, en face de la table où se succédaient les services d'un opulent repas⁽¹⁾.

Le beau-frère d'*Austurnius Lappianus* était donc un des plus grands personnages de l'Empire, et c'est là, croyons-nous, la circonstance qui valut à notre ancien triumvir de la Confédération Cirtéenne d'être choisi par Septime Sévère pour la charge de procurateur ducénaire.

Aussi se montra-t-il plein de reconnaissance envers Sa femme, *Claudia Gallita*, qui avait attiré sur sa famille une pareille considération, et lui éleva-t-il, en plein Forum de Rusicade, avec l'assentiment de l'Assemblée fédérale de Cirta, la statue dont le grand piédestal de marbre blanc nous fait connaître, en même temps que sa belle carrière municipale, les hautes dignités impériales qu'avait successivement obtenues son illustre beau-frère, *Tiberius Claudius Claudianus*.

La statue, dont cette dédicace était surmontée, a-t-elle disparu ? On ne saurait, l'affirmer, puisque le Musée conserve, sans aucune indication de provenance, un certain nombre de beaux spécimens de représentations féminines. Parmi eux, deux surtout semblent répondre, par leur matière et leurs dimensions, à l'importance du piédestal qui porte cette belle inscription. Mais, comme la belle-sœur de *Claudia Gallita* avait également, ainsi qu'on va le voir, sa statue au Forum, nous reviendrons sur cette question.

La présence de cette statue au Forum n'est pas une hypothèse, puisque le piédestal où était inscrite sa dédicace, a été trouvé dans la propriété Brochini, rue des Numides, en 1837, c'est-à-dire sur la partie Nord de l'emplacement que nous avons assigné au Forum, ce qui, pour le dire en passant, justifie notre hypothèse. Nous venons de dire que la sœur de *Claudia Gallita* avait aussi sa statue au Forum. Elle se nommait *Pomponia Germanilla* et était

1. L'inscription est reproduite au *Cat. du Mus.*, 2e Partie, p. 16, et au C. I. L., n° 7978.

l'épouse de *Claudius Claudianus*, le gouverneur consulaire ou légat propréteur des deux Pannonies, dont nous venons de parler. Le préfet ou amiral de la flotte Flavienne de Pannonie, *L. Cornelius Restitutus* qui était, en cette qualité, le collègue un peu inférieur du gouverneur de la province, et qui avait dû, apprécier, dans ses rapports avec sa famille, la rare distinction de son épouse (*rarissimae feminae*), lui fit dresser, avec l'autorisation des décurions de Cirta, une statue sur le Forum de Rusicade, sa ville natale et celle de *Claudianus*. Cette origine du légat impérial et de son préfet de la flotte n'est, d'ailleurs, pas douteuse, au moins en ce qui concerne le premier. On lit, en effet, sur la dédicace de la statue de sa sœur, qu'elle était de la tribu Quirina, à laquelle appartenaient les familles romaines des IIII Colonies. C'est ce qui explique qu'elle ait épousé *Q. Austurnius Lappianus*, triumvir de la Confédération⁽¹⁾.

La présence de cette statue au Forum ne saurait faire aucun doute, bien que la provenance de la dédicace, sur un piédestal de marbre blanc nous soit inconnue. Il est de toute évidence qu'elle y faisait pendant avec celle de *Claudia Gallita*. Comme celle-ci, elle y avait été élevée dans les dernières années du IIe siècle, car c'est à cette époque que *Claudius* gouvernait les Pannonies, si l'on en croit une inscription de Guelma⁽²⁾ et deux autres recueillies sur le territoire de cette ancienne province romaine⁽³⁾, toutes les trois relatives à ce personnage.

Les statues de ces grandes dames romaines ont-elles disparu ? Le Musée de Philippeville en possède deux qui conviennent très bien aux piédestaux dont nous venons d'interpréter les dédicaces et qui, par le même style et la même qualité de marbre dans lequel elles sont taillées, semblent avoir été destinées à se faire pendant l'une à l'autre.

La première est vêtue de la *stola* ou robe caractéristique de

1. Voir l'inscription au *Cat. du Mus.*, 2e partie, p. 54, et au. C. I. L., VIII, n° 7977.

2. C. I. L., VIII, n° 5349.

3. Ibid., nos. 3387 et 3745.

la matrone romaine. C'était une sorte de tunique très large, avec manches serrées au bras par des agrafes. On la mettait par dessus la *tunica intima* qui était la chemise de l'époque. Elle était serrée à la taille comme celle de notre statue. Ce vêtement est recouvert d'un manteau, passant en sautoir de l'épaule gauche sous le bras droit, et ramené, d'arrière en avant, sur l'avant-bras gauche qui s'appuie sur la hanche. La tête et l'avant-bras droit manquent, ainsi qu'une partie de l'avant-bras gauche. La statue a 1m 60, des pieds à la naissance du cou⁽¹⁾.

La seconde est également vêtue de la *stola*. Le manteau est ramené sur le sein droit par le bras replié. Le bras gauche, ainsi que la partie restante de la main, en sont recouverts. La tête manque et la main droite est complètement mutilée. La hauteur de cette seconde statue, habillée comme la première, est aussi à peu près égale : elle est de 1m 72, des pieds à la naissance du cou⁽²⁾.

Si notre conjecture n'a rien de téméraire, nous avons donc là la représentation de deux patriciennes de la fin du second siècle, ayant appartenu à une des plus illustres familles de l'Empire. L'une *Claudia Gallita*, qui avait épousé le triumvir de la Confédération Cirtéenne, résida toujours à Rusicade ; l'autre *Pomponia Germanilla*, suivit les hautes vicissitudes de la carrière de son mari dans les diverses provinces de l'Empire, mais dut revenir souvent, avec lui, à Rusicade, dont il était originaire.

3° Statues de deux Génies

Deux autres statues se faisaient encore pendant au Forum, sur la façade de la Basilique où ont été retrouvés leurs piédestaux, probablement de chaque côté du Prothyrum ou porte d'entrée monumentale par où on y pénétrait. C'étaient celles de deux génies appelés *dextri*, dont on ignore les attributions. Elles avaient été élevées, nous disent les textes identiques gravés sur les deux

1. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 2e partie, p. 44.

2. Id., *ibid.*, p. 46.

piédestaux, par *Sextus Otacilius Restitutus*, frère du pontife *Marcus Otacilius Fructus*. Au moment de l'érection de ces deux statues, *Otacilius Restitutus* était devenu triumvir de la Confédération, après avoir parcouru toute la carrière des honneurs municipaux, c'est-à-dire après avoir été édile et questeur. Il appartenait aussi au Collège des Augures, ces prêtres chargés de vérifier, par l'inspection des auspices, si le moment était propice de sacrifier aux dieux, ou d'accomplir tout autre cérémonie religieuse, telle que dédicace ou inauguration de monument. Les deux inscriptions énumèrent ensuite les libéralités auxquelles s'était déjà livré le donateur des statues de *dextri*. C'est ainsi qu'il avait versé vingt mille sesterces au trésor de la Confédération, pour l'honneur de l'édilité ; six mille pour une journée de jeux, donnée au peuple à cette occasion ; trente-quatre mille pour la dignité d'augure ; quatre mille pour des réjouissances publiques. A ces soixante-quatre mille sesterces, il faut ajouter les frais de l'érection des deux statues de *dextri*⁽¹⁾.

4° Statues de magistrats municipaux

C'est au Forum, puisqu'elle a été trouvée dans la rue des Numides (propriété Brochini), près du piédestal de la statue de *Claudia Gallita*, qu'était scellée la grande dédicace de marbre en l'honneur de *Cneius Caecilius Soricio*, triumvir de la Confédération, sous la magistrature duquel les murs et les portes de la ville de Rusicade avaient été entièrement réparés⁽²⁾.

On y trouvait encore une statue élevée par *Marcus Fabius Fronto*, augure et préfet *jure dicundo* de la Colonie, puisque son piédestal a été exhumé près des substructions de l'ancienne Basilique. Nous ignorons quelle était cette statue, l'épigraphe ne nous donnant aucun renseignement sur la personne ou la divinité en l'honneur de qui elle fut érigée. Tout ce qu'elle nous fait connaître, c'est qu'en la dédiant, le donateur édita des jeux

1. C. I. L. VIII, n° 7990 et 7991.

2. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 2e partie, p. 61. — C. I. L., VIII, n° 7985.

scéniques au théâtre, en outre d'une somme de mille deniers qu'il avait donnée, au nom de son fils *Sénécion*, pour l'embellissement de cet édifice. Sur son autre face, ce document est daté d'une façon très précise. Il y est dit que la statue avait été promise le 3 des Nones de Janvier, sous le consulat de *Fuscus* et de *Dexter*, en 225, pendant le règne d'Alexandre Sévère, et qu'elle fut dédiée, la même année, sous les mêmes Consuls, le 1er des Kalendes d'Avril⁽¹⁾.

Sur le Forum devait aussi se trouver une statue dont nous ne possédons aujourd'hui que les parties inférieure et supérieure du piédestal formé, par conséquent, de trois morceaux. C'est sur celui du milieu, qui est perdu, que se lisait probablement la dédicace. Nous ne savons aujourd'hui qu'une chose, c'est qu'ayant été promise le 3 des Nones de Janvier, sous le consulat de *Sabinianus* et de *Seleucus*, et le règne d'Elagabale, en 221, cette statue avait été dédiée le 3 des Nones de Mars de la même année, c'est-à-dire deux mois plus tard. La date de la pollicitation ou promesse est inscrite sur le listel de la face latérale de droite, et celle de la dédicace sur la face latérale de gauche. En dessous du listel de face, le pourtour est orné de coquillages en relief⁽²⁾.

Aux statues mentionnées par les épigraphes précédentes, il convient d'ajouter quelques-unes de celles dont la provenance est ignorée et qui représentent évidemment d'anciens magistrats de Rusicade. C'est au Forum surtout qu'on dut les ériger.

Voici la description qu'en donne M. Bertrand, dans son *Catalogue du Musée de Philippeville* :

1° Statue municipale, revêtue de la toge, dont un des pans est ramené, d'arrière en avant, sur l'avant-bras gauche. La tête et la moitié des avant-bras manquent. Marbre blanc. Hauteur, 1m 60⁽³⁾.

2° Autre statue drapée et mutilée de même. Marbre blanc. Hauteur, 1m 65⁽⁴⁾.

1. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 2e partie, p. 35. — C. I. L., VIII., 7988,

2. Id., *ibid.*, pp. 46-17. — Id., *ibid.*, n° 1966.

3. Id., *ibid.*, p. 34.

4. Id., *ibid.*, p. 38.

3° Autre statue dans les mêmes conditions. Toutefois, la tête y a été remplacée. Marbre blanc. Hauteur, 1m 72⁽¹⁾.

4° Fragment de statue d'homme, en marbre blanc, drapé de la toge. Torse mutilé obliquement, depuis l'épaule droite, jusqu'à la partie inférieure de la cuisse gauche. Hauteur de la cuisse à l'épaule : 0m 90⁽²⁾.

5° Buste d'une grande statue de marbre blanc, drapée de la toge. Une partie du bras droit et de l'avant-bras gauche, ainsi que la tête, manquent. La place du cou et de la tête a été creusée à dessein ; deux trous de vis se voient dans la partie postérieure du creux. On sait que les Romains remplaçaient, par les têtes des personnages en faveur, celles des personnages jadis honorés, mais qui n'avaient plus la faveur publique⁽³⁾.

6° Statue grossière en grès. Personnage revêtu de la toge, ramenée d'arrière en avant sur l'avant-bras gauche. La tête, le bras droit et l'avant-bras gauche manquent. Au pied de la statue, à droite, une tête avec son cou, vus de face. Hauteur de la statue, du piédestal au cou : 1m 25 ; hauteur de la tête et du cou placés à droite : 0m 45⁽⁴⁾.

7° Buste de femme. Tête coiffée conformément aux médailles de Faustine, la mère. Draperie bien disposée. Marbre noirci⁽⁵⁾.

V. — ASPECT GÉNÉRAL DU FORUM

L'esprit public à Rusicade

Ainsi donc, les fouilles, les inscriptions et les restes conservés au Musée, nous donnent à peu près la certitude de la présence, sur le Forum de Rusicade, de dix-neuf statues. Mais il faut doubler au moins ce nombre, pour avoir une idée exacte du spectacle que la réalité devait offrir aux regards.

1. L. Bertrand : *Cat. Du Mus.*, 2e partie, p.43.

2. Id., *ibid.*, p. 46.

3. Id., *ibid.*, p. 66.

4. Id., *ibid.*, p. 78.

5, Id., *ibid.*, 1re partie, p. 54.

Il est aisé maintenant de se représenter l'aspect vraiment grandiose, et d'un orgueilleux caractère, dont jouissaient les citoyens de la brillante colonie romaine, lorsque le souci des affaires publiques et privées les amenait sur l'area du Forum, ou aux divers prétoires de la Basilique. Comment n'auraient-ils pas été saisis d'un émouvant respect pour la majesté des magistratures municipales auxquelles ils allaient appeler, par leur vote, leurs plus éminents concitoyens, ou pour lesquelles ceux-ci venaient briguer eux-mêmes leurs suffrages, quand les uns et les autres voyaient, tout autour d'eux, se dresser en plein marbre, près des Empereurs eux-mêmes, ceux qu'ils avaient appelés jadis à d'importantes fonctions ou dont ils s'apprêtaient à continuer la tâche en recueillant leurs grands exemples de libéralité et de désintéressement ? Le marbre éblouissant qui rayonnait partout sur les piédestaux et les statues, sur les colonnades prostyles, en avant des temples rangés autour de la place ; sur l'admirable péristyle qu'elles formaient de chaque côté de sa glorieuse area, et que surmontait, comme une auréole, une large galerie à balustres ; sur tout le soubassement et la balustrade, à hauteur d'appui, des *Rostres*, ou tribune de *Caecilius Gallus*, devait produire, dans l'esprit de tous, cette excitation féconde qui invite aux vertus civiques les citoyens d'un pays où la vie publique s'orne de si beaux décors.

Quelle pensée étroite de vulgaire égoïsme aurait pu hanter ces âmes au milieu de ce spectacle tout entier consacré à la glorification de la cité et du dévouement à la chose publique (*res publica*), comme on appelait la Colonie ? L'art, dans les œuvres publiques, est un grand moralisateur ; il suscite les nobles émotions du respect pour le pays qui lui donne asile, et pour son patrimoine matériel et moral. Il écarte victorieusement les viles inspirations de l'intérêt personnel, par le souci qu'il inspire de n'avoir jamais en vue que la gloire et la grandeur de la Patrie. Combien est humaine et juste la preuve que donna Périclès de son honnêteté et de son désintéressement ! Pour toute réponse à ceux qui l'accusaient d'avoir, à son profit, peut-être, dilapidé les

ressources de l'État, il leur montra les monuments dont il avait couvert Athènes et supplia le peuple, s'il croyait qu'en les élevant il n'avait songé qu'à s'enrichir, de lui en attribuer les frais, pourvu que son nom fût inscrit au fronton des édifices.

Les vertus civiques devaient donc entièrement fleurir dans cette colonie africaine, aussi bien chez les magistrats qui y firent élever les beaux monuments dont elle était ornée, que dans l'ensemble des citoyens pour qui ils étaient construits. On a pu se convaincre, en effet, par les remarquables débris d'architecture, conservés au Musée, que ces monuments, tant par leur bonne exécution que par le choix de la matière mise en œuvre, et qui est presque partout le marbre, offraient de réelles qualités artistiques.

Mais ce n'était pas seulement pendant le jour que le peuple se réunissait sur ce magnifique Forum. Il s'y rendait aussi pour des fêtes de nuit, éclairées à la lueur de grandes lampes, portées par des colonnes, sur divers points de cette glorieuse area.

C'est ce que nous apprend, pour Rusicade, une découverte récente que nous a signalée notre ami, M. Bertrand. Il s'agit d'une grande pierre creuse, formant un cube à deux grandes bases d'environ 0m 60 de côté, dont l'une, la base supérieure, est creusée en récipient de lampe. Il est probable qu'elle faisait partie d'un de ces grands luminaires publics, connus sous le nom de *candelabra*. C'étaient des colonnes fixées au sol d'une manière permanente, assez semblables, sauf pour leur matière, qui était la pierre et le marbre, à ces grands supports de fonte qui élèvent, sur nos places publiques et nos rues, nos becs de gaz modernes. Au lieu de la cage de verre qui les surmonte aujourd'hui, on y plaçait le genre de cube dont nous venons de parler. La cavité, dont notre spécimen est creusé, était ordinairement remplie de poix, de résine et d'autres matières inflammables. Mais la forme qu'elle présente semblerait plutôt indiquer qu'elle était un bassin destiné à recevoir un récipient métallique, analogue à celui des lampes de bronze dont nous possédons tant d'exemplaires antiques. Celui-ci, avec ses grandes dimensions, pouvait contenir plusieurs litres

d'huile brûlant au bout d'une mèche énorme.

Nous possédons, sur un bas-relief de la villa Borghèse, à Rome, une représentation figurée assez curieuse de ce mode d'éclairage antique en plein air. C'est une colonne élégamment sculptée, au-dessus de laquelle s'élève une grosse flamme, devant un portique qu'elle illumine. Elle y éclaire les ébats d'un groupe de jeunes filles qui se livre à la danse, à l'occasion, sans doute, des fêtes d'un mariage.

Qu'on se représente, sur l'area de notre superbe Forum, un certain nombre de ces grands feux éclairant les colonnades et les statues, pendant une belle nuit d'été, et on aura une idée, saisissante du magnifique spectacle que le peuple de Rusicade devait avoir sous les yeux, lorsqu'une fête nocturne l'appelait sur ce point de la cité ! Qu'on y joigne des illuminations à giorno le long des corniches des monuments et on rêvera de splendeurs que nous ne réalisons plus, du moins dans notre petite ville algérienne !

CHAPITRE VI

MONUMENTS DE LA RIVE DROITE

LE CAPITOLE DE RUSICADE

Un temple bâti sous Septime Sévère en l'honneur d'une divinité inconnue. — Curieux *ex-voto pro itu et reditu*. — Le Capitole de Rusicade sur l'emplacement de l'Hôpital militaire. — Sacrifice à Jupiter. — Immolation du bœuf blanc par le sacrificateur. — Aspect qui se déroulait sous les yeux du Pontife. — Sentiments qu'il devait évoquer en lui. — Souvenirs de Rome où s'était faite son éducation sacerdotale. — Comparaison avec la situation présente. — La foule qui assistait au sacrifice. — Spectacle qui se déployait à ses regards, — Vue panoramique de la cité de Rusicade, prise de l'esplanade du Capitole,

I. — TEMPLE D'UNE DIVINITÉ INCONNUE

MAIS il faut mettre fin à cette imposante évocation pour aller rechercher d'autres traces du magnifique passé qu'elle nous fait entrevoir.

Elles nous attendent tout près du Forum. Éloignons-nous donc de son enceinte par la rue du 62^e de Ligne, dont la direction est celle de l'ancienne voie par où on y venait du théâtre, en passant sous la porte de l'Ouest, et avançons-nous vers le Nord, dans la rue Nationale, jusqu'à la hauteur du Palais de Justice, où se trouvait le temple de la Victoire.

Sur notre droite s'élève la maison Nielli, tout entière bâtie sur de vastes substructions au milieu desquelles des colonnes, des chapiteaux, des architraves et toutes sortes de débris d'une savante architecture sont restés enfouis. Il y avait donc là, en bordure sur la voie qui s'étendait le long des quais du petit fleuve, séparant jadis en deux quartiers la cité romaine, un grand édifice public. C'est grand dommage qu'un journal des fouilles n'ait pas

été tenu quand on creusa les fondations de la maison moderne, et que le Musée de Philippeville n'ait pas profité des découvertes faites. La structure des débris de d'antique construction nous eût peut-être renseigné sur sa nature. Elle était, paraît-il, fort importante. Située, comme elle l'était, dans la région des temples, en face de celui de la Victoire et du grand édifice bâti sur les immenses citernes dont quelques-unes servent de magasins à la ville et au théâtre modernes, elle devait être aussi la demeure d'une divinité, et c'est à son fronton qu'appartenait, sans doute, la grande dédicace de marbre blanc dont M. Roger, alors Conservateur du Musée, a recueilli, non loin de là, vingt-trois fragments. L'absence de ressources ne lui a pas permis, à ce moment, d'entreprendre des fouilles qui lui eussent révélé, en même temps que la suite de ce texte, la destination de l'édifice. En les rapprochant, nous y lisons que celui-ci avait été bâti en 209, sous Septime Sévère, arrivé alors à sa XVIIe puissance tribunitienne et à sa XIIe proclamation impériale. Au moment où elle fut gravée, la dédicace s'adressait aussi aux deux fils du grand monarque, *Caracalla* et *Geta*. Mais après le meurtre de ce dernier, par son frère, celui-ci avait fait marteler ici, comme partout ailleurs dans l'Empire, le nom et les titres de Geta, et les avait fait remplacer par une formule où il se déclarait, dans une cruelle ironie, le plus doux des princes qui l'avaient précédé (*et supra omnes retro principes indulgentissimus*)⁽¹⁾ !

Quel pouvait donc être ce temple placé en face de celui de la Victoire ?

Une inscription du Musée, bien que sans indication de provenance, s'y rapporte peut-être. Elle semble dire, mais d'une manière bien incertaine, qu'il y avait à Rusicade un temple de *Pallas*, et relate l'exécution d'un vœu fait à cette divinité par un certain *Padilius*. La plaque de marbre dédiée à la déesse guerrière contient, d'ailleurs, un détail fort curieux. Au-dessus du texte de l'ex-voto se voient les empreintes de deux pieds, tournés la pointe

1. C. I. L., VIII, n° 7972.

en dehors, comme pour indiquer un départ, et de deux autres tournés en sens contraire, comme pour marquer le retour. Celui qui exécuta le vœu était donc un soldat parti d'abord en expédition et remerciant ensuite la divinité de l'avoir ramené sain et sauf dans ses foyers. L'hommage, comme on le voit est vraiment expressif⁽¹⁾.

II. — LE CAPITOLE DE RUSICADE

Pour continuer, sans l'interrompre par la mention de découvertes moins importantes, notre étude des grands monuments publics de Rusicade dont nous pouvons affirmer l'existence, éloignons-nous, pour un instant, de la région que nous venons d'explorer, et dirigeons-nous, vers l'Est, par la rue du 3^e Chasseurs qui vient aboutir à la rue Nationale près du point où nous sommes. En gravissant diverses rampes par le moyen de deux séries de degrés, nous nous élèverons jusqu'au niveau du croisement de cette rue avec celle de l'Arsenal, qui est orientée du Nord au Sud, et où débouche également le chemin du Cercle Militaire. Sur le côté Nord d'une dernière série de degrés qui se présentent

1. C. I. L., VIII, 7958, et sup. pars. II, 19848. — Ce texte et les conséquences que nous en tirons méritent, d'ailleurs, une petite discussion épigraphique. D'abord, il n'est pas bien certain qu'il faille lire PALL(adi) AVG(ustae) SAC(rum). Nous avons examiné nous-mêmes la plaque de marbre et nous avons très nettement distingué, en haut et au milieu de la troisième lettre, deux petits traits horizontaux qui semblent bien indiquer que nous avons là un F ou un E : mais il est impossible, selon nous, de se prononcer entre les deux, car le bas de ces quatre premières lettres a été enlevé, immédiatement au-dessous de la boucle du P qui pourrait aussi bien avoir été un B. La difficulté d'une lecture exacte est donc très grande. Faut-il attribuer une faute au lapicide qui aurait gravé PAEL(ladi) pour PALL(adi) ? Ce n'est guère probable. Peut-être a-t-il voulu dire BAEL(lonve) pour BELLONAE. Ce serait plus vraisemblable, bien que nous n'en ayons aucun autre exemple en Afrique, où ce nom est pourtant défiguré deux fois en BELONA. (C. I. L., VIII, 5708 et 7114) Notre ex-voto serait donc dédié à Bellone. Mais serait-ce une raison pour ne pas attribuer à Pallas le temple dont nous parlons ? Placé en face de celui de la Victoire, il répondrait bien à cette affectation, et rien ne s'opposerait à ce qu'il eût contenu une dédicace à Bellone, car ces deux divinités pouvaient facilement, dans certaines circonstances, être prises l'une pour l'autre.

Ajoutons un mot à ces remarques : La seconde ligne de notre texte commence par les lettres suivantes : PADIIIVS. L'éminent épigraphiste Wilmanns propose de lire P(ublius) ADI(ec)TIVS. Nous ne croyons pas qu'il faille supposer une si forte ellipse. Il nous semble plus naturel d'y voir tout simplement le praenomen PADILIVS. Notre inscription pourrait donc être rétablie ainsi : BAEL(lonae) AVG(ustae) SAG(rum). PADILIVS FELIX V(otum) S(olvit) L(ibens) A(nimo) « Consacré à Bellone Auguste. Padilius Felix a payé son vœu bien volontiers. » C'est donc, comme nous l'avons dit, un ex-voto pro itu et reditu, en l'honneur de l'heureuse issue d'une expédition guerrière.

devant nous, se trouvaient d'importants vestiges de constructions romaines qui n'ont pas été décrites au moment de leur découverte, et dont nous ne saurions, en conséquence, déterminer la nature, mais qui dénotent la présence, sur ce point, d'un édifice considérable, ou, au moins, de ses dépendances.

Quel était ce monument ? Pour le savoir, élevons-nous sur le niveau supérieur auquel accèdent les derniers degrés dont nous venons de parler. Nous nous trouverons alors sur la vaste esplanade où ont été édifiés les grands bâtiments de l'Hôpital militaire et de la Caserne des Zouaves, et qui domine, de ce côté, toute la rade et une partie de la ville. C'est là, qu'au milieu de nombreuses substructions, a été découverte une dédicace à Jupiter Apennin. Ce n'était pas, sans doute, l'inscription gravée sur le fronton d'un temple, mais un simple ex-voto mentionnant un hommage à la puissante divinité. Toutefois, sa présence dans ce haut lieu n'indique-t-elle pas que la majestueuse esplanade était consacrée au culte du protecteur de la puissance romaine et qu'on y avait élevé sa demeure ?

Nous sommes donc là sur l'emplacement du Capitole de Rusicade. Cet édifice devait être très important, si on songe à la magnificence que déployaient les Romains dans la construction et l'aménagement des temples consacrés à Jupiter. Ils les élevaient comme des acropoles et en faisaient des panthéons où ils réunissaient les plus puissantes divinités. C'est ce que l'on constate surtout en Afrique et, en particulier, dans les plus grandes villes de Numidie, à Lambèse, à Timgad et dans la vieille Cirta. Dans cette dernière cité, le séjour de Jupiter était une vraie citadelle, renfermant des trésors, et où la plus grande partie du mobilier, ainsi que la statue du dieu, étaient d'argent massif⁽¹⁾.

Sacrifice à Jupiter

Il est probable que lors de la construction de l'Hôpital militaire, dans la deuxième année de la prise de possession de l'an-

1. Voir notre *Cirta, son administration, etc.*

cien territoire de Rusicade, on découvrit, sur ce point, de nombreuses substructions, mais tout a été détruit par le Génie, sans aucune étude préalable.

Au lieu de pouvoir décrire, sur des données précises, l'imposant édifice qui se dressait sur cette colline dans les premiers siècles de notre ère, nous sommes donc réduit à en imaginer de toutes pièces la majestueuse splendeur. Quel beau spectacle devait avoir sous les yeux le pontife, lorsqu'après avoir fait immoler, devant la foule recueillie, massée sur l'area du temple, le taureau blanc consacré au maître des dieux et de l'Empire, il embrassait l'autel et allait s'asseoir sur un siège élevé, la face tournée vers la mer dont il dominait de si haut l'opulent rivage ! Pendant qu'on accommodait pour l'epulum, ou repas du dieu et du Collège de ses prêtres, les meilleures parties de la victime, il suivait du regard la fumée de l'holocauste emportée, par la brise de terre, vers le magnifique horizon où elle dessinait, au milieu de l'azur, sa traînée de nuages.

Au-delà de cette mer, sa pensée n'entrevoit pas, sans une certaine émotion, sur une des sept collines, le majestueux Capitole où il avait étudié jadis le droit pontifical et assisté longtemps, en qualité de *camillus*, aux sacrifices accomplis en l'honneur de la divinité protectrice de l'Empire et, durant lesquels, les consuls eux-mêmes prononçaient les mots sacrés.

Ces sacrifices, il les préside aujourd'hui sur une terre lointaine qui, malgré le beau décor dont il est entouré, est si loin des splendeurs de la ville des Césars. Il n'a, pour l'assister, que le Préfet *jure dicundo* de la Confédération Cirtéenne, bien petit personnage, quand on le compare aux consuls.

Mais cette évocation des glorieux spectacles de sa jeunesse ne retient pas longtemps sa pensée dans le regret des pompes d'autrefois. D'ailleurs, n'a-t-il pas le droit de s'enorgueillir aujourd'hui ? Cette terre lointaine, où il occupe la place des grands pontifes de Rome, est toujours le territoire où s'exerce, avec autant de sollicitude que dans la ville sainte, l'autorité divine

de l'Empereur, qui est le pontife suprême dont il tient l'investiture sacerdotale. De plus, elle ne lui est pas étrangère et il ne s'y trouve pas exilé : c'est, au contraire, sa propre patrie, et c'est au milieu de ses concitoyens qu'il remplit une des plus hautes fonctions pontificales, en avant de ce grand temple, tout entier de marbre, comme la belle cité qui, se déploie à ses pieds. Il peut être fier d'y avoir acquis un des rangs les plus élevés et d'y inspirer à tous, pour sa personne, le respect dont la foule est pénétrée pour le dieu qu'elle honore avec son aide et qui étend à la fois sa protection sur sa petite patrie, la Rusicade de Vénus, comme sur sa grande, la Ville aux sept collines. La foule elle-même, en présence du majestueux spectacle offert à ses regards par la pompe du sacrifice, au devant des degrés de ce grand temple qui élevait son fronton superbe derrière un admirable portique, ne devait-elle pas éprouver aussi un peu de cet orgueil dont se flattait le peuple-roi, partout où il contemplait, comme ici, les œuvres de sa puissante domination sur le monde ?

III. — ASPECT DE LA CITÉ VUE DU CAPITOLE,

Ces œuvres étaient, d'ailleurs, d'une réelle magnificence dans la Colonie de Vénus, et le coup-d'œil que présentait leur ensemble, aperçu de ce haut lieu, n'était pas fait pour inspirer aux citoyens des sentiments d'humilité ou de défiance en l'avenir. Au-dessous d'eux, non loin de l'embouchure par où allait se perdre dans la mer le petit fleuve qui séparait en deux parties la cité, ils voyaient s'élever, puis retomber en cascades, sur les degrés circulaires, les eaux du grand saliens, construit sur le devant de la place ménagée près du rivage et qu'entouraient des docks importants ; devant eux s'étageaient, sur la colline opposée, le château-d'eau, les temples d'Esculape et d'Hygie, celui d'Hélios, les thermes, toute une pléiade de monuments, précédés de portiques et de prostyles et environnés de péristyles.

En suivant, du Nord au Sud, le long couloir du fleuve, ils voyaient sa rive gauche accostée d'une glorieuse colonnade, derrière laquelle se dressait le temple gigantesque de la Victoire, avec son immense frise et ses énormes colonnes de 9 mètres de hauteur ; à côté, sur la gauche, s'élevait une autre *cella* monumentale construite sur plusieurs étages de grandes citernes. Un peu plus loin, sur l'autre rive, s'ouvrait la grande esplanade où le Forum déployait autour de son area, toute peuplée de statues, sa brillante ceinture de portiques et de somptueux édifices. Plus haut, sur la colline opposée, émergeait le théâtre dans sa grande construction demi-circulaire précédée de superbes portiques, derrière lesquels, du point où ils contemplaient cet admirable spectacle, les citoyens distinguaient le sommet des gradins de la *cavea* où, derrière des sphinx, venaient déboucher les noires issues des *vomitoria*.

Élevant encore leurs regards dans la direction du Sud-Ouest, les citoyens massés sur l'area du Capitole apercevaient d'énormes et gigantesques massifs de forme presque elliptique que venaient emplir, jusqu'aux voûtes, d'une immense réserve d'eau les canaux qui avaient capté toutes les sources des plateaux supérieurs.

Cette profusion d'édifices d'une puissante architecture et d'un art admirable qui dominaient de toutes parts leurs demeures élégantes, non moins que somptueuses ; l'aspect de cette vaste mer où se déployaient, sur divers points de l'horizon, les ailes blanches des galères qui sortaient de leur port enfoncé dans la crique de Stora, ou qui s'y rendaient d'Italie ; les capricieux lacets de la belle route qui y conduisait, à travers tout un alignement de grands tombeaux, et côtoyait les nombreuses villas dont le paysage était piqué çà et là, cachant, dans ses bosquets et sa verdure, les allées, les palestres, les colonnades et les statues ; tout ce groupement d'œuvres magnifiques provoquait dans leur âme l'orgueil d'appartenir au grand peuple qui les accomplissait avec tant d'aisance sur les terres même les plus lointaines, et le sentiment de cette sécurité dont les faisait bénéficier, dans ce pays conquis, cette profonde *paix romaine* qui régnait sur le

monde et semblait protéger, à tout jamais, une si grande splendeur.

D'ailleurs, rien ne pouvait menacer cette paix, tant du côté des peuples indépendants terrifiés par la puissance de l'Empire, à l'époque où nous nous plaçons, que de celui des populations soumises. Rusicade n'avait-elle pas, pour écarter toute révolte, la protection de Bellone ?

Le temple de cette dernière divinité s'élevait plus haut encore, près de la muraille d'enceinte, et profilait au-dessus de la cité sa sombre colonnade.

C'est là que doit nous conduire maintenant notre exploration aux emplacements des anciens monuments de la belle Colonie Cirtéenne.

CHAPITRE VII

LE TEMPLE DE BELLONE

Une inscription relative au temple de Bellone. — Emplacement de l'édifice. — Le tumulte et les déclarations d'hostilité contre les tribus insoumises ou révoltées. — Les réparations du temple — Monument qu'on y découvrait dans la direction de l'Est quand on sortait de l'édifice. — L'Amphithéâtre.

POUR arriver au temple de Bellone, descendons au Forum, traversons-le de l'Est à l'Ouest, et élevons-nous, par delà le théâtre romain et le château-d'eau actuel, jusqu'aux anciennes citernes que nous dépasserons encore pour nous arrêter un peu au-dessous du Fort National. C'est là que, dans les premières années de l'occupation, fut trouvée, sur une architrave de marbre blanc, une inscription commémorative d'importantes réparations au temple de Bellone.

Le temple de la divinité guerrière devait donc occuper cet emplacement. D'ailleurs, la topographie se prêtait fort bien à cette destination. Ne sait-on pas, en effet, que le temple de Bellone se plaçait toujours près de la muraille d'enceinte, considérée comme la frontière du territoire ennemi ? Or, cette muraille dont l'existence à Rusicade est attestée par une importante inscription, était certainement fort voisine du lieu où nous sommes parvenus.

Cette position du temple de Bellone facilitait les cérémonies religieuses par lesquelles on préludait à une prise d'armes. On sait qu'à Rome, même sous l'Empire, le fétial annonçait les hostilités en jetant, avec des imprécations, un tison enflammé sur la *colonne de la guerre* qui signifiait la limite du territoire ennemi, près du temple de Bellone, placé au Champ de Mars, en dehors

de l'enceinte sacrée de la ville. Ici, l'ennemi qui se formait de la population remuante des montagnes voisines, était censé occuper le territoire environnant jusqu'aux portes de la ville. On pouvait donc faire appel aux dieux de l'Empire contre lui, en prenant sur le feu de l'autel, au temple de Bellone, le tison enflammé qu'on jetait par dessus la muraille et qui figurait la dévastation qu'on allait porter sur ses terres.

Cet événement était, sans doute, assez rare, à l'époque de la Confédération Cirtéenne où la paix romaine, dont nous parlions tout à l'heure, s'imposait aux plus turbulents. Lorsqu'il se produisait, c'était au temple de Bellone que se proclamait le *tumulte*, c'est-à-dire la prise d'armes des milices destinées à châtier les rebelles. De même qu'à Rome, le Sénat s'assemblait dans le temple de cette divinité, lorsqu'il s'agissait de délibérer sur des faits de guerre⁽¹⁾, de même à Rusicade, après en avoir référé au Sénat de la Confédération, les décurions locaux se réunissaient ici, sous la présidence du *Praefectus jure dicundo*, pour parer aux mesures les plus urgentes de la défense.

Aucune des substructions de ce monument, qu'on a dû rencontrer, lors des premières fouilles, n'a été étudiée. Seule, l'inscription suivante, gravée sur un long et épais bloc de marbre qui devait former architrave à une des portes de l'édifice, a été épargnée par les démolisseurs :

« Consacré à Bellone auguste.

« *Sextus Felix*, fils de *Quintus*, prêtre de la déesse, aidé de ses fils *Proculus*, *Triumphal*, également prêtres, a remis à neuf, à ses frais, le temple, avec tous ses ornements et sa peinture. »

Cette réparation complète de l'édifice est le seul fait connu de son histoire. Il a dû pourtant abriter de graves préoccupations et être témoin de résolutions viriles et patriotiques. Espérons qu'il n'a pas vu de scènes aussi tragiques que celui de Rome, dans lequel Sylla déclarait un jour, devant le Sénat effrayé d'entendre les cris des

1. Liv. : Hist., X, 19 ; XXVI, 21 ; XXVIII, 9 ; XXX, 21 ; XXXI, 47 ; XXXIII, 24 ; XLI, 10.

milliers de victimes qu'il faisait égorger : « Ce n'est rien, pères conscrits ! quelques séditieux seulement que je fais mettre à mort⁽¹⁾ ! »

L'évocation de cette scène de carnage n'est pas due, comme on pourrait le croire, au simple hasard d'une réminiscence ; elle nous est suggérée par le tableau qui se dessine à nos regards, lorsque, du point où nous sommes, nous les dirigeons vers le Sud-Est. Parmi les monuments de la vieille cité dont nos souvenirs reconstituent si aisément l'image, se dresse une immense construction au milieu de laquelle coulèrent aussi des flots de sang. C'est l'Amphithéâtre qui se trouvait dans une dépression du Chabet Zaroura, à environ 50 mètres, au Nord-Est, de l'endroit où s'ouvre le tunnel du chemin de fer venant de Constantine. Du temple de Bellone on devait en apercevoir toute la structure.

C'est là que nous allons nous rendre pour achever notre pèlerinage aux grands édifices de Rusicade dont le souvenir peut être évoqué avec quelque certitude.

1. Senec. : De Clem., I, 12.

CHAPITRE VIII

L'AMPHITHÉÂTRE DE RUSICADE

L'emplacement de l'amphithéâtre. — Déception qui attend le visiteur ne retrouvant pas une seule pierre du majestueux édifice que nos troupes y admirèrent, le 10 Avril 1838. — Hypothèse qui se présente à son esprit, quand il songe à cette destruction. — Déplorable vandalisme du Génie militaire qui s'en est rendu coupable. — Description de l'amphithéâtre dont il nous reste heureusement un plan, une coupe et une vue perspective. — Les naumachies qu'on pouvait y donner. — Monuments du même genre qui subsistent encore dans le monde. — Une naumachie de l'Empereur Claude. — Dimensions de l'amphithéâtre de Rusicade. — Le nombre de ses gradins. — Disposition des spectateurs. — Galerie qui entourait l'édifice. — Son portique.

I. — VANDALISME DU GÉNIE MILITAIRE

À cet effet, descendons par la rue du Château-d'eau, contournons les restes du théâtre romain et arrivons, par la rue Gambetta, jusqu'à la rue Nationale, en face du Square. Dirigeons-nous ensuite le long de cette rue, vers le sud, jusqu'à la porte de Constantine. Là, nous prendrons le chemin, dit du Cimetière, et nous nous élèverons sur les pentes du Chabet Zaroura, en contournant l'ouverture du tunnel. Nous arriverons bientôt sur les bords d'un petit cours d'eau coulant dans le fond du vallon qui se creuse entre les pentes des collines qui forment l'ensemble du massif montagneux.

C'est des deux côtés de ce cours d'eau que s'élevait l'Amphithéâtre dont les troupes du général Négrier admirèrent la magnificence, le 10 Avril 1838, lorsqu'elles campèrent au milieu des ruines de Rusicade.

Mais le visiteur qui aura suivi ce long itinéraire éprouvera ici une douloureuse déception. Au lieu des grands et vénérables restes qui provoquèrent le saisissement de nos troupes,

lorsqu'elles y plantèrent, il y a moins de soixante ans, le drapeau de la civilisation et de la science françaises, il ne verra plus surgir autour de lui que l'enceinte naturelle des collines dont ils étaient environnés. Du monument lui-même, pas la trace la plus fugitive

Pour expliquer ce lamentable anéantissement, il se dira, sans doute, que notre armée a essuyé là quelque grave revers qui l'a refoulée un moment loin de ces ruines grandioses si pleines de charme et d'intérêt scientifique. Il rêvera de la barbarie de ces hordes indigènes qui se ruèrent ensuite sur ces beaux vestiges et leur infligèrent l'inexorable destruction, pour avoir rappelé à nos régiments la vieille civilisation latine dont ils étaient venu renouer la tradition. Il pensera que ces ennemis de la domination française dans ce pays ont mis un véritable acharnement à ne rien laisser debout, et à disperser les pierres du superbe édifice qui avait éveillé, dans l'âme de nos soldats, les fiers souvenirs des ancêtres de leur race et allumé en eux le désir de reprendre leur œuvre dans ces contrées.

Eh bien, et nous en sommes heureux, pour la gloire de nos armes, il n'en est pas ainsi. Nos vaillantes troupes restèrent définitivement maîtresses du territoire occupé. Sauf en quelques escarmouches, sans aucune importance, elles n'eurent même pas à le disputer à ses possesseurs indigènes, qui ne demandèrent que 150 francs pour nous l'abandonner en toute propriété.

Mais, hélas ! si notre gloire militaire n'a pas été atteinte, notre honneur de peuple civilisé a subi dans ce vallon un de ses plus graves échecs. C'est nous-mêmes qui avons porté des mains impies sur ces grands restes de l'Antiquité. C'est le Génie militaire qui a prononcé et mis à exécution l'odieuse sentence de destruction.

On va voir, par la description que nous allons faire de cette grandiose construction, à l'aide des dessins, coupes et plans de Ravoisié, les seules traces qui en subsistent maintenant, combien est repoussant cet acte d'inutile barbarie.

Inutile surtout, et c'est ce qui provoque le plus l'indigna-

tion. Ces superbes vestiges n'étaient-ils pas, en effet, bien éloignés de l'enceinte de la nouvelle ville, et pouvaient-ils mettre obstacle à son développement ? Quelle nécessité alors de les anéantir, tandis que, partout ailleurs, on eût respecté pieusement, en vénérables reliques qu'elles étaient, et sauvé même des ravages du temps qui les avait à peine entamées, pendant quinze siècles d'abandon, les vieilles et majestueuses assises !

On se retranchera, sans doute, derrière l'obligation stricte de mettre promptement à l'abri d'un coup de main, par une muraille d'enceinte élevée à la hâte, la ville qui sortait de terre. Devant un pareil devoir, comment hésiter à s'emparer de la carrière de blocs, tout prêts pour la pose, qu'offraient les vieilles arènes ?

Mais, hélas ! cette excuse n'est pas même présentable. A qui fera-t-on croire, en effet, que l'emploi de ces matériaux, arrachés, d'ailleurs, au prix de mille efforts, ait pu avancer de quelques jours, pour les trois mille hommes qui furent chargés de cette œuvre, l'achèvement d'une muraille présentant plus de 3 kilomètres de développement sur 6 mètres, environ, de hauteur ? Qu'aux exigences d'innombrables matériaux dont la mise en œuvre fut nécessitée par cette gigantesque construction, on ajoute celles, non moins grandes, de l'établissement des forts et redoutes dont cette muraille est bastionnée, et qu'on nous dise dans quelles proportions les pierres du vénérable amphithéâtre ont pu contribuer à l'édification de ce grand ouvrage de défense !

D'ailleurs, quelle nécessité s'imposait à cette nombreuse armée de travailleurs de se couvrir si promptement ? Le pays ne jouissait-il pas d'une tranquillité parfaite ? Les indigènes des pays environnants ne se montraient-ils pas fort heureux de notre occupation et, bien loin de se livrer à des attaques, ne s'empresaient-ils pas d'apporter aux marchés de la colonie naissante et aux adjudicataires de fournitures à nos troupes, leurs denrées de toute sorte ? Ne commerçaient-ils pas librement avec nous, à l'ombre du drapeau français, et, partout dans la contrée, ne se montraient-ils pas soumis à l'administration que nous leur avions

imposée ? Sauf quelques tentatives isolées de maraude et de vol aux abords du camp, sauf quelques actes de brigandage, promptement réprimés par de faibles détachements, dans les environs, nos troupes eurent-elles jamais, durant leur occupation, à défendre, contre des soulèvements de tribus, la sécurité de la nouvelle ville ?

Cette destruction est donc un acte de véritable démence, car on chercherait en vain, pour la justifier, une lueur de raison. Elle nous oblige à courber la tête sous l'avalanche des graves accusations de vandalisme lancées contre nous par les savants de l'Allemagne et de l'Europe entière, et elle serait de nature à porter atteinte à l'honneur de notre pays, si la France n'avait, dans bien d'autres circonstances analogues, noblement fait son devoir. Mais ce qui frappe le plus notre amour-propre national, c'est qu'on ait employé à cette œuvre barbare nos soldats, les fils des vainqueurs des Pyramides, de ceux qui protégèrent les travaux de l'illustre Commission scientifique de l'Expédition d'Égypte. Comment une aussi odieuse profanation a-t-elle pu s'accomplir sous le commandement du maréchal de France qui se flattait de vouloir refaire l'Afrique romaine⁽¹⁾ ?

II. — DIMENSIONS DE L'AMPHITHÉÂTRE

Les Naumachies

Mais recouvrons d'un voile de deuil ce lamentable souvenir et essayons de nous représenter le superbe monument qui remplissait la vaste et solitaire excavation au fond de laquelle nous sommes parvenus. Pour cela, notre imagination n'aura pas à se livrer à de laborieux efforts. Elle n'aura qu'à interpréter les coupes, plan et élévation qu'un savant architecte, Amable Ravoisié, missionnaire du Gouvernement, en 1838, a exécutés, avant la destruction de l'édifice, dans trois belles planches dont l'une est reproduite ci-contre.

Tout autour de nous se développait l'arène dans une ellipse

1. *L'Algérie sous le gouvernement du maréchal Valée.*

dont le grand axe mesurait 56 mètres et le petit 30. Au milieu de l'arène, dans le sens du grand axe, et recouvert par des dalles, dans l'interstice desquelles coulait le sang répandu pendant les luttes de l'Amphithéâtre, était canalisé le ruisseau qu'on y voit encore. Il servait aux *naumachies* que les anciens donnaient dans les amphithéâtres, lorsqu'ils étaient, comme celui-ci, construits des deux côtés d'un cours d'eau. Pour cela, au moyen d'une vanne ménagée à l'extrémité du grand axe, par où la rivière sortait de l'édifice, on en arrêtait le cours, de manière à faire déborder le canal par-delà ses deux rives, jusqu'à ce qu'il eût rempli tout l'emplacement de l'arène. Cette vanne était ensuite levée à la hauteur nécessaire pour faire écouler l'eau, d'une quantité égale à l'apport du ruisseau, de sorte que le niveau de la masse liquide restait constant. On formait ainsi une sorte de grand bassin où combattaient des animaux amphibies, quand ce n'étaient pas des gladiateurs montés sur des barques pour entrer en lice dans un combat naval. Les bords de ce grand bassin n'étaient autres, dans ce cas, que la muraille elliptique du *podium*, sorte de plate-forme élevée qui circonscrivait l'arène, et où les spectateurs des rangs inférieurs de l'Amphithéâtre étaient à l'abri des bêtes féroces qui luttaient, au-dessous d'eux, dans d'autres circonstances.

Cette disposition particulière de l'Amphithéâtre de Rusicade en vue de ces sortes de spectacles, et qu'il devait à sa position autour des rives de ce ruisseau, n'était pas très commune dans l'Empire romain, et c'est ce caractère spécial qui nous fait encore plus déplorer sa destruction.

Les Romains, en effet, avaient, pour les jeux nautiques, des édifices uniquement construits dans ce but. On sait que César, à qui on doit le premier amphithéâtre véritable⁽¹⁾, y fit creuser et remplir un lac entouré de gradins, pour y donner, dit Suétone, le spectacle d'une naumachie⁽²⁾. Le même auteur nous raconte que

1. Dion Cass., XLIII, 23.

2. Sue., *Jul. Caes.*, 44.

l'empereur Claude, avant de vider le lac Fucin, fit dresser, autour de ses bords, des baraquements en forme d'amphithéâtre, et y donna un combat naval, où l'on vit se produire l'incident suivant : les gladiateurs, qui devaient combattre sur les trirèmes des flottes de Sicile et de Rhodes, ayant fait entendre, selon l'usage, la formule consacrée : « *César, ceux qui vont mourir te saluent !* » le prince leur répondit, par mégarde : « *Salut aussi à vous !* » Ils crurent alors que c'était leur grâce qu'il venait de prononcer et ne voulurent plus combattre. L'Empereur, fort contrarié, allait donner l'ordre de les exterminer par le feu ou la hache, lorsqu'il sauta de son siège et se précipita sur le bord du lac pour les invectiver et les pousser au combat. Il finit par y réussir, mais non sans avoir donné lui-même le plus odieux des spectacles⁽¹⁾.

Mais ce n'étaient là que des aménagements provisoires. On construisit à Rome de véritables édifices pour les jeux nautiques. « Ils étaient tous composés, dit Antony Rich, d'un vaste bassin plein d'eau, entouré d'un bâtiment circulaire d'un aspect monumental, contenant, pour les spectateurs, des sièges disposés comme ceux du cirque ou de l'amphithéâtre⁽²⁾. » Il nous en est resté une belle représentation sur un grand bronze de Domitien.

III. — DESCRIPTION DE L'AMPHITHÉÂTRE

Revenons à l'amphithéâtre de Rusicade. Disposé comme nous venons de le voir, il était donc destiné aux jeux du cirque et aux combats navals. Cet usage était assez rare. Outre le Colisée qui semble avoir donné lieu à ce genre de spectacles, nous ne connaissons que les restes de trois amphithéâtres dont les arènes aient pu être ainsi transformées, au besoin, pour des naumachies : ce sont ceux de Cyzique⁽³⁾, de Pergame⁽⁴⁾ et de Corinthe⁽⁵⁾.

1. Suet., *Claud*, 21.

2. A. Rich. : *Dict. des Antiq. rom.*, art. naumachia.

3. Perrot et Guillaume : *Explor. de la Galatie*, p. 74, pl. III.

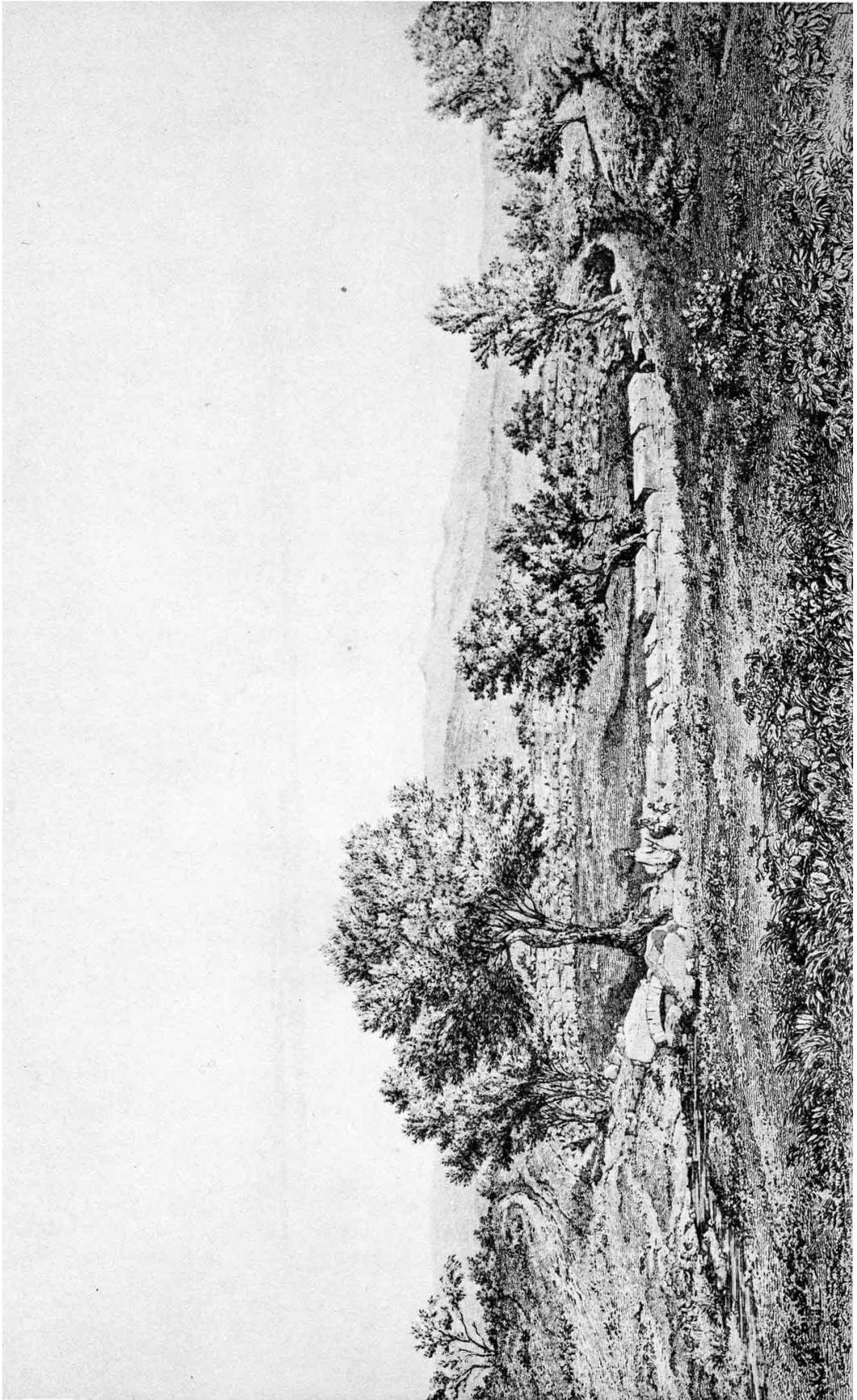
4. Texier : *Asie Mineure*, II, p. 164, pl. CVI.

5. Blouet : *Expéd. de Morée*, III, p. 36.

Au-delà du *podium*, la construction avait une épaisseur de 21 mètres, formée d'abord des substructions qui supportaient les gradins, et sous lesquelles se trouvaient des couloirs voûtés, dont les deux premiers rangs, autour de l'arène, étaient de hauteur différente, selon qu'ils s'en écartaient davantage, et dont les plus éloignés se superposaient en deux étages. Douze rangées de gradins descendaient de la partie supérieure de l'édifice vers l'arène, coupées, de distance en distance, par huit *scalae* ou escaliers, par où les spectateurs se rendaient à leurs places respectives. Ils trouvaient, au haut de chacune des diverses parties de la *cavea*, le *dissignator*, sorte d'ouvreur, auquel ils remettaient leur *tessera*, ou billet de théâtre, mentionnant le numéro de leur place. Pour s'y rendre ils avaient, au préalable, pris, sous les voûtes supportant les gradins, le chemin convenable et gravi l'escalier correspondant à la partie de l'édifice qu'ils devaient occuper. La plus inférieure des rangées de gradins, celle qui se trouvait immédiatement au niveau du podium, dominait le sol de l'arène d'une hauteur de 5 mètres. Les gradins de l'amphithéâtre se divisaient en deux groupes séparés l'un de l'autre par une zone dallée de 1m 50 de largeur, sur laquelle, aux deux extrémités du petit axe de l'ellipse, conduisaient des escaliers montant des couloirs qui formaient le soubassement de l'édifice. Le groupe le plus élevé, comprenant cinq rangées, était réservé à la plèbe ; sur les rangées inférieures, les plus rapprochées du podium et qui comprenaient huit gradins, se plaçaient, à des hauteurs différentes, selon leur condition, les classes les plus aisées de la société. Le premier gradin, derrière le mur du podium, était occupé par les magistrats, les prêtres, les décurions et tous les personnages de marque. Tous ceux qui remplissaient des charges municipales ou impériales avaient droit à des coussins qui amortissaient pour eux la rigidité des sièges de pierre. Il n'existait pas dans cet amphithéâtre de loges spéciales. Tout le monde y était assis à découvert.

Cet arrangement permettait de réunir dans l'enceinte environ huit mille spectateurs.

RUSICADE ET STORA



L'AMPHITHÉÂTRE DE RUSICADE (avant sa destruction)
D'après une planche de Ravoisié

L'édifice était entouré extérieurement, à moitié de sa hauteur, par une grande galerie de dix mètres de largeur, à laquelle on s'élevait, des deux côtés de l'entrée principale placée à une des extrémités du grand axe, au moyen de deux séries de larges escaliers. Cette galerie était bordée elle-même d'un double portique.

A sa plus grande hauteur, le monument atteignait 12 mètres au-dessus du sol. Il ne comportait donc que deux étages, au lieu de quatre, comme le Colisée, et de trois, comme le grand amphithéâtre d'El-Djem (l'ancienne *Thysdrus*, dans la Proconsulaire).

Les entrées principales des extrémités du grand axe formaient deux avant-corps dans lesquels s'ouvraient de vastes portes cintrées ayant, pour tangentes, les listels du fronton. Elles présentaient une baie de 8 mètres de hauteur, sur 5 mètres de largeur, et étaient accostées, de chaque côté du pavillon, par des niches ou *zothèques* à statues.

CHAPITRE IX

LES JEUX DE L'AMPHITHÉÂTRE

DE RUSICADE

Un combat de gladiateurs et une chasse aux bêtes féroces donnés à l'Amphithéâtre de Rusicade, en 187, par M. *Cosinius Celerinus*. — Les affiches. — Arrivée des étrangers dans la ville. — Leurs moyens de transport, — Le repas public des gladiateurs à l'amphithéâtre, la veille du combat. — Leurs décorations. — Leurs maîtres d'armes ou *lanistae* — Le jour des jeux. — Arrivée des spectateurs dans l'amphithéâtre. — Les programmes du spectacle. — Disposition du public sur les gradins. — La pompa ou défilé du personnel qui devait prendre part aux jeux : musiciens, histrions, jongleurs, écuyers, dompteurs de bêtes féroces avec leur ménagerie, gladiateurs samnites et thraces, combattants à cheval, bêtes féroces indomptées dans leurs cages de fer, captifs qui devaient lutter avec elles. — Commencement des jeux. — Deux bouffons, le *sannio* et le *planipes*. — Les jongleurs de l'Inde ou *pilarii*. — Exercices équestres des desultores. — Mansuétude des fauves en face de leurs dompteurs. — Combats de gladiateurs. — Lutte entre un samnite et un thrace. — Comment expliquer l'amour d'un peuple si civilisé pour des spectacles aussi odieux ? — Un premier combat sans effusion de sang. — *Arma lusoria*. — Mort du thrace. — La porte de *Libitina*. — Les croque-morts de Mercure. — Scènes horribles du spotiarium. — Égorgement d'un samnite. — Autres combats entre samnites et thraces — La lutte d'un *retiaire* et d'un *secutor*. — Combats de cavaliers armés de lances. — Les bêtes féroces et les captifs. — Terrible mort de ces derniers.

I. — AVANT LA FÊTE

Arrivée des spectateurs à Rusicade

TEL est le cadre. Nous pouvons maintenant imaginer les tableaux qu'il enveloppait. Une belle inscription de Philippeville, conservée au Musée d'Alger, va nous y aider.

Elle nous rapporte qu'en 187, sous le règne du fils de Marc-Aurèle, « M. *Cosinius Celerinus*, fils de Quintus, de la tribu Quirina, promet et donna dans la Colonie de Rusicade consacrée à Vénus, et pour le salut de l'Empereur, un combat de gladiateurs

et des chasses à différentes espèces d'animaux sauvages et apprivoisés, soit carnivores soit herbivores⁽¹⁾. »

C'est dans l'édifice dont nous venons de restaurer le souvenir, qu'eut lieu cette fête.

Depuis quelques jours, les citoyens de l'heureuse Colonie de Rusicade pouvaient lire sur les murs des monuments publics et au Forum, à certains endroits affectés à la publicité et préalablement enduits de plâtre, l'avis suivant : « *Marcus Cosinius Celerinus* éditera, à ses frais, pour le salut de l'Empereur César, une journée de jeux à l'amphithéâtre. X... et Y..., de l'illustre famille gladiatorienne Z..., y combattront. Il y aura des chasses livrées à des animaux carnivores et herbivores. On tendra le velarium et il y aura des aspersions rafraîchissantes de parfums⁽²⁾. »

Dans l'attente du grand jour, la ville tout entière avait été prise d'une vive agitation. La population avait doublé. De tous les points du territoire environnant, et particulièrement des colonies voisines, Chullu, Hippo-Regius et Cirta, un grand nombre de riches familles avaient émigré à Rusicade. Tous les municipes de la région s'étaient également dépeuplés de leurs citoyens les plus notables. *Celtiana, Centuria, Villa Sele, Palma*⁽³⁾, *Tiddi, etc.*, y avaient envoyé tout ce qu'ils renfermaient de population aisée. Les routes étaient sillonnées de véhicules de tous genres qui transportaient de nombreux voyageurs vers la ville en fête. Les *bennes* ou grands tombereaux d'osier, montés sur quatre roues, s'avançaient lourdement, dépassées à chaque instant par de légères et élégantes *carruques*. La grande et spacieuse *rheda*, sorte de char-à-bancs somptueux, que les gros propriétaires tenaient en réserve dans les remises de leurs villas, pour le transport de leurs familles en villégiature, rencontrait sur la route de brillantes *harmamaxés*, ou grandes litières à roues, traînées par quatre chevaux, et où se prélassaient, sur des coussins soyeux, d'élégantes

1. C. I. L., VIII, n° 7969.

2. Nous traduisons presque mot pour mot des affiches de Pompéi (C. I. L., IV, 1180, 1181, 1183, 1186, 1189), annonçant des jeux à l'amphithéâtre.

3. Noms de villages romains, entre Rusicade et Cirta, d'après la table de Peutinger, mais dont la position n'a pas encore été exactement déterminée.

et riches matrones entourées de leurs enfants. Parmi ces beaux équipages, de nombreux et plus modestes voyageurs circulaient en vulgaires *sarraques*, c'est-à-dire dans ces charrettes rustiques, aux roues pleines, qui apportaient d'ordinaire les denrées aux marchés les plus voisins de la ferme, et dans lesquelles les cultivateurs se transportaient, eux et leurs familles, d'un lieu à un autre, dans les jours de trêve au labeur des champs.

Tous ces véhicules étaient entremêlés de cavaliers et de piétons qui leur laissaient à peine le champ libre, sur l'étroite chaussée aux grandes dalles noires. Les premiers, légèrement équipés, le *pétase* sur la tête et le buste recouvert d'un petit manteau, s'avançaient sans étriers et sans selle, n'ayant même pas besoin de mors pour maîtriser leur monture. C'étaient les jeunes élégants dont les familles étaient traînées dans les voitures dont nous venons de parler. Les seconds se rencontraient surtout aux abords de Rusicade. Ils venaient des localités les plus rapprochées de la ville ou des fermes et domaines environnants. C'étaient, pour la plupart, des travailleurs agricoles, revêtus d'une tunique en forme de blouse, serrée à la taille, et de braies ou pantalons presque collants. Ils portaient, relevée et enroulée sur le bras, une sorte de toge courte, de couleur indécise. Ils étaient suivis de leurs familles.

La ville n'avait cessé de se remplir de ce cortège innombrable et incessant d'étrangers. Les maisons particulières avaient donné asile à une multitude d'amis et de parents, et les *hospitia* ou hôtels, les *stabula* et les *cauponae*, ou auberges logeant à pied et à cheval les petites gens, n'avaient plus une place disponible.

II. — REPAS DES GLADIATEURS LA VEILLE DU COMBAT

La veille, l'éditeur des jeux avait convoqué à l'amphithéâtre une première réunion de citoyens pour y contempler les gladiateurs auxquels il avait fait servir, sur l'arène même, le grand festin qu'on appelait « la dernière cène libre » (*ultima cena*

libera), et qui se composait surtout d'une nourriture substantielle très abondante (*sagina*). Le peuple s'y familiarisait ainsi avec les combattants du lendemain et pouvait d'avance mesurer leur mérite ainsi que leurs chances respectives. Ceux-ci, d'ailleurs, portaient sur eux les marques de leur valeur. Ceux qui avaient soutenu, avec honneur, de précédents combats, avaient la poitrine ornée de médailles appelées « tessères gladiatoriales » (*tesserae gladiatoriae*), où l'on voyait leur nom suivi des lettres SPECTAT (*spectatus*) et d'une date. Ces insignes voulaient dire qu'ils avaient déjà glorieusement figuré sur l'arène. Quelques-uns même portaient des palmes d'argent, témoignages d'anciennes victoires. Dans ce repas, ils étaient, par groupes, sous la direction de leurs maîtres d'armes appelés *lanistae*. C'étaient d'anciens gladiateurs dispensés de combattre sur l'arène, en raison de leurs précédents succès, et relevés du terrible serment qu'ils avaient prêté et par lequel ils se soumettaient aux plus cruels traitements. Pétrone et Sénèque nous en ont conservé la formule. Ils s'engageaient à se laisser « marquer du fer rouge, enchaîner, frapper et même massacrer par le fer » (*uri, vinciri, verberari ferroque necari*). Ces *lanistae* étaient ainsi appelés parce qu'ils portaient des lanières pour exciter leurs hommes. Le signe de leur autorité était l'épée de bois (*rudis*), suspendue à leur côté. Les *Actes des Martyrs* qui furent souvent recrutés pour ces combats dans l'amphithéâtre, nous donnent toutes sortes de renseignements à ce sujet⁽¹⁾.

III. — DISPOSITION DES SPECTATEURS

DANS L'AMPHITHÉÂTRE

Enfin, l'heure des jeux publics est arrivée. Déjà dans toute la ville et aux abords de l'amphithéâtre, des vendeurs font recette avec des copies des affiches publiques donnant le programme de

1. *Act. Martyr.*, éd, Ruigart, passim.

la fête. La foule encombre les vomitoires et les ambulacres. Les gens riches y sont venus dans des litières portées par leurs esclaves ; le vulgaire s'y est rendu à pied. Entrons avec les premiers et prenons place près d'eux, sur le *podium*. Nous voyons tous les gradins de l'ellipse se remplir, jusqu'au faîte, d'un immense concours de population.

Les sept gradins du premier étage, jusqu'au mur élevé qui sépare les deux enceintes de l'amphithéâtre, sont occupés par les citoyens romains de la Colonie et tous ceux que les fêtes de Rusicade y ont attirés de tous les points du territoire de la Confédération. Au premier rang du *podium*, au-dessus du pourtour qui domine l'arène, et qui est formé de grandes plaques de marbre où se lisent les dédicaces aux empereurs et aux magistrats de la cité, se tiennent, sur des coussins moelleux, les décurions, les édiles, les questeurs, les prêtres de toutes les divinités, les flamines, les pontifes, les uns en toges laticlaves, les autres dans leurs costumes sacerdotaux. Sur une chaise curule, au-dessus d'un des grands vomitoires qui donnent entrée dans l'arène, s'élève le préfet *jure dicundo* entouré de ses licteurs, ayant, en face de lui, sur un siège de même nature, l'éditeur des jeux, *M. Cosinius Celerinus*.

Au-dessus de ce premier rang, se groupent tous les autres citoyens qui payent le cens et les enfants mâles des familles romaines.

Plus haut, les gradins de cette première enceinte sont occupés par les prêtresses et les matrones romaines avec leurs filles, dans l'ordre des dignités sacerdotales qu'elles possèdent, ou dont leurs époux et leurs pères sont investis. Les premières ont la tête voilée, comme il convient à la gravité de leur sacerdoce, les autres ont des ornements sur le front et dans les cheveux, et agitent leurs éventails.

Derrière le mur qui domine ces derniers rangs, s'élèvent quatre autres gradins où s'entasse la plèbe des artisans, des cultivateurs, des indigènes, dans des costumes bizarres qui donnent à cette foule un cachet d'exotisme des plus originaux. La plus haute rangée est remplie de femmes du peuple.

Au sommet de la construction elliptique, près de grands mâts placés de distance en distance, et où sont fixées des poulies d'où pendent des cordages, sont postés des marins recrutés pour la manœuvre du *velarium*. A mesure que le soleil s'avance dans sa course et gagne une partie de l'immense salle, ils la préservent en faisant courir la toile au-dessus du public et de l'arène.

Toute cette foule, surexcitée par une trop longue attente des divertissements qui lui sont si chers, fait entendre des cris et des appels d'impatience qui se mêlent aux rugissements des bêtes féroces enfermées dans des cages de fer, au fond de cachots souterrains s'ouvrant sur l'arène. C'est une rumeur formidable qui domine toute l'assistance.

IV. - LA « POMPA » OU DÉFILÉ DE LA TROUPE

QUI DOIT PRENDRE PART AUX JEUX

Enfin, à un moment donné, l'éditeur des jeux, *M. Cosinius Celerinus*, debout dans sa tribune placée à l'une des extrémités du grand axe, au-dessus d'un grand vomitoire, agite une petite toile blanche qu'il laisse ensuite tomber dans l'arène. C'est le signal de l'ouverture des jeux. Le silence se rétablit tout à coup.

Du vomitoire ouvert devant lui, à l'autre extrémité de l'ellipse, et pendant que des musiciens enroulés dans leur cor dont le pavillon se dresse au-dessus de leur tête, font éclater une bruyante fanfare, débouche le cortège de tout le personnel qui aura un rôle dans les jeux : histrions, jongleurs, écuyers, gladiateurs devant combattre à pied ou à cheval, joueurs de flûtes, animaux enfermés dans leurs cages de fer et traînés sur des chars ou tenus en laisse, lorsqu'ils sont domptés. C'est la *pompa* ou défilé qui commence et qui va faire le tour de l'arène.

Le *sannio* ouvre la marche. C'est un bouffon grotesque, au corps massif, vêtu d'un maillot et ceint d'une corde. Il porte sur les épaules un masque grimaçant, et exécute, sur le sable de l'arène, des pirouettes désarticulées, quand il ne prend pas des

attitudes ridicules. A sa vue, un rire formidable éclate sur toutes les rangées de l'amphithéâtre. C'est qu'il est, par son aspect, par ses gestes, par ses mouvements désordonnés et inattendus, l'image vivante de cette gaieté grossière que Cicéron défend à l'orateur de provoquer dans son auditoire, sous peine de n'être qu'un *sannio* à la tribune⁽¹⁾.

Un autre bouffon le suit, avec lequel il a des démêlés. C'est le *planipes*, ainsi appelé parce qu'il a les pieds posés directement sur le sol (*planis pedibus*), c'est-à-dire non exhaussés par le cothurne. Il est l'antithèse du *sannio*. Autant celui-ci est gros et lourd, autant le *planipes* est mince et léger. Il exécute, avec une dextérité rare, ce que nous appellerions aujourd'hui des *sauts de carpe* qui le projettent tantôt au-dessus des autres personnages du cortège, à la hauteur des sièges du *podium*, tantôt sur la tête et les épaules du gros *sannio*, qui se débat lourdement contre un assaillant aussi agile. Il est vêtu d'une courte tunique serrée sur son corps frêle et porte, sur les épaules, un léger manteau qui semble lui donner des ailes, quand il exécute ses voltiges. Son masque est non moins grimaçant que celui du *sannio*, et il joue un rôle aussi désopilant, que les anciens défendent également à l'orateur d'imiter clans l'abondance du geste et des mouvements à la tribune⁽²⁾.

Derrière eux s'avancent les *pilarii* ou jongleurs, entièrement vêtus d'un léger maillot. Dans les arrêts de la *pompa*, ils font voltiger autour d'eux des balles dorées qu'ils lancent et rattrapent des deux mains, des biceps, de la jambe et du cou de pied, sans qu'elles retombent jamais à terre. Ils s'entourent ainsi d'un cercle de boules courant sur la circonférence ou s'élevant et retombant en rayons, avec une aisance et une grâce de mouvements qui enthousiasment l'assistance et dont il nous reste des représentations figurées pleines de charme sur un célèbre dyptique de Vérone et sur un beau marbre funéraire de Mantoue.

Mais ce ne sont là que des figurants de peu d'importance,

1. Cic. : *De Orat.*, II, 61.

2. Aul. Gell. ; *Noct. Attic.*, I, 11, 12. — Macrob. ; *Sat.*, II, 1.

ne pouvant retenir qu'un instant l'attention de la foule qui attend des émotions plus fortes.

Elles leur sont fournies par les personnages qui suivent. Ce sont les *desultores* ou écuyers. Les uns exécutent des sauts périlleux de toutes sortes sur le cheval, sans selle et sans rênes, sur la croupe-duquel ils se tiennent debout. Les autres, conduisant deux chevaux, sautent de l'un sur l'autre avec l'agilité que Properce reconnaît à Vertumme⁽¹⁾. Le cortège s'est rangé le long du podium pour leur permettre de se présenter au public. Ils commencent alors, dans l'arène, une chevauchée furieuse qui soulève un nuage de poussière et y déchaîne une tempête de sable où brillent, en lueurs d'éclairs, les chamarrures qui étincellent sur les tuniques des écuyers, dans les exercices d'une voltige effrénée.

La course achevée, ils vont se ranger contre le mur du *podium* dans l'ordre où ils font partie du cortège.

Dans l'arène apparaissent ensuite les *mansuetarii*. Ce sont les dompteurs des bêtes fauves annoncées au programme, et que l'éditeur des jeux, *M. Cosinius Celerinus*, à fait venir, à ses frais, de Carthage. Ils sont vêtus d'une tunique serrée à la taille par une large ceinture d'anneaux de cuir. Les hanches et le bas-ventre sont protégés par une cotte de mailles et leurs pieds sont chaussés de hautes crépides ou brodequins. Leurs bras sont protégés de longs crispins formés d'anneaux de cuir. La taille est emprisonnée dans une ceinture composée de la même manière. D'une main, ils tiennent le fouet redouté des fauves ; de l'autre, les cerceaux où ils les font passer et la provende dont il les encouragent, quand ils en sont satisfaits. Les uns conduisent des ours, d'autres des panthères, d'autres des lionceaux que la férocité de leurs instincts n'a pas encore gagnés. Les ours saluent, dansent debout sur leurs pattes de derrière, et font entendre des grognements sur l'ordre du maître. Les panthères font des bonds vigoureux pour sauter dans l'anneau qu'on leur présente, le bras levé en l'air. Les éléphants se mettent à genoux, tournant sur trois pieds réunis

1. Propert. : *Eleg.*, IV, 2, 35.

comme sur un pivot et enlacent leur cornac de la trompe pour l'élever sur leur dos, ou le balancer agréablement devant l'assistance. Un tigre lèche les joues de son conducteur ; un lion ouvre la bouche pour y recevoir la tête de celui qui le commande. En un mot, tous ces fauves obéissent au maître avec la même soumission que les passions au sage, pour employer l'expression de Sénèque, qui compare ce dernier à un dompteur habile⁽¹⁾.

Après maints exercices où chaque bête féroce, avec une douceur qu'on ne s'attendait guère à lui voir, a fait preuve d'intelligence et de dextérité, toute la ménagerie, muselée et attachée de chaînes, va se ranger sous le *podium*, à la suite du cortège qui attend les autres sujets devant figurer aux jeux. Les chevaux, si fiers tout à l'heure, tremblent de tous leurs membres en voyant approcher les fauves. Leurs cavaliers les calment et les encouragent de la main et, comme dans des fêtes antérieures ils ont été souvent mis en présence de leurs redoutables voisins, leur épouvante cesse bientôt.

Pendant ce temps, les gladiateurs font leur entrée. Ils sont divisés en deux *familles*, c'est-à-dire en deux groupes, commandés par un *lanista*, ou ancien gladiateur, ayant remporté jadis, sur les arènes de Rome, de Syracuse, de Carthage et de Thysdrus, de brillantes victoires qui l'ont fait relever de son terrible serment, et lui donnent le droit, maintenant, de recruter des combattants pour les diverses arènes de l'Empire. Chaque famille en compte six paires.

Le premier groupe est formé de cette espèce de gladiateurs qu'on appelle les *samnites*, parce qu'ils sont armés comme les anciens guerriers de ce peuple. Ils portent au bras droit une manche formée d'anneaux de cuir (*manica*) et ont un baudrier en sautoir pour soutenir leur courte épée dans son fourreau. Le bas de la taille est ceint du *subligar*, sorte de ceinture bouffante attachée au bas des reins et se fermant sous la fourche. De la main gauche, ils tiennent le bouclier long (*scutum*) à l'abri duquel ils chercheront

1. Senec. : *Epist.*, LXXXV, 35.

à porter des coups à leur adversaire. Le haut des jambes est entouré aussi d'anneaux de cuir, et le bas, d'épaisses jambières au-dessus de leurs crépides. Leur tête est recouverte d'un casque à visière qui se baisse au moment du combat pour protéger leur figure.

Chacun d'eux s'avance avec un *thraex*, autre gladiateur qui sera son adversaire. Celui-ci a le corps presque nu, les bras sans manches et des armes analogues, sauf que son bouclier est plus petit (*parma*), et, qu'au lieu d'un glaive, il tient à la main droite une sorte de poignard à lame recourbée et à pointe aigüe qu'on nomme la *sica*.

Ils se dirigent vers la stalle de l'éditeur des jeux, qu'ils vont saluer de la formule habituelle : « *Ave, morituri te salutant !* »

Derrière eux, marchent les rétiaires (*retiarii*), autre sorte de gladiateurs qui doivent lutter avec les *thraeces*. Ils ont la tête découverte et le corps vêtu d'une simple tunique. Ils portent sur le bras gauche un filet (*jaculum*) dont ils doivent environner leur adversaire et, à la main gauche, un trident (*fuscina*) pour le désarmer. Un poignard est fixé à leur ceinture pour être plongé dans le corps du combattant qui leur est opposé, lorsqu'ils seront parvenus à le réduire à l'impuissance dans les mailles de leur filet et qu'ils lui auront arraché le bouclier qui le protège.

A la vue des prochaines victimes de sa féroce curiosité, le peuple tout entier se lève pour les applaudir, en attendant qu'il insulte au dernier soupir de ceux qui rougiront l'arène de leur sang.

Viennent ensuite deux cavaliers qui doivent combattre avec la lance. Ils montent de rapides et ardents chevaux numides et sont armés comme des légionnaires, avec cette différence qu'ils ont à la main une grande lance, au lieu d'une épée suspendue au baudrier. Leur tête est couverte d'un casque à visière et leur poitrine protégée de la cuirasse à lamettes ou larges bandes d'acier qui couvrent les épaules et entourent la taille. Glissant les unes sur les autres, ces lamettes permettent tous les mouvements du

corps. D'une main, ils tiennent la lance qu'ils manœuvrent, penchés sur l'encolure du cheval ; de l'autre, le bouclier rond dont ils chercheront à se préserver des coups de pointe portés par leur adversaire.

Après le salut à l'éditeur des jeux, tous ces combattants vont se ranger le long du balteus de l'arène, au-dessous du podium. C'est pour faire place aux fauves indomptés qui termineront le spectacle dans une chasse que leur donneront quelques captifs condamnés aux bêtes. Celles-ci sont enfermées dans des cages de fer que l'on traîne sur des chars pour les montrer à l'assistance.

C'est d'abord un grand lion de Numidie, récemment capturé dans le sud par les agents du Procurateur du *jeu matinal* à Théveste⁽¹⁾. C'est ensuite un tigre, puis une famille de panthères prise au gîte dans les forêts de la côte, près de Saldae, et, enfin, deux hyènes.

Derrière les bêtes féroces, s'avancent les malheureux dont le dernier jour est arrivé, et qui vont payer, par une mort horrible, sous la dent des bêtes féroces, leurs crimes contre l'Empire. Ce sont des Maures, des Gétules, pris, les armes à la main, au sud de l'Aurès, par les détachements de la IIIe Légion, et des Quingentiens révoltés, capturés dans une expédition entre Auzia et Cuiculum⁽²⁾. Ils ont été envoyés à Rusicade par le Légat de la Légion, qui les a tirés des cachots de Lambèse, pour subir la mort pendant les jeux de *Celerinus*. Ils ne pourront y échapper que par leur victoire sur les fauves. Mais cet espoir de salut est bien précaire, et ils ne s'avancent qu'avec terreur sous le fouet des bestiaires. Ils sont tous enchaînés.

La présentation, à l'assistance, de tout le personnel des jeux est finie.

Le défilé commence dans l'ordre où se sont présentés les divers groupes. Il fait trois fois le tour de l'arène aux acclamations

1. Voir un texte de Cirta, mentionnant un fonctionnaire de ce genre, dans notre ouvrage sur *Cirta, ses monuments, son administration, etc.*, pp. 46 et 164.

2. Voir les inscriptions trouvées à Lambèse et à Aumale : C. I. L., VIII, n° 2615 et 9047.

répétées du public tout entier debout. Mais l'enthousiasme se ralentit peu à peu pour faire place à l'impatience de voir préluder enfin à la fête véritable.

V. — LA REPRÉSENTATION

Les bouffonneries des Histrions

Après que les prisonniers aient disparu sous la grande voûte par où ils étaient entrés dans l'arène, on voit de nouveau arriver le *sannio* et le *planipes*.

La lutte recommence entre eux, grotesque et presque informe. C'est une débauche de pirouettes, de contorsions et de grimaces bouffonnes ; c'est un assaut de plaisanteries grossières, où le lourd *sannio* est la victime, bientôt impuissante, de l'agilité et des pointes, d'ailleurs peu acérées, de son insolent adversaire. L'assistance, que ces ridicules facéties amusent quelques instants, s'en lasse bientôt. Peu à peu, elle donne des signes d'impatience, et finit par réclamer à grands cris la suite du spectacle.

L'éditeur, qui s'est livré à tant de prodigalités pour complaire à cette foule qui menace d'être mécontente, se garde de l'exaspérer. D'un geste, il ordonne aux histrions de saluer et de s'enfuir.

Les Jongleurs

Les *pilarii* leur succèdent. Le public se calme et s'intéresse à ce jeu qui exige une dextérité si étonnante. Il en est, d'ailleurs, bon juge, car l'art de ces bateleurs est à la mode dans la société romaine : la jeunesse s'y exerce spécialement dans les palestres. Elle y arrive même à une telle habileté, qu'on peut voir, dit Quintilien, de véritables miracles se produire dans les gymnases, sur les scènes des *pilarii*, où les boules qu'on lance semblent revenir d'elles-mêmes dans les mains, et, lorsqu'elles y sont arrivées, s'enfuir de nouveau avec une rapidité extraordinaire⁽¹⁾.

1. Quintil. : *Instit. Or.*, X, 7, 11.

Mais les artistes qu'on a sous les yeux laissent bien loin derrière eux les exercices habituels. Ce sont des jongleurs, venus de l'Inde, qui se sont déjà illustrés sur bien des scènes de l'Empire, et qu'on a applaudis, à Rome même, dans l'amphithéâtre de Titus. Chacun d'eux a sept boules dans les mains et, après les avoir lancées, il s'aide de tout son corps, des bras, des mains, de la tête, des jambes et du cou de pied, pour les recevoir et les projeter encore ; sans leur permettre de jamais toucher le sol. Pour cela, il exécute une danse d'une légèreté exquise et dont l'aisance est pleine de grâce. L'assistance est émerveillée d'une agilité si parfaite et reste longtemps sous le charme de l'attrayant spectacle. Les bateleurs de l'Orient ont un immense succès, et c'est au milieu d'applaudissements nourris qu'ils s'éloignent de l'arène.

Exercices équestres

Les écuyers font leur entrée, tout chamarrés de brillants, sur d'agiles coursiers. Ils font d'abord le tour du cirque en prenant, sur leurs chevaux qui n'ont ni selle, ni bride, les positions les plus extravagantes et les plus invraisemblables. Leur équilibre, à chaque instant menacé, semble défier toutes les lois de la pesanteur. Bientôt, en pleine course, ils sautent d'un cheval sur un autre qui paraît se dérober et suit une direction contraire. C'est dans le bond même où ils se lancent sans aucun point d'appui, qu'ils se retournent, conformément à la nouvelle assiette qu'il convient d'acquérir. Ils ne l'ont pas plus tôt trouvée, qu'ils l'abandonnent dans un second élan, qui les fait retomber sur une troisième croupe, d'où ils se jettent sur une quatrième, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un autre escadron se présente pour tenter une équipée différente.

Des audaces inconnues d'équitation se succèdent ainsi pendant que le grand sablier qui mesure le temps répand sa fine poussière dans le récipient inférieur, et marque plus de la moitié d'une heure.

Mais les spectateurs dont on connaît la passion pour les courses et l'entraînement pour tous les exercices du cheval, se

sont laissés gagner par l'enthousiasme. Ils ont cessé, à cette vue, de se préoccuper des vives émotions que leur promet la suite du spectacle et s'attardent à admirer l'agilité des écuyers. Il ne faut rien moins, pour les détourner de cet attrayant spectacle, que l'immobilité soudaine des cavaliers et l'arrivée des dompteurs suivis de leurs fauves.

Les Dompteurs

Ce n'est pas sans une certaine joie que la foule voit enfin apparaître les bêtes féroces amenées par les dompteurs. Bien que leur exhibition ne fasse présumer aucun danger véritable pour les hommes qu'elle met en scène, la présence des fauves sur l'arène est le signe avant-coureur des sanglantes péripéties dont elle va être le théâtre. La foule, qui en est avide, nourrit, en attendant, sa passion cruelle de l'aspect sauvage qui s'offre à ses regards. Elle imagine déjà, aux divers hurlements des redoutables animaux qui occupent l'arène, les agonies horribles que leurs pareils, retenus dans des cages de fer, feront subir aux malheureux prisonniers qu'on leur jettera en pâture.

En attendant cet affreux dénouement de la fête, elle se complaît à la vue des panthères, des ours, des lionceaux et des éléphants dont elle se prépare à admirer la belle éducation qu'ils doivent aux dompteurs.

Ils font bientôt leurs preuves. Voici des ours qui dansent sur les pattes de derrière, grognent au commandement et exécutent des tours d'adresse qui semblent impossibles à leur gaucherie. Les panthères font des bonds prodigieux pour passer à travers des cerceaux, et effacent leurs corps, avec une grâce féline, pour s'insinuer à travers des ouvertures où il semble difficile qu'elles puissent pénétrer. Les lionceaux se laissent terrasser par les dompteurs, qui les excitent en vain à une férocité dont les impulsions leur sont encore inconnues. Les loups permettent qu'on leur retire du gosier les os qu'ils ont commencé à ingérer.

Mais ce spectacle est trop innocent au gré de la foule qui songe aux drames dont ces pacifiques exercices ne sont pas

même l'ébauche, et encore moins le prélude. Elle réclame à grands cris qu'on chasse ce vil bétail.

Satisfaction lui est bientôt donnée, et deux gladiateurs font leur entrée sur l'arène. C'est le signal des carnages dont elle va se repaître.

Premier combat de Gladiateurs ‘

Un frisson, non d'horreur, mais de désir d'assister à des agonies et de contempler de larges blessures, s'empare de l'assistance.

Comment ce peuple tout entier dont la civilisation, comme on vient de le voir, est si raffinée, et où se trouvent des jeunes filles et des femmes aux instincts délicats, des jeunes gens aux sentiments généreux et humains, peut-il trouver tant de charme à voir couler le sang et s'échapper des lèvres de malheureux vaincus le dernier soupir des mourants ? C'est que la pitié et la sympathie à la souffrance n'étaient pas des vertus antiques. C'est que l'organisation sociale n'était qu'une savante association d'intérêts privilégiés, dont le lien n'était pas resserré par cette « charité du genre humain » dont parle pourtant Cicéron, et qui est l'honneur comme la gloire de l'humanité moderne. La philosophie, à défaut de la religion du Christ qui ne lit pas davantage, n'avait pas encore trouvé dans le *moi* des autres l'équivalent du *moi* personnel. On ne soupçonnait pas alors cette admirable identité des personnes, entrevue par Bentham et Stuart Mill et proclamée par Schopenhauër, qui est la source de notre moderne sympathie pour nos semblables et de notre dévouement pour autrui, ainsi que de l'intolérable douleur dont nous torture la souffrance des autres hommes. La solidarité n'était pas née dans les âmes. Tout se ramenait encore à l'intérêt et au plaisir personnels et, malgré le beau vers de Térence, l'homme était étranger à l'homme, quand il n'était pas, pour lui, un loup, comme l'a imaginé Hobbes. L'orgueil du citoyen romain formait la trame de ses sentiments. L'étoffe de ses vertus civiques, si solide pourtant, n'était pas tissée de la fraternité ni du respect des droits de tous dont nous nous

faisons gloire. Selon la formule d'Aristote, l'esclave du cirque faisait partie de cette animalité qui entoure l'homme libre, et qui n'a aucun droit, pas même celui de vivre. Son existence, comme celle des prisonniers de guerre que la loi martiale permettait d'égorger, était à peine digne de servir de jouet à l'amusement du citoyen, son maître. Son sang n'était qu'un liquide banal comme l'eau des rivières qu'on laisse couler sans s'émouvoir, et sa souffrance une simple contorsion, qu'il avait le devoir d'exécuter avec grâce, pour mériter un regard bienveillant et une approbation honorable. Pourquoi la foule serait-elle privée du délassément de le voir mourir ? N'était-ce pas pour lui un honneur presque immérité qu'elle se soit assemblée pour être témoin de son agonie ?

Tels étaient les sentiments qui hantaient l'âme hautaine des spectateurs de l'amphithéâtre, tant il est vrai que les caprices de la force et de la plus révoltante iniquité sont les seules lois du monde, quand la charité ne le gouverne pas !

Étreignez-vous donc, misérables, et sans retard, car vos maîtres attendent ! Portez-vous les coups les plus furieux, et que votre sang coule en abondance ! Il est beau de voir fleurir l'arène de son éclatant incarnat !

Les gladiateurs, soumis à cet arrêt tacite de mort, ne se résignent pourtant pas tout de suite à l'exécuter l'un sur l'autre. Peut-être obtiendront-ils leur grâce en simulant de beaux combats, où ils feront preuve, sans avoir besoin de s'entretuer, de la plus brillante tactique et de l'adresse la plus rare ? Aussi ont-ils apporté des armes émoussées qui ne peuvent ni trancher, ni percer la chair, si insidieusement qu'elles s'en approchent. Ce sont des armes pour un jeu, non pour un combat *arma lusoria*.

Les adversaires s'abordent et se livrent à une escrime savante. Ils se portent des coups qui ne sont pas assésés, mais seulement indiqués. Ils font des feintes habiles qui déjouent toute défense, et mettraient à leur merci leur adversaire, dans un vrai combat, s'il se laissait surprendre. Mais celui-ci sait rompre au moment opportun, et revient à la charge en retrouvant tous ses

avantages. La lutte continue avec les péripéties les plus inattendues, et serait implacable si elle était réelle. C'est une joute merveilleuse qui étale au grand jour toutes les ressources d'un art consommé, acquis dans les écoles de gladiateurs les plus renommées.

La foule s'y intéresse un moment ; mais bientôt, le regret des beaux coups qui se perdent, l'ennui de ne point entendre le cri de douleur de l'adversaire atteint et de ne point voir son sang risoler sur l'armure, lui font craindre d'être jouée dans son attente cruelle. Elle s'indigne de cette dérision. Comme mue, soudain, par l'irrésistible poussée des instincts sauvages qu'elle porte en elle sous la couche superficielle de sa civilisation, elle se lève tout entière pour réclamer à grands cris la lutte à mort, sans rémission : *sine remissione*.

Les deux combattants n'ont plus rien à espérer de cette assemblée de bourreaux. Quel droit, d'ailleurs, ont-ils à sa pitié ? N'ont-ils pas été achetés sur les marchés d'esclaves pour courir la chance de ces combats meurtriers ? Le *lanista*, qui les a payés de quelques deniers — tout ce qu'ils valaient alors — ne les a-t-il pas soigneusement engraisés et élevés pour cette boucherie qui doit lui rapporter un gain légitime ? N'ont-ils pas, en échange des viandes abondantes dont on les a repus, prononcé l'*auctoramentum*, ce terrible serment dont nous avons donné plus haut la formule ? Ils n'ont plus d'autre chance de salut que de tuer leur antagoniste, car l'un des deux ne doit pas sortir vivant de cette enceinte. La fureur qui règne tout autour d'eux gagne déjà leur cœur servile. Ils n'ont plus en leur présence un compagnon d'une misérable vie, mais un meurtrier résolu dont il leur importe de faire une victime.

Déjà le *lanista* a demandé les armes qu'ils doivent échanger contre les instruments de jeu qu'ils maniaient tout à l'heure. Des esclaves attachés au service de l'arène les lui apportent sans retard. Ce sont des épées et des poignards bien effilés et bien tranchants. D'ailleurs, il les présente lui-même à l'éditeur des jeux, pour lui faire constater qu'ils vont bien remplir leur office de mort.

Les gladiateurs les saisissent de ses mains et se préparent au combat.

Le thrace, pour se dérober au glaive du samnite, se prosterne à deux genoux derrière son bouclier qui le couvre tout entier et ne laisse dépasser que la plume de son casque. Il serre de la main droite son poignard et épie les mouvements de son adversaire, pour le plonger dans sa poitrine, lorsque celui-ci se sera dégagé en se fendant sur lui. Dans cette posture, il paraît si petit qu'on le prendrait pour un nain auquel Sénèque, d'ailleurs, le compare, lorsqu'il décrit l'attitude de ce genre de gladiateurs⁽¹⁾.

Le samnite, dont le bras droit et la jambe gauche sont protégés par le brassard et le jambart de cuir, s'avance vers lui avec de grandes précautions. Il cherche à l'atteindre de la pointe de son épée, par dessus son bouclier ou par côté. Mais le thrace, pivotant sur les deux genoux, dans le sable de l'arène, fait toujours face à ses attaques et déjoue ses tentatives dont il ne perd aucun mouvement, prêt à se jeter sur lui, s'il parvient à neutraliser sa large épée.

C'est une joute pathétique qui dure déjà quelques minutes, et dont l'issue, qu'on ne peut prévoir, tant l'attaque et la défense sont habiles, passionne et rend anxieux le public.

Tout à coup, le thrace, dont l'équilibre est instable dans ses mouvements de rotation sur ses genoux, abaisse, pour le retrouver, son petit bouclier. Cette fausse manœuvre n'a pas échappé au samnite qui s'est aussitôt fendu sur son adversaire en lui portant un coup de pointe dans le haut du corps ainsi découvert. L'épée a traversé la poitrine de part en part et s'est brisée, près de la garde, par le choc ascensionnel du bouclier du thrace qui l'a relevé instinctivement pour se préserver. Celui-ci est déjà renversé avec le tronçon du glaive que le sol fait remonter dans la gaine sanglante où il s'est introduit. L'infortuné gladiateur est secoué des mouvements convulsifs qui précèdent la mort. Le vainqueur met le pied

1, Senec. : *Natur. quaest.*, IV, 1.

sur ce corps pantelant et en retire avec effort le fragment de l'arme homicide. Un flot de sang jaillit sur lui, s'échappant de la blessure, et, tandis que l'assistance l'acclame pour ce brillant fait d'arme, son adversaire expire en poussant des gémissements horribles. Le gladiateur, sauvé, par un heureux hasard, d'une mort pareille à celle qu'il vient de donner, salue noblement le public enthousiasmé et se retire de l'arène, sans détourner la tête sur l'abominable tableau que la foule y contemple.

Au « *spoliarium* »

Au même instant, une porte basse, donnant sur un souterrain, ouvre ses deux battants de pierre, ménagés dans la paroi du *podium*. Des hommes muets, la tête recouverte du masque de Mercure⁽¹⁾, en sortent rapidement, armés de crocs de fer au bout de longues cordes. Ils en entourent le cadavre, y font mordre les crocs, et le tirent vers le souterrain en le traînant sur le sable ensanglanté. La porte qui leur avait donné passage et où ils viennent de disparaître en entraînant la victime de l'horrible combat, porte le nom de la déesse *Libitina*, cette sombre divinité dont le temple renfermait tout le matériel des funérailles. Cette désignation funèbre indique suffisamment ce qui se passe dans le souterrain. Une fois la porte fermée, le *lanista*, aidé de l'affreuse troupe des croque-morts de Mercure, dépouille le cadavre de l'armure dont il avait couvert le gladiateur, et qui pourra servir à un autre. Elle lui a coûté trop cher pour qu'il l'abandonne ainsi au bûcher.

Quelquefois, la victime n'a pas rendu le dernier soupir. Elle pourrait même, si on pensait ses blessures, survivre à sa défaite. Mais, si elle parvenait à échapper à la mort, elle ne pourrait recouvrer ni la dextérité, ni la vigueur nécessaires à de nouvelles luttes. Son existence deviendrait une charge pour le *lanista* qui aurait une bouche inutile à nourrir. Elle doit donc mourir, et on l'achève impitoyablement. Le blessé, d'ailleurs, est résigné d'avance

1. Voir notre ouvrage sur Cirta, ses monuments, etc., n partie, p. 307.

à ce triste sort. N'a-t-il pas, avant de s'engager dans la troupe, proféré le serment de l'*auctoramentum* ? Il ne proteste pas et reçoit le coup mortel avec le seul regret de n'avoir pu expirer sur l'arène, n'ayant pas, dit Sénèque, ce stupide amour de la vie, qui lui ferait préférer l'égorgement quelques minutes plus tard, dans l'obscur *spoliarium*, à la mort dans le grand jour, au milieu des pompes de l'amphithéâtre⁽¹⁾.

Pendant que la scène lugubre se passe, loin des regards, dans le sombre *spoliarium*, des esclaves chargés de corbeilles de sable circulent dans l'arène pour recouvrir les flaques de sang qui souillent le lieu du combat. Ils s'empressent d'en effacer toute trace et laissent une place nette à un nouveau couple.

Deuxième lutte de Gladiateurs

La bataille recommence entre un autre thrace et un autre samnite, au milieu de péripéties dont la fortune n'est plus la même. La lutte reste longtemps indécise, car les gladiateurs aux prises se surveillent étroitement et déploient une tactique savante dont l'assistance anxieuse ne peut prévoir l'issue. Après de longues feintes d'une habileté consommée de part et d'autre, c'est le thrace qui, cette fois, est victorieux. Son adversaire s'est enfoncé dans une attaque furieuse. Neutralisant alors son épée qui n'a plus de jeu suffisant et qui tournoie dans le vide, le thrace se jette sur le samnite, l'enlace comme un lierre une colonne, et lui porte un vigoureux coup de poignard qui l'étend à ses pieds.

Le public trépigne de joie et acclame le vainqueur.

Le même intermède que plus haut se produit alors sur l'arène et au fond du souterrain.

Troisième combat entre huit Gladiateurs

Mais ce ne sont là que des combats singuliers où le sang coule avec trop de parcimonie. La mort des vaincus ne satisfait pas le désir de carnage qui anime l'assistance.

1. Senec, *Epist, ad Luc.*, 90, 10.

Il lui faut un spectacle plus atroce : elle réclame une tuerie plus grandiose.

Il reste huit combattants dans les deux *familiae*. Chaque *lanista* les amène alors pour une mêlée générale. Deux camps se forment bientôt, celui des samnites et celui des thraces. Dans la posture que nous venons de décrire, ceux-ci attendent leurs adversaires. Ces derniers fondent sur eux, et tout le peuple assemblé contemple fiévreusement le magnifique tournoi dont cette charge est le prélude. Les feintes les plus brillantes, les attaques les plus habiles se succèdent sans trêve. Les samnites se heurtent à un rempart de boucliers qu'ils ne peuvent entamer. Chacun de leurs mouvements est déjoué par les thraces aussitôt qu'il se dessine. Bientôt la ligne que forme ces derniers se rompt. Dans des bonds agiles, ils se campent, sans jamais se découvrir, en présence de leurs adversaires qui reculent précipitamment pour les tenir à la pointe de leur épée. Tout à coup un samnite, accosté brusquement par le thrace qui l'épie, tombe égorgé sous le poignard. Un peu plus loin, c'est un thrace qui est percé de part en part. Le sang ruisselle sur le sable et, tandis que les deux vaincus expirent, leurs bourreaux sont acclamés d'applaudissements frénétiques. On leur jette des dons de toute sorte qu'ils ramassent en saluant. Ce sont surtout des anneaux, des chaînes d'or et des ornements divers que les femmes, dans un véritable délire, s'arrachent des doigts, du cou et de la tête.

Sur deux autres points de l'arène, quatre gladiateurs sont encore aux prises sans avoir réussi à s'aborder. La fureur de l'assistance est à son comble. On les encourage de retentissantes acclamations quand ils sont sur le point de s'atteindre, on les insulte quand ils rompent l'un devant l'autre. La lutte est acharnée et sans merci, mais ne semble pas devoir offrir d'issue, tant ces derniers adversaires déploient de vaillance et d'art. Enfin, comme sur un mot d'ordre, les petits thraces ont planté en même temps leurs poignards dans la poitrine des deux samnites qui chancellent et tombent baignés du sang dont leurs blessures béantes laissent échapper les flots.

Ce dénouement si prompt, après avoir été si incertain, déchaine à nouveau, dans l'assemblée tout entière, une véritable tempête d'enthousiasme et d'applaudissements. Les insultes de tout à l'heure ont fait place aux cris d'admiration les plus frénétiques.

Pluie parfumée

Mais ces scènes de carnage et la fumée de sang chaud qui s'en dégage ont attiédi l'atmosphère. L'odeur de boucherie qui s'exhale des blessures devient bientôt intolérable. L'éditeur des jeux, *M. Cosinius Celerinus*, fait un signe aux esclaves chargés du service de l'amphithéâtre. Ils se précipitent vers les issues pour transmettre ses ordres aux divers machinistes. et bientôt, du haut de l'immense salle, une pluie fine d'eau parfumée se répand sur l'assistance. C'est ce que les anciens appelaient *sparsio* ou arrosage, et qui constituait un tel raffinement de plaisir et de luxe que Sénèque en est scandalisé. « De tels artifices, dit-il, n'ont pu être inventés par des sages. Ceux-ci montrent plutôt qu'il faut s'en tenir à ce que donne la nature qui ne nous impose rien de pénible ou de difficile⁽¹⁾ ».

Mais nous ne sommes plus au temps où le stoïcisme gouvernait les âmes et pénétrait les mœurs d'une héroïque rigidité. Les spectateurs trouvent de bon goût et d'un à-propos digne d'éloges cette attention de *Celerinus* qui est aussitôt acclamé.

Pendant qu'ils se délectent des bienfaisantes senteurs dont l'air se parfume, les croque-morts de Mercure accomplissent leur œuvre. Ils traînent en un clin d'œil les cadavres au *spoliarium* et l'arène est préparée pour un autre combat de gladiateurs.

Combat entre un « Rétiaire » et un « Secutor

Ce sont les sujets les plus distingués des deux *familles* de combattants, un *secutor* d'un art consommé, qui s'est illustré par ses victoires dans de nombreux amphithéâtres, et un *retiaire* que nul encore n'a terrassé.

1. Senec., *Epist. ad Lucil.*, 90, 12,

Le *secutor*, ainsi appelé parce qu'il poursuivait dans l'arène son adversaire, était armé d'un bouclier et d'une épée et avait la tête casquée. Le *rétiaire*, dépourvu d'armes, sauf d'une fourche effilée à trois dents (*tridens*), ne trouvait son salut que dans une fuite habile et dans l'art avec lequel il arrêtait la poursuite du *secutor*, en l'environnant d'un filet (*rete*). Ce dernier appareil, il le portait sur le bras gauche.

Ainsi équipés, les deux gladiateurs sont placés en face l'un de l'autre, à une certaine distance. Le *secutor* a tiré son épée. Sur un signe du *lanista*, il fond sur son adversaire ; celui-ci prend la fuite, et une chasse à l'homme commence aussitôt, ardente et pleine d'imprévu. Le rétiaire est près d'être rejoint, mais il se retourne et se prépare à jeter son filet. Le *secutor* voit le danger. Il y échappe par un saut en arrière qui le met hors d'atteinte. Le coup du rétiaire est manqué ; il fuit à toutes jambes pour se soustraire à l'épée de l'adversaire et disposer à nouveau son filet, en vue d'une autre attaque. Ces péripéties se succèdent alternativement et l'on ne sait qui admirer le plus dans la défense ou dans l'attaque. L'intérêt et la sympathie des spectateurs sont égaux pour les deux combattants et on ne peut prévoir encore qui des deux l'emportera.

Cependant, un élan du *secutor* manque son but : un faux mouvement, dans lequel son arme n'a pas atteint son adversaire, le met à la portée de ce dernier. Celui-ci, qui a subitement vu le défaut de l'attaque, en profite aussitôt pour lui jeter son filet. Le *secutor* en est bien vite couvert, et le voilà emprisonné dans un réseau serré de mailles qui le rendent inoffensif et impuissant. C'est en vain qu'il s'agite sous ce voile importun. Tous les mouvements qu'il exécute pour se dégager ne servent qu'à l'investir davantage. Son épée, qu'il ne peut plus diriger, n'est pour lui qu'un inutile fardeau, impropre à l'attaque comme à la défense. Il ne lui reste plus que son bouclier derrière quoi se retrancher et l'agilité de sa rotation sur lui-même, pour faire toujours front à son adversaire.

Celui-ci est désormais sans crainte pour lui-même, et la vic-

toire lui est assurée. Mais il doit la remporter tout entière et triompher dans le sang du vaincu. Déjà les spectateurs s'impatientent de ces délais et réclament la mise à mort du *secutor*.

D'un air détaché et où se reflète sa répugnance à accomplir l'acte odieux du massacre, le rétiaire s'approche de son malheureux adversaire, blotti, maintenant, derrière son bouclier. A mesure qu'il cherche à éviter cet obstacle pour porter à sa victime le coup mortel, et qu'il tourne autour d'elle, celle-ci pivote sur elle-même pour lui faire face. Le public s'indigne violemment de la durée de ce manège, et il ordonne au vainqueur d'en finir. Celui-ci enfonce alors sa fourche acérée dans le bouclier et appuie de tout son poids sur le levier ainsi formé. Le *secutor* ne peut résister à cette pesée et le bouclier s'abaisse, découvrant, sous les mailles du filet, la poitrine du gladiateur. Saisissant alors son poignard, le rétiaire le plonge jusqu'à la garde dans le cœur de son ennemi qui pousse à peine un soupir. La salle éclate alors en applaudissements frénétiques, et le vainqueur salue sans enthousiasme les bourreaux qui l'acclament, pendant que les esclaves du *spoliarium* accomplissent une quatrième fois leur sinistre besogne.

Combat équestre

Tandis qu'on fait encore la toilette de l'arène et que la pompe des *sparsiones* répand de nouveau, sur la foule accablée de chaleur, en même temps qu'elle est enivrée de l'odeur du sang, une pluie rafraîchissante de parfums, on entend piaffer des chevaux sur les dalles sonores d'un souterrain qui aboutit à l'arène. Ils s'élancent sur la piste, montés par des cavaliers armés de longues lances. Le spectacle sanglant n'a donc pas encore pris fin et va continuer par une lutte équestre. A l'aspect des deux combattants, la foule se dresse, comme mue par un ressort, pour une longue ovation. C'est que les deux gladiateurs qui chevauchent sous ses yeux sont renommés par des victoires retentissantes. Leur poitrine est constellée d'insignes qui les rappellent à tous. C'est l'indice d'une brillante lutte, dont on ne peut prévoir l'issue,

tant les adversaires sont habiles et vigoureux.

Avant de s'aborder, ceux-ci font le tour de l'arène en sens contraire l'un de l'autre, pour ne point diviser l'attention dont ils sont dignes, et se montrer à tour de rôle aux spectateurs qui les acclament sur leur passage.

Leur tête est couverte d'un casque à aigrette avec visière baissée. Ils abritent leur poitrine et leurs épaules sous des bandes d'acier glissant l'une sur l'autre, comme dans la cuirasse des légionnaires. Leurs bras sont revêtus de la manche aux anneaux de cuir. De la main gauche, passée dans l'anse d'un bouclier rond, ils tiennent les rênes de leur cheval. De la main droite, ils portent la lance, très haute, dont ils pourront atteindre de loin leur adversaire. Ils montent, sans selle et sans étriers, des chevaux ardents et vigoureux. Leurs jambes sont garanties par une série d'anneaux de cuir pareils à ceux du bras, et leurs pieds sont chaussés de hautes crépides.

Après s'être croisés une seconde fois dans leur circuit le long du podium, ils vont se placer en face l'un de l'autre, aux deux extrémités du grand axe, en avant des sièges respectifs du Préfet de la Colonie et de l'éditeur des jeux.

Sur un signe du *lanista*, qui les a achetés dans les plus illustres écoles de gladiateurs de la capitale, ils fondent l'un sur l'autre, la lance tendue en avant. On entend aussitôt le bruit des fers de lance heurtant les boucliers qui les émoussent de leurs parois métalliques. C'est que des parades habiles arrêtent leurs furieux élans. Au bruit de ces coups d'estoc et de taille se joint le spectacle d'un nuage de sable, montant du fond de l'arène, soulevé par les pieds des chevaux. Il est traversé de l'éclair des casques et des armures et ressemble à un orage déchaîné, au-dessous des mortels qui occupent la montagne circulaire, sur l'abîme creusé sous leurs regards. La lutte est vraiment grandiose et revêt un caractère d'épopée. On croirait voir des champions homériques aux prises sur les bords du Simoïs et on évoque le souvenir des Diomède, des Hector, des Patrocle et des Achille.

Tout à coup, le combat, jusqu'alors incertain, change de

face. La lance d'un des deux cavaliers s'enfonce jusqu'à la hampe dans les flancs du cheval qui porte son adversaire. Il s'abat lourdement, entraînant dans sa chute le gladiateur rivé à sa croupe. Celui-ci se dégage aussitôt, mais tout meurtri du choc. Son antagoniste pourrait profiter de la posture inoffensive que lui a imposée cette déconvenue pour lui plonger sa lance dans le corps. Le public eût applaudi, sans doute, à cette tactique victorieuse, mais l'esclave qui l'amuse est plus noble et plus fier : il ne veut pas d'un triomphe ramassé, sans honneur, sur le sable de l'arène, et il met pied à terre pour ne point user de l'avantage de rester à cheval quand son adversaire est désarçonné. Il se présente à lui sans autre arme que le poignard suspendu au baudrier, et la lutte, en raison de cet acte de générosité, semble devoir redevenir égale entre les deux combattants. Ils s'étreignent corps à corps, et l'assistance est anxieuse en voyant aux prises ces athlètes d'un nouveau genre.

Au bout de peu d'instant, le résultat ne paraît plus douteux. Le gladiateur qui vient de se relever a perdu une partie de ses forces dans l'étourdissement de sa chute. Bientôt on le voit fléchir, et son robuste adversaire n'a aucune peine à le terrasser dans la vigueur de son étreinte. Le voilà de nouveau renversé auprès de son cheval expirant. Son ennemi le tient immobile et presque inerte sous son pied. Il n'a plus qu'à l'égorger.

Un dernier sentiment de pitié pour le vaillant adversaire qui lui a si glorieusement disputé la victoire et dont il n'a pu triompher que par l'accident survenu dans le combat, l'envahit de nouveau. Il lève les yeux vers les spectateurs et implore du geste la grâce du vaincu.

Mais la foule est ivre de sang. Elle ne comprend pas la magnanimité dont cette âme est remplie. Ce n'est pas pour recevoir d'un si vil personnage des leçons de générosité qu'elle s'est assemblée, mais pour le voir mourir lui-même ou donner la mort. Il lui faut une victime. Avec des objurgations injurieuses parties de tous les points de l'amphithéâtre, toutes les mains se baissent vers l'arène, le pouce renversé. C'est un ordre d'exécution su-

prême auquel le vainqueur ne saurait se méprendre. Les mains levées, c'eut été la grâce ; les mains tendues vers le sol, c'est le signal de l'égorgement.

Il faut se résigner à l'œuvre sanglante. Tandis que le lutteur terrassé et sans défense supplie vainement, le gladiateur victorieux tire le poignard de sa gaine et l'enfonce jusqu'à la garde, en détournant la tête, dans le cœur de son malheureux compagnon d'armes. Un gémissement profond, à peine couvert par les applaudissements de la foule inhumaine, se fait entendre, et le vainqueur s'éloigne, moins éclaboussé du sang de sa victime que pénétré d'horreur pour les bourreaux qui l'acclament.

La porte de *Libitina* s'ouvre encore et les esclaves du *spoliarium* accomplissent de nouveau leur sinistre besogne, tandis que d'autres se livrent à la parade de l'arène et qu'une pluie de parfums rafraîchit l'atmosphère autant qu'elle porte la paix dans les consciences.

Celles-ci, d'ailleurs, ne semblent pas en avoir grand besoin, car ces scènes de carnage ne les ont pas profondément émues. Elles ont eu cependant pour victimes et pour héros des hommes innocents dont les premiers n'avaient rien à expier et dont les seconds n'avaient aucun autre droit, que leur courage et leur habileté, aux honneurs que leur ont valu leurs victoires. Elles ne peuvent prendre fin, pour ce peuple qui se croyait si épris de justice, sans une sorte de moralité. C'est dans le châtement suprême des malfaiteurs et des ennemis de l'Empire qu'il va la trouver.

La mort des malfaiteurs condamnés aux bêtes

Ceux-ci sont amenés sur l'arène, enchaînés deux par deux, au nombre de six. Deux d'entre eux sont d'anciens chefs de bandes pillardes, qui avaient quitté leurs cantonnements du milieu des forêts de la côte de Numidie pour se ruer sur les terres cultivées des environs d'Auzia. Ils avaient été pourchassés avec la dernière énergie par les garnisons des postes romains, disséminés sur les sommets et dans les défilés des montagnes, et, pareils aux brigands qui désolent aujourd'hui notre Petite Kabylie, ils

avaient contraint les nombreux détachements de vétérans qui les occupaient à les enserrer de proche en proche et à les traquer comme des fauves, contre lesquels on organise une battue. Capturés dans leurs derniers repaires, ils subissaient l'odieuse coutume des guerres antiques qui exigeait qu'on ne fit aucun quartier à tout ennemi vaincu. Ses dieux, en effet, avaient-ils quelque rapport avec ceux du peuple romain ? N'étaient-ils pas les adversaires qu'ils avaient terrassés ? La religion qui est un lien entre les hommes d'un même pays, selon le mot de Cicéron, sépare au contraire irrémédiablement les peuples. Ils ne savaient faire de « couture », comme aurait dit Montaigne, qu'avec le fil de l'épée. Les foyers de la nation vaincue étaient détruits sans merci, les pénates dispersés, et ceux qui les honoraient en famille n'avaient plus droit qu'au massacre. Pourquoi donc épargner les chefs barbares pris à la tête de leurs cohortes, les armes à la main ? N'est-il pas bien honorable pour eux d'avoir été réservés à l'arène pour offrir au peuple romain, dont ils avaient insulté la majesté, le spectacle de leur mort.

Ces chefs de rebelles semblent, d'ailleurs, avoir pleine conscience qu'ils n'ont à s'en prendre qu'à leur mauvaise fortune. Ils avaient prévu le sort qui leur serait réservé en cas d'insuccès, et ils y sont résignés d'avance, ne regrettant rien de leur vaillant passé. Leur front et leur regard restent altiers, et ils dévisagent, sans frémir, l'assemblée d'exécuteurs qui les environne.

Telle n'est pas l'attitude des quatre autres condamnés. Ce n'est point par fierté, ni grandeur d'âme, qu'ils se sont exposés à être dévorés par les fauves. Ils ont commis de vulgaires déprédations contre leurs maîtres, car ce sont d'anciens esclaves en rupture de ban, qui ont tenu la campagne et terrorisé les villas et les fermes de la banlieue. Ils tremblent de tous leurs membres et cherchent, mais en vain, un coin où s'enfuir dans cette immense arène où ils viennent d'être introduits.

A peine ces victimes d'une justice féroce et qui avait, tout au moins, le tort d'entourer d'un si grand appareil le châtement suprême, ont-elles pénétré dans l'enceinte et vu tomber

leurs chaînes, que, sur plusieurs points à la fois, on entend tourner les gonds des portes qui retiennent, derrière elles, dans leurs souterrains, les animaux sauvages dont on entend déjà les hurlements.

Ils pénètrent dans l'arène, habituant leurs regards à l'immense clarté qui leur apparaît tout à coup et ne distinguant pas encore la proie qui leur est destinée. Les malheureux qui la constituent se sont dissimulés, d'ailleurs, au pied du mur du podium, sauf les deux barbares qui ont noblement fait le sacrifice de leur vie, et qui ont encore, à ce moment suprême, la coquetterie de l'héroïsme. Ils se tiennent debout, au milieu de l'amphithéâtre, provoquant, par la fierté de leur attitude, l'attaque qui les délivrera d'une existence désormais inutile, puisqu'elle est sans vengeance possible des oppresseurs de leurs peuples. Pendant que deux tigres se précipitent furieusement dans l'arène et ne rencontrent l'un l'autre, en poussant d'horribles rugissements qui les mettent aux prises, un éléphant de l'Inde s'approche majestueusement des deux prisonniers de guerre. Il les contemple un instant, paraissant étonné d'une si fière allure. Il n'est pas habitué, lui qui n'a été capturé que dans une embuscade où il n'a pu déployer sa force colossale, et qui n'a jamais été domestiqué, à voir l'homme s'opposer à lui avec une pareille audace. Il semble craindre que ces deux champions ne soient postés ainsi, sans défense apparente, que pour lui ménager une redoutable surprise et l'attirer dans un traîtreux guet-apens. Peu à peu, pourtant, il paraît reprendre son assurance, et de sa trompe il flaire et tâte pacifiquement, comme dans une caresse, les deux hommes. Mais ceux-ci ont hâte de mourir et, redoutant la magnanimité si fréquente d'un pareil antagoniste qui n'attaque jamais sans y être contraint, ils saisissent violemment la trompe de l'animal et la frappent de coups de poing résolus. Aussitôt, l'éléphant, devenu furieux, enlace l'un de ses deux adversaires et le projette vigoureusement en l'air, d'où il retombe lourdement sur le sol. A moitié brisé de la chute, et à peu près évanoui, il reste sans mouvement, pendant que l'énorme pachyderme se dirige

vers lui, tête baissée. Il l'a à peine rejoint, qu'il lui passe à travers le corps ses défenses effilées et le soulève de nouveau au-dessus de lui, comme au bout d'une fourche toute rouge de sang. Puis, d'un mouvement saccadé, il le rejette à terre. La victime est désormais sans vie, mais la fureur du fauve n'est pas épuisée. Il s'acharne après le cadavre et l'écrase sous ses pieds de colosse, faisant jaillir autour d'eux les viscères fumants. La tête subit le même sort, et l'assistance applaudit quand la boîte osseuse, écrasée sous le poids, répand sur le sable la matière cérébrale.

La fureur du monstre serait satisfaite si le compagnon de sa victime ne le harcelait à son tour pour s'attirer le même sort. Il a hâte, en effet, d'en finir, ne pouvant plus subir l'odieux spectacle de la foule inhumaine qui l'outrage, après avoir souligné d'une joie féroce les péripéties du drame qui vient de s'accomplir.

Son vœu se réalise en moins de temps qu'il n'en a mis à le former. L'éléphant l'enlace de sa trompe et le rejette à terre avec une telle violence que son corps est brisé et que la vie s'en échappe aussitôt. C'est en vain que le grand fauve épie un instant les mouvements de sa victime : elle gît inerte sur le sol, et il s'en éloigne sans daigner même, cette fois, la fouler aux pieds.

Pendant ce temps, les tigres qui s'étaient abordés un moment sur l'arène et allaient se jeter l'un sur l'autre ; ont entendu les cris de terreur poussés par les quatre autres prisonniers blottis sous le podium. C'est le signal d'une diversion à leur querelle sauvage. Ils fixent leurs regards du côté d'où ils sont partis et n'ont pas plutôt aperçu cette proie plantureuse que, d'un bond, ils se jettent sur elle et la labourent de leurs griffes dans une mêlée horrible. En un clin d'œil, cette partie de l'arène se transforme en un véritable charnier où, au milieu d'une vaste mare de sang, on voit des membres arrachés au tronc et des viscères éparpillés, et où on entend craquer les os sous la dent des fauves qui s'en repaissent ; Rien n'égale l'horreur de cette abominable scène dont l'évocation seule nous accable, nous-mêmes, d'un horrible cauchemar. Au souvenir d'un spectacle aussi épouvantable, et où

rien pourtant n'est au-dessous de la vérité, ne semble-t-il pas que la nuit descende dans l'âme qui s'emplit des instincts de la bestialité et, qu'en pénétrant un moment, pour comprendre leurs mœurs, dans la conscience des hommes de ce temps qui organisaient et supportaient la vue de pareils carnages, on ne devienne soi-même la véritable bête féroce ? C'est qu'ils l'étaient en effet, malgré leur apparente civilisation où la pitié pour la faiblesse et le malheur était absente. Aussi, voyez quelle joie frénétique éclate sur tous les rangs de l'amphithéâtre et quel acharnement mettent ces puissants et ces heureux de la terre à insulter à l'horrible agonie des vaincus de leur impitoyable organisation sociale !

Chasse aux bêtes féroces

Mais leur mort sera vengée. L'épilogue de ces carnages odieux va se produire. Le moment des chasses (*venationes*) annoncées au programme est arrivé.

Au milieu de l'arène, non loin des cadavres de ses deux victimes, l'éléphant dresse sa masse énorme dans une attitude hébété, semblant stupéfait de sa facile victoire. Plus loin, les tigres, déjà repus de la bouillie sanglante étalée autour d'eux, sont en proie à l'inertie de la pléthore et gisent immobiles sur le sol.

Du vomitoire ouvert sur l'arène, au-dessous du siège de l'éditeur des jeux, pénètrent des chasseurs de bêtes fauves, vêtus d'un maillot et d'une mince tunique serrée à la taille, qui laisse toute liberté à leurs mouvements, et chaussés de légères sandales. Les uns sont armés de ces grands épieux « au long bec de fer », dont parle Martial⁽¹⁾ ; les autres portent, suspendue au côté, un carquois plein de flèches et tiennent à la main l'arc puissant qui doit les projeter sur les fauves.

A cette vue, l'éléphant est sorti de sa torpeur ; il sent qu'il n'a plus devant lui de victimes résignées. Les épieux de fer que brandissent les lutteurs sont le présage d'un combat où sa force colossale ne sera pas au-dessus des nécessités de la défense.

1. Mart., XIV, 31.

D'ailleurs, les assaillants ont déjà commencé l'attaque, et il est couvert de traits qui ont réussi à perforer son épiderme. Mais ce ne sont que des piqûres destinées à allumer sa fureur : elles intéressent à peine ses muscles, et ne paralysent aucun de ses mouvements. D'un pas lourd et pourtant rapide, il marche sur les archers dont la ligne, se rompant devant lui dans une fuite désordonnée pour se reformer en arrière, découvre un corps de chasseurs qui lui présente un rempart d'épieux acérés. Il recule, interdit, devant la muraille menaçante ; mais les dards qu'il reçoit par derrière l'irritent jusqu'à l'exaspération. De sa trompe lancée en coup de vent sur les piques tendues vers lui, il en arrache quelques-unes des mains des assaillants, et s'apprête à faire brèche dans le rempart humain. Mais les deux ailes de la troupe se replient sur lui et, de tous côtés, il est percé d'épieux qui pénètrent dans ses entrailles et l'arrêtent soudain dans sa marche. Il se retourne alors brusquement sur les auteurs de ces blessures qui, ne pouvant résister à la violence de ce mouvement, sont obligés d'abandonner leur arme dans les flancs du monstre et de s'enfuir loin de lui. Pendant ce temps, les deux chasseurs qui lui avaient d'abord fait face se précipitent à la portée de son front qu'il vient de détourner et, tandis qu'il est déjà vaincu par la douleur et que son œil est obscurci par le sang qui lui découle du sommet de la tête, où les flèches des archers ont fait leur œuvre, il reçoit de l'un d'eux, dans la tempe, un épieu qui lui traverse le cerveau. C'est le coup mortel. Il pousse un hurlement qui secoue tout l'amphithéâtre jusque dans ses fondements, et il s'effondre sur le sol comme un monument renversé.

Les deux tigres, alourdis par la sanglante pâture qu'ils viennent d'ingérer en si gravide abondance, ont suivi d'un œil distrait les péripéties de ce drame, sans se rendre compte, qu'à leur tour, ils allaient être l'objet d'une attaque semblable. Déjà les chasseurs se dirigent vers eux et investissent le repaire où ils se sont accroupis. Les arcs se tendent, et les pointes de flèches, pénétrant sous leur fourrure, les exaspèrent d'une douleur subite.

Ils rugissent horriblement, montrant aux assaillants des mâchoires terribles qui les mettraient en fuite si l'agilité des fauves pouvait mettre à exécution une pareille menace. Mais ils se livrent à d'impuissants efforts pour secouer la torpeur qui les étreint. A chaque tentative pour ramasser leurs forces et s'élancer sur les archers, ils retombent sur l'arène, vaincus par une inertie insurmontable. C'est une promesse de sécurité pour les chasseurs de fauves, en même temps que le présage d'une victoire facile. Aussi, les archers, ouvrant leurs rangs, laissent pénétrer dans le cercle d'investissement les porteurs d'épieux. Pendant que les tigres, voyant le danger qui les menace et qu'ils ne peuvent conjurer, rugissent de nouveau et tentent en vain, dans un dernier effort, de fondre sur les assaillants, ceux-ci s'approchent des fauves impuissants et lancent vigoureusement dans leurs flancs leurs terribles épieux.

C'en est trop. A cette dernière atteinte, la fureur exaspérée des deux bêtes féroces ne connaît plus de bornes et leur rend une souplesse que la satiété leur avait un instant ravie. Hérissées de dards et de flèches, elles bondissent tout à coup sur leurs ennemis, terrassant ceux qui n'ont pas eu le temps de s'enfuir, dans l'imprévu de l'agression, et les mutilant de leurs griffes et de leurs dents. Mais ce n'est là qu'un élan passager et fugitif comme la vie qui leur échappe. Elles retombent sur l'arène, épuisées par ce dernier effort et râlant à côté de leurs nouvelles victimes. Les épieux qu'elles portent à leurs flancs ont pénétré jusqu'au fond des viscères et arrêté dans sa source le cours de leur existence.

DEUXIÈME CHASSE ET FIN DU SPECTACLE

Les malheureux qu'elles ont immolés dans leur fureur sont enfin vengés et il semble que leur exécution ait reçu son épilogue. La conscience des spectateurs est donc satisfaite et leur avidité de carnages rassasiée. Après une longue ovation aux survivants de cette chasse pathétique, la plupart des assistants se disposent au départ ; quelques-uns même ont déjà franchi l'ouverture des

ambulacres. C'est l'heure déjà écoulée de la *cena*, principal repas de la journée, dont le besoin se fait d'autant plus sentir que le *jentaculum* ou premier déjeuner du matin est déjà loin et que la longue durée des jeux de l'amphithéâtre n'a pas permis de se livrer au *prandium* ou petite collation de midi. Les spectateurs sont, d'ailleurs, à bout de forces, car ils n'ont pu se livrer au repos de la sieste (*meridiatio*), ayant pris place sur les rangées de l'amphithéâtre à la troisième heure du jour⁽¹⁾, et le sablier qui mesure le temps marquant déjà la onzième⁽²⁾.

Mais ce n'est pas l'affaire de l'éditeur des jeux, qui n'a pas encore montré à la foule le savoir-faire des derniers sujets qu'il a présentés à la *pompa*, et qu'il a achetés à grands frais dans la province pour lui offrir le divertissement d'une dernière chasse. Il fait signe que la représentation n'a pas encore pris fine et ; malgré le désir qu'éprouve le publi à aller s'étendre sur les lits du festin que les esclaves ont préparé, tout le monde reprend sa place.

Aussitôt, trois robustes panthères et un grand lion se précipitent sur l'arène et s'apprêtent à dévorer les cadavres qui jonchent le sol. La pâture est abondante et les quatre bêtes féroces ne songent pas à se la disputer, tellement chacune y trouve son compte. Mais ce n'est pas à un repas qu'elles ont été conviées, c'est à une lutte contre les chasseurs les plus renommés de la troupe.

Ceux-ci, qui viennent remplacer l'équipe victorieuse de l'éléphant et des tigres, apparaissent aussitôt et se préparent au combat. Déjà, les traits des archers ont détourné les fauves de leur proie. Ils bondissent à l'attaque, car leur agilité naturelle n'a pas encore été alourdie par une entière satiété. Ils ont déjà atteint le premier rang des malheureux archers qui ne peuvent échapper à leurs griffes et à leurs dents. Plusieurs jonchent le sol et une mêlée horrible commence à l'approche des porteurs d'épieux

1. 7 heures du matin.

2. 3 heures de l'après-midi.

qui viennent à leur aide. Quelques-uns même de ces derniers sont désarmés par les bonds prodigieux des fauves qui emportent, loin de leurs assaillants, les piques dont ils sont atteints. Le sang coule de toutes parts, sang humain et sang animal mêlés en larges mares que le sable de l'arène peut à peine étancher. Le combat se déroule au milieu de scènes atroces, jusqu'au moment où, terrassées par les coups d'épieux qui s'enfoncent de tous côtés dans leurs corps, les bêtes féroces s'affaissent enfin sur le sol, rendant le dernier soupir en rugissements affreux. Mais que de victimes gisent à leurs côtés, semant de leurs cadavres ou de leurs corps déchirés le lieu du combat !

Cet odieux spectacle, digne de pousser l'horreur à son comble, excite pourtant jusqu'au paroxysme la joie et l'admiration de ces âmes dures qui ne goûtent de véritable plaisir qu'au spectacle des souffrances où s'agitent les malheureux, les faibles et les vaincus de leur inhumaine société. Toute l'assistance se lève pour acclamer les survivants qui n'ont pas reçu de blessures et insulter, par l'imitation repoussante de leurs dernières convulsions, l'agonie des mourants.

Puis la foule se disperse dans les ambulacres, échangeant ses idées sur les divers incidents qui ont marqué cette fête. Elle commente les péripéties sanglantes de chaque lutte ; elle se renouvelle l'attitude des victimes et les preuves d'habileté qu'elles ont données avant qu'un accident inattendu ou une circonstance imprévue ne les ait mises à la merci de leur adversaire. Elle prolonge, en un mot, dans son souvenir, autant qu'elle le fixe pour qu'il ne lui échappe plus, le spectacle dont elle vient de se repaître, avant d'aller tranquillement savourer les mets délicieux préparés par les esclaves. Aucun remords ne l'agite. Aucun dégoût ne soulève ces cœurs impitoyables qui restent étrangers à tout sentiment généreux, en dépit de la délicatesse et du raffinement des mœurs au sein desquels ils ont été formés. C'est que leur barbarie native n'a pas encore été touchée par l'habitude de l'altruisme devenue aujourd'hui, pour nous, un véritable instinct. Pourtant l'amour de l'homme, cette fraternité qui est innée dans nos âmes, et qui

ne supporterait plus la pensée même de pareils spectacles, avait déjà fait de nombreux appels et inspiré d'éloquents protestations. Déjà, les bons esprits s'indignaient de ces odieux spectacles, et la littérature comme la philosophie les déploraient amèrement. Depuis longtemps Cicéron avait ouvertement félicité Marius de n'avoir pas voulu assister aux jeux publics édités par Pompée, lors de son II^e consulat. « Quel plaisir, en effet, lui disait-il, peut trouver un homme civilisé à voir déchirer, sous les griffes d'une puissante bête féroce, un pauvre malheureux, ou transpercer d'un coup d'épieu un magnifique animal⁽¹⁾ ? »

Mais ces sentiments n'avaient pas encore franchi les limites d'un cercle restreint de lettrés. La foule y restait étrangère, malgré cette *urbanité* romaine tant célébrée par les poètes et les orateurs. Le public de Rusicade ne pouvait être meilleur ; aussi, sans être inquiet de pareils scrupules, il s'écoule joyeusement par les voies aboutissant à l'amphithéâtre, soit dans des litières portées par des esclaves, soit dans des véhicules de toutes formes, soit à pied, et il se rend aux nouveaux divertissements qui l'attendent en ces jours de fête.

1. Cic. : Ad fam., VII, 1.

CHAPITRE X

LES NÉCROPOLES ET LES TOMBEAUX

DE RUSICADE

La Nécropole de la voie de Rusicade à Cirta, — Sarcophage de Vandia floclua : le Bon-Pasteur. — Le sarcophage aux centaures. — Le sarcophage à la porte entr'ouverte. — Sarcophages à strigiles. — La nécropole de la voie de Rusicade à Chulu. — Sarcophage à strigiles. — Mobilier funéraire trouvé dans les caveaux : vases en terre cuite et en verre. — Le tombeau de Remania. — Un columbarium avec ses urnes cinéraires. — Les monuments funéraires du Musée dont la provenance est inconnue : sarcophage avec scène de chasse et représentation de la vie rustique. — Sarcophage d'enfant avec guirlande de fleurs tenue par deux génies et buste du petit défunt.

I. — NÉCROPOLE DE LA VOIE DE RUSICADE A CIRTA

LES scènes meurtrières dont nous venons d'évoquer le souvenir nous amènent naturellement à parler de la mort. Elle trouvait, aux abords de Rusicade, de longs espaces où se succédaient, en rangs pressés, des tombeaux.

Nous avons vu que la route de Stora, à l'Ouest, constituait une véritable allée funéraire. Il en était de même de celle de Cirta et des autres voies qui pénétraient dans la ville. C'est sur leur ancien parcours, le plus rapproché de la cité romaine, occupé aujourd'hui par l'agglomération des édifices modernes, que nous rencontrerons ces antiques nécropoles.

Pour cela, reprenons le chemin qui nous a conduit vers cette solitude actuelle, jadis si animée et si bruyante. Comme pour nous préparer aux pensées funèbres qu'un tel pèlerinage va nous suggérer, nous suivrons, à notre gauche, la clôture de l'enceinte où reposent les morts de la ville moderne. Après avoir franchi le passage à niveau du chemin de fer, nous descendrons vers la ville

par la route du Cimetière, et nous arriverons bientôt à la porte de Constantine où nous pénétrerons. De là, le long du mur de défense, nous nous élèverons vers l'Est et nous aboutirons presque aussitôt à l'extrémité de la rue de l'Arsenal ; Comme nous l'avons vu plus haut⁽¹⁾, cette rue occupe à peu près le parcours de la voie romaine qui pénétrait au Forum par la porte de l'Est. C'était la voie de Cirta à Rusicade. Ce qui le prouve, c'est la série de tombeaux dont elle était bordée sur ce point et que nous allons décrire.

Ils ont été découverts vers 1840, lorsqu'on fit des fouilles dans le Parc aux Bois militaire, en face du quartier de cavalerie, pour creuser, le long de la rue, un fossé d'écoulement aux eaux pluviales. Les monuments qui les couvraient n'avaient pas laissé de traces. On ne trouva plus que les sarcophages dont nous allons parler et qui constituent aujourd'hui, au Musée de Philippeville, de remarquables spécimens de l'art funéraire déployé jadis à Rusicade.

Sarcophage du Bon-Pasteur

Le premier, dans l'ordre où les décrit notre ami M. Bertrand, est celui de *Vandia Procula*. C'est un monolithe de marbre blanc, d'une hauteur de 0m 70 et d'une longueur de 2m 08. La face principale, traitée en bas-relief, forme trois registres, en arrière d'un socle où s'appuient les colonnes qui la divisent. Celui du milieu est constitué par une sorte d'arceau appuyé sur les chapiteaux des deux colonnes qui le séparent des registres latéraux. Il contient le symbole du Bon-Pasteur, ce qui lui donne le caractère d'une sépulture nettement chrétienne et nous permet de croire que la nécropole des populations attachées au nouveau culte était la même que celle des païens. Elle occupait, en effet, le long de la voie de Cirta à Rusicade, une place qui avait été certainement choisie par ces derniers.

Le Bon-Pasteur est figuré debout dans le champ. Il est vêtu d'une tunique couverte d'un surtout plus petit et porte un bélier

1. Page 14.

sur l'épaule où il le maintient des deux mains. A ses pieds, chaussés de crépides, sont deux autres béliers. Les chapiteaux des colonnes formant les piliers de l'arceau, sous lequel est engagé le personnage, sont surmontés chacun d'une fleur, en guise d'acrotère. Ces colonnes, elles-mêmes, reposent sur un piédestal porté par le socle ménagé au bas du sarcophage et répondant à la frise que forment, à la partie supérieure, le couvercle et le bord supérieur du monument. Le couvercle est brisé en son milieu, et laisse une assez grande lacune entre les fragments qui subsistent, preuve que le tombeau avait été, depuis longtemps, profané, avant sa découverte par le Génie militaire.

Au milieu des deux autres registres dont les colonnes terminales soutiennent directement, sur leurs chapiteaux, la frise du sarcophage, ressortent, en ronde bosse, deux grandes urnes surmontées, entre les deux anses qui épousent l'évasement du col et le dominant en spirale, celle de gauche, de six pommes, et celle de droite, d'une grappe de raisin. On reconnaît, là encore, des offrandes chrétiennes.

Le sarcophage porte le nom de la personne défunte dont il contenait les restes. Il est tracé en quatre parties dont les deux premières, VAN, DIA, sont séparées par l'urne du registre de gauche, et les deux dernières, PRO, CVLA, par celle du registre de droite. Sur la panse de cette dernière, où s'appuient, comme dans l'autre, les spirales des anses, sont gravées les lettres H E S qui indiquent bien que *Vandia Procula* y avait été déposée : H(ic) E(st) S(ita), c'est-à-dire : *elle repose ici*.

Le couvercle était engagé sur la cavité du monument au moyen d'une fraise qui permettait de l'y fixer solidement et formait une clôture hermétique. Il était bombé.

On ne saurait nier la richesse et le luxe de l'œuvre sépulcrale ; mais l'art qui l'a conçue est de basse époque. Il manque d'élégance et de proportions et dénote une grande inhabileté d'exécution. La patine du temps l'a marqué aussi de son empreinte : le marbre blanc s'est recouvert d'une couche toute noire.

Ce symbole si évidemment chrétien, et qui rappelle une

des allégories les plus touchantes de l'Évangile, forme un réel contraste avec tous les vestiges de caractère païen qui l'entourent.

Le sarcophage aux centaures

Dans le même lieu, et sans qu'on sache aujourd'hui à quelle distance du premier, s'est trouvé un second spécimen de l'art funéraire des anciens, mais d'un tout autre caractère.

C'est un sarcophage aux attributs mythologiques traité, comme nous le verrons, avec grand art et, par conséquent, d'un âge bien antérieur au précédent, l'âge du paganisme.

Il est aussi de marbre blanc. Il mesure, sous le couvercle, une hauteur de 0m 60 et une longueur de 2m 20. La face principale est tout entière formée d'un bas-relief très fouillé figurant une scène de centaures honorant le défunt dans un jeu et un sacrifice funéraire. Cette scène est traitée avec grand art et une véritable science des formes. Le dessin s'y développe en proportions très étudiées et une parfaite symétrie des deux côtés du motif central, sans qu'il y ait identité absolue dans les mouvements et les attitudes des personnages. Il réalise ce caractère du beau qu'on appelle l'unité dans la variété.

Sur le milieu se détache un médaillon soutenu par deux centaures et encadrant le buste du défunt. Ce médaillon repose lui-même sur un piédestal où devait être gravée l'épithète que l'usure a fait disparaître. Les centaures qui le maintiennent sur ce piédestal ont la tête tournée vers les groupes respectifs qui les accostent. Celui de droite est formé, d'abord, d'un autre centaure attelé à un char, portant, debout sur sa croupe, un petit amour tenant les rênes qui le guident. Ce centaure tient, d'une main, un luth et, de l'autre, il élève à la hauteur de sa tête une trompe. C'est peut-être pour proclamer, dans une hymne, l'éloge du défunt. Dans le char sont deux personnages dont l'un porte une torche funèbre, et dont l'autre est debout sans aucun attribut. Un autre personnage, plus près du char, est dans une posture qu'on ne s'explique pas aisément. On ne sait s'il est dans le char ou

s'il se trouve à droite du centaure attelé. Sous les pieds de ce dernier est un panier de fruits et, en avant, court un chien qui aboie après lui.

De l'autre côté, c'est la même disposition, la même qualité et le même nombre des personnages, avec des gestes et attitudes un peu différents.

C'est évidemment là un symbole. Quelle en est la signification ? Il serait peu aisé de le dire, sinon que la représentation des centaures est souvent associée avec l'idée figurée de la mort. Peut-être est-ce parce qu'ils rappellent la pompe équestre qui accompagnait souvent les funérailles des grands personnages ? En tout cas, on voit très souvent des centaures figurés sur des sarcophages. C'est sans doute à cause de leur caractère éminemment décoratif. On les voit tantôt porteurs de torches ardentes où ils représentent la scène du mythe d'Hercule au Pholoë, ou de la poursuite d'Atalante, tantôt avec des branches ornées de banderoles ou tenant des coupes⁽¹⁾.

Ce monument est recouvert d'un couvercle de même longueur et qui s'y adapte parfaitement. Mais nous ne pensons pas que cet appendice ait été fait pour lui, car la répétition d'un médaillon central, plus petit que celui du sarcophage lui-même, et se trouvant immédiatement au-dessus, ne semble pas être l'effet d'une heureuse conception artistique. De plus, les scènes du bas-relief qui le décore ne sont pas traitées avec un art aussi achevé, bien qu'elles ne témoignent pas d'une trop grande négligence. Le médaillon est fruste. Il est soutenu par deux génies ailés au-dessous desquels se voient deux coqs courant. A gauche du médaillon se trouvent des satyres et un Pan exécutant une danse. A droite est une scène de pêche. Un bateau, à la poupe et à la proue élevées et effilées, y est figuré. A la proue est un batelier assis, manouvrant la rame. Sur le milieu et près de la poupe sont deux marins gouvernant les voiles. Sur le devant, deux pêcheurs, penchés sur l'eau

1. On en voit de nombreux exemples dans les planches du beau livre d'Al. de Laborde ; *Monum. de la France*, et de la *Gazette Archéologique*,

semblent ramener un filet. A la suite de l'embarcation, mais plus au premier plan, est un personnage de proportions plus grandes dont on ne voit que le buste, les jambes paraissant rejetées en arrière, comme s'il était genoux. Il lève la main droite en l'air et s'appuie, de l'autre, sur le sable. Enfin, à l'angle droit, est une tête humaine occupant toute la hauteur du couvercle. Ses traits sont grossiers et même exagérés. On dirait d'un masque de théâtre. La gracilité de la plupart des corps de ce bas-relief ne semble pas répondre à la belle proportion de ceux du sarcophage, et nous porte à croire que ces deux morceaux n'ont pas été faits pour la même pièce. Il n'y a, d'ailleurs, comme on vient de le voir, aucune analogie dans les deux conceptions artistiques. Ce n'est donc qu'un hasard s'ils s'adaptent bien l'un à l'autre.

Le sarcophage de la porte entrouverte

Un autre monument de cette espèce s'est rencontré au même lieu. C'est aussi un sarcophage de marbre blanc. Sa hauteur est de 0m 50, sa longueur de 1m 80. Il possède la plus grande partie de son couvercle.

La face principale, beaucoup plus simple que les premières n'en est pas moins remarquable par le fini de l'exécution et l'idée toute chrétienne qui s'en dégage. Elle représente, sous un porche très artistique, une porte à deux battants dont l'un s'entrouvre sur les degrés qui y conduisent. Le porche est formé de deux colonnes torsées très soignées, surmontée d'un large fronton. Entre deux montants, à côté desquels tournent, sur des pivots, les battants de la porte, un de ceux-ci est entrebâillé au dehors, comme pour inviter à pénétrer à l'intérieur. Ces battants sont fort bien traités par l'artiste. Ils sont divisés en cinq panneaux encadrés de fines moulures, sur trois desquels sont creusés trois rectangles qui ajoutent à la décoration. Des deux côtés du porche, sur toute la hauteur de la face antérieure du sarcophage, sont très régulièrement dessinés, en belles moulures, de grands strigiles dont les premiers accostent, de leur panse convexe, les deux colonnes torsées.

On sait que le strigile était un emblème caractéristique de

l'art des premiers chrétiens. La porte est évidemment ici entr'ouverte sur l'éternité dans laquelle est entré le personnage couché dans le sarcophage. C'est pour dire, sans doute, qu'il y a précédé ses parents et ses amis et qu'il les y attend, leur laissant la voie libre. On ne peut exprimer cette idée poétique avec plus de simplicité et d'art véritable que sur ce beau sarcophage devant lequel la pensée reste rêveuse et imagine l'au-delà sans aucune amertume.

Sarcophages à strigiles

De même provenance est un autre sarcophage, également de marbre blanc, mais sans aucune décoration, qui se trouve, au Musée, non loin du précédent. Il possède son couvercle intact. Il se distingue par une particularité rare : il est arrondi du côté de la tête, au lieu de s'y terminer à arêtes cubiques.

On remarque encore la décoration des strigiles sur un autre sarcophage trouvé dans la même nécropole. Le dessin en est aussi pur que dans le monument à la porte entr'ouverte, mais l'ensemble de l'œuvre est beaucoup moins artistique. Les strigiles ont une moindre saillie et s'arrêtent loin du motif central, laissant, dans l'intervalle, une portion de la pierre sans ornementation. Ce défaut est d'autant plus sensible que le médaillon, constituant ce motif et renfermant le buste du défunt, est lui-même trop petit et n'occupe que la partie supérieure de l'espace réservé entre les panneaux à strigiles, et laisse tout le bas inoccupé, à moins qu'il n'ait été rempli, jadis, par l'épithète du défunt. Mais il n'en reste aucune trace et cette lacune nuit considérablement à l'effet esthétique.

A l'angle de droite est dessiné au trait, et probablement après coup, un joueur de flûte, pour rappeler la musique funèbre qui accompagna le défunt à sa dernière demeure.

Ce sarcophage est donc chrétien. Il mesure 0m 50 en hauteur et 2m 08 en longueur.

Tels sont les monuments funéraires découverts sur cette partie de la voie qui, venant de Cirta, pénétrait à Rusicade. Mais

il est probable que ce ne sont pas les seuls. Le Musée de Philippeville conserve d'autres spécimens du même genre, d'une réelle valeur artistique, qui en ont été extraits sans qu'on ait gardé le souvenir de cette provenance. Nous n'en donnerons la description qu'après avoir exploré une autre nécropole qui se trouvait probablement sur la route de Rusicade à Chullu, la quatrième des Colonies cirtéennes, établie au fond de l'anse occidentale du golfe de Numidie, et qui n'est autre que notre moderne Collo.

II. — NÉCROPOLE DE LA VOIE DE RUSICADE A CHULLU

Cette route s'amorçait, en réalité, sur celle de Rusicade à Stora, au moyen d'un pont jeté sur l'oued Béni-Mélek ; et formant aujourd'hui la voûte sur laquelle sont construits les abat-toirs de Philippeville. Elle contournait les massifs au bas desquels s'ouvre l'anse de Stora et remontait, par conséquent, vers le sud de la ville de Rusicade, avec laquelle elle était en communication par une petite voie, remplacée peut-être aujourd'hui par une partie de la traverse du faubourg de l'Espérance. On ne peut expliquer autrement la présence d'une nécropole de ce côté de la ville moderne.

Restes d'un mobilier funéraire

C'est là qu'a été trouvée, en 1864, dans la propriété de M. Lebreton, la stèle funéraire de *C. Cellius Ponticus*. Elle est en gré dur, arrondie par le haut, et mesure 1m 10 de hauteur sur 0m 58 de largeur et 0m 32 d'épaisseur. Le défunt était âgé, à sa mort, de 55 ans.

C'est encore sur ce point, dans la maison de M. Bourdages, qu'a été découvert le beau sarcophage à strigiles qui se trouve au sommet des ruines du théâtre romain, près de l'entrée du square Ballue.

L'existence d'une importante nécropole sur cette voie est attestée par le résultat des fouilles exécutées au compte de ce

propriétaire, lorsqu'il faisait construire sa maison et défoncer le terrain de sa cour et de son jardin. Il nous a rapporté lui-même qu'on y a découvert, comme chez ses voisins, une quantité innombrable de débris antiques provenant de tombeaux. Le sol était encore couvert d'arceaux formés de pierres de taille de grand appareil servant d'entrées à des caveaux funéraires. Plusieurs même étaient encore surélevés de 2m 50 environ. Au milieu des vestiges entassés dans les effondrements qui s'étaient produits, on put recueillir beaucoup de vases en terre cuite, des lampes, des plats et même des récipients de verre blanc de toutes formes et de toutes dimensions, dont le Musée de Philippeville s'est enrichi par les soins de M. Bertrand. Quelques-uns de ces derniers sont remarquables par l'originalité de leur vitrification. C'est ainsi qu'un de ces vases est incrusté de petites pierres blanches et bleues du plus bizarre effet. D'autres se présentent sous la forme d'amphores à panse très enflée, raccourcissant le col. D'autres, au contraire, ont un col très allongé ayant au moins trois fois la hauteur du corps. Parmi eux, il en est un d'une régularité, et d'un art parfaits. C'est une sorte de cratère qui semble façonné au tour, tellement il est régulier dans son évasement. Enfin, au milieu de tous ces objets se trouvent quelques spécimens de ces petites ampoules communément appelées *lacrymatoires*.

Ce ne sont là, évidemment, que les restes quelque peu dédaignés d'un mobilier funéraire plus riche et dont les pièces importantes ont certainement échappé à la publicité. Les tombeaux, d'ailleurs, étaient violés depuis des siècles, et les sarcophages avaient disparu quand M. Bourdages les fouilla. Mais ces restes, ainsi que les arceaux signalés plus haut, attestent suffisamment l'existence d'une nécropole sur ce point du suburbanum de Rusicade.

Un columbarium

Cette nécropole était d'une certaine étendue, car nous trouvons sous la muraille d'enceinte de la nouvelle ville une chambre

sépulcrale du plus haut intérêt. C'est un *columbarium* des mieux caractérisés. On sait que ce genre de tombeaux consistait en une construction où l'on enfermait les cendres des défunts d'une même famille, autour ou au-dessus du sarcophage de son chef. C'est précisément ce qui avait eu lieu ici.

Cette sépulture est située à environ 400 mètres, dans le prolongement Ouest de la porte de Constantine, et un peu au-dessus de la poterne de la rue du Sphinx. On voit encore, au fond du caveau, la partie inférieure du sarcophage du chef de famille. La paroi du fond de la voûte existe encore dans toute sa hauteur normale qui est de 3m 50. Elle contient six niches, élevées au-dessus du sol de 1m 60, dans chacune desquelles est encastrée l'*olla cineraria* ou urne renfermant les cendres des défunts. Ces niches ont une hauteur de 0m 60, une largeur de 0m 75 et une profondeur de 0m 40. La voûte qui s'appuyait sur cette paroi a complètement disparu dans sa partie supérieure, de sorte que le sol du tombeau est aujourd'hui à ciel ouvert. Les faces latérales subsistent dans une partie de leur hauteur normale. Elles contiennent aussi des niches à urnes cinéraires. Celle qui est du côté de la muraille d'enceinte en renfermait neuf dont sept sont encore très distinctes. Celle qui est perpendiculaire à la direction du faubourg de l'Espérance est beaucoup plus ruinée : on n'y trouve plus que quatre niches. Tous ces enfoncements latéraux sont à un niveau bien inférieur à celui des niches de la paroi du fond. Ils ne s'élèvent qu'à 0m 50 au-dessus du sol. Il est donc probable qu'il y avait, des deux côtés du caveau, une rangée supérieure. Le sol de ce *columbarium* est constitué par une solide couche de ciment qui résiste avec avantage à toutes les intempéries. Les murs sont construits en moellons schisteux et les niches sont faites de briques recouvertes d'un enduit.

Le Tombeau de Remmia Chrysophorus

Une preuve que ce *columbarium* faisait partie de la nécropole située sur cette partie de la voie de Rusicade à Chullu, c'est qu'il n'était pas isolé. L'*Atlas* de de La Mare signale la découverte,

vers 1840, d'un autre caveau un peu au-dessus du précédent, renfermant un sarcophage de marbre. Sur la face principale de ce monument, au centre d'une moulure formant un double cadre dont les côtés se creusent en surfaces imbriquées, on lit l'épithaphe suivante, qui est, d'ailleurs, assez énigmatique, à cause de son apparente incorrection : *Remmia Chrysophorus* D. P. Il s'agit, en effet, d'une femme, malgré la terminaison masculine du second nom. Mais est-ce bien là une faute ? N'est-ce pas plutôt la forme latine du nom grec que portait la famille, Χρυσόφορος ? Quant aux deux lettres, D P, elles signifient probablement D(e) P(osita), et nous indiquent que *Remmia Chrysophoros*, ou, en latin, *Chrysophorus*, avait, selon la formule chrétienne, été déposée dans ce sarcophage. Il serait puéril de les interpréter par les mots D(e)r(roprio) qui voudraient dire que le sarcophage et le caveau avaient été faits à ses propres frais, mention qu'on ne trouve jamais sur les monuments funèbres, à moins qu'ils n'aient été construits du vivant de l'occupant, et, encore, n'employait-on pas cette formule.

III. — LES SÉPULTURES DU MUSÉE

Épithaphe de la fille d'un flamine provincial

Nous n'avons plus d'autre souvenir bien précis des deux nécropoles dont nous venons de parler, mais l'examen des vestiges funéraires de Rusicade n'est pas encore achevé. Il en existe d'autres au Musée, sans indication de provenance, et qui présentent un certain intérêt. Nous allons les passer en revue.

Le plus important au point de vue épigraphique, est l'autel funéraire de marbre blanc portant l'épithaphe d'une jeune fille de grande famille rusicadienne : *Caecilia Nigellina*.

Elle était fille de *Caecilius Gallus*, flamine de la Province qui, au nom de sa famille, comme nous l'avons vu plus haut⁽¹⁾, avait fait bâtir au Forum un tribunal et des Rostres ou tribune aux harangues. L'épigraphie qui le mentionne est, pour nous, de la

plus haute importance, car, parmi plus de vingt mille inscriptions découvertes sur le territoire de l'Afrique Latine, elle est, avec une dédicace de Cherchell (l'ancienne *Caesarea*)⁽¹⁾, la seule qui nous rappelle une si haute fonction sacerdotale. De même que *Caecilius Gallus*, le personnage de Cherchell était flamine de la Mauritanie Césarienne. Il se nommait *Sextus Valerius* et avait le titre de chevalier romain⁽²⁾. On a vu quelle brillante carrière d'honneurs avait parcourue le père de notre jeune fille. Originaire de la Proconsulaire et de la ville de Thysdrus dont il reste le plus bel amphithéâtre romain qu'il y ait encore au monde, si l'on excepte ceux du Colisée et de Pola, il était venu s'établir à Rusicade, après avoir rempli, en sa qualité de chevalier romain, de hautes fonctions militaires : il avait été deux fois préfet des ouvriers militaires et également deux fois préfet consulaire, c'est-à-dire Intendant et Général. Ayant pris sa retraite à Rusicade, il était bientôt devenu questeur et édile, avait reçu quatre fois des missions spéciales des chefs de la Confédération Cirtéenne, les triumvirs, avait même été nommé à cette haute fonction à titre honoraire, puis avait rempli la charge de préfet *jure dicundo* de Rusicade et, enfin, s'était vu élever à la haute dignité de flamine de la Province.

En quoi consistait cette dernière charge ? Sans revenir sur l'étude que nous lui avons consacrée ailleurs⁽³⁾, nous en rappellerons sommairement les traits suivants :

Le flamine de la Province était un des magistrats municipaux les plus illustres d'une des cités comprises dans cette division territoriale de l'Empire. Il était choisi, chaque année, dans le

1. C. I. L., VIII, 9109.

2. Détail très curieux révélé par cette inscription ! Ce flamine provincial de la Mauritanie Césarienne ne semble pas avoir été de mœurs bien exemplaires. Sait-on en quelle qualité il est honoré ? C'est comme patron des fidèles de Bacchus (*cultores Liberi patris patrono*), et ce sont les aubergistes du lieu (*caupones*), chez qui il devait faire probablement des parties fines et de copieuses libations, qui lui rendent hommage ! L'épigraphie, pourtant si grave, a parfois de réelles gaités.

3. Voir notre ouvrage sur Cirta, ses monuments, son administration, ses magistrats, etc., pp. 369-378.

sein de l'assemblée provinciale, pour présider ses séances, ainsi que les cérémonies, sacrifices et fêtes auxquels donnait lieu, dans la capitale de la Province, le culte de l'Empereur régnant. Il recevait, en cette circonstance, les honneurs suprêmes, comme pontife représentant le souverain lui-même et conservait ensuite ce titre jusqu'à la fin de sa vie, tout en ayant cessé d'en remplir les fonctions. C'était, comme on le voit, la plus haute dignité à laquelle pût aspirer, dans sa province, un citoyen romain ; elle était le couronnement de sa carrière dans les honneurs civils. Ceux qui l'obtenaient y trouvaient l'entière satisfaction de leur ambition politique, et n'avaient plus rien à souhaiter pour illustrer leur nom.

Tels sont les grands souvenirs évoqués par l'humble stèle de *Nigellina*. On voit par là combien elle est digne d'être conservée précieusement.

L'épigraphie tumulaire de Rusicade

Les autres épitaphes du Musée de Philippeville sont beaucoup moins dignes d'intérêt. Rédigées sous cette forme laconique, simple et toute banale qui donne à peine les noms, prénoms et âges des défunts, elles ne mentionnent ni leurs qualités, ni le temps où ils vécurent et cessèrent de vivre. Elles ne peuvent servir qu'à dresser l'onomastique des familles de Rusicade, œuvre presque stérile et à peine digne d'attention. Aussi n'en dirons-nous qu'un mot, c'est que, contrairement aux assertions de Fénech, le premier auteur qui se soit livré, il y a près de quarante ans, à un essai de monographie de notre cité romaine, elles présentent surtout un caractère païen. En dehors des rares sarcophages dont nous parlons plus haut, il semble que les sépultures attestent le peu d'influence exercée par le christianisme dans l'ancienne colonie. Si on ne peut contester qu'il s'y soit développé et y ait constitué une communauté de fidèles, puisque nous connaissons les noms de plusieurs évêques rusicadiens, il est certain, ainsi que nous l'avons si souvent constaté dans nos écrits pour d'autres vieilles cités africaines, que la foi des apôtres avait peu entamé les croyances religieuses des habitants de cette ville, avant

sa destruction par les Vandales. Là, en effet, comme sur bien d'autres points de l'Afrique romaine, les épigraphes chrétiennes sont une exception, même celles du temps des empereurs les plus dévoués à l'Église. Les représentants les plus élevés de ces princes en Afrique semblent, sinon avoir été eux-mêmes des païens, du moins avoir respecté les croyances de la grande majorité de leurs administrés. Ne voyons-nous pas, en effet, le *præses*, ou gouverneur de la Numidie Constantiniennne, *Publius Ceionus Caecina Albinus*, faire creuser, entre 367 et 375, c'est-à-dire sous le règne des princes très chrétiens, Valentinien, Valens et Gratien, un autel à Mithra, dans l'enceinte même du Capitole de Constantine, et le faire décorer de statues et de tous les ornements qu'on entassait avec profusion dans ces sombres cryptes⁽¹⁾ ? C'est assez dire que, même à cette époque, le paganisme était encore, en Afrique, la religion, sinon officielle, du moins tolérée et même hautement protégée par le pouvoir impérial.

Sarcophages et stèles funéraires

Mais revenons aux restes des sépultures antiques conservés au Musée. En voici d'autres qui confirment la thèse développée ci-dessus. Ce sont, d'abord, deux gracieux sarcophages d'enfants refouillés en plein marbre.

Le premier représente le buste, aujourd'hui mutilé, mais d'une touche fort délicate, du petit défunt. Il est soutenu par une lourde guirlande de fleurs et de fruits qu'ont peine à soulever, aux extrémités, deux génies ailés. La composition est pleine de grâce et le mouvement général très harmonieux.

Sur la face antérieure du second sarcophage, on voit un médaillon emporté dans les airs par deux génies ailés, au-dessous desquels se trouvent deux dauphins. Au centre du médaillon, le petit défunt est assis sur un siège et semble jouer. Le dessin est moins harmonieux que dans la scène précédente, mais il ne

1. Voir notre ouvrage sur *Cirta, ses monuments*, etc., pp. 22, 334.

manque pas d'un certain cachet artistique. Dans le vide laissé entre le médaillon et les deux dauphins se lit le nom de famille du petit défunt. C'était celle des *Sarniani*.

Un autre sarcophage d'une riche décoration mérite d'être décrit avec soin. Il est aussi du plus beau marbre blanc et mesure extérieurement 2m 20 de longueur sur 0m 58 de largeur. La paroi antérieure, épaisse de onze centimètres, tandis que celle du dos n'en accuse que quatre, est ornée de trois scènes bien curieuses, dont les deux premières sont séparées par un arbre. Elles rappellent, sans doute, les mœurs du défunt. A gauche, on le voit sur un cheval, courant à la poursuite d'une gazelle à laquelle il semble jeter un lasso. Couvert d'un manteau flottant et d'une tunique serrée à la taille, il est monté sans selle et sans étriers, à la manière romaine. Au-dessous de lui, ses chiens ont dépisté un lièvre qu'ils poursuivent ardemment. De l'autre côté de l'arbre, la scène change complètement. On y voit, assis sur un tertre, le même personnage en costume de pasteur. D'une main, il tient la houlette appuyée sur le sol, de l'autre, il montre son troupeau qui se compose de moutons et de bœufs, les uns couchés, les autres debout. Devant lui est son chien de garde auquel il semble donner un ordre. Derrière lui, sous une porte voûtée, apparaît un serviteur, la tête chargée d'un fardeau qui doit être un panier plein de provisions pour le repas du maître. L'artiste qui a refouillé ces scènes dans le marbre y montre une science des formes, des mouvements et des attitudes qui laisse peu à désirer. Seule la connaissance des divers plans du tableau semble lui manquer, mais ce léger défaut ne nuit pas essentiellement à l'œuvre qui est d'une composition charmante. L'œil se repose agréablement sur ces détails de la vie champêtre qui était évidemment celle du défunt. Rien n'y fait songer à la mort et n'attriste l'âme, malgré la destination funéraire du monument.

Parmi les monuments funéraires ouvragés qu'on trouve encore au Musée, nous mentionnerons les suivants :

1° Une stèle de marbre blanc, en forme de dé d'autel, au centre de laquelle est sculpté en relief, dans une niche, un buste

de femme très endommagé, d'une hauteur de 0m 40. Aux deux faces latérales sont figurés les instruments habituels des sacrifices funèbres, une *patère*, ou coupe à libations, et un *urceus*, sorte de burette destinée à contenir les liquides qu'on versait dans la patère.

2° Un autre dé d'autel en marbre blanc, brisé par le haut, portant, sur les faces latérales, des guirlandes sculptées et, sur la face antérieure, une épitaphe très touchante à une jeune femme de grande famille, morte à vingt et un ans, On y lit qu'*Ingenua*, fille unique des *Afranius*, *Secundus* et *Olympiade*, fut une épouse *chaste, pudique et très fidèle*⁽¹⁾.

3° Un marbre tumulaire qui, bien que depuis longtemps transporté au Louvre, doit être mentionné parmi les richesses épigraphiques de Philippeville où il a été trouvé. Il contient une des rares épitaphes échappant à la banalité ordinaire. Voici ce qu'on y lit, dans un langage ayant quelque prétention au rythme poétique, mais où il n'est tenu aucun compte de la quantité de syllabes : « *Pompeia Chia* a vécu 25 ans. Elle repose ici. Je fais des vœux pour que ma fille vive chastement et apprenne, à mon exemple, à chérir son époux⁽²⁾ ! »

4° Un bas-relief tumulaire où sont sculptés les bustes de deux époux, avec la dédicace aux dieux Mânes entre les deux personnages : D M S, D(is) M(anibus) S(acrum).

5° Une stèle funéraire en calcaire bleu du Mansourah, cintrée à sa partie supérieure : deux personnages y sont représentés.

6° Un monument funéraire de marbre, arrondi par le haut et dont l'épigraphe présente une particularité remarquable. Elle est consacrée à la mémoire d'un certain *Alexandre le Jeune*, qui serait mort, si on s'en tenait à la lettre même du texte, à l'âge de cent cinq ans, et à qui son père, le traitant de fils très doux, aurait rendu les derniers honneurs. Quel âge donc aurait-il eu ? L'impossibilité d'une pareille supposition nous oblige, en

1. C. I. L. VIII, 8,002.

2. Id., *ibid.*, 8,123.

conséquence, à traduire les caractères qui désignent l'âge, non pas par « *cent cinq ans* », mais par « *environ cinq ans* », ce qui rend au texte son sens vraisemblable. Le C qui précède le chiffre de l'âge serait alors l'initiale de *circiter*, qu'on rencontre quelquefois sur les inscriptions tumulaires.

7° Enfin, un certain nombre de sarcophages de marbre blanc ou de grès, sans aucune ornementation extérieure, et de pierres tumulaires avec de vagues bas-reliefs ou des figures assez grossièrement dessinées.

Tels sont les souvenirs funéraires les plus dignes d'attention entassés, avec un grand nombre d'autres qu'il est inutile de mentionner, dans le Musée de Philippeville. De même que pour la plupart des autres monuments de Rusicade, on peut remarquer qu'ils étaient taillés en plein marbre et que l'art de la sculpture y avait également réalisé d'heureuses conceptions. Comme ces derniers, ils donnent une haute idée de la richesse des citoyens de la colonie romaine, du luxe qu'ils déployaient et de l'élégance de leur vie.

CHAPITRE XI

LES ANTIQUITÉS NON LOCALISÉES

DE RUSICADE

Description des objets antiques, sans désignation de provenance, conservés au Musée. — Corniches, modillons, frises, architraves, en un mot, parties d'entablements anciens subsistant à Philippeville. — Nombreux chapiteaux de tous les ordres. — Fûts de colonnes de tous les modules. — Bases de colonnes. — Moulures diverses. — Objets d'ornementation. — Quelques beaux bas-reliefs. — Nombreux fragments de statues et de représentations d'animaux. — Socles et autels. — Instruments et outils de toute nature. — Tuyaux de canalisation. — Poteries, verreries et objets divers.

UNE VISITE AU MUSÉE

QUEL que soit le succès avec lequel nous pouvons, sans trop de témérité, nous flatter d'avoir restitué la cité romaine dans ses principaux quartiers, dans ses monuments, dans ses grandes artères, dans ses places publiques, avec leurs beaux décors et leur magnifique ornementation ; quel que soit l'éclat dont nous ayons réussi à entourer l'aspect général de l'antique colonie, nous n'avons pu encore donner une assez haute idée de la perfection artistique à laquelle étaient arrivés ceux dont le ciseau s'était plu à embellir, dans tous leurs détails, ces brillantes constructions. Pour cela, il est nécessaire d'explorer, avec notre précieux guide, M. Bertrand, les restes innombrables de l'antiquité qu'il conserve, avec un soin si jaloux, dans son riche musée, et qu'il a catalogués avec une patience si éclairée et une si haute compétence. Ces beaux débris de l'architecture et de l'art sculptural des anciens n'ont pu, malheureusement, être rattachés au souvenir des monuments dont ils faisaient partie, tant la négligence des premiers

constructeurs de la ville moderne, qui les ont rencontrés dans leurs fouilles, s'est donné libre carrière, tant ils ont évité d'en signaler la provenance, quand ils ne les ont pas anéantis ou enfouis à jamais. Mais si nous ne pouvons savoir aujourd'hui à quels monuments ils ont appartenu, du moins nous renseignent-ils sur leur magnificence. Si nos lecteurs veulent bien nous suivre dans une dernière visite au Musée, ils pourront se rendre compte des merveilles réalisées par les artistes de Rusicade. Les vieux débris entassés de toutes parts sur les degrés de l'hémicycle, comme dans l'orchestre du théâtre romain, et dont nous n'avons pu parler jusqu'ici, en l'absence de renseignements sur leur provenance, peuvent se diviser en corniches, modillons, frises, architraves ou entablements, chapiteaux, fûts de colonnes, bases, moulures, objets d'ornementation, bas-reliefs, fragments de statues, socles, autels, tuyaux de canalisation, poteries, instruments, objets divers, etc.

C'est dans cet ordre que nous allons les passer rapidement en revue, pour qu'aucun reste important de l'antiquité rusicadienne n'échappe à nos lecteurs.

Corniches, frises et architraves

Parmi les innombrables débris entassés au Musée on distingue plus d'une douzaine de corniches.

La première, qui est celle d'un entablement corinthien de marbre blanc, semblant avoir appartenu à la colonnade du théâtre, est d'un grand style. Elle est en deux morceaux⁽¹⁾.

Une autre, de même matière, est circulaire et provient probablement de la colonnade extérieure qui environnait le même édifice⁽²⁾.

Une troisième est une corniche d'angle également de marbre blanc, mais ayant appartenu à une autre construction⁽³⁾.

Une quatrième, en grès, d'ordre ionique ou composite, pré-

1. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 2e partie, p. 19.

2. Id., *ibid.*, p.66.

3. Id., *ibid.*, p. 74.

sente une particularité digne d'intérêt. Au dos et dans le haut sont gravées les lettres CAP(ut). C'était le signe par lequel les ouvriers marquaient d'avance, avant de les assembler, les pièces d'architecture, pour indiquer leur place, comme nous disons nous-mêmes : haut et bas⁽¹⁾.

On trouve encore au Musée quatre autres importants fragments de corniche de marbre blanc, provenant du grand monument que nous avons signalé sur l'emplacement du théâtre moderne, et qui avoisinait le temple de la Victoire. Ils sont aussi d'un grand style⁽²⁾.

Les autres débris de même nature sont moins remarquables.

On aperçoit aussi quelques modillons, sortes de petites consoles propres aux ordres ioniques, corinthiens et composites, posées sous le larmier des corniches et servant à soutenir la saillie.

Le plus digne d'intérêt est celui qui est placé à la gauche d'un bas-relief représentant un taurobole. Il est de marbre et formé d'une grande feuille d'acanthé parfaitement refouillée, dont le sommet retourné soutient un coussinet de feuilles de la même plante, au-dessous du larmier. C'est un travail très soigné qui devait donner une grande magnificence à la corniche dont il faisait partie⁽³⁾.

Les corniches reposaient elles-mêmes sur des architraves dont on possède quelques beaux spécimens.

On peut en voir deux importants débris contre le mur de séparation du théâtre romain et du collège. Ils se raccordent entre eux et semblent avoir appartenu à un entablement corinthien ou composite. Ils sont taillés en plein marbre et mesurent chacun un mètre. La face intérieure, dite plafonnante, est décorée d'oves et de losanges d'un grand caractère⁽⁴⁾.

Un autre débris d'architrave se rencontre, quand on retourne du sud au nord, en haut de l'escalier, à gauche. Il est en grès or-

1. L. Bertrand : Cat. du Mus., 2e partie, p. 79.

2. Id., *ibid.*, p. 80.

3. Id., *ibid.*, p. 75.

4. Id., *ibid.*, pp. 15 et 16,

dinaire et s'orne, sur une face, de losanges et d'oves simplement dessinés au ciseau⁽¹⁾.

Les autres morceaux de même nature sont peu dignes d'être signalés.

Si nous examinons maintenant les frises de ces entablements, nous en trouvons d'assez remarquables, bien qu'en petit nombre.

En voici une d'une longueur de 1m 95 et d'une hauteur de 0m 37, tout entière de marbre blanc et malheureusement brisée en trois morceaux, mais qui se raccordent bien entre eux. Elle devait appartenir au fronton de la scène du théâtre antique. Elle est ornée de deux têtes de divinités marines séparées par une guirlande de feuilles et de fleurs, le tout sculpté en bas-relief avec une rare perfection⁽²⁾.

Un autre fragment de frise de fronton, également en marbre, d'une hauteur de 0m 60, est décoré de superbes feuilles d'acanthé très habilement sculptées⁽³⁾.

Deux autres morceaux de frise sont plutôt des cordons peu dignes d'intérêt.

Chapiteaux

Ces diverses pièces d'architecture, dont on ne peut méconnaître l'élégance, avaient pour supports des colonnes surmontées de magnifiques chapiteaux. C'est surtout en débris de ce dernier genre que le Musée de Philippeville est particulièrement riche. Nous avons pu compter plus de soixante de ces têtes de colonnes. Un grand nombre sont d'un art merveilleux. Nous allons passer en revue les plus remarquables :

Au-dessus du portail d'entrée de l'orchestre on peut en remarquer deux fort gracieux et bien proportionnés, en marbre blanc. Ils mesurent 0m 45 de hauteur et leur abaque ou tailloir est de 0m 52. Ils sont d'ordre corinthien. Malgré l'art déployé dans ces deux morceaux, les feuilles d'acanthé ne sont qu'ébauchées⁽⁴⁾.

1. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 2e partie, p. 32.

2. Id., *ibid.*, p. 51.

3. Id., *ibid.*, p. 54.

4. Id., *ibid.*, p. 1,

Sur le mur, appuyé contre la grille, est un autre chapiteau, malheureusement très mutilé, mais d'un grand art si l'on en juge par les parties restées intactes. L'abaque est adhérent au fragment. Finement ciselé, il repose sur une base attique en pierre, mesurant 0m 50 de côté⁽¹⁾.

Non loin de ce fragment, en existe un autre en grès, d'ordre composite, dont le diamètre inférieur est de 0m 75. Il est beaucoup moins parfait que le précédent et semble même ne pas avoir été terminé, car les volutes sont peu étudiées et les oves à peine ébauchés. Nul doute pourtant qu'il n'eût fait bonne figure si l'artiste y eût mis la dernière main. On y voit très distinctement un cordon d'olives qui entoure le fût au-dessous des oves. A l'abaque, le filet supérieur de la cimaise a été détruit dans tout le pourtour du bloc⁽²⁾.

Plus loin, près d'un tronçon de colonne, se voit une autre pièce du même genre, d'une rare perfection, mais qui est presque entièrement mutilée. Les quatre volutes sont brisées et toutes les feuilles d'acanthé, qui étaient traitées avec le plus grand art, sont malheureusement ébréchées⁽³⁾.

Près de la plaque de marbre où se lit la grande dédicace à la Victoire, de *Cornelius Fronto Probianus*, se voient deux chapiteaux dont l'un, d'ordre composite carré, est bien sculpté, et dont l'autre, d'ordre corinthien, de petite dimension et taillé dans le marbre, n'a que 0m 33 de pourtour et 0m 45 de côté à l'abaque⁽⁴⁾.

A côté de l'épithaphe de *Lorenia Privata*, se trouve le beau fragment de chapiteau qui appartenait au monument dont nous avons signalé l'existence sur l'emplacement de la maison Grech, dans la rue Nationale⁽⁵⁾.

Sur notre parcours, passons-en un grand nombre, qui ne méritent pas une mention spéciale, pour nous arrêter devant le suivant. C'est un joli petit chapiteau en grès, d'ordre corinthien romain,

1. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 2e partie, p. 18.

2. Id., *ibid.*, p. 19.

3. Id., *ibid.*, p. 20.

4. Id., *ibid.*, p. 29.

5. Id., *ibid.*, p. 31. — Voir ci-dessus, p. 92.

fort bien conservé et mesurant 0m 40 de côté à l'abaque et 0m 30 de hauteur. Il est véritablement gracieux⁽¹⁾.

En voici un autre, fort original, d'ordre corinthien carré, de 0m 700 de côté sur 0m 57 de hauteur. Il est placé près du piédestal d'une statue de Caracalla, élevée à Rusicade par les soins de *C. Granus Larensis* et dont nous avons parlé plus haut. On en voit très peu de semblables, dit M. Bertrand. Les feuilles d'acanthé et les volutes sont étudiées avec le plus grand soin⁽²⁾.

A côté de lui en est un autre non moins remarquable. Il est d'ordre corinthien et très habilement sculpté. Les volutes se détachent fort bien du vase, les feuilles d'acanthé sont très belles et admirablement ciselées. Il est bien regrettable que deux des volutes aient été brisées⁽³⁾.

Près du piédestal d'un des Génies que *S. Otacilius Restitutus* avait placés, comme nous l'avons vu, aux deux côtés de la Basilique du Forum, se voient trois autres chapiteaux qui méritent l'attention.

Le premier est en grès, d'ordre ionique, et paraît un peu lourd de formes, mais ses volutes et ses oves sont fouillés avec soin, ainsi que le cordon d'olives qui entoure le fût à son sommet. Le second, d'ordre composite, ne laisse plus apercevoir que son tailloir et ses volutes, mais il devait être superbe, si l'on en juge par les parties conservées.

Le troisième est du même ordre que le précédent. On y remarque de belles feuilles d'acanthé et un beau cordon d'olives⁽⁴⁾.

Si nous continuons notre examen de ces morceaux d'architecture, nous distinguons ensuite un beau fragment de chapiteau d'applique, d'ordre corinthien carré. Il est fort mutilé, mais il y reste de belles parties : l'abaque, les deux volutes et les deux feuilles d'acanthé des angles, d'où émergent les volutes. Il mesure 0m 90 de côté, et l'avancement n'en est que de 0m 35⁽⁵⁾.

1. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 2e partie, p. 36.

2. Id., *ibid.*, p. 40.

3. Id., *ibid.*, p. 40.

4. Id., *ibid.*, p. 45.

5. Id., *ibid.*, p. 47.

A côté d'un regard d'égout sur lequel nous reviendrons, est un superbe chapiteau de marbre blanc, d'ordre corinthien, de formes et de proportions très élégantes⁽¹⁾.

Après en avoir négligé un grand nombre, peu dignes d'attention, nous arrivons vers le suivant qui est une des pièces les plus remarquables du Musée. C'est un admirable chapiteau de marbre, mesurant 0m 75 de côté au tailloir, sur 0m 55 de hauteur, et complètement achevé. Une particularité digne d'être observée, c'est qu'il ne porte pas les rosettes qu'on remarque d'ordinaire sur le milieu des côtés, dans l'ordre corinthien véritable : il les remplace par des coquilles de formes différentes, fort bien traitées, d'ailleurs⁽²⁾.

Auprès de lui, après avoir dépassé l'épithaphe d'un centenaire, *C. Pactumeius Epillogonus*, nous trouvons un autre chapiteau fort remarquable qui appartenait, comme nous allons le voir, à la colonnade de la scène ou de l'orchestre. Il est richement orné. L'échine est décorée d'oves, et la partie latérale des volutes est ornée de feuilles longues ressemblant à des cannelures. Enfin, entre chaque volute, et entre les faces antérieure et postérieure, existe une feuille d'acanthé habilement sculptée ayant l'aspect d'une lyre, ce qui nous donne lieu de croire que ce chapiteau appartenait à la colonnade de l'intérieur du théâtre⁽³⁾.

Un autre remarquable chapiteau d'ordre corinthien, en marbre blanc, frappe aussi nos regards. Il est contigu au précédent et présente l'aspect le plus artistique. Malheureusement, il a subi d'affreuses mutilations ; mais on y observe des volutes angulaires doubles, enroulées en forme de vrilles, de l'effet le plus gracieux⁽⁴⁾.

Poursuivons notre exploration : avant d'arriver au piédestal de la statue d'Hygie dont il a été question à propos du temple d'Esculape, nous rencontrons deux autres chapiteaux de marbre,

1. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 2^o partie, p. 48.

2. Id., *ibid.*, p. 60.

3. Id., *ibid.*, p. 60.

4. Id., *ibid.*, p. 61.

dont l'un, d'ordre composite, présente les formes les plus gracieuses, et dont l'autre, également du même ordre, nous montre des feuilles d'acanthé finement ciselées⁽¹⁾.

Un peu au-delà du même piédestal, nous trouvons un nouveau chapiteau différent des précédents : il est d'ordre corinthien et présente une sculpture d'un art consommé autant que gracieux⁽²⁾.

Auprès d'un torse de marbre que nous examinerons plus loin, on peut encore remarquer cinq pièces du genre qui nous occupe.

La première est un chapiteau d'applique, d'ordre corinthien romain, de marbre blanc. Sa hauteur est de 0m 45, sa largeur à l'abaque de 0m 60, et sa saillie en cet endroit, de 0m 32. Cette pièce est absolument remarquable.

Les quatre autres ne sont que des fragments, également en marbre, dont trois d'ordre composite, et le dernier d'ordre corinthien ; mais ces quatre fragments sont aussi fort beaux⁽³⁾.

Plus haut, près du mur des loges, signalons également un très beau chapiteau corinthien, de marbre blanc et de petites dimensions⁽⁴⁾.

En retournant du sud au nord, à côté de l'épithaphe de *Sittia Ingenua*, nous rencontrons deux autres très beaux chapiteaux, l'un d'ordre composite, l'autre d'ordre corinthien⁽⁵⁾.

Enfin, pour terminer, notons un des plus remarquables et des plus volumineux chapiteaux corinthiens de marbre blanc que renferme le Musée. Il fait partie de tout le système de la colonnade dont les grands et magnifiques débris, appartenant au temple de la Victoire, ont été découverts sur l'emplacement de ce vaste édifice, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le Palais de Justice. Ce chapiteau gigantesque est de même style que les bases de colonnes dont nous aurons à parler plus loin. Il devait donc se

1. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 2e partie, p. 72.

2. Id., *ibid.*, p. 72.

3. Id., *ibid.*, p. 72.

4. Id., *ibid.*, p. 73.

5. Id., *ibid.*, p. 74.

raccorder avec elles. Le diamètre intérieur, c'est-à-dire pris au niveau du fût, est de 0m 55 et sa hauteur d'un mètre. La première rangée de feuilles d'acanthé qui cache les autres, est seule achevée et sculptée avec soin. Le reste est à l'état d'ébauche⁽¹⁾.

Tels sont les restes les plus importants des pièces architecturales qui dominaient et terminaient ; au-dessous de leur entablement, les nombreuses colonnes dont s'entouraient ou sur lesquelles s'appuyaient la plupart des monuments de l'antique Rusicade.

Colonnes

Ces colonnes, elles-mêmes, ont laissé d'importantes traces. Mais le Musée les conserve en beaucoup moins grand nombre que leurs chapiteaux. Ce n'est pas là, comme on pourrait le croire, un simple effet du hasard, mais une preuve du peu de zèle qu'ont mis jadis les constructeurs à signaler la découverte des débris antiques sur leurs chantiers, et surtout à respecter ces vestiges. Les colonnes, en effet, leur offraient des matériaux bien plus utiles et plus faciles à adapter à leurs maçonneries que les chapiteaux aux surfaces inégales. Aussi en ont-ils livré beaucoup moins aux divers conservateurs du Musée.

Nous ne pouvons nous attarder à les décrire ici, car, en dehors de leurs différents modules et de la hauteur de leurs fragments, elles n'ont rien qui les caractérise spécialement. Constatons seulement qu'il en est une en spirales⁽²⁾, deux en pierre veinée de marbre gris et blanc, une carrée, ornée, sur une surface seulement, d'une grande feuille de laurier avec rosace en éventail⁽³⁾, une torse en marbre blanc⁽⁴⁾, une en granit veiné de schiste micacé, longue de 2m 60, mais dont la hauteur véritable, suivant son module, était de 4m 90. Rappelons également l'énorme monolithe relevé par M. Ranoux, architecte, près du square Ballu, et

1. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 2e partie, p. 80,

2. Id., *ibid.*, 1re partie, P. 61.

3. Id., *ibid.*, 2e partie, p. 15.

4. Id., *ibid.*, p. 29.

qui a été trouvé sur l'emplacement du temple de la Victoire, ainsi qu'on l'a vu plus haut⁽¹⁾.

Bases de colonnes

Les bases de ces colonnes sont plus intéressantes, à cause de leurs moulures. Voici la description sommaire des plus remarquables :

A côté de la dédicace à la Victoire de Septime Sévère, par un flamine perpétuel dont le nom a disparu, se trouvent deux bases de marbre blanc, dont l'une, corinthienne, mesure 0m 34 de côté, et dont l'autre, carrée, est formée d'un socle volumineux, au-dessous d'une plinthe surmontée d'une baguette et d'un cavet⁽²⁾.

Près d'un torse de déesse assise sur un coussin, on peut voir une base remarquable de colonne corinthienne en marbre. Sa hauteur est de 0m 25, sa longueur de côté, de 0m 65. Elle est revêtue d'une plinthe qui a été mutilée. Les deux tores sont ornés, celui du haut, d'oves, celui du bas, de losanges gravés au ciseau. La scotie est divisée en cannelures renfermant un feston⁽³⁾.

Enfin, deux autres bases, provenant du temple de la Victoire, sont placées au sommet des ruines du théâtre romain, le long du mur de clôture qui les sépare de la rue Scipion. Elles sont corinthiennes, de beau marbre blanc et de grandes dimensions. Elles mesurent, en effet, 2m 30 de côté à la plinthe. La hauteur de celle-ci et des deux tores ou coussinets est de 0m 43. Le diamètre moyen du tore supérieur est de 1m 06. Ces deux bases sont absolument remarquables. L'une d'elles n'est mutilée qu'aux angles de la plinthe, et offre l'aspect majestueux de la vraie base classique. La seconde est bien moins complète : il n'en reste malheureusement qu'un bloc presque informe, mais conservant de beaux vestiges de la plinthe et des tores.

Ces deux bases appartenaient certainement à la belle colonnade du temple de la Victoire et supportaient les énormes co-

1. Page 88.

2. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 2e partie, p. 33.

3. Id., *ibid.*, p. 57.

lonnes dont nous voyons, tout près de là, un admirable spécimen relevé grâce aux soins de M. Ranoux⁽¹⁾.

Constatons en terminant que, de même que la plupart des autres restes d'architecture entassés au Musée, ces bases sont toutes de marbre.

Tels sont les vestiges les plus importants de ce qu'on pourrait appeler l'œuvre extérieur des monuments de Rusicade. Ces monuments étaient eux-mêmes ornés de belles moulures dont nous avons quelques fragments dignes d'intérêt

Moulures et bas-reliefs

C'est ainsi qu'on peut en remarquer un fort beau près de l'inscription de *Soricio*, qui fit réparer les portes de la ville pendant son triumvirat. Il est en schiste veiné de marbres de plusieurs couleurs, ce qui donne à l'ensemble de la pierre un aspect des plus captivants⁽²⁾. C'est d'ailleurs le seul morceau d'architecture de ce genre qui soit digne d'être signalé.

Parmi les motifs d'ornementation, outre la bouche de jet d'eau représentant le couvercle de trépied sibyllin, autour duquel s'enroule le serpent, et qui a été trouvé, comme nous l'avons vu, sur l'emplacement des Thermes du Nord de la ville, signalons une tête de chien en marbre, un dauphin de même matière, un fragment d'une pomme de pin, également en marbre, etc., tous motifs, sauf le premier, d'un intérêt médiocre.

Ce qui est plus digne d'attention, ce sont quelques bas-reliefs ayant résisté aux atteintes du temps.

Le premier est un fragment de marbre blanc, mais d'une facture négligée, où l'on voit un homme nu, vu de face avec un torse d'une longueur exagérée. Il est en prières près d'un autel, à sa droite, sur lequel sa main est appuyée. Le bras gauche est replié vers la poitrine. Au-dessus de l'autel, on remarque, dans l'espace, un croissant aux cornes allongées, tournées en haut, attribut

1. L. Bertrand: *Cat. du Mus.*, 2e partie, p. 77.

2. Id., *ibid.*, p. 61.

du Saturne populaire dans l'Afrique du Nord. Ce bas-relief, qui se détache dans un encadrement triangulaire à la partie supérieure, représente probablement une offrande à Saturne, cette divinité indigène et panthéistique du peuple africain. Cette attribution explique la vulgarité et l'absence d'art qui caractérise cette composition⁽¹⁾.

Un autre fragment est beaucoup plus étudié. Il représente un homme chevelu et barbu, la tête vue de trois quarts, à droite, et le corps vu de face. Il est vêtu d'une toge dont le *sinus* laisse à découvert le bras droit et une partie de la poitrine. Le bras droit est à moitié tendu vers un olivier, porteur de ses fruits, et dont le tronc a disparu par la cassure de la plaque de marbre. De la main gauche, le bras replié sur la poitrine, il tient un aviron, au-devant de la proue d'un navire dont on ne voit qu'une faible partie, le grand mât se confondant avec le cadre du bas-relief. Les voiles sont carguées sur la vergue. En avant du personnage est un autel surmonté de son bûcher, prêt à être allumé.

Il est probable que l'artiste a voulu représenter un navigateur faisant le commerce des olives et offrant un sacrifice au moment où il vient d'accoster le rivage⁽²⁾.

Près de ce bas-relief en est un autre, également en marbre blanc, figurant le sacrifice d'un taureau. Les contours du relief ont subi de graves atteintes, mais on distingue encore très bien la posture et la qualité des membres du groupe qui composent la scène. Au premier plan est un taureau adossé à un autel allumé. A l'arrière du taureau, le pontife qui préside au sacrifice répand des parfums sur l'autel ; derrière lui se tient le *camillus*⁽³⁾. A la tête du taureau se trouve le victimaire voilé, prenant le couteau que tient un autre *camillus* placé à sa droite.

Ce sujet est encadré par une doucine plate et un filet. Le

1. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 1re partie, p. 60.

2. Id., *ibid.*, 2e partie, pp. 29 et 30.

3. Enfant de bonne famille qui se destinait aux fonctions sacerdotales et qui assistait le pontife, un peu comme font aujourd'hui, dans nos églises, les enfants de chœur qui les rappellent.

couronnement se compose d'un talon droit et d'un filet faisant retour d'équerre à droite, et à gauche. Les faces latérales sont ornées d'une partie de panneau encadré par une doucine plate et dont le complément devait exister sur un autre bloc de marbre⁽¹⁾.

En continuant notre exploration, nous remarquons, près d'une belle base corinthienne qui avoisine elle-même une statue, un petit bas-relief de marbre représentant un bélier suivant un coq. Sur la face latérale de droite est représentée une bourse. Ce petit monument devait être consacré à Mercure⁽²⁾.

Mais voici un morceau d'un certain intérêt, car il nous rappelle allégoriquement les jeux de l'amphithéâtre, à l'ornementation duquel il devait appartenir. On y voit un centaure luttant contre un lion. Celui-ci l'attaque vigoureusement et, déjà, il lui déchire, des griffes et des dents, la cuisse gauche du train de derrière. Le centaure, qui est lancé au galop, se retourne vers l'assaillant et se défend en lui jetant, du bras gauche, une draperie qui gênera l'attaque de la bête fauve, et, de la main droite, le bras levé en l'air, un énorme bloc sphérique qui lui brisera les membres et lui fera lâcher prise. Derrière, et à droite de l'animal, sont deux arbres, dont l'un aux feuilles larges comme celles de l'acanthé, et l'autre portant de gros fruits au bout de branches nues. Les proportions du dessin ne sont pas très bien observées et les formes sont assez grossières, mais il y a du mouvement dans la composition. Elle est encadrée, sur trois côtés, d'une élégante moulure. Le quatrième était contigu à une autre plaque où devait se continuer le bas-relief avec d'autres scènes. La partie supérieure du marbre, taillée en corniche, porte des demi-cercles à plusieurs filets, dont le diamètre repose sur le cordon inférieur de cette sorte d'encadrement. Dans ces demi-cercles sont répétés deux à deux les motifs d'ornementation⁽³⁾.

Nous devons mentionner également, pour être complet,

1. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 2e partie, p. 32.

2. Id., *ibid.*, p. 40.

3. Id., *ibid.*, p. 40.

divers autres morceaux traités avec beaucoup d'art et que les planches de de La Mare, ainsi que de Ravoisié, nous désignent comme ayant été trouvés à Philippeville, mais qui ne sont pas restés au Musée.

L'un d'eux représente un autre combat contre un lion. Deux personnages nus sont aux prises avec lui. L'un d'eux paraît avoir été désarmé dans la lutte : il a dû même abandonner sa massue fracturée pendant le combat et dont on voit les morceaux lancés en l'air près de sa tête ; aussi la bête féroce s'est-elle déjà jetée sur lui. L'autre est encore libre, et il porte la main sur une énorme massue à tête de Méduse dont on voit même les seins, et il s'apprête, sans doute, à en asséner un coup sur l'animal. Il est vêtu d'un manteau de peau de bête, rejeté en arrière sur les épaules et retenu, autour de son corps, par des lanières formées de la peau des pattes et nouées l'une à l'autre. Son corps est donc entièrement nu sur le devant et on y voit les mouvements et la vigoureuse poussée des muscles. Cette scène était encadrée entre deux pilastres dont on remarque, à gauche, la partie supérieure de l'un d'entre eux. Ce bas-relief est bien traité et les personnages y ressortent en forte saillie⁽¹⁾. Il est probable que c'était là encore un des panneaux qui décoraient l'amphithéâtre.

Dans la même planche, de La Mare a dessiné trois autres bas-reliefs d'un art véritable.

Le premier représente une scène dont le sens nous échappe. A gauche on voit une femme presque entièrement vêtue, sauf sur l'épaule du même côté, lançant des deux mains une grosse boule. Près d'elle est accroupi un satyre, aux cornes et aux pieds de bouc, tenant une corne d'abondance remplie de fruits, vers laquelle un homme, portant une besace en bandoulière, tend la main droite. De l'autre, il porte le bâton du mendiant ou du voyageur appuyé sur l'avant-bras, et le bout touchant le sol. Il est vu de face. A sa gauche sont deux hommes nus, également de face. Le premier lève la main droite à la hauteur du front, comme s'il faisait le

1. Atlas de de La Mare, pl. 26.

geste de notre salut militaire, et il appuie la main gauche sur l'épaule du second. Celui-ci, nu aussi et de face, porte de la main droite une sorte d'éponge dont il paraît froter son voisin, après l'avoir imbibée d'un liquide contenu dans un vase qu'il tient de la main gauche. Tous ces personnages reposent sur une saillie du bas-relief dont elle forme le sol. Le tout est entouré, sur trois côtés, d'une élégante bordure, le quatrième étant brisé dans toute la hauteur de la plaque de marbre, de sorte que le tableau paraît s'être terminé au-delà de cette fracture. Ce morceau est bien traité.

Le suivant est encore plus soigné. Il représente la partie droite d'un bas-relief où est sculpté, avec une rare perfection, un caducée aux deux côtés duquel se croisent et sont fixées, par un large nœud de rubans, deux cornes d'abondance remplies de fruits, de feuilles et de grappes de raisins retombant sur ses bords.

Le troisième nous représente une scène dont l'interprétation, comme précédemment, est assez malaisée :

A gauche est une épée appuyée contre un rocher, la garde portant sur le sol. Elle a servi à couper une tête qui a roulé au bas du rocher. Peut-être est-ce le glaive de la Justice qui serait représentée par la femme assise sur le rocher, et dont on n'aperçoit que la partie inférieure du corps, le reste ayant disparu dans la fracture du marbre. Devant elle est un personnage dont la tête n'existe plus et qui porte des ailes au bas de la jambe, comme on a l'habitude de représenter Mercure. Ne serait-ce pas ce dieu venant demander à la Justice de sévir contre les pirates qui nuisent au commerce maritime et qui sont représentés par le grand serpent de mer plongeant à ses pieds, à sa gauche⁽¹⁾ ?

Citons enfin, parmi les fragments de bas-reliefs dessinés par de La Mare, un soldat soufflant dans une longue *tuba* et d'une très belle venue, ainsi que le marbre célèbre consacré au Génie auguste de la colonie de Pouzzoles, et qui nous semble avoir été un monument élevé à Stora par les marins de l'Annone. On voit

1. Atlas de de La Mare, pl 26.

au-dessus de l'inscription un superbe gouvernail accostant l'angle d'un encadrement et terminé par une sorte de guirlande sous laquelle il semble pénétrer dans la mer pour guider le vaisseau. A gauche de la plaque est sculpté un objet dont nous ne nous faisons aucune idée⁽¹⁾.

Fragments de Statues

Les fragments de statues conservés au Musée et que nous n'avons pas identifiés dans notre essai de restitution de la cité de Rusicade sont assez intéressants.

Commençons par les têtes. Le Musée de Philippeville en contient un certain nombre que nous allons examiner rapidement. Tout d'abord la tête d'Hélios ou du Soleil qui nous a semblé avoir fait partie de la grande statue du temple qui précédait, sur la voie, l'ancre de Mithra. Mais il semble, d'après M. Gsell, lui-même qui l'avait ainsi identifiée, qu'il ne faille pas maintenir cette attribution. D'après lui c'est plutôt la tête d'un génie. Elle est d'un excellent style⁽²⁾.

Tête de jeune homme, peut-être d'un Bacchus, aux formes efféminées, comme on le représente souvent chez les Romains⁽³⁾. Les cheveux sont fixés en boucles régulières et maintenus par une bandelette faisant le tour de la tête⁽⁴⁾.

Tête d'homme. Le nez et une partie du front et de la bouche sont mutilés. L'expression de la physionomie est dure et hautaine⁽⁵⁾.

Tête de femme qui devait appartenir à la statue d'Agrippine l'aînée, femme de Germanicus et mère de Caligula, qui avait dû être dressée sur le Forum. C'est en effet le portrait frappant de cette princesse. Ce fragment est d'un excellent travail. Les cheveux sont séparés sur le sommet de la tête, bouclés sur le devant, ondulés et réunis en arrière en une longue tresse. Une boucle

1. *Atlas* de de La Mare, pl. 25.

2. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 2e partie, p. 55.

3. Voir notre ouvrage sur *Cirta, ses monuments, etc.*, pp. 309-314.

4. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 2e partie, p. 55.

5. Id., *ibid.*, p. 55.

tombe de chaque côté du visage, l'encadrant gracieusement⁽¹⁾.

Tête de femme aux cheveux nattés et disposés régulièrement de chaque côté de la tête⁽²⁾.

Tête informe, en grès commun, la bouche fendue jusqu'aux oreilles qui font saillie. Elle exécute un affreux rictus qui découvre deux rangées de dents, d'ailleurs mal placées sur le bord des lèvres. Le nez est énorme et tout à fait grossier. Il est brisé dans une partie de sa longueur et laisse subsister le fond de deux larges fosses nasales, ce qui donne à ce morceau un aspect des plus repoussants. Les yeux sont profondément encavés dans l'arcade sourcilière. Le front est étroit et bombé. Malgré sa forme peu esthétique, cette pièce est, à nos yeux, une des plus intéressantes du Musée, car elle est peut-être le seul vestige, qui reste à Philippeville, de l'art archaïque des Phéniciens. C'est sans doute la tête de leur Moloch, ce dieu terrible à qui on immolait des hécatombes de victimes humaines⁽³⁾.

Tête colossale de femme ou plutôt de déesse en marbre blanc, rayant sans doute appartenu à la statue de la divinité poliade de Rusicade, Vénus. Les traits sont fort réguliers. Les cheveux abondants tombent en lourdes tresses des deux côtés du visage. Les prunelles sont concaves et l'ombre qu'elles projettent sur elles-mêmes produit l'effet du regard. La hauteur exagérée du cou, 0m 23, permet de croire que, pareille à l'*Athena* de la ville de Périclès, qui était érigée au sommet de l'Acropole, cette statue devait être placée à une grande hauteur. Les dimensions colossales de cette tête, 0m 63, permettent d'évaluer à environ 4 mètres la taille de la statue⁽⁴⁾.

Une autre tête de femme de grandes proportions, mais dont la face est moins large, existe au Musée. Elle a à peu près la même hauteur que la précédente, est coiffée à la Vierge, avec cheveux plats des deux côtés du front, et porte au sommet un large

1. L Bertrand : *Cat. du Mus.*, 1re partie, p. 55.

2. Id., *ibid.*, p. 55.

3. Id., *ibid.*, p. 55.

4. Id., *ibid.*, 2e partie, p. 66.

chignon en tresse. Les traits sont assez réguliers, malgré les mutilations de la face. Elle appartenait aussi à une statue de très grandes dimensions⁽¹⁾.

Il existe une dernière tête colossale de marbre blanc, d'une hauteur de 0m 23, sans le cou, qui devait appartenir à une divinité masculine. Les cheveux sont bien traités, le nez est grec, c'est-à-dire droit, et les traits sont fort réguliers⁽²⁾.

Beaucoup d'autres pièces du même genre se voient également parmi les débris du Musée, mais elles ne méritent pas une mention spéciale.

On y trouve aussi des bustes intéressants.

Signalons un buste de femme coiffée comme on le voit sur les médailles de Faustine la mère. La draperie est bien disposée sur la poitrine. Le marbre est noirci⁽³⁾.

Un autre buste d'impératrice a été décrit par M. Gsell dans le XXIXe volume du *Recueil de la Société Archéologique* de Constantine. Il l'identifie à Agrippine l'aînée, dont la statue, comme nous venons de le voir, avait été dressée à Rusicade, sur le Forum. Cette princesse devait donc être honorée particulièrement dans notre colonie romaine. Ce buste devait se trouver dans une villa avoisinant la route de Rusicade à Chullu, puisqu'il a été trouvé au faubourg de l'Espérance.

Nous ne reviendrons pas ici, puisqu'il en a été question plus haut, sur le petit buste, si expressif et si attrayant, de Caracalla, qui fut plus tard attribué à Constantin.

Quelques torsos de statues méritent aussi une mention. Entre autres, celui d'un jeune homme. La tête et le cou manquent, ainsi que les deux bras. Les cuisses sont tronquées et ne laissent voir que leurs attaches avec le bas-ventre. Une draperie légère descend de l'épaule gauche. Le dos, du côté gauche, est nu de l'épaule à la cuisse. Il est assez bien traité⁽⁴⁾.

1. *Album* de M. Ranoux, architecte, PL. XXVI.

2. Id., id., PL. XXVI.

3. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 1re partie, p. 54,

4, Id., *ibid.*, p. 56.

Torse d'homme nu, en marbre blanc, avec draperie jetée sur l'épaule droite et retombant en arrière⁽¹⁾.

Torse de déesse assise sur un coussin, en marbre blanc. La divinité est revêtue d'une robe avec petite ceinture prenant la taille sous les seins. Une draperie entoure la partie inférieure du torse, et couvre le haut des cuisses brisées en dessous du vêtement⁽²⁾.

L'*Atlas* de de La Mare contient aussi un torse de petite statuette trouvé à Philippeville. Le personnage portait des fruits dans une corbeille et était couvert d'un vêtement qui, s'écartant des deux côtés du fardeau, laisse à nu, depuis le bas ventre, les jambes brisées aux deux genoux⁽³⁾.

Enfin, on trouve au Musée un très grand nombre de membres de statues mutilées, tels que bras, mains, jambes, pieds, dont plusieurs de dimensions colossales.

Signalons parmi eux :

La partie inférieure d'une statuette de marbre blanc, haute de 0m 21. On voit, depuis les genoux, le bas des jambes du personnage drapé dans une toge. Au côté gauche, une petite cuirasse adossée à un faisceau. C'était, sans doute, la statue d'un officier de Légion⁽⁴⁾.

La partie antérieure d'un pied en marbre de très grandes dimensions, ayant appartenu à la statue du grand temple qui occupait l'emplacement de la Sous-préfecture où il a été trouvé⁽⁵⁾.

Motifs d'ornementation et objets divers

L'architecture s'était aussi appliquée, à Rusicade, à représenter des animaux, non seulement sur des bas-reliefs, comme on l'a vu plus haut, mais encore en détaché. Le Musée de Philippeville en conserve un certain nombre de fragments, et particulièrement des têtes bien venues : têtes de chiens, de dauphins, etc⁽⁶⁾.

1. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 2^o partie, p. 52.

2. Id., *ibid.*, p. 57.

3. *Allas de de La Mare*, PL. XXV.

4. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 2^e partie, p. 50.

5. Id., *ibid.*, 1^{re} partie, p.61.

6. Id., *ibid.*, 1^{re} partie, pp. 57 et 60, 2^e partie, p. 68,

Si nous passons maintenant aux objets d'ornementation, nous remarquons surtout une pomme de pin en marbre, artistement ciselée, d'une hauteur de 0m 32 et d'une largeur de 0m 15⁽¹⁾.

On y trouve aussi un grand nombre d'instruments traités par la sculpture. Citons surtout un *scaphium*, ou cadran solaire, qui devait être placé sur le Forum de Rusicade, comme on en voit un sur celui de Timgad, mais d'une autre sorte. Celui-ci consiste en un pilier de marbre sculpté de motifs d'ornementation architecturale sur toutes ses faces. La principale se creuse en deux plans obliquement inclinés l'un sur l'autre, où est dessiné, sur le premier, le cadran solaire dans un enfoncement hémisphérique, avec ses lignes d'heures. Sur le plan horizontal supérieur se voit encore l'enfoncement où était planté le style dont l'ombre se projetait sur ces lignes. Au-dessous de ce cadran, sur le plan qui s'incline du côté de la façade principale du pilier, est sculptée la feuille d'une plante ornementale. Sur la partie verticale de face, se voient aussi d'autres motifs d'ornementation très bien refouillés. Cette pièce est d'une grande élégance et d'une rare perfection⁽²⁾.

Les autres objets, dont quelques-uns sont fort soignés, sont des margelles de puits, des regards d'égouts, des mortiers, des barrières de théâtre, un vase lecythe, des moulins de toutes grandeurs dont un colossal avec son *catillus* et sa *meta*, qu'on peut faire mouvoir encore aujourd'hui l'un sur l'autre.

Ajoutons à cela de nombreux tuyaux de canalisation en pierre cubique, évidée cylindriquement au milieu.

Les vases en verre et en terre cuite sont aussi très nombreux. Nous avons décrit plus haut quelques-uns des premiers. Si nous examinons les vitrines du Musée de la Mairie, nous trouvons d'autres échantillons du plus haut intérêt. On y voit des patères, des plats, des amphores, des cruches, des lampes, etc.

Les objets métalliques de fer et de bronze ne méritent pas

1. *Album* de M. Ranoux, architecte, PL. XXIV.

2. L. Bertrand : *Cat. du Mus.*, 1re partie, p. 71.

moins l'attention. On y distingue des aiguilles et des épingles à cheveux, des cueillers (*cochlearia*), des fourchettes (*fuscinulae*), des clefs, des serrures, des étriers, des vases de bronze, des cornes d'abondance du même métal, ainsi que d'élégantes statuettes, jusqu'à des hameçons de pêche.

Par cet aperçu rapide et succinct, on peut se faire aisément une idée de l'importance et de la richesse des souvenirs de l'antiquité que recélait ce point du littoral algérien, et que notre occupation a exhumés. Mais combien manquent à l'appel dans ce Musée pourtant si riche ! Avec quelle ardeur de Vandales les a-t-on soustraits à la science du passé, soit pour les débiter en matériaux de construction, dans le vain espoir d'économiser la main d'œuvre, soit pour en faire trafic. Combien eussent-ils mieux travaillé dans l'intérêt de leur ville et, par suite, dans le leur propre, tous ceux qui ont détruit ou fait disparaître les vestiges de l'antiquité, s'ils s'étaient efforcés de les livrer aux zélés conservateurs qui se succèdent, depuis de longues années, au Musée ! Ils eussent aisément constitué, en raison de l'abondance des vestiges qu'ils ont rencontrés, un véritable centre d'attraction et d'étude, non seulement pour les archéologues de profession, mais encore pour une innombrable quantité de gens du monde qui, sans être véritablement entendus sur l'antiquité, s'intéressent pourtant à tout ce qui la rappelle. Les savants et les amateurs se fussent donné rendez-vous à Philippeville, ce qui eût imprimé un véritable essor aux affaires et incontestablement accru la prospérité générale.

Le mal, toutefois, n'est pas irréparable, car, tel qu'il est, le Musée renferme de véritables richesses archéologiques, presque inconnues jusqu'ici, du grand public, mais auxquelles, nous en avons l'espoir, le présent ouvrage procurera une certaine notoriété. Si ce résultat est atteint, nous nous trouverons amplement récompensé de nos efforts, et on le devra surtout aux vrais amis de la petite ville algérienne, si nombreux dans ses murs, qui ont contribué, avec un véritable zèle, à la découverte, au signalement, et à la conservation des souvenirs antiques. Bien plus, le parti que

nous avons pu en tirer et qui nous a permis d'esquisser la physiologie générale de la ville romaine et de la faire, pour ainsi dire, revivre sous nos yeux, quinze siècles après son anéantissement, encouragera d'autres bonnes volontés et fera entrer au Musée les restes du passé cachés par leurs détenteurs actuels ou qu'on trouvera certainement encore, en très grand nombre, dans des fouilles futures.

FIN

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

PAGE 30. — Nous avons eu le plaisir de visiter le 13 Avril dernier, en compagnie de notre excellent et distingué collègue, M. Desparmet, professeur au Collège de Philippeville, les restes de la villa romaine. Pour les retrouver, nous suivîmes, près du rivage, au milieu d'un véritable enchantement de verdure et à travers les sites les plus pittoresques et les plus ravissants, un sentier qui serpente agréablement dans tous les détours de cette côte dentelée, et nous pénétrâmes avec lui au milieu des riants parterres dont s'ornent les jardins des coquettes villas modernes qui s'élèvent en face de la mer. C'est dans l'élégante villa de M. Blanchet que nous avons reconnu les deux absides dont nous avons donné la description. Elles ont été conservées avec un soin très éclairé, ainsi que les massives constructions qui formaient les parois et la voûte des citernes. Les aménagements modernes ont tiré parti de ces dernières, mais sans trop les défigurer. Les autres parties de l'antique villa se trouvent dans la belle propriété voisine appartenant à M. Édouard Abadie. Ces deux propriétés sont séparées par un petit canal qui a été creusé sans doute dans le lit de l'ancien cours d'eau qui alimentait jadis les citernes romaines.

Nous recommandons à nos lecteurs ce pèlerinage aux vieilles ruines : ils feront une promenade des plus attrayantes.

PAGE 43. — Cette feuille de notre livre était déjà tirée, lorsqu'une nouvelle visite de la route, au retour de notre exploration aux restes de la villa romaine, nous fit découvrir une lacune dans notre description des vestiges de l'ancienne voie de Stora à Rusicade. Il s'agit du pont par lequel la voie de Rusicade à Chullu s'amorçait à la précédente en traversant l'oued Béni-Mélek. La carte de cette partie du littoral, dressée par le commandant de La Mare, le signale bien, mais nous en ignorions l'existence, le croyant disparu dans la construction des bâtiments de l'abattoir.

Nous eûmes à ce moment la bonne fortune de rencontrer sur ce point M. Chatellain, maire et conseiller général de Jemmapes, ainsi que son neveu, notre excellent ami et collègue, M. Faugère, professeur au Lycée de Constantine. Connaissant le but de notre promenade et la nature de notre travail en cours de publication, ils nous demandèrent si nous avions mentionné le pont romain qui existe sous l'abattoir. Sur notre réponse négative, ils nous firent visiter ces vestiges, d'une conservation si parfaite qu'on les croirait édifiés tout récemment. Ils forment aujourd'hui la partie septentrionale du grand chaix où M. Chatellain loge l'importante quantité de vins qu'il tire de ses propriétés, avant de la livrer au commerce. La construction est très soignée et d'un appareil remarquable. Par une coïncidence singulière, le chaix de M. Chatellain est formé d'une longue et belle voûte qui a pour extrémités les deux ponts romains qui faisaient passer sur l'oued Béni-Mélek les voies antiques dont nous venons de parler. Cette disposition, qui a l'avantage d'assurer la conservation de ces vieux souvenirs, donne à la grande cave de M. Chatellain un cachet d'antiquité qui la rend fort attrayante. A la vue de ces vieilles voûtes romaines abritant de grands foudres, d'énormes tonneaux et d'importants appareils d'exploitation vinicole, on songe aussitôt aux immenses caves où les riches propriétaires de Rusicade conservaient également les produits de leurs vendanges. On en a retrouvé, sur bien des points, de nombreux vestiges, et ces vaisseaux devaient être, comme celui-ci de bien grandes dimensions, puisqu'on y abritait les gigantesques *dolia* dont notre ami, M. Bertrand, a découvert le magnifique spécimen qu'on admire dans l'orchestre du théâtre romain, et pour lequel il a fait élever une sorte de tétrastyle avec toiture qui le préserve des intempéries. C'est une immense jarre en terre cuite aux proportions colossales, et qui était à moitié enterrée dans le sable pour tenir le vin au frais. D'aussi importants vestiges nous prouvent que l'exploitation vinicole occupait une grande partie de l'activité des opulents propriétaires de Rusicade, et que leurs vins devaient être aussi renommés dans le monde romain que le sont aujourd'hui parmi nous ceux des excellents crûs de Philippeville. Nous remercions M. Chatellain de nous avoir permis d'évoquer ces souvenirs, et nous le félicitons de continuer une si belle tradition.

PAGE 124. — Nous avons reconnu et déterminé, avec notre ami, M. Bertrand, l'emplacement de l'ancien amphithéâtre ; mais il faut avouer qu'il est assez difficile de se prononcer à la seule inspection des lieux. Nous avons eu pourtant la bonne fortune d'y découvrir un indice très probant. C'est une dalle avec bas-relief représentant un sacrifice, qui devait évidemment se trouver dans l'intérieur du vaste édifice et qui avait échappé à la dévastation totale. Nous nous sommes empressés de faire transporter le fragment au Musée.

Le terrain où s'éleva jadis l'immense construction appartient aujourd'hui, pour une partie à la Banque de l'Algérie, et pour l'autre à Mme veuve Rosello.

PAGE 178. — Ajoutons que, pareillement à la route de Rusicade à Stora, celle de Rusicade à Chullu était avoisinée par des villas. Quelques indices dont nous n'avons pu retrouver la trace ont été rencontrés sur les petits mamelons qui dominant, à l'Ouest, la route de Stora à Biskra, à la suite de notre faubourg de l'Espérance. Les plus intéressants à signaler sont ceux qui se trouvent à environ un kilomètre de la porte de Constantine, dans la propriété de M. Sénèque. Ce sont de très beaux restes d'une salle de bains, avec mosaïque. Malheureusement le motif central de cette dernière avait déjà été enlevé par un amateur peu scrupuleux, lorsque nous visitâmes la fouille (12 Avril dernier). Il paraît qu'il était fort beau. La salle était ornée de deux absides de chaque côté de la porte d'entrée. C'était, selon l'usage, la place de deux statues. On voit encore trois arceaux dans l'épaisseur de la muraille. La mosaïque formait un carré de 6 mètres environ de côté. Toute la construction est en briques. Le radier est d'une épaisseur peu ordinaire. Des fouilles bien conduites sur ce point amèneraient, certainement, des découvertes intéressantes, car la ruine débrayée est au bord d'une petite élévation où doit se trouver enfoui tout un édifice. Pourtant la villa proprement dite, ou plutôt ses bâtiments d'exploitation, devaient se trouver plus à l'Est, près de la route actuelle, car nous y avons vu le fond d'un moulin à huile qu'on venait de déblayer.

L'ÉPIGRAPHIE DE RUSICADE

NOTA. — Pour éviter de scinder nos inscriptions, et afin de leur donner une bonne place dans chaque feuillet, nous sommes obligé d'en intervertir l'ordre, mais on les retrouvera aisément en cherchant le numéro de la page du présent volume où il en est question.

Page 2.

GENIO COLONIAE
 VENERIAE RUSICADIS
 AVG SACR
 M. AEMILIUS BALLATOR
 PRAETER IS · X · M · N · QVAEIN
 5 OPVS CVLTVMVE THEATRI
 POSTVLANTE · POPULO DE
 DIT STATVAS DVAS GENI
 VM PATRIAE N ET ANNO
 NAE SACRAE VRBIS SVA
 10 PECVNIA POSVIT AD
 QVARVM DEDICATIO
 NEM DIEM LVDORVM
 CVM MISSILIBVS EDIDIT
 L D D D .

*Genio coloniae Veneriae Rusi-
 cadis Aug(usto) sacr(um). M(ar-
 cius) Aemilius Ballator, praeter
 (sestertium) X (millia) n(um-
 mum), quae in opus cultumve
 theatri postulante populo dedit,
 statuas duas, Genium patriae
 n(ostrae) et annonae sacrae urbis
 sua pecunia posuit; ad quarum
 dedicationem, diem ludorum cum
 missilibus edidit. L(ocus) d(atus)
 d(ecreto) d(ecurionum).*

Page 20.

GEN COL PVT AVG SAC

*Gen(io) Col(oniae) Put(eolano-
 rum) aug(usto) sac(rum).*

Page 67.

MERC · AVG
 SACR
 SEIVS THESMVS
 ET · SEIA · SYNTICHE
 V · S · L · A

*Merc(urio) Aug(usto) Sacr(um)
 Seius Thesmus et Seia Syntiche
 v(otum) s(oluerunt) l(ibentes)
 a(nimo).*

Page 15.

PRO MAGNIFICENTIA TEMPORVM
 PRINCIPVM MAXIMORVM DOMI
 NORVM ORBIS VALENTINIANI ET
 VALENTIS SEMPER AVGG HORREA
 AD SECVRITATEM POPVLI ROMANI
 PARITER AC PROVINCIALIVM CON
 STRVCTA OMNI MATVRITATE ♡
 DEDICAVIT PVBLILIVS CAEIONVS
 CAECINA ALBINVS . V C CONS
 ♡ SEXF P · N · CONS ♡

*Pro magnificentia temporum principum maximorum domi-
 norum orbis Valentiniani et Valenti(s), semper Aug(ustorum),
 horrea ad securitatem populi romani, pariter ac provincialium,
 constructa omni maturitate, dedicavit Publilius Caeionus Caecina
 Albinus, v(ir) c(larissimus) cons(ularis) sexf(ascalis) p(rovinciae)
 N(umidiae) Cons(tantiniensis).*

Page 75.

M · FABIVS · L · FIL · QVIR · FRONTO AVGV
 HONOREM PRAE///// IMP / A/////////
 DEDIT PRAETER OBLATIONEM DEN///// /
 FILI SVI SENEACIONIS AD CVLTVM THEA

*M(arcus) Fabius L(ucii) fil(ius) Quir(ina tribu) Fronto, augur
 [praefectus] j(ure) d(icundo) ob] honorem praefecturae, Imp(eratoris)
 [M(arci) A(urelii) [Severi Alexandri statuam] dedit, praeter
 oblationem den(ariorum) [mille, nomine] fili(i) sui Senecionis,
 ad cultum theatri)*

Page 75.

D'un côté du piédestal :
 M ♡ FABIVS · FRONTO
 AVGVRO PBI D CVM LV
 DIS · SCAENICIS · DE
 DIT · PRAETER · DENA
 RIOS · MILLE · AD
 OPVS · THEATRI · N
 FILI · SVI · SENEACIONIS ♡

De l'autre côté :
 POLLICITVS
 FVSCO · II · ET DEX
 TRO COS
 III NON IAN ·
 DEDICAVIT
 ISDEM · COS
 PRI ♡ KAL ♡ APRIL

*M(arcus) Fabius Fronto, augur, p(raefectus) j(ure) d(icundo)
 cum ludis scaenicis dedit, praeter denarios mille ad opus theatri,
 n(omine) fili(i) sui Senecionis.*

*Pollicitus Fusco bis et Dextro co(n)s(ulibus); tertio non(as)
 Januarias dedicavit, i(i)sdem co(n)s(ulibus), pri(mo) Kal(endas)
 April(is).*

Page 71.

D'un côté de la pierre :

POLLIC · III · NON · IANVARIAS
SABINIANO · ET · SELEVCO COS

De l'autre côté :

DEDIC · III · NON · MART
ISDEM · COS

*Pollic(itus) tertio non(as) Ianuarias, [Grato] Sabiniano et Se-
leuco co(n)s(ulibus).*

Dedic(atus) tertio non(as) Mart(iales), i(i)sdem co(n)s(ulibus).

Page 76.

|||||/RALIS ♡ IVN ♡ ET ♡ LIBERIA ♡ F|||||
|||CIE ADVSQVE CONCAMARATIONES COMP|||
// XIII INLVMINAVERVNT EASQVE CANCELLIS MARMOREIS //
ERVNT · DELPHINIS BINIS · PER · VIAS THEATRI ADIVNCTIS · LA
VM · XIII · LAPIDIBVS EIVS PER ANTIGRADOS STRATIS MARMO//
ORDI /// XTRO /// M · PODIIS MARMOREIS VIAS DEXTRA LAE//
/// NT DICAVERVNTQ L · D · D · D

*.....ralis Jun(ior) et Liberia filii(ejus.....) cie adusque conca-
marationes comp[leverunt].... XIII inluminaverunt casque can-
cellis marmoreis...erunt delphinis binis per vias theatri adjunctis
la....XIII lapidibus ejus per antigrados, stratis marmo(reis).....
...ordi....xtro....m, podiis marmoreis vias destra lae(vague) [feca-
ru]nt/ [de]dicaveruntque. L(ocus) d(atatus) d(ecreto) de(curionum).*

Page 96.

C · CAECILIVS · Q · F · GAL · GALLVS · HAB
EQVM PVB · AED · HAB · IVR · DIC · Q · PRO ·
PRAET · PRAEF · PRO · III · VIR · III · PRAEF · FABR · COS ·
II · ET · PRAET · II · HAB · ORN · QVINQ · D · D · EX · V · DECVRIS ·
DEC · III · QVINQVENNALIS · PRAEF · I · D · RVSICADI ·
FLAM · DIVI · IVLI ·

NOMINE · SVO · ET · PROXINIAE · M · F · PROCVLAE · VXORIS · SVAE · ET
FIL · GALLAE · ET · GALLI · ET · CORVNCANIAE · ET · NIGELLINAE · TRIBVNAL
ET · ROSTRA

S · P · F · C ·

Sur le côté droit :

C · CAECILIVS · Q · GAL ·
GALLVS · S · P ·

*C(aius) Caecilius Q(uinti) f(ilius), Gal(eria tribu), Gallus, ha-
b(ens) equum pub(licum), aed(ilis) hab(ens) jur(is) dic(tionem)
q(uaestoris) pro prael(ore), praef(ectus) pro triumvir(is) III [colo-
niarum], praef(ectus) fa(brum) co(n)s(ularis) bis et praet(orius) bis,*

Page 97.

MAGNA QVOD ADSVRGVNT SACRIS
 FASTIGIATECTIS
 QVAE DEDIT OFFICIIS SOLLICITVDO PIIS
 MARTYRIS ECCLESIAM VENERAN
 DO NOMINE DIGNAE
 NOBILIS ANTIS TES PERPETVV
 QVE PATER
 NAVIGIVS POSVIT CRISTI LE
 GISQVE MINISTER
 SVSPICIANI CUNCTI RELIGIONIS OPVS

*Magna quod adsurgunt sacris fastigia tectis,
 Quae dedit officiis sollicitudo piis,
 Martyris ecclesiam venerando nomine Dignae
 Nobilis antistes perpetuu(s)que pater
 Navigius posuit, C(h)risti legisque minister
 Suspiciant cuncti religionis opus.*

Page 101.

// P CAES DIVI // //
 // RVAE . F . NERVAE /
 // AIANO AVG . GER //
 // CICO . PONT MAX // // 5
 // T XI . IMP VI COS //
 // // // MO AC M // // // //

[Im]p(eratori) Caes(ari),
 Divi [Ne]rvae f(ilio), Nervae
 [Tr]ajano aug(usto), Ger(ma-
 nico) [Da]cico, pont(ifici) ma-
 x(imo) [trib(unitia) pot(estate-
 te) XI, imp(eratori) VI, co(n)-
 s(uli) [II, p(atr)ri p(atr)riae),
 opti]mo ac m[aximo].

Page 102.

/// RAIANI .
 /// AE . NEP .
 /// VG . PONTIF
 /// VIII . P . P .
 /// NIA . QVAM 5
 /// VLTVM .
 /// COMMVNI
 // // // // // // //

[Imp(eratori) Caes(ari) divi
 T]rajani [parth(ici) f(ilio),
 divi Nerv]ae nep(oti), [Trajano
 Hadriano a]ug(usto), ponti-
 f(ici) [max(imo), co(n)s(uli)
 III, trib(unitia) pot(estate)
 X]VIII, (patr)ri p(atr)riae).....
 [pecu]nia quam [.....ad c]ul-
 tum [.....] communi.....

/// AE SACRVM
 /// PII FELICIS AVG · DIVI
 /// VERI NEPOTIS TRIB · POT ·
 /// COS · PP ·
 /// XORNATVS FLAMEN PP 5
 /// CETERA PROMISSSET PATRIAE
 /// SVIT · IDEMQVE · DEDICAVIT · DD

*[Victoriae august]ae sacrum. [Pro sal(ute) imp(eratoris) Caes(a-
 ris).....] pii, felicis, aug(usti) divi [Se]veri nepotis trib(unitia)
 pot(estate)... co(n)s(ulis), p(atris) p(atriae).....[equo publico e]xor-
 natus, flamen p(er)p(etuus).....cetera promissset patriae.....
 [po]suit idemque dedicavit d(ecreto) d(ecurionum).*

IMP · CAES · M AV ///
 SEVERO · ANTONINO
 PIO · FELICI · AVG · PARTH
 MAXIM · BRITANNIC · MAX 5
 GERM · MAX · PONTIF · MAX
 TRIB · POT · XVIII · IMP · III COS · III
 P · P · PROCOS · DIVI · SEPTIMI
 SEVERI · PII · ARAB · ADIAB · PARTH
 MAXIM · BRITANNIC · MAX · FILIO · DIVI
 M · ANTONINI · PII · GERM · SARM · NEP 10
 DIVI · ANTONINI · PII · PRONEPOT · DIVI
 HADRIANI · ABNEP · DIVI · TRAIANI
 PARTH · ET · DIVI · NERVAE · ADNEPOT
 DOMINO · NOSTRO · INVICTISSIMO
 AVGVSTO 15
 C · GRANIVS · C · F · Q · LARENSIS · DEVOTIS
 SIMVS · NVMINI · EIVS · CVM · GRANIIS
 ACVLINO · ET · SATVLLO · ET · FESTO · FILIIS · SVIS
 SVA · P · P · LOC · DAT · D · D ·

*Imp(eratori) Caes(ari) M(arco) Au[relio] Severo Antonino, pio,
 felici, aug(usto), Parth(ico) maxim(o), Britannic(o) max(imo),
 Germ(anico) max(imo), pontif(ici) max(imo), trib(unitia) pot(esta-
 te) XVIII, imp(eratori) III, co(n)s(uli) III, p(atri) p(atriae),
 proco(n)s(uli), divi Septimii Severi, pii, Arab(ici), Adiab(enici),
 parth(ici) maxim(i), Britannic(i) max(imi) filio, divi M(arci)*

Antonini, pii, Germ(anici), Sarm(atici) nep(oti), divi Antonini pii pronepoti, divi Hadriani abnepoti, divi Trajani Parth(ici) et divi Nervae adnepot(i), domino nostro invictissimo, augusto, Ca(ius) Cranius C(aii) f(ilius), Q(uirina tribu), Larensis, devotissimus numini ejus, cum Craniis Aculino et Satullo et Festo filiis suis, sua p(ecunia) p(osuit). Loc(us) dat(us) d(ecreto) d(ecurionum).

Page 103.

CLAVDIAE · P · F
QVIR · GALLITAE
CONIVGI

Q · AVSTVRNI · P · F ·
5 QVIR · LAPPIANI · EQ ·
P · EXOR · AED · HVIR · III COL
PRAEF III COL · DVC · BIS
SORORI

10 TI · CLAVDI · CLAVDIANI · LEG
AVGGG · PR · PR · C · V · CONSVL
PROVINC · ET · EXERC · PANN
INFERIOR · ET · SVPERIOR

(sic) PRAEPOSITI · VEXILLATION
15 DACHSCAR · LEG · LEG · XIII GEM
ET · V · MACEDONICAE · PIAE
CANDIDATO · AVGGG · ET
EIS DEVOTISSIMO · PRAE
TORI · TVTELAR |||||
DOTI · SEPTENV |||||
EPVLONVM ||||| DO
TI LAURENT · LAVINAT ·
Q · AVSTVRNIVS ·
LAPPIANVS · CONIVG · RA
RISSIMAE · S · P · P · D · D ·

Claudiae P(ublīi) f(iliae) Qui(rina tribu) Gallitae, conjugī Q(uinti) Austurni(i) P(ublīi) f(iliae) Qui(rina tribu) Lappiani, eq(uo) p(ublico) exor(nati), aed(ilis) triumvir(i) III Col(oniārum); praef(ecti) III Col(oniārum), duc(enarii) bis; sorori Ti(berii) Claudi(i) Claudiani, leg(ati) Aug(ustorum) trium pr(o) pr(aetore, c(larissimi) v(iri) consul(aris) provinc(iarum) et exerc(ituum) Pann(oniārum) inf(eri)or(is) et super(i)or(is), praepositi vexillation(um) Dac[i]scar(um), leg(ato) leg(ionis) XIII gem(inae) et V Macedonicae piae, candidato Aug(ustorum) trium et eis devotissimo, praetori tutelario, [sacer]doti septemv(iro) epulonum, [sacer]doti Laurent(ium) Lavinat(ium). Q(uintus) Austurnius Lappianus conjug(i) rarissimae s(ua) p(ecunia) p(osuit). D(ecreto) d(ecurionum).

Page 105.

O M P O N I A E
 G E R M A N I L
 L A E · C L · F · C O N
 ♡ I V G I ♡
 5 C L · C L A V D I
 A N I · C O S ♡
 D V A R V M · P A N
 N O N I A R V M
 L · C O R N E L I V S
 10 R E S T I T V T V S
 P R A E F ♡ C L A S
 S I S F L A V I A E
 P A N N O N I C A E
 R A R I S S I M A E
 15 F E M I N A E
 D D

*[P]omponiae Germanillae
 Cl(audii) filiae), conjugii
 Cl(audii) Claudiani, co(n)s(u-
 laris) duarum Pannoniarum.
 L(ucius) Cornelius Restitutus
 praef(ectus) classis Flaviae
 Pannonicae, rarissimae femi-
 nae. D(ecreto) d(ecurionum).*

Page 114.

B A E D · A V G · S A C
 P A D I I V S · F E L I X
 V · S · D · A ·

*Bael(lonae) aug(ustae) sa-
 c(rum) Pad[i]lius Felix v(o-
 tum) s(olvit) l(ibens) a(nimo).*

Page 107.

C N ♡ C A / / / / /
 S O R I C I O / / / / /
 E Q · P V B ♡ O / /
 E T P O R T I S ♡ O / / /
 S O R I C I O N I / / / / /
 I I I V I R A T V / / / / /

*Cn(eio) Ca(ecilio) Soricioni,
 eq(uo) pub(lico) o(rnato), [mu-
 ris] et portis o(mnibus) Sori-
 cioni(s) triumviratu [refectis].*

Page 116

I O V I · O · M
 A P E N N I N O
 C O N S E R V A
 T O R I
 D O M I N O R 5
 N N
 F O R T I S S I M O
 R V M
 F E L I C I S S I M O
 R V M Q V E 10
 I M P E R A T O R V M

*Jovi o(ptimo) M(aximo)
 Apennino, conservatori domi-
 nor(un) n(ostrorum) fortissi-
 morumque imperatorum.*

Page 121.

B E L L O N A E · A V G · S A C R V M · S E X · H O R A T I V S
 S E X · F I L · Q · F E L I X · S A C E R D O S · C V M · F I L I I S P R O C V L V
 T R I V M P A L E · F E L I C E · S A C E R D O T E S · T E M P L V M · C V M · O M N I
 B V S · O R N A M E N T I S · E T · P I C T V R A · S V A · P E Q · R E N O V A V I T ·

*Bellonae au(gustae) sacrum. Sex(tus) Horatius, Sex(ti) fil(ius)
 Q(uirina tribu), Felix, sacerdos cum filiis Proculu (sic), Trium-
 pale, Felice, sacerdotes (pour sacerdotibus) templum, cum omni-
 bus ornamentis et pictura, sua peq(unia) renovavit.*

Page 36.

EX AVCTORITATE
 IMP · CAESARIS
 TRAIANI · HADRI
 AN · AVG · PONTES
 5 VIAE · NOVAE · RVSI
 CADENSIS · R · P · CIR
 TENSIVM · SVA PECV
 NIA · FECIT · SEX · IVLIO
 MAIORE · LEG · AVG
 10 LEG · III · AVG · PR · PR

*Ex auctoritate imp(eratoris)
 Caesaris Trajani Hadrian(i)
 aug(usti), pontes viae novae
 Rusicadensis R(es)p(ublica)
 Cirtensium sua pecunia fecit,
 Sex(to) Julio Majore leg(ato),
 Aug(usti) leg(ionis) tertiae au-
 gustae, pr(o)pr(a)etore .*

Page 39.

EX AVCTORITATE
 IMP · CAESARIS · TRAIANI
 HADRIANI · AVG
 VIA · NOVA
 A CIRTA · RVSI CADEM 5
 STRATA PER
 POSSESSORES
 TERRITORI
 CIRTENSIVM

*Ex auctoritate imp(eratoris)
 Caesaris Trajani Hadriani
 aug(usti), via nova a Cirta
 Rusicadem, strata per posses-
 sores territori(i) Cirtensium.*

Page 107.

SEX · OTACILIVS · M · F ·
 QVIR · RESTITVTVS
 M · OTACILI · FRVCTI
 PONTIFICIS · FRATER
 5 III VIR · AED · QVAES
 TORIAE · POTESTATIS
 AVGV · SVPER · HS XX
 LEGIT · QVAE · OB · HONO
 AEDILITAT · R · P · DEDIT
 10 ET · HS · VI · OB · DIEM · LVD
 ET · HS · XXXIV · INIB · LEGIT
 OB · HONOR · AVGV RAT
 R · P · INTVLIT · ET · AT · HS III
 QVAE · IN VOLVPTAT · PROMI
 15 SER · ADIECTIONE · A SE · FACTA
 DEXTROS · DVOS · SVA · PEC · POSVIT
 DEDICAVITQ · D · D ·

*Sex(tus) Otacilius, M(arci) f(ilius) Quir(ina tribu), Restitutus,
 M(arci) Otacili(i) Fructi pontificis frater, triumvir, aed(ilis)
 quaestoriae potestatis, augur, super sestertium XX [millia] num-
 mum legit(ima) quae, ob hono(rem) aedilit(at)is, r(ei) p(ublicae)
 dedit et sestertium VI [millia], ob diem lud(orum), et sestertium*

XXXIV [millia] inibi legitim(a) ob honor(em) augurat(us r'ei) p(publicae) intulit, et a(d)sestertium IIII [millia] quae in volupta-
t(es) promiser(at), adjectione a se facta, dextros duos, sua pec(u-
nia) posuit dedicavitq(ue). D(creto) d(ecurionum).

MP CA M · ANTONINI PII GERM VI CO I FRATRI DIVIAN NI P
HAD NEPOTI DIVI TRAIAN DIVI NERVAE NEP
PTIM PIO PERT I AVG AR B ADI MP XII ORTISSIMO F
AES TONIN E ICIS AVG P M T ORTISSIM FELICISSIM
TRO PRI ES ND AC FORTI SIM
RAB ADIAB PARTH MAX N I PI PRONER DIVI HADRIANI ABNEP DIVI
PM TR POT XI IMP ELICISSIM QVE RINCIPI
IPES ND RTIS I AVG
DIVI M ANTONINI P GERM DR BNEP DIVI TRAI ET DIVI NERV
P XII IMP II COS III PP SSIMI FELICISSIM

Page 102.

[Imp(eratori) Caesari] [divi] M(arci) Antonini pii, Germa(nici), [Sarm(atici) filii] divi Co(nmodi) fratri, divi An(tonini) pii nep(oti) divi Had[riani] pro|nepoti, divi Trajan[is] Parth(ici) abnep(oti), divi Nervae [ad] nep(oti), [L(ucio) septim]io Severo| pio, Pert[inac]i, Aug(usto) Ar(a)b(ico) Adiab(enico), Parth(ico), max(imo), trib(unitia) pot(estate), XVII, i|mp(era-
tori) XII c[on]s(uli) III, p(atr) p(atr)iae proc(onsuli) f[or]tissimo felicissimoque princip(i),
patri Imp(eratoris) claes(aris) [M(arci) Aurel(ii) An]tonin[i], pii f[el]icis, aug(usti) p(ontificis)
m(aximi), t[ri]b(unitia) pot(estate) XII, imp(eratoris) II, co(n)s(ulis) III, p(atr)is p(atr)iae pro-
c(onsulis) f[or]tissim[i] et felicissim[i] princ(ipis) et supra omnes re] tro pri[ncip]es [i]nd[ulgen-
tissimi] ac fortissim[i] et imp(eratori) Caes(ari) M(arco) Aurel(ico) Antonino pio, fel(ici), aug(usto)
A]rab(ico), Adiab(enico), Parth(ico) max(imo),[divi Anto]n[in]i p(ii), pronep(oti), divi
Hadrtani abnep(oti) divi Trajani P[ar]th(ici) et divi Nervae adnep(oti), p(ontifici) m(aximo)
tr(ibunitia) pot(estate) XI[I], Imp(eratori) I[I] co(n)s(uli) III, p(atr) p(atr)iae, proc(onsuli),
fortissimo felicissim[o] que [p]rincipi [et supra omnes retio] principes [i]nd[ulgentissimi] ac
fortis[sim]i, aug(usti); [imp(eratoris) L(ucii) Septimii Severi filio], Divi M(arci) Antonini pii,
Germa(nici) S[arm(atici) nep(oti), divi Antonini] pro|nepoti, divi Ha[dr]ian[is] abnep(oti), divi
Traj[ani] parth(ici) et divi Nerv[ae] adnep(oti), trib[unus] p(otestate) XII, imp(eratori) II co(n)s(uli)
III, p(atr)is p(atr)iae] [proc(onsuli) fortis[sim]i felicissim[i]que principis].

Page 132.

♡ PRO SALVTE ♡
 IMP · CAES · M · AVRELI I
 COMMODI · ANTONINI · AVG · PII · SARM · GER
 BRIT · FEL · P · P · PONT · MAX · TRIB · P · XII · IMP · VII
 COS · V · MVNVS · GLADIAT · ET · VENAT · VARI · GEN
 DENTATAR · FERAR · ET · MANSVET A ITEM · HERBAT
 M · COSINVS · M · F · QVIR · CELERINVS ·
 IN · COL · VENER · RVSCADE · DE · SVA · PEC ·
 PROMISIT · EDIDIT

Pro salute Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Aurelii Commodi Antonini Pii, Sarm(atici), Ger(manici), Britt(aniei), fel(icis), p(atris) p(atriciae), pont(ificis) max(imi), trib(unitia) p(otestate) XII, imp(eratoris) VII, co(n)s(ulis) V, munus gladiat(orium) et venat(iones) vari(i) gen(eris) dentatar(um) et mansuet(arum), item herbat(icarum), M(arcus) Cosinius, M(arci) f(ilius) Quir(ina tribu), Celerinus in col(onia) Vener(ia) Rusicade, de sua pec(unia) promisit, edidit 1.



1. Nous n'avons donné que les inscriptions les plus importantes de Rusicade. Il en reste un très grand nombre d'autres.